Les Chinois attaquent à la frontière du Cachemire (page 42)

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE M

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUE

5¢ Montréal, lundi 22 octobre 1962 / sainte Marie Salomé

MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 7 • 56 PAGES

C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED. MONTREAL
1Sid. - OSAM.

LA MÉTÉO

Annonces classées / 42 à 50
Autour du concile / 7
Comiques / 50
Courrier de Pauline / 18
Décès, Naissances, etc. / 51
Editorial / 4
Finance / 36, 37
Horoscope / 11
Les patrons / 45
Les Tribunaux / 39
Loisirs et récréation / 38
Mots croisés / 26
Philatélie / 51
Radio et Télévision / 26
Spectacles et Concerts / 24
Sports / 29 à 33 et 51
Vie féminine / 16 à 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 10

SOMMAIRE

NUAGES; AVERSES. PLUS FRAIS DEMAIN — MIN.: 40 MAX.: 45
VOIR DETAILS EN PAGE 2

de crise à Washington

Kennedy convoque d'urgence les chefs du Congrès



"TOPOGRAPHIE DES RUMEURS" DANS LA CRISE CUBAINE — Ce graphique fait voir où les forces aéro-navales américaines sont concentrées dans la région de la Floride et des Antilles, où se déroulent depuis le 15 courant des manoeuvres navales près de l'île de Vieques, à l'est de Porto Rico. En plus de leur base aéro-navale sise à l'extrémité orientale de l'île de Cuba, les Américains ont posté récemment à Key West, en Floride, des chasseurs à réaction pouvant faire 1,400 milles à l'heure.

WASHINGTON. (PA, UPI) — Le président Kennedy a convoqué d'urgence, à la Maison Blanche, les leaders des deux partis au Congrès. Aucune explication n'a été fournie pour cette convocation qui coincide avec un déploiement de forces américaines dans la mer des Antilles ; mais on croit qu'elle est motivée par l'imminence d'une événement qui pourrait avoir des répercussions mondiales.

Le président Kennedy participait à la campagne électorale dans l'Illinois. Il mit fin brusquement à sa tournée, samedi, pour retourner à Washington. Le secrétaire de la presse de la Maison Blanche, M. Pierre Salinger, avait alors attribué ce contre-temps à la mauvaise condition physique du président.

Au cours de la fin de semaine, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, M. Stevenson, a été convoqué à Washington par le secrétaire d'Etat, M. Rusk.

Par ailleurs, un porte-parole du groupe d'exilés anticastristes "Alpha 66" a déclaré aujourd'hui que des "unités navales" appartenant à cette organisation sont à la recherche de navires marchands britanniques à l'intérieur des eaux territoriales cubaines

Le porte-parole a ajouté que des embarcations avaient quitté une base "quelque part dans les Caraïbes" en vue de s'attaquer à des navires britanniques dans les eaux territoriales et de dynamiter tout navire anglais se trouvant dans les ports.

A Londres, il n'a pas été possible de savoir quels navires britanniques se trouvent actuellement dans les eaux cubaines. Le gouvernement britannique avait déclaré, la semaine dernière, que des navires de guerre escorteraient les cargos si un de ces derniers subissait une attaque de la part des membres d'un groupement cubain en exil.

Vague de rumeurs

Depuis plus de 24 heures, diverses rumeurs ont circulé dans la capitale américaine, prenant leur origine à la fois dans ces mouvements de trou-

Voir KENNEDY en page 2

Les E.-U. massent des troupes face à CUBA

par **M. P. DEAN**
(exclusif à LA PRESSE)

WASHINGTON. — Un corps d'armée "stratégique" (forces d'assaut spéciales) a été secrètement alerté par le gouvernement américain et envoye à des aéroports près de Cuba. Des avions de transport et des navires de débarquement arrivent en grand nombre dans les ports de Floride.

Tandis que les mouvements de ce corps d'armée n'étaient pas connus du public, les mouvements de plusieurs unités de fusiliers marins ont été notés par la population et viennent d'être publiés dans la presse. Les représentants de Castro ont alerté le corps diplomatique. "Cuba, disent-ils, a peur de quelque geste provocateur américain".

Des quantités de navires de guerre américains ont été concentrés près de Cuba. Le porte-avion nucléaire géant "Entreprise" a quitté sa base et est, lui aussi, en route vers Cuba.

Washington dit qu'il s'agit de manoeuvres, mais la liste des unités participant à ces manoeuvres est beaucoup plus courte que la liste des unités qui ont été envoyées vers Cuba et l'on n'emploie pas l' "Entreprise" pour sauver des naufragés, comme nous le ferait croire Washington. Quant au déplacement du corps d'armée stratégique, celui-ci est toujours un secret officiel et ne fait pas parti des manoeuvres.

Qui plus est, les permissionnaires de beaucoup d'escadrilles de chasse ont reçu des ordres de retourner à leurs bases ; le secrétaire à la Défense a dit à ses chefs d'état-major de ne pas quitter leurs postes pendant six semaines et il vient aussi d'imposer un silence extraordinaire en ce qui concerne les mouvements d'unités envoyées à Cuba.

Trois hypothèses

Quelle est l'explication de cette activité extraordinaire ? La réponse n'est pas facile à donner, seul M. Kennedy la connait. Mais les milieux bien informés sont d'avis qu'une de trois éventualités est probable.

1) **L'Amérique fabriquera un "incident" dans le seul but d'avoir une courte période d'hostilité — disons un jour ou deux à la veille des élections du 6 novembre.**

Voir LES E.-U. en page 2

Les deux chefs en tournée

Lesage somme le chef de l'UN de se retirer de la vie publique

par **Roger NANTEL**

BAIE COMEAU. — Le chef actuel de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, est celui qui, parmi les ministres de l'UN et après le conseiller législatif Gérald Martineau, a réalisé le plus important profit personnel lors de la vente du réseau de gaz de l'Hydro-Québec à la Corporation de gaz naturel, a affirmé hier après-midi le premier ministre Jean Lesage.

Ce profit, selon le chef libéral, se chiffre à $5,250 si l'on tient compte du fait que les 150 unités qu'il détenait valaient $140 chacune et ont rapporté un profit de $35 chacune le jour de leur livraison.

"En devenant actionnaires, donc co-propriétaires d'une compagnie privée d'utilité publique, les ministres, conseillers et députés de l'Union nationale sont devenus des concurrents directs d'une compagnie de la couronne, l'Hydro-Québec . . .

"En devenant actionnaire de cette compagnie, M. Johnson a acquis un bien, notre bien, qu'il s'est vendu à lui-même pour son bénéfice personnel.

Après avoir cité des extraits du rapport de la commission Salvas, M. Lesage a dit : "M. Johnson avoue qu'il a commis des fautes. . , comme Marie-Madeleine, ses fautes lui seront pardonnées, **mais à la condition qu'il sorte lui aussi de la vie publique. . .**

"Il serait mieux que le chef de l'Union nationale sorte lui aussi de la vie publique après les erreurs qu'il confesse directement et indirectement.

Surtout lorsqu'il a peur de répondre directement ou indirectement aux questions que le peuple lui pose par ma bouche. . .

"Car c'est lui, maintenant, qui souffre de la peur bleue. ."

Un gouvernement de centre

Cette violente dénonciation du chef de l'Union nationale était insérée dans l'un des discours les plus catégoriques prononcés

Voir LESAGE en page 2

Johnson promet une Commission des sports et des loisirs

par **Jacques MONNIER**

VICTORIAVILLE. — Parlant à Victoriaville en faveur de la candidature de M. Yvon Jutras dans Arthabaska, M. Daniel Johnson a levé hier après-midi le voile cachant certains aspects du nouveau programme politique de l'Union nationale, programme que le député de Bagot rendra public mercredi lors d'une conférence de presse à Québec :

1. — Si les élections du 14 novembre lui sont favorables, M. Johnson compte créer une "Commission provinciale des sports et des loisirs" qui, en collaboration avec les municipalités et les commission scolaires, les organismes paroissiaux et les groupements intéressés, sera chargée de coordonner et de subventionner, au besoin, l'organisation des sports et les mesures prises pour une saine occupation des loisirs tant à la campagne qu'à la ville. On verra à ce que les plus petites localités aient le "centre des loisirs" dont la jeunesse a un urgent besoin. Il y aura des salles de réunion et de conférence, des gymnases, etc. Pour la réalisation des projet, on devra utiliser au maximum les installations existantes. Ce sera le meilleur des placements, car cela permettra de protéger l'adolescence inactive.

2 — Dans un but analogue, l'Union nationale compte favoriser l'éclosion d'un réseau d'"auberges de la jeunesse" dotées, chacune, d'un aumônier. Ce serait là encore en vue de la protection des jeunes, particulièrement contre les dangers de l'auto-stop.

3 — L'instauration d'un système de fonds de pensions universelles transférables fera entrer dans la caisse d'une "Chambre de compensation" des sommes "fabuleuses, fantastiques", des centaines de millions de dollars. Les 60 p. cent de ces capitaux seront placés dans des obligations de la province et de l'Hydro-Québec; cela veut dire, selon M. Johnson, que "nous allons sortir des griffes des financiers de Toronto, dans les quelles M. George Marler nous garde."

4 — De plus, l'Union nationa-

Voir JOHNSON en page 2

Décès de Mgr Garant

QUEBEC (DNC) — Mgr Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire à Québec et un des fondateurs de la faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval, est décédé hier soir après une longue maladie. Il était âgé de 63 ans. Né à Notre-Dame de Lévis en juillet 1899, il fut ordonné prêtre par le cardinal Bégin en 1923.

L'éminent prélat, professeur au séminaire de Québec pendant de nombreuses années où il a donné des cours sur l'Ecriture



FETE CHEZ LES JUMELLES DIONNE — Trois des cinq jumelles Dionne ont participé hier à une fête donnée à St-Bruno, à l'occasion du baptême du petit Eric, fils de M. et Mme Germain Allard, née Annette Dionne, qu'on voit à gauche, en compagnie de la marraine, Yvonne, et de Marie Dionne. Cécile, retenue à Québec par la maladie, n'était pas de la fête. La cinquième des quintuplées, Emilie, est décédée il y a quelques années.

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

L'U. de M. demeurera "catholique"

-- Le vice-recteur

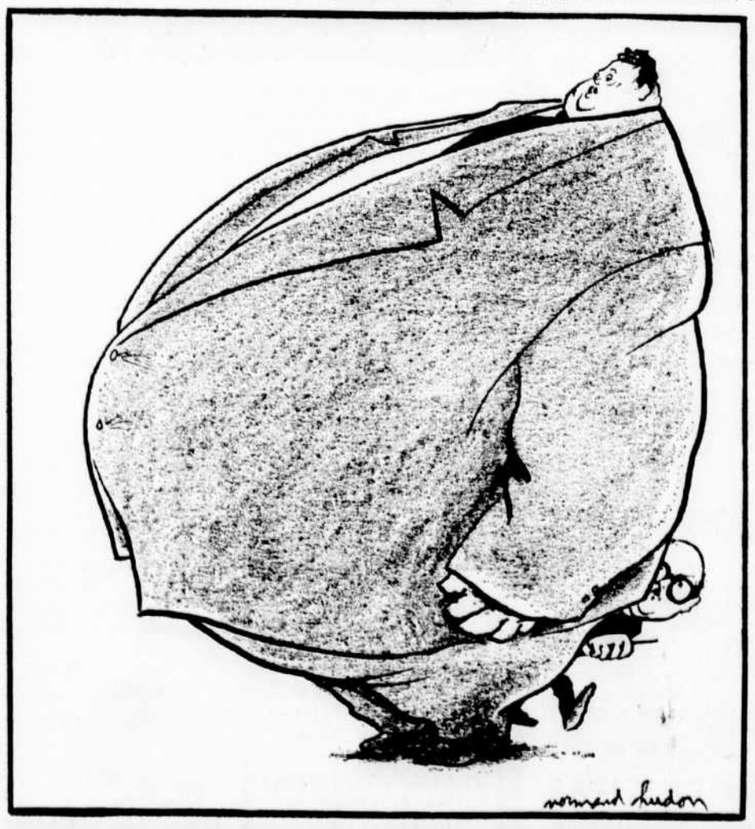
"Je ne me fais aucune inquiétude sur la pérennité de notre caractère catholique et français", a déclaré M. Lucien Piché, vice-recteur de l'Université de Montréal, lors de la collation des grades d'automne, samedi après-midi.

On sait que dimanche dernier, M. Daniel Johnson avait promis l'université Sainte-Marie "pour qu'on ait le choix entre une université neutre, CE QUE SERA L'UNIVERSITE DE MONTREAL D'ICI QUELQUES ANNEES, et une université catholique".

M. Piché a expliqué d'autre part "qu'en étendant par la télévision, son enseignement

Voir L'U DE M. en page 2

LIRE AUSSI
en pages 2, 13, 20, 21, 22 :
la campagne électorale provinciale
en page 23 :
les districts électoraux de Montréal (2)



"Le vrai visage de J.-Z.-Léon Patenaude"
(tirage limité à 295 livres)

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

De Caouette à Johnson

Le rôle des syndicats sur le plan électoral a toujours été relativement minime dans la province de Québec, bien qu'une situation tout à fait différente eût été possible après la deuxième guerre mondiale à la faveur de l'augmentation considérable du nombre des travailleurs industriels. Mais les ouvriers n'avaient pas jusqu'à récemment le sentiment de faire classe à part.

La seule division des classes prononcée sur le plan politique, division longtemps exploitée, d'ailleurs, par Alexandre Taschereau et Maurice Duplessis, était celle qui mettait en opposition l'agriculteur et le citadin.

Voir LA DEMOCRATIE en p. 2



Mgr Charles-Omer GARANT

Sainte, s'est distingué en participant à la fondation d'associations patronales telles l'Association patronale du commerce, l'Association des barbiers-coiffeurs de Québec, et l'Association patronale des services hospitaliers.

Mgr Garant, très sensible aux problèmes sociaux de son temps, fut l'un de ceux qui présidèrent à la fondation de la commission sacerdotale des études sociales destinée à faire des recommandations à l'Episcopat de la province.

MARCEL ADAM
NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL, NOUS PARLE DU CONCILE "VATICAN II"
DE ROME

Neuf évêques canadiens élus membres de commissions

ROME — Neuf évêques canadiens ont été élus dans les sept commissions conciliaires dont on a révélé la composition, samedi dernier. Il se pourrait que d'autres compatriotes fassent partie de trois autres commissions mais on ne les connaitra pas avant que le dépouillement des voix soit terminé, demain.

Ainsi, Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, est dorénavant membre de la Commission liturgique. Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, et Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, sont tous deux membres de la Commission théologique.

Mgr Marie-Joseph Lemieux, archevêque d'Ottawa, est membre de la Commission pour les évêques et le gouvernement des diocèses et Mgr Philip Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto, fait partie de la Commission de la discipline du clergé et du peuple chrétien.

Mgr Valérien Bélanger, auxiliaire de Montréal, participera aux travaux de la Commission de discipline des sacrements.

Mgr George B. Flahiff, archevêque de Winnipeg est designé à la Commission des ordres religieux. Mgr John C. Cody, évêque de London et Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi, ont été élus membres de la Commission des séminaires.

Aucun des quelque dix évêques qui avaient été choisis par l'épiscopat comme candidats aux commissions n'ont été élus à la Commission de l'église orientale, à la Commission pour les missions et à la Commission pour l'apostolat des laics, la presse et le spectacle.

Dans les milieux canadiens, à Rome, on se plait à reconnaitre que le choix de nos représentants est satisfaisant de même que la représentation canadienne qui dépasse légèrement la proportion de nos Pères au Concile.

Voir LE CONCILE en page 8

De "joyeux compères" manifestent sur le passage de M. Jean Lesage

par **Roger NANTEL**

MATANE. — Deux incidents mettant en vedette des partisans de l'Union nationale sont venus près de bouleverser quelque peu la tournée que le premier ministre Jean Lesage a effectuée samedi dans les comtés de Gaspé-Nord et de Matane. Se rappelant les démonstrations faites par des chômeurs dans cette même région lors du passage du chef libéral, l'été dernier, les organisateurs libéraux craignaient vraisemblablement que la même chose se produise encore cette fois.

Heureusement pour leur tranquillité intérieure et pour leur système digestif, les démonstrateurs de samedi se sont révélés être simplement de joyeux compères, tous grands admirateurs de Daniel Johnson. Et pas un, de leur propre aveu, ne se plaignait de manquer de travail.

Lorsque la caravane du premier ministre est entrée dans Ste-Anne-Des-Monts, samedi après-midi, elle était attendue par une dizaine d'hommes portant des pancartes évoquant divers thèmes unionistes.

Installés devant l'église locale ils se sont vus intimer l'ordre par la police locale de changer de lieu. Ils ont immédiatement traversé la route, trouvant là quelques partisans libéraux de l'endroit — plusieurs étaient même de bons compagnons de taverne — qui n'ont pas prisé leur geste. Une bousculade s'en est suivie un des "bleus" écopant d'un coup de poing bien placé.

Les journalistes se sont immédiatement précipités vers le groupe posant des questions à gauche et à droite. Et c'est là que les échanges ont atteint le folklore le plus savoureux.

Un libéral : "Ils sont tous payés par l'organisateur de l'Union nationale. Toi, le blond, dis-leur que tu as un camion et qu'on t'a donné de l'ouvrage . . ."

L'organisateur : "C'est pas vrai. J'ai payé personne . . ."

Le libéral : "Et toi, le "tramp" dis-le que tu as travaillé sur la Côte Nord et que tu viens de faire faillite avec ton magasin. T'es toujours soaul dis-le, que tu es un robineux . . ."

L'unioniste : "C'est de mon affaire. Moi j'aime pas Lesage. C'est un pays libre, icitte . . ."

Finalement, le groupe s'est lentement dispersé, les uns et les autres allant prendre un verre ensemble pour continuer la discussion.

Quant au premier ministre, il n'avait à peu près rien vu, adressant la parole à la foule qui était venue l'accueillir.

A Cap Chat

Le deuxième incident, plus drôle celui-là, s'est produit à Cap Chat, à peine 30 minutes plus tard. Lorsque M. Lesage est descendu d'auto, devant l'hôtel de ville il a été en quelque sorte accueilli par de larges banderolles proclamant les vertus de Daniel Johnson.

En effet, le comité central de l'Union nationale de l'endroit fait face à l'hôtel de ville, et les partisans unionistes du coin en avaient profité pour s'entasser en bon nombre sur les marches du balcon.

Pour serrer la main des libéraux qui l'attendaient dans la rue, le premier ministre a donc dû s'approcher près de ce comité, pour ensuite entrer dans l'hôtel de ville. Pendant qu'il y était encore, une demi-douzaine de gamins, l'air un peu craintifs, ont paradé deux ou trois fois sur le trottoir, brandissant la photo de M. Johnson.

Ils ont déguerpi en vitesse lorsque quelques personnes ont crié, en direction du comité : "Envoyez pas des enfants. Venez donc faire votre cabale vous-mêmes".

Plusieurs journalistes, amusés par la situation, sont montés sur le balcon pour demander aux unionistes (appelés "nationaux", là-bas) pourquoi ils s'opposaient au parti libéral.

—"C'est effrayant les nouvelles taxes . . ."

—"Ils veulent tout nationaliser. Johnson va les arranger . . ."

—"J'ai fait la campagne pour les créditistes, ici. Ça va être pareil cette année . . ."

La météo

Minimum cette nuit : 40
Maximum demain : 45

Bureau météorologique du Canada, DORVAL, P.Q. — **Régions de Montréal :** Soleil, puis nuages croissants après-midi; averses cette nuit et demain matin, éclaircies l'après-midi. Plus frais demain. Brises légères tournant demain après-midi aux vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 40 et 45.

Région d'Ottawa; Laurentides et Cantons de l'Est; région du Saint-Maurice, de Québec et du lac Saint-Jean : Nuages et éclaircies aujourd'hui; ciel couvert, averses cette nuit et demain matin. Plus frais demain. Brises légères tournant demain après-midi aux vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Ottawa et Sherbrooke, 35 et 45; Sainte-Agathe, La Tuque et Chicoutimi, 32 et 40; Québec, 32 et 45.

Pontiac, Témiscamingue : Généralement nuageux aujourd'hui et demain; averses ce soir et cette nuit. Plus frais demain. Brises légères tournant demain aux vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 32 et 40.

Attaque aérienne yéménite contre une ville d'Aden

ADEN. (Reuters) — Trois appareils de l'aviation yéménite, deux chasseurs à réaction et un bombardier, auraient attaqué aujourd'hui, au moyen de bombes et de fusées, la petite ville d'Asseilan, dans le protectorat britannique de Beihan, près d'Aden. Un enfant aurait été tué et deux maisons détruites.

Le bombardier yéménite et les deux chasseurs à réaction qui auraient attaqué la petite ville seraient des appareils de fabrication soviétique.

L'aviation yéménite est pourvue de bombardiers "Ilyushin" et d'appareils de chasse "Mig" depuis un bon bout de temps. En effet, sous le règne de l'iman Ahmed, dont le fils Al Badr a été déposé par les républicains, le Yémen avait acheté de ces appareils à l'URSS. On croit savoir que les républicains se sont emparés de ces avions depuis leur accession au pouvoir.

La faction républicaine a accusé à plusieurs reprises la Grande-Bretagne d'aider les partisans royalistes à rétablir la monarchie au Yémen.

L'U. DE M.

SUITE DE LA PAGE 1

à l'ensemble du Canada français, en exigeant de ceux qui la fréquentent une formation solide et une application constante au travail, en fondant son enseignement sur la recherche, en dirigeant une large part de ses efforts vers la préparation de ses étudiants aux réalités économiques et scientifiques du monde moderne, l'université a conscience de toucher aux trois leviers essentiels du relèvement économique et culturel de notre collectivité canadienne-française :

1 — L'enseignement obligatoire jusqu'au niveau secondaire inclusivement ;

2 — L'économique comme élément constant du curriculum secondaire d'enseignement;

3 — La recherche comme élément fondamental de l'activité universitaire."

Fermeture d'un pub étudiant

VANCOUVER. — Quatre cents universitaires ont brûlé, sur les marches du Palais de justice, les symboles du contrôle de la vente de l'alcool, en chantant des chansons à boire. Ils protestaient ainsi contre la fermeture d'un pub situé au sous-sol de l'hôtel Georgia où les étudiants se réunissaient depuis 1927. Le permis a été retiré parce que des mineurs ont été trouvés dans ce pub.

Discussion vive sur la liturgie au concile

CITE VATICANE. (PA) — L'assemblée plénière du concile oecuménique s'est mis résolument à l'oeuvre aujourd'hui et a, dit-on, vivement discuté de liturgie — le premier item à l'ordre du jour.

Conformément au désir du pape, en effet, la liturgie a été choisie comme premier sujet à l'étude au concile à cause de sa signification religieuse. C'est le cardinal Gilroy, d'Australie, qui préside l'assemblée. Selon un porte-parole du Vatican, la séance a duré trois heures et 21 prélats ont pris la parole. Il y aurait dissension sur le projet préparé par la Commission préparatoire au concile d'après les suggestions faites par les évêques il y a plusieurs mois.

Les pères qui ont pris la parole avaient eu à soumettre leur nom trois jours à l'avance. Il en sera toujours ainsi durant tout le concile.

Le projet actuellement à l'étude s'intitule "Constitution de la Sacrée liturgie" et se divise en huit chapitres, lesquels portent sur l'Eucharistie, l'office divin, les sacramentaux (eau bénite, signe de croix), l'année liturgique, les rites, la musique sacrée, l'art sacré de même que le "besoin d'une éducation plus poussée dans le domaine des dévotions liturgiques."

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

le veut instituer un "Crédit municipal". Les 20 p. cent des fonds de la caisse de la "Chambre de compensation" seront suffisants pour les besoins de ce "Crédit municipal."

5 — M. Johnson a dit qu'à la suite des prêts aux étudiants, les sommes remboursables par ces derniers seront considérées comme dépenses devant être déduites des revenus imposables : la réduction sera valable pour une période allant de 5 à 10 ans.

Le député de Bagot a longuement parlé de ce qu'il entend faire pour l'agriculture.

Il a mis en garde les cultivateurs contre un vote en faveur du parti libéral. Faisant allusion au projet de révision des limites des circonscriptions électorales, il a déclaré qu'un vote contre l'Union nationale dans les vingt comtés ruraux de la province signifierait un vote pour la disparition de ces circonscriptions.

Il a promis aux agriculteurs du Québec : une meilleure représentation auprès du premier ministre; le "rapatriement du crédit agricole"; le rétablissement de certaines subventions; l'inauguration d'une nouvelle politique de drainage et de mise des produits agricoles sur le marché; une attention spéciale pour la voirie rurale en vue de faciliter l'accès des marchés, etc. . . . Tout cela afin de garder cultivateur et colons sur leurs terres.

M. Johnson a qualifié la politique libérale dans ce domaine de "politique inhumaine, faite par des gens qui ne connaissent pas les besoins de la province, par des planificateurs en l'air, par des prétentieux et des apprentis prétentieux".

Le chef de l'Union nationale a comparé les élections du 14 novembre à une tentative de "hold-up" du parti libéral, car il ne s'agirait pour ce dernier que de se faire donner un chèque en blanc malgré une administration déficiaire, et cela sous le prétexte de faire approuver l'étatisation du secteur privé de l'électricité.

—"Durant 27 mois, les libéraux ont refusé de répondre à nos questions sur une nationalisation possible, a fait observer le député de Bagot, et voilà que maintenant ils exigent que la population assimile le problème en deux mois. C'est anormal. La solution serait : élections d'abord pour permettre au gouvernement Lesage de rendre compte de son mandat; referendum sur l'électricité ensuite. L'étatisation est trop importante pour en faire une question électorale; et chacun de mes collègues est libre de se prononcer comme il l'entend sur le sujet. La nationalisation coûtera plus d'un milliard de dollars; il serait dangereux de la confier à des gens qui, sur le plan administratif, ont fait "pétaque".

M. Johnson désignant ainsi les libéraux.

—"Malgré leurs enquêtes, ils n'ont rien trouvé contre moi, a-t-il ajouté. Nous avons dirigé les affaires de la province pendant seize ans; et ils n'ont rien trouvé contre aucun des ministres de l'Union nationale. En seize ans, on n'a pas vu ce qu'on voit maintenant au palais de justice de Trois-Rivières contre un membre du gouvernement actuel . . ."

Le Manège militaire de Victoriaville, dans lequel le député de Bagot prononçait son discours, était bondé. M. Johnson et le candidat Yvon Jutras, dont l'adversaire est M. Albert Morissette, président de la commission scolaire, ont été l'objet de longues ovations. La réunion était sous la présidence de : M. Antonio Pépin, conseiller municipal qui remplaçait M. B.-A. Poirier, maire de la "Reine des Bois-Francs", retenu chez lui par la maladie; et M. Wilfrid Labbé, préfet du comté d'Arthabaska, maire de Ste-Victoire, ancien député et ex-ministre d'Etat.

L'assemblée avait été précédé d'un défilé imposant d'automobiles, d'une parade des "majorettes Ste-Thérèse" de Thetford-les-Mines et du Chant de victoire : "Quelle heure est-il ? L'heure de l'Union nationale".

M. Johnson a promis à la population de Victoriaville qu'elle aura son "Boulevard Jutras", une voie convenable pour accéder à la route no 9.

LA DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

Mais le progrès de l'après-guerre a transformé le visage de la province. De rurale qu'elle était, la province devint industrielle en grande partie. Et lorsque l'économie se resserrait après les bonnes années de productivité, Québec se retrouva incapable de faire face au coût sans cesse croissant de la vie, et aussi avec beaucoup de chômeurs. De plus, les fermiers, même s'ils étaient relativement moins nombreux, éprouvaient de la difficulté à écouler leurs produits.

Or, le premier homme à comprendre les changements qui venaient de se produire et qui a entrevu les répercussions inévitables sur le plan politique fut sans aucun doute Réal Caouette.

En effet, c'est lui, et la doctrine du Crédit social qui, en exploitant cette situation, ont rendu les ouvriers conscients de leur force politique dans une société pourtant très élastique, sans rigidité étanche d'un palier à l'autre.

Le Crédit social a dit en somme ceci : Tout ce qui vous manque, vous ouvriers, vous cultivateurs, c'est le pouvoir d'achat. Avec de l'argent vous serez sur le même pied que n'importe qui. Vous ne serez vraiment libres que lorsque votre pouvoir d'achat vous permettra de vivre convenablement.

Et par cette campagne, rendant l'ouvrier et le cultivateur conscients de leur puissance électorale, le Crédit social a reçu un appui considérable de ces secteurs.

Il n'y a aucun doute possible qu'un manque de vision, un manque de préparation, voire une certaine inconscience, de la part de la bourgeoisie, était responsable de cet état de chose. La bourgeoisie s'est réveillée et tente de remédier à la situation. Mais elle ne se règle pas du jour au lendemain. Surtout durant les périodes de grandes difficultés économiques.

C'est probablement pourquoi aujourd'hui l'Union nationale se présente devant le peuple travailleur — entité mixte qui autrefois était un bloc agricole — et lui promet formellement et solennellement d'augmenter son pouvoir d'achat. En effet, le parti propose l'amélioration complète et immédiate du sort du travailleur en réduisant ses impôts, en décrétant un salaire minimum de $1 l'heure, en formant un organisme gouvernemental pour acheter le bois de pâte à papier.

Voilà donc deux élections, l'une fédérale et l'autre provinciale au cours desquelles on fait directement appel à la classe des travailleurs en lui promettant d'augmenter son pouvoir d'achat.

Le Crédit social proposait d'atteindre ce but par la réforme monétaire et l'Union nationale, d'y arriver par des mesures législatives.

Il faut souligner que ce pouvoir d'achat que l'on désire placer entre les mains des travailleurs proviendrait de mesures de l'Etat, du gouvernement lui-même, au lieu de venir des efforts syndicaux, c'est-à-dire, de puissance accrue de négociations collectives.

Ceci nous amène à faire deux deux observations :

1 La classe des travailleurs semble destinée dans les circonstances à devenir de plus en plus consciente de sa puissance politique, à moins d'un épanouissement rapide de notre économie ce qui est peu probable.

2 Si la classe ouvrière devient une force politique, les mouvements ouvriers feront un très grand effort pour la contrôler. L'effort, d'ailleurs, est commencé.

(Tous droits réservés)

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

à date par le premier ministre au cours de sa tournée de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent.

M. Lesage avait d'abord affirmé que le climat de confiance et de sécurité instauré par son gouvernement rassure les grandes entreprises qui veulent s'installer dans la province. "Mon gouvernement n'a pas été un gouvernement de gauche ou un gouvernement de droite. Il a été un gouvernement de centre, un gouvernement qui va de l'avant" a-t-il déclaré.

Puis, il a réitéré les trois questions qu'il a déjà posées à M. Johnson, c'est-à-dire les demandes pour que le chef de l'UN précise sa pensée sur la question de la nationalisation de l'électricité. "Le peuple veut savoir, et il a le droit de savoir", a dit le premier ministre.

Rappelant l'attitude de M. Bertrand, attitude que ce dernier a précisée la semaine dernière, M. Lesage a affirmé que M. Johnson, non content de détruire à son bénéfice personnel notre patrimoine commun, contribue à donner une partie de nos richesses à des étrangers (la Corporation de gaz naturel).

"L'Union nationale est devenue l'opposition, non seulement l'opposition de Sa Majesté, mais l'opposition à l'avenir et au progrès du Québec.

Les chefs de l'Union nationale sont les derniers vestiges de ce que j'appelle la génération des morts . . . vous et le parti libéral êtes les premiers de la génération des vivants . . . L'Union nationale est devenue le valet des trusts de l'électricité, l'aile politique du monopole de l'électricité . . .", a déclaré en terminant M. Lesage, qui participait à l'ouverture de la campagne du candidat libéral dans le comté de Saguenay, M. Rodrigue Thibeault.

A Rivière-du-Loup

Après les succès non-mitigés des dernières journées de la tournée du premier ministre en Gaspésie et dans la région du Bas-du-Fleuve, la réception réservée à son groupe à Rivière-du-Loup, hier soir, n'a pas été pour diminuer l'optimisme des Libéraux.

En effet, M. Lesage et sa suite ont été accompagnés jusqu'au centre de la ville par une caravane composée de plus de cent autos, et l'assemblée tenue en soirée dans la vaste salle du Patro a groupé environ deux mille personnes. Ce qui, selon des observateurs impartiaux, constitue un chiffre considérablement plus élevé que celui de l'assemblée tenue au même endroit par M. Daniel Johnson, dernièrement.

Participaient à cette assemblée le député du comté de Rivière-du-Loup, également ministre de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, ainsi que les candidats libéraux dans Témiscouata et Kamouraska, MM. Fernand Thibeault et le Dr Gérard Dallaire. Un autre orateur à porter la parole fut le président de la Fédération libérale du Québec, le Dr Roger Brault.

Pour sa part, le premier ministre Jean Lesage a de nouveau expliqué pourquoi il demande au peuple de la province un mandat clair pour nationaliser l'électricité.

Un passage significatif, bien que très court de son allocution, est cependant celui où il a révélé que la semaine prochaine — il sera alors en Abitibi — il rendra public un "grand rapport sur la planification économique dans la province de Québec".

LES E.-U.

SUITE DE LA PAGE 1

L'incident le plus facile à monter serait une courte bataille aérienne. Un pilote de chasse américain annonce par radio qu'il est en train d'être attaqué, il riposte, abat un avion cubain ; d'autres pilotes américains se joignent à leur camarade et abattent un nombre d'avions cubains.

Ou bien, les sentinelles américaines sur le périmètre de leur base de Guantanamo "apprennent" qu'un de leurs camarades, s'est fait tirer dessus par les Cubains, les sentinelles américaines ripostent, les fusiliers marins américains de Guantanamo font une sortie, anéantissent une unité cubaine et retournent à leurs postes.

Pourquoi ? Pour des raisons électorales. Le "Gallup Poll" dit bien qu'une majorité des Américains ne veut pas de bagarre à Cuba, mais les élections sont décidées par les votes de minorités, de ceux qui se disent sans avis ferme, jusqu'à la dernière minute. Si 5 à 6 pour cent des électeurs sont influencés par la critique républicaine sur Cuba, Kennedy pourrait perdre la Chambre des représentants. Mais si, au bon moment, il y a de la classe à Cuba, si le président déclare que des Américains ont été attaqués, qu'il n'est pas encore certain de l'ampleur de l'attaque, mais qu'il a pris toutes les mesures nécessaires pour l'écraser, le peuple se ralliera à lui et les républicains perdront.

Trop machiavélique ? Trop roman d'aventure ? Trop sournois ? Mais fomenter la révolte comme en avril 1961 n'était pas exactement un innocent jeu d'enfants.

Pourquoi des forces massives ? Pour être sûr qu'il n'y aurait pas de danger de victoire cubaine, pour être sûr que Castro ne serait pas tenté de riposter trop vivement par peur de déclencher une invasion orchestrée.

2) La seconde hypothèse est qu'à la veille des élections, le gouvernement américain annoncera simplement et sans explications que ses forces, sous provocation ennemie, ont pris des positions d'où elles seraient capables d'envahir Cuba. Rien d'autre. Emotion nationale, victoire électorale et le lendemain des élections, Washington annonce que Cuba, effrayée par les forces américaines, a cessé ses actes provocateurs.

3) La troisième hypothèse est que Castro et Khrouchtchev ne demanderaient pas mieux que d'arranger un incident petit mais violent qui permettrait à Khrouchtchev de faire belle mine à l'ONU quand il y proposera un traité de paix avec l'Allemagne. Tout le monde serait convaincu que les Américains étaient les coupables, et les afro-asiatiques, par sentiment anti-occidental, voteraient pour Khrouchtchev.

Si cette hypothèse est la vraie, la présence d'une grande concentration de forces américaines près de Cuba devient nécessaire, car avec toute cette force dans le voisinage, Castro hésiterait à allumer la plus petites des mèches de peur de provoquer une attaque totale sur son île.

En tout cas, quelle que soit la vraie hypothèse, il y a danger qu'un jeune militaire exalté cubain ou américain s'énerve et commence la bagarre sans l'ordre de ses supérieurs.

D'après d'excellents renseignements, Castro a donné des ordres stricts à ses gens d'éviter la bagarre, quelle que soit la provocation.

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

pes, dans le retour inopiné du président Kennedy à Washington, interrompant soudainement une importante tournée électorale, dans le retour également du vice-président Lyndon Johnson qui se trouvait à Hawaï, dans la présence à Washington du secrétaire d'Etat, du secrétaire à la Défense et des principaux chefs militaires américains. De nombreuses allées et venues, en apparence mystérieuses, qui ont eu lieu dans la soirée de samedi et la première partie de la nuit de samedi à dimanche de diverses personnalités importantes de l'administration avaient alimenté les bruits incontrôlables selon lesquels "quelque chose d'important se préparait", probablement au sujet de Cuba.

Mais toutes les indications fournies au Pentagone tournent autour des manoeuvres des Antilles. Il ne fait pas de doute cependant que l'envoi d'une escadrille d'avions de chasse "Phantom" à Key West, la semaine dernière, entend donner une indication très claire de la force américaine dans cette partie du monde.

Il est possible que le président Kennedy utilise cette concentration militaire pour faire taire les attaques des Républicains, qui lui reprochent son manque de fermeté envers Cuba et l'accusent même d'avoir gâché la question cubaine.

Un porte-parole du secrétariat d'Etat s'est par ailleurs empressé de nier les rumeurs selon lesquelles Kennedy chercherait à priver de l'usage du canal de Panama les navires transportant des armes à Cuba. Ce porte-parole a affirmé que les Etats-Unis maintiendraient toujours ouvert le canal de Panama.

Cependant, le secrétariat d'Etat s'est félicité samedi de la décision de Panama et du Liberia d'interdire aux navires battant pavillon de ces pays de transporter des marchandises à Cuba. On sait que les navires marchands de plusieurs pays sont immatriculés dans ces deux petits pays.

On s'attend par ailleurs que le président Kennedy émette d'ici quelques jours le décret fermant les ports américains aux navires qui transportent des marchandises à Cuba.

Le RIN entend devenir un parti politique... en 1964

par **Jean SISTO**

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale, en congrès en fin de semaine à Montréal, a accepté le principe de devenir un parti politique. Cependant, considérant que son programme politique n'est pas encore tout à fait au point, il a été résolu d'attendre le printemps 1964 avant de se lancer carrément dans l'arène politique. En attendant le RIN a décidé d'appuyer officiellement la candidature de M. Marcel Chaput, candidat indépendantiste dans le comté de Bourget.

Le congrès a également choisi un nouveau président, en battant M. Marcel Chaput qui se représentait. C'est Me Guy Pouliot, consul de Belgique à Québec et professeur de droit commercial à la faculté de Commerce de l'université Laval qui a été choisi, de préférence à M. Chaput (qui demeure administrateur général) et M. André D'Allemagne. Ce dernier a été élu vice-président en compagnie de M. Marc Girard, de Chicoutimi.

"Le RIN, a déclaré le nouveau président, désire effectuer une véritable révolution nationale. Il veut présenter au peuple québécois un programme abordant toutes les questions importantes, afin que ce peuple fasse en temps voulu son choix en toute connaissance de cause. C'est pourquoi nous avons résolu de retarder la formation officielle du parti au printemps 64 : le congrès qui doit se tenir l'automne précédent aura alors mis la touche finale à notre programme."

Selon M. D'Allemagne, une vingtaine des 109 délégués ayant droit de vote au congrès auraient désiré voir le mouvement se lancer tout de suite dans la lutte. Ces délégués étaient choisis au prorata de la population des secteurs qu'ils représentaient.

Le RIN n'en continuera pas moins de se vouer à l'information du public, à promouvoir et expliquer l'idée d'indépendance politique de la province de Québec. Mais ses membres croient que le temps est venu d'agir.

Cartes de Noël

Importations Italiennes et Polonaises

REPRODUCTIONS DE PEINTURES TRES HAUTE QUALITE

4 modèles à la boîte
21 cartes seulement $2.00

chèque ou mandat acceptés

CARTES DE NOEL ST-GEORGES

C.P. 32 — ST-EUSTACHE, QUE.

COMMANDEZ TOT POUR UNE LIVRAISON HATIVE

CORSETS MÉDICAUX

Bandes herniaires — Collets — Bretelles — Béquilles — Cannes

BAS pour VARICES

L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET — 5 AJUSTEURS



Aussi BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, TRACTIONS, etc., etc.

Exécution des prescriptions de médecins pour articles d'orthopédie

"Les PHARMACIES professionnelles"

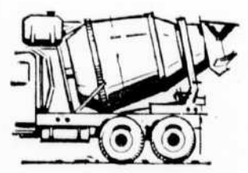
SARRAZIN & CHOQUETTE

Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris

PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

Succ. : 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622 — 6511 St-Hubert, CR. 2-8233

Des fondations au finissage, en quelques semaines...





lorsque vous construisez rapidement et économiquement un édifice pré-usiné-BUTLER!

Vous épargnerez un temps précieux et de l'argent si vous construisez un édifice en acier Butler . . . le système structural le plus complet et le plus renommé en fait de bâtiments pré-usinés.

Les solides structures Butler s'assemblent à une rapidité inouie et assurent le support à toute la bâtisse. Quant à la couverture, vous avez le choix entre les toits en acier, dont la réputation n'est plus à faire, et les tout derniers systèmes de toits modernes Butler en aluminium. Ces derniers vous sont facultativement garantis pour 20 années. Vous éliminez ainsi les coûteux murs porteurs de poids et construisez avec les systèmes de murs métalliques ou les traditionnels panneaux muraux Butler.

Offrez-nous l'occasion de vous assister dans vos projets. Nous vous construirons une meilleure bâtisse qui vous coûtera moins. Etant les distributeurs exclusifs de Butler Manufacturing Co. (Canada) Ltd., pour la province de Québec, la construction des édifices Butler en acier pré-usiné est notre spécialité. S'il le faut, nous vous financerons aussi. Pour renseignements, téléphonez-nous ou écrivez-nous aussitôt.

N.B.—POUR NOS CLIENTS DE BAIE-COMEAU ET DISTRICTS

Profitez du fait qu'une équipe de spécialistes Butler se rendra incessamment à Baie-Comeau pour commencer la construction de plusieurs nouveaux bâtiments. Avec notre équipe sur place, nous pouvons réduire encore plus le prix des devis de construction d'autres clients éventuels.

LAVAL STRUCTURES Ltée

BUTLER

BUREAU-CHEF : 12, rue du Bon-Pasteur, Laval-des-Rapides, P.Q. — Tél. 669-5752

SUCCURSALE : 1190, Avenue Cartier, Québec, P.Q. — Tél. 529-8012



Tout le monde a besoin de beaux cheveux!

Posez-vous en toute franchise cette question : "Devrais-je faire quelque chose pour conserver mes cheveux ou cela n'a aucune importantce, même si je deviens chauve ?" Ensuite, jetez un coup d'oeil à vos amis autour de vous. C'est là que vous aurez la réponse. Vous remarquerez immédiatement que celui qui a une belle chevelure **paraitra** indiscutablement plus jeune que l'ami chauve du même âge. Et parce qu'il parait plus jeune, il semble être "le préféré" aussi en affaires, surtout lorsque des promotions sont envisagées. Par ailleurs, vous n'entendrez jamais une femme s'exprimer ainsi à l'égard d'un homme chauve : "Oh ! qu'il est bien cet homme !". Là encore, une belle chevelure constitue un avantage. Conservez ses cheveux peut ne pas être une tâche aussi compliquée que vous pouvez l'imaginer.

SI VOTRE CHUTE DE CHEVEUX VOUS INQUIETE CONSULTEZ SANS TARDER L'EXPERT THOMAS

Commencez donc par consulter l'expert Thomas de Montréal. Lui seul est à même et sait reconnaitre et traiter les divers désordres capillaires à l'origine de toutes les têtes chauves. Il sait aussi comment éliminer les pellicules dangereuses, arrêter les démangeaisons et promouvoir la pousse normale des cheveux. Venez le rencontrer aujourd'hui même pour votre consultation et avis gratuits. Il n'y a aucune charge ou obligation pour cela.

Spécial "Anti-Calvitie" — Traitement d'essai à demi-prix

La campagne Thomas "Anti-Calvitie" présentement en cours a pour but de promouvoir à l'échelle nationale la lutte contre les désordres capillaires qui peuvent vous rendre chauve. Aussi, pour vous aider dans votre détermination de conserver vos cheveux, la clinique Thomas vous propose de venir aujourd'hui même consulter l'expert Thomas. Si votre cas est remédiable, vous recevrez à demi-prix une séance complète du traitement que vous êtes supposé suivre. Vous serez ainsi vous-même le juge des bienfaits du traitement Thomas. Pas besoin de rendez-vous pour l'examen. Venez immédiatement.

Les consultations et traitements Thomas sont strictement privés.
PLUS DE 40 ANNEES DE SUCCES !
Plus de 8,000,000 de traitements à date !
DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS !

STATIONNEMENT GRATUIT

EN VILLE : Suite 637, édifice Carré Dominion, 1010 ouest, Ste-Catherine, UN. 6-3041

PLAZA ST-HUBERT : Suite 309, édifice Lombank, 6339, rue St-Hubert — Tél. 274-3501

HORAIRES : 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Samedis : 10 h. a.m. à 3 h. p.m.

45 Bureaux — PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE

LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

Peer's

Riche-Crémeux

CREAM SODA



GAGNEZ UN PRIX !

Regardez sous le liège des capsules des bouteilles de **PEER'S**

Les breuvages rafraichissants

Tireurs de joints ET Couvreurs



ESTIME GRATUIT

RE. 7-1427

PLAN BUDGETAIRE

40 ANS D'EXPERIENCE, ASSURE AU COMPLET

- REPARATION DE TOITS QUI COULENT
- JOINTS TIRES ET REPARATION DE BRIQUE ET PIERRE
- MURS DE BRIQUE ET PIERRE MIS A L'EPREUVE DE L'EAU FINI NATUREL OU EN COULEURS
- REPARATION DES FONDATIONS ET SOUS-SOL MIS A L'EPREUVE DE L'EAU
- CALFEUTRAGE DES FENETRES

MUNICIPAL MAINTENANCE

CONTRACTEURS GENERAUX
2895, AV. KENT, MONTREAL

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 22 OCTOBRE 1962 — 79e ANNEE — No 7



VIOLENT INCENDIE A NOTRE-DAME-DE-GRACE — Un incendie qui a nécessité deux alertes, à minuit et 23 minutes la nuit dernière, a fait des dommages se chiffrant par plus de $100,000 dans un pâté d'immeubles compris entre les avenues Girouard et Addington, rue Sherbrooke ouest, dans Notre-Dame-de-Grâce. Les flammes auraient pris naissance dans un appartement du troisième étage, au-dessus du restaurant Frank de Rice, au 5472 ouest, rue Sherbrooke. Près de 100 pompiers de trois postes, utilisant une dizaine de jets d'eau, ont lutté pendant plus de deux heures avant d'enrayer la marche de l'élément destructeur. Au moins cinq pompiers ont été incommodés par la fumée dense qui s'élevait au-dessus du brasier, et au moins trois d'entre eux ont dû être hospitalisés. Tous les locataires des appartements compris entre les deux intersections, soit environ une centaine de personnes, ont été évacués par mesure de précaution. La plus grande partie des dommages serait attribuable à l'eau et à la fumée.

Photo Michel Giroux, LA PRESSE

Fin de semaine tragique au Québec

33 morts, dont 29 sur la route

La pluie, le brouillard et la chaussée glissante ont largement contribué à augmenter, en fin de semaine, le nombre d'accidents mortels au Québec.

De 6 h. vendredi soir à minuit hier soir, au moins 33 personnes ont péri dans divers accidents. La route vient en tête de la macabre liste avec 29 morts. L'onde a fait une victime. Un adolescent est mort dans un accident de chasse à Ste-Marguerite-du-Lac-Masson. Un bambin est mort après avoir fait une chute dans un batteur à grain mécanique et un garçonnet a été trouvé sans vie le long de la voie ferrée, dans la banlieue de Québec.

La pire tragédie de la route a coûté la vie à une mère et à quatre de ses enfants, lorsque l'auto dans laquelle ils avaient pris place a été happée par un convoi du Pacifique Canadien, près de Lac-Mégantic. Le père et deux autres enfants de la famille ont été blessés dans cet accident.

A St-Jacques-des-Piles, un couple a été tué hier soir dans une collision impliquant deux autos. Trois personnes, dont deux enfants des victimes, ont été blessés dans cet accident.

Deux adolescents de 17 ans ont été tués lorsque leur auto a quitté la route pour aller s'écraser contre un arbre, près de St-Chrysostome. A Montréal, un homme a été tué par un chauffard à l'angle des rues Centre et Charlevoix.

Voici la liste des morts:

VICTIMES DE LA ROUTE

Mme Adrien Isabelle, âgée de 51 ans, et quatre de ses enfants, **Julien**, âgé de 22 ans,

Voir ACCIDENTS en page 6

Collision auto-train: 5 morts et 3 blessés

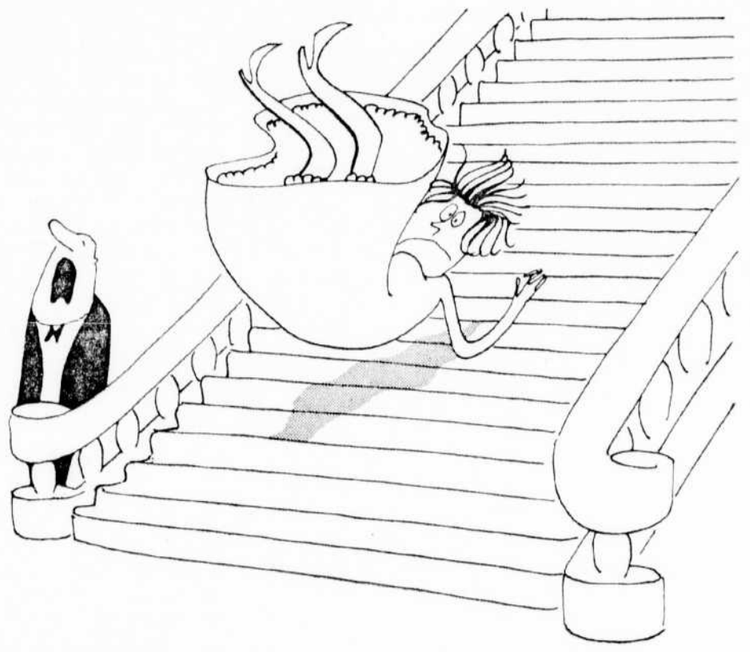
Une femme et quatre de ses enfants ont été tués, vers 9 h. hier matin, lorsque l'automobile dans laquelle ils avaient pris place a été happée par un convoi de marchandises du Pacifique Canadien. L'accident est survenu à un passage à niveau situé entre Dante et Milan, à environ sept milles de Lac-Mégantic, dans le comté de Frontenac. Le père et deux autres enfants ont été transportés à l'hôpital.

Les victimes de cette tragédie sont : **Mme Adrien Isabelle**, 51 ans; **Julien**, 22 ans, conducteur de l'auto; **Noëlla**, 18 ans; **Yolande**, 15 ans et **Jacques**, sept ans.

Quatre des victimes ont été tuées sur le coup, tandis que Noëlla succombait à ses blessures au début de l'après-midi d'hier. M. Adrien Isabelle, âgé de 55 ans, et Rollande, âgée de 21 ans, reposent dans un état grave, mais non critique, à l'hôpital. Un autre enfant de la famille, Ronald, âgé de neuf ans, est entre la vie et la mort dans un hôpital de Sherbrooke.

Le caporal André Labbé, qui dirige le détachement de Lac-Mégantic de la Sûreté provinciale, a déclaré que la famille de M. Adrien Isabelle, demeurant à Dante, près de Lac-Mégantic, se rendait à la messe de 9 h. 30 au moment de la tragédie. Il a ajouté qu'à cause d'un épais brouillard, hier matin, la visibilité était réduite à une distance maximum de 50 pieds.

Sous la violence du choc, les huit occupants du véhicule ont été projetés hors de l'auto. Une des portes de l'auto a été traînée sur une distance d'un mille par une des locomotives. Le caporal Labbé, qui dirige l'enquête, est assisté des agents Marcel Deschênes et Gaston Gagné, également de la Sûreté provinciale.



Les employés des Postes décident de faire leur travail "à la lettre"

par **Louis CLICHE**

Les employés des Postes de Montréal ont opté, hier après-midi, pour le déclenchement d'une campagne nationale de travail "suivant le règlement" afin de provoquer l'accumulation du courrier.

S'appuyant sur le précédent fructueux des employés des Postes de Grande-Bretagne, les fonctionnaires canadiens espèrent ainsi obtenir de l'Etat fédéral une augmentation de salaire ainsi que la reconnaissance du droit à la négociation collective.

La résolution à cet effet a été adoptée à l'unanimité par les quelque 400 employés des postes réunis en assemblée spéciale.

Il semble maintenant que tout sera mis en oeuvre pour faire coïncider cette campagne avec l'achalandage habituel de la saison des fêtes.

Dans la résolution adoptée hier après-midi, on demandait au bureau national de l'Association des employés des Postes du Canada — 10,500 membres — "d'organiser une campagne nationale de travail suivant le règlement et de produire aussi l'accumulation du courrier afin d'appuyer les demandes d'augmentation de salaires et le droit à la négociation collective".

Le principe du travail suivant la règle avait été adopté, en septembre dernier, lors du 8e congrès de cet organisme, à Windsor.

On avait alors prévu la mise en marche d'une campagne nationale "advenant le cas où les demandes de l'Association ne seraient pas accordées prochainement".

Le règlement

Interrogé sur les modalités de cette campagne pour le moins inusitée, le président de la section de Montréal de l'Association des employés des Postes, M. William-Lucien Houle, a donné quelques exemples pour illustrer à quel point la stricte observance des règlements édictés par le ministère des Postes pourrait conduire à une accumulation monstre du courrier.

Voir LE COURRIER en page 6

Un jeune homme meurt de ses blessures

On aurait tardé à lui porter secours

Un jeune homme de 20 ans, Léonard Manks, domicilié au 595 avenue Beaconsfield, à Notre-Dame-de-Grâce, a perdu la vie samedi soir, peu de temps après avoir été admis à l'Institut neurologique de Montréal, à la suite d'une embardée spectaculaire sur l'autoroute.

L'accident se serait produit vers 6 h. 15, samedi soir, alors que la victime aurait perdu la maîtrise de sa petite voiture de marque Volkswagen sur l'autoroute des Laurentides, entre le chemin de la Côte Vertu et le boulevard Persilliers.

Négligence ?

Le blessé, qui se trouvait dans un état critique, serait demeuré sur le pavé pendant 20 à 30 minutes avant qu'une ambulance de l'autoroute arrive sur les lieux pour le transporter à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, à St-Laurent, d'où il fut transféré d'urgence à l'Institut neurologique.

Un journaliste de Montréal, M. Jacques Francoeur, directeur et co-propriétaire de "Dimanche-Matin", un hebdomadaire de la métropole, qui est en outre membre de la Commission de sécurité publique de Montréal, a révélé avoir offert son aide à la police de l'autoroute, en mentionnant qu'il pouvait obtenir une ambulance de Montréal ou de St-Laurent en deux minutes. On a refusé son aide en disant qu'une ambulance de l'autoroute était déjà en route. La scène de la tragédie était située à environ 500 pieds des limites de Montréal et à 1,000 pieds de St-Laurent.

En voyant le jeune homme qui gisait dans une mare de

Voir JEUNE HOMME en page 6

Une réunion que ne prise guère M. Claude Jodoin

L'exécutif d'un syndicat américain du commerce doit se réunir aujourd'hui à Montréal en une assemblée que le président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin, estime "une instruction absolument injustifiée dans les affaires canadiennes".

La succursale du commerce maritime de la FAT-COI a annoncé vendredi que l'exécutif devait tenir une réunion de trois jours à Montréal pour exposer "tous les faits" concernant la violence sur les quais des Grands Lacs.

Cette réunion coïncidera avec la reprise des auditions de la Commission Norris enquêtant sur le sujet. L'enquête, présidée par le juge Thomas G. Norris, de Colombie-Britannique, doit avoir lieu dans un hôtel du bas de la ville. Le syndicat doit

Voir REUNION en page 6

Fin de la grève à la Dominion Glass

par **Gilles PRATTE**

Le travail a repris hier soir à la Dominion Glass de la Pointe-St-Charles, les 1,100 employés de cette compagnie ayant mis fin à une grève qui durait depuis le 22 août, en se prononçant par 458 voix contre 286 pour l'acceptation du dernier projet de convention collective qui leur accorde des augmentations de salaires de 19 cents l'heure en trois ans (9-5-5), ce qui veut dire 23 cents, si l'on y inclut les bénéfices marginaux.

La grève se poursuit cependant à l'usine de Hamilton, même s'il avait été entendu que les contrats ne se signeraient pas séparément ; mais les grévistes, d'un commun accord, en ont convenu autrement au cours de la fin de semaine.

Il a aussi été entendu que les travailleurs de Montréal toucheront une rétroactivité de $38, au prorata, et des rajustements pour un total de $17,-000. Le système de classification a aussi été modifié pour permettre aux employés d'atteindre plus rapidement au salaire maximum.

Le syndicat a aussi obtenu trois semaines de vacances après 12 ans, alors que dans

Voir GREVE en page 6

500 Montréalais dans le métro...

Quelque 500 personnes se sont rendues hier à l'invitation de visiter le metro qu'avait faite aux Montréalais le maire Jean Drapeau.

M. Drapeau, candidat aux élections municipales de dimanche prochain, a accueilli lui-même les premiers visiteurs vêtus d'imperméables et coiffés de casques protecteurs.

Les politiciens de Montréal qui ont basé leur campagne au fond du métro ont eu plus de succès que le maire Ernest Crépeault de Ville d'Anjou.

Ce dernier avait invité le public à faire des randonnées en hélicoptère pour observer à vol d'oiseau un vaste territoire sur lequel pourraient être construits les pavillons de l'Exposition mondiale de 1967. Mais les conditions atmosphériques défavorables ont occasionné l'annulation des randonnées.

Une addition de 850 pieds a été faite au tunnel du métro et un autre couloir d'une longueur égale a bifurqué vers l'emplacement d'une future station. Le creusage a débuté le 24 juin dernier.

Les policiers à la foire

par **Martin PRONOVOST**

Le Service de la police de Montréal tiendra un kiosque à la Foire internationale de Montréal qui s'ouvrira au Palais du commerce vendredi prochain, le 26 octobre.

Reprenant la grande campagne de recrutement au sein de ce corps policier, les préposés à ce kiosque distribueront des feuillets aux jeunes qui seraient intéressés à cette carrière.

De plus, selon les organisateurs de cette innovation chez notre corps de police qui s'affairaient ce matin aux préparatifs de cette foire qui durera dix jours, les visiteurs auront l'avantage de connaître dans les moindres détails les différentes sections du service policier de la métropole.

Ce centre d'informations sera analogue au futur bureau des relations extérieures qui doit être créé sous peu, en permanence, à la police de Montréal.

FAITS divers

Gare aux chasseurs imprudents !

La PP prend des mesures sévères pour enrayer la multitude d'accidents de chasse qui surviennent presque chaque fin de semaine dans la province :

"Nous allons conduire une enquête minutieuse dans chaque cas, le traitant au besoin comme un acte criminel, jusqu'à ce que nous ayons la conviction qu'il n'y a pas eu intention ou négligence criminelle. Nous espérons ainsi inspirer une plus grande circonspection aux chasseurs et prévenir nos hécatombes hebdomadaires" a annoncé ce matin l'inspecteur-chef Gérard Houle.

Le policier formulait cet avertissement à la suite des deux nouvelles morts accidentelles de la fin de semaine, notamment celle du jeune Roméo Miron, 18 ans, de Ste-Marguerite, tué vers 5 h. samedi après-midi par une balle égarée dans les bois avoisinant son village.

Voir FAITS DIVERS en page 8

Jour Nuit

LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour

VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL

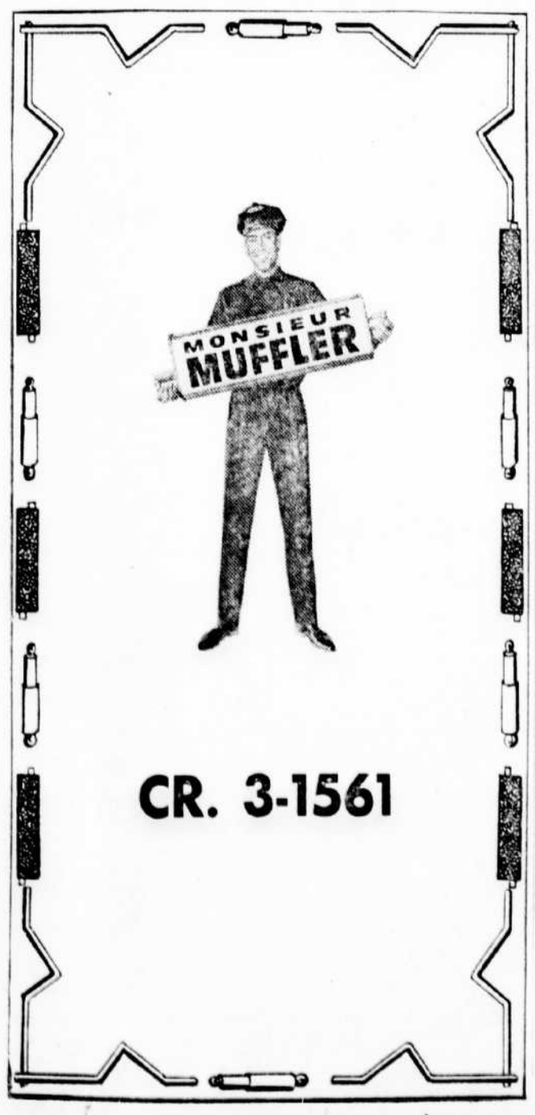
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Examen de la vue — Verres de contact

L.-A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
J.-L. Phoenix, O.D.
OPTOMETRISTES

Simpson

VI. 2-3241, local 676 — Au septième



CR. 3-1561

aux 4 librairies Pilon

Classeur de qualité à nouveau bas prix!

LE CLASSEUR STANDARD

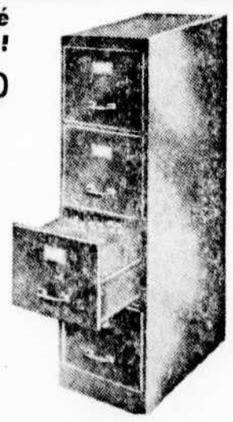
tel qu'illustré

Conçu pour améliorer l'apparence de votre bureau. Fabriqué en acier épais pour tous besoins de classement. Les 4 tiroirs spacieux coulissent librement et silencieusement sur des roulements à billes — faciles à manipuler. Muni de compresseurs à ressorts. Dimensions : haut. 52¼", larg. 14¾, prof. 18".

FINI EMAIL CUIT

Régulier $45.50

SPECIAL PILON $35.50



LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA

aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

750, Beaubien CR. 4-6487
8539, St-Laurent DU. 1-6261
800 E. Mt-Royal LA. 4-3081
851, Decarie, St-Laurent RI. 8-7961

29 ENVOY 1962

FLAMBANT NEUVES

À LIQUIDER!

A PRIX RIDICULEMENT BAS

Echanges acceptés

PAC Park Avenue Chevrolet Ltée

25 vendeurs compétents

3421, av. du Parc — VI. 9-5661

Pour un nettoyage à point...

COMPOSEZ LA. 1-2161

Vous pouvez faire pleine et entière confiance aux experts de chez

Jolicoeur

SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

Deux assemblées publiques ce soir

Il y aura deux grands ralliements publics ce soir dans les cadres de la campagne électorale municipale à la mairie.

M. Jean Drapeau, candidat du Parti civique de Montréal, dont il est le chef, tiendra une assemblée dans la [illegible] secondaire St-Stanislas, 1,200 est, avenue Laurier, face au parc Laurier.

Et M. Sarto Fournier, candidat à la mairie du Parti des citoyens, groupement dont il est le président honoraire, en tiendra une dans la [illegible] Marie-Anne (annexe, 6645, boul. St-Laurent, au sud de la rue St-Zotique.

Quant à la Ligue d'action civique, dont le candidat à la mairie est M. Paul Lambert, elle n'annonce aucun ralliement pour ce soir.

Mlle Louise Parent, candidat indépendant au même poste, elle n'a pas donné signe de vie depuis mardi dernier, soit depuis la cérémonie de mise en candidature, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville.

ACCIDENTS

SUITE DE LA PAGE 3

Noella, âgée de 18 ans, **Yolande,** âgée de 15 ans, et **Jacques,** âgé de sept ans, domiciliés à Dante, près de Lac-Mégantic, ont été tués hier matin lorsque l'auto dans laquelle ils avaient pris place a été happée par un convoi de marchandises du Pacifique Canadien. Au moment de la tragédie, les victimes se rendaient à la messe de 9 h. 30. M. Adrien et deux autres enfants ont été blessés dans cet accident.

M. et Mme Albert Rousseau, du Rapide-Blanc, comté de Laviolette, ont été tués, hier soir, dans une collision impliquant deux autos, à St-Jacques-des-Piles, sur la route No 19. Deux enfants des victimes, âgés respectivement de six et quatre ans, ainsi que le conducteur de l'autre véhicule ont été blessés dans cette tragédie.

Sylvie Audette, âgée de huit ans, dont les parents demeurent au 814, rue Front, à Jacques-Cartier, a été mortellement blessée par une auto, samedi, à l'angle des rues Front et Marmier, dans cette municipalité.

Micheline Roy, âgée de huit ans, dont les parents habitent au 3469, rue Gascon, est morte quelques heures après avoir été happée par une auto, en face du 3467, rue Frontenac.

Gordon Miller et **Bob Sephton,** de Ste-Agathe, ont perdu la vie, lorsque leur auto a quitté la route No 11, entre Val-David et Ste-Agathe, samedi soir.

Patricia Carol Hatton, une adolescente de 15 ans, de Ville LaSalle, a été tuée lorsque l'auto dans laquelle elle avait pris place a dérapé sur le boulevard Montréal-Toronto, à Dorval.

M. Josaphat Massé, âgé de 66 ans, de Granby, a été tué par une automobile, à l'angle des rues Charlevois et Centre. La police est présentement à la recherche du conducteur du véhicule.

Roger Hébert et **John Rennie,** tous deux âgés de 17 ans, et domiciliés à Hemmingford, comté de Huntingdon, sont morts lorsque leur auto a quitté la route pour aller s'écraser contre un arbre, près de St-Chrysostome.

M. Jean Dozois, âgé de 29 ans, un policier de Rivière-des-Prairies, et demeurant au 1981, rue Curateau, est mort lorsque son auto-patrouille est allée donner contre un arbre, à l'intersection du boulevard Gouin et de la 30e Avenue, à Rivière-des-Prairies. Un compagnon de la victime, l'agent Gilles Marquis, a été blessé dans cet accident.

Leonard Manks, âgé de 20 ans, demeurant au 595, avenue Beaconsfield, à Notre-Dame-de-Grâce, est mort à l'Institut neurologique de l'hôpital Royal Victoria, quelques instants après avoir été blessé lorsque son auto a capoté, à la sortie du Chemin de la Côte Vertu, de l'autoroute des Laurentides.

Mme David Gowing, âgée de 26 ans, de Toronto, a perdu la vie, samedi soir, lorsque l'auto conduite par son époux est entrée en collision avec un camion, sur la route qui conduit à St-Hubert.

M. Fernand Roch, âge inconnu, demeurant au 445, rue Richelieu, à Joliette, est mort hier après-midi après que l'auto dans laquelle il avait pris place eut capoté trois fois pour aller finalement s'arrêter sur un arbre, sur la route 43, au lac Noir, près de Joliette.

M. Gilles Brodeur, âgé de 26 ans, de East Angus, comté de Compton, a été tué lorsqu'une auto a capoté à Bishopton, dans les Cantons de l'est.

Guylaine Dubé, enfant de M. et Mme F.-X. Dubé, de Grande-Rivière-Ouest, dans la péninsule gaspésienne, a été mortellement blessée par une auto, près de chez elle.

Grégoire Lessard, âgé de 16 ans, de St-Grégoire-de-Beauce, est mort quelques instants après avoir été happé par une auto.

Mlle Rita Lachance, âgée de 22 ans, de St-Narcisse, a perdu la vie dans la collision de deux autos, près de Ste-Marie, à 25 milles au sud-est de Québec.

M. Jérôme Gauthier, âgé de 45 ans, de St-Jérôme, est mort dans la collision de deux autos, à Ste-Thérèse.

Mme Joseph Godbout, âgée de 72 ans, de Laurierville, a perdu la vie lorsque quatre autos sont entrées en collision, à St-Nicolas, dans la banlieu de Québec.

Denise Langevin, âgée de 11 ans, de Rivière-à-Moulin, près d'Arvida, a été mortellement blessée par un camion, près de chez elle.

Mme Yvette Lachance, âgée de 49 ans, du 10B, rue St-Hubert, à Jacques-Cartier, est morte lorsqu'une auto a capoté sur la route no 9, près de Ste-Rosalie.

M. Réjean St-Cyr, âgé de 23 ans, de Grand'Mère, est mort dans un accident analogue, sur une route secondaire, près de St-Tite, dans la région de la Mauricie.

M. David Langelier, âgé de 81 ans, demeurant au 1685 est, boul. St-Joseph, est mort dans un hôpital des suites de blessures subies le 15 octobre, alors qu'il avait été happé par une auto à l'angle de la rue Papineau et du boul. St-Joseph.

ACCIDENT DE CHASSE

Roméo Morin, âgé de 18 ans, de Ste-Marguerite-du-Lac-Masson, a été tué d'une balle de carabine perdue, dans un bois de cette localité des Laurentides.

REUNION

SUITE DE LA PAGE 3

se réunir dans un édifice situé à moins d'un mille de cet hôtel.

L'enquête Norris étudie plus particulièrement la dispute de juridiction entre l'Union internationale des gens de mer (ind.) et l'Union maritime canadienne, récemment formée et affiliée au Congrès du travail du Canada.

M. Jodoin a dit avoir envoyé, vendredi, un télégramme à M. George Meany, président de la FAT-COI lui laissant savoir que le CTC considère sa décision comme "une interférence et un affront au système judiciaire canadien".

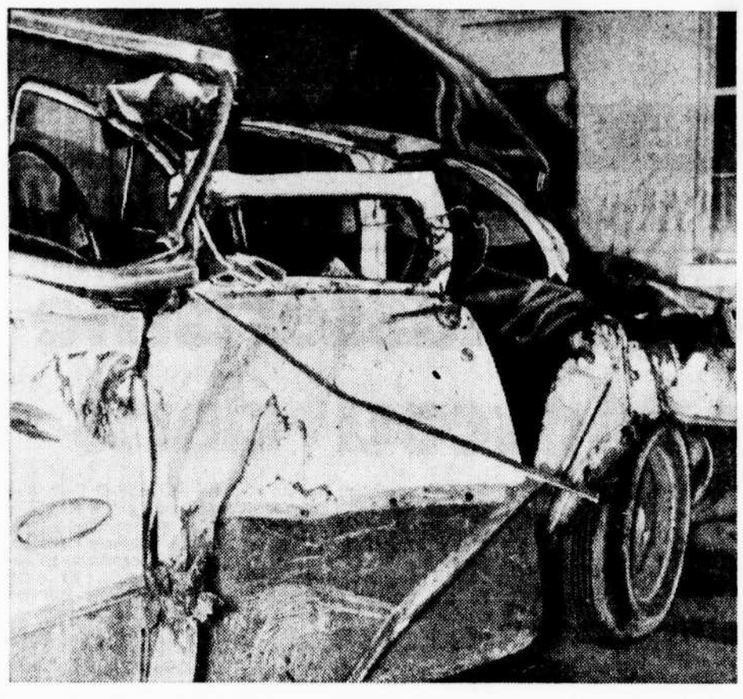
VICTIME DE L'ONDE

M. Henri Bastien, âgé d'environ 50 ans, du 791 ave Outremont, à Outremont, s'est noyé dans le canal de Lachine, au pied de la rue Charlevoix. La victime aurait manqué le pied et serait tombée à l'eau.

ACCIDENTS DIVERS

Yves Théreault, âgé de trois ans, de Chambly, est mort à l'hôpital Général de St-Lambert, quelques heures après avoir fait une chute dans un batteur à grain mécanique.

Jacques Boutet, âgé de 11 ans, a été trouvé sans vie sur les rails du Pacifique Canadien dans la banlieue de Québec. La jeune victime avait la tête fracassée.



CINQ MORTS — Cette ferraille est ce qui reste de l'auto dans laquelle cinq membres d'une même famille ont perdu la vie en se rendant à l'église, dimanche matin. Mme Adrien Isabelle et quatre enfants ont été tués quand un convoi de marchandises a happé leur voiture à un passage à niveau près de Nantes, à environ 7 milles de Mégantic. Le père et un autre enfant ont subi de graves blessures.

LE COURRIER

SUITE DE LA PAGE 3

Il a d'abord donné l'exemple des manieurs de lettres qui doivent — selon le règlement — trier un minimum de 25 lettres à la minute mais qui en effeuillent, au fait, une quarantaine dans ce même laps de temps.

M. Houle a ensuite expliqué le règlement qui exige que toute lettre dont l'adresse n'est pas tout à fait complète soit retournée à un département spécial, celui "des rebuts".

Il a également mentionné le règlement selon lequel l'employé des Postes dépose les colis sur la balance un à un et non pas en série, comme c'est habituellement la pratique.

En Angleterre

Le président Houle a aussi expliqué à l'assemblée les circonstances entourant l'apprentissage de cette tactique, en Angleterre, le 1er janvier 1962.

Après seulement sept jours de ce régime de ralentissement indirect, un seul bureau de poste de Londres, celui de Mount Pleasant, accusait un retard de 10,000,000 de lettres.

Et, à la fin de janvier, la campagne prit brusquement fin quand le ministère décida finalement d'engager le dialogue avec ses employés.

Les griefs

En deux mots, les employés des postes exigent un salaire au niveau de celui de l'industrie canadienne ainsi que le pouvoir de négocier avec le ministère. Ce réajustement représenterait une augmentation annuelle de $600 pour chaque employé.

"Depuis 20 ans, nous sommes en-dessous de la moyenne nationale et les balayeurs des grandes industries à $1.90 de l'heure sont mieux payés que nos manieurs de lettre qui gagnent $1.76," de préciser M. Houle.

Le président a par ailleurs insisté sur le caractère commercial du ministère des Postes quand il a dit que le salaire de ses employés ne provenait pas du produit des taxes versées par les citoyens mais de la vente d'un service.

Finalement, le président a laissé entendre que les deux autres groupements de salariés à l'emploi du ministère des Postes — soit l'Association des facteurs (8,000 membres) et l'Association des commis ambulants (6,000 membres) — se joindront à eux dans l'exécution de ce nouveau mode de pression syndical.

JEUNE HOMME

SUITE DE LA PAGE 3

sang, M. Francoeur aurait fait une nouvelle tentative en disant que c'était une honte de laisser si longtemps un blessé sans secours.

Devant cette nouvelle tentative, les policiers auraient repoussé le journaliste à coups de poing jusqu'à son auto en lui demandant de quitter les lieux s'il ne voulait pas se faire embarquer.

Ce n'est qu'une dizaine de minutes plus tard que l'ambulance mandée par les policiers arrivait sur les lieux.

A la suite de ces faits, M. Francoeur a fait parvenir hier un télégramme au coroner du district, insistant pour témoigner sur le retard des secours dans cette affaire au cours de l'enquête qui se tiendra sous peu.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 3

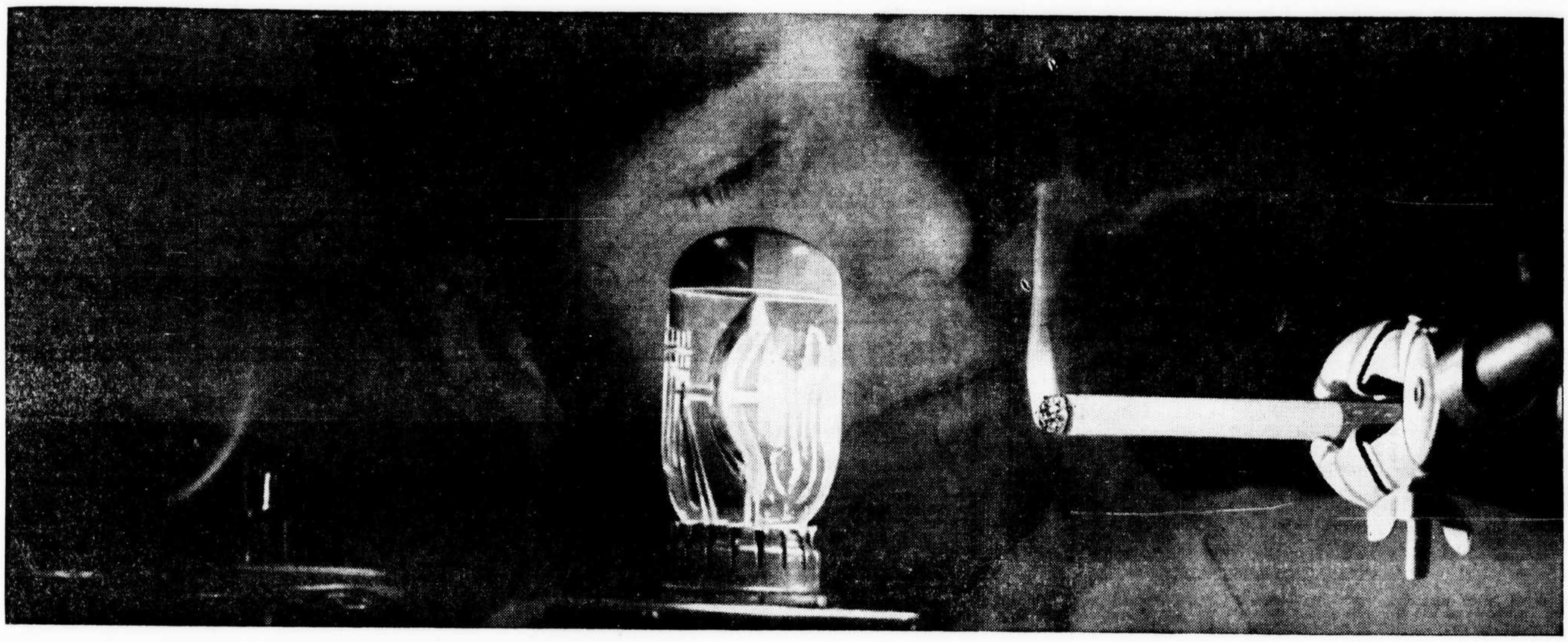
l'ancien contrat c'était après 15 ans.

Le nouveau contrat prévoit qu'après avoir travaillé 90 jours, un employé cessera d'être considéré comme temporaire et sera soumis au régime de l'ancienneté ; la période d'essai pour un travail particulier demeure de 60 jours.

Au cours de la deuxième année du contrat, les primes d'équipes de nuit seront portées de 6 et 8 cents à 7 et 9 cents.

La nouvelle entente prévoit aussi des améliorations au chapitre des assurances contre la maladie et les accidents. Pour la première année, la contribution mensuelle de la compagnie sera de $3.91 dans le cas des célibataires et de $8.33 pour les hommes mariés ; pour la deuxième année, de $4.30 et de $9.90. Au dernier contrat, la contribution patronale était d'un peu plus de deux dollars pour les célibataires et de $5.28 pour les hommes mariés, sur une prime mensuelle de $14.50.

Maintenant que la grève est terminée, la compagnie s'apprête à réparer la cuve no 3 qu'elle projetait de remettre en service avant la grève.



Au Centre de Recherches, l'analyse établit la faible teneur en goudron de la Belvedere.

La Belvedere assure *l'équilibre* entre une saveur pleine et subtile et une faible teneur en goudron

Belvedere a réussi à s'assurer une faible, *très faible* teneur en goudron—12.1 mg par cigarette*—tout en conservant une saveur pleine et raffinée.

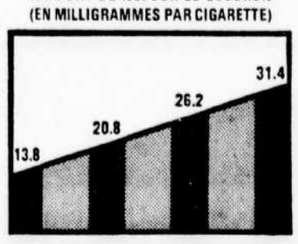
Cette annonce de Belvedere a pour but de vous livrer les faits sur la teneur en goudron, tels qu'ils apparaissent dans les rapports d'analyse d'un laboratoire qualifié et strictement indépendant. Les raisons de cette nouvelle diminution de la teneur en goudron de la Belvedere? De plus en plus de fumeurs recherchent une cigarette qui assure l'équilibre entre une faible teneur en goudron et une saveur pleine et raffinée.

Pour répondre à la demande de ces fumeurs, Belvedere publie le rapport d'analyse le plus récent: 12.1 milligrammes de goudron par cigarette Belvedere. Belvedere explique en même temps pourquoi c'est là un chiffre bas, très bas, et comment un laboratoire d'analyse peut déterminer la teneur précise en goudron de toute cigarette, y compris la Belvedere.

Tout d'abord, la teneur en goudron de 12.1 milligrammes dans les cigarettes Belvedere est exceptionnellement basse: beaucoup plus basse que celle de la moyenne des cigarettes à bout filtre.

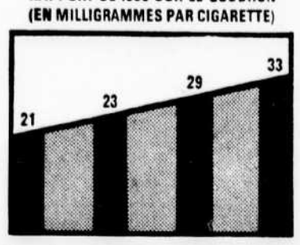
En effet, les différentes teneurs en goudron, telles que publiées dans les rapports précédents, allaient jusqu'à 31.4 mg par cigarette.

RAPPORT DE 1961 SUR LE GOUDRON (EN MILLIGRAMMES PAR CIGARETTE)



Avec 12.1 mg de teneur en goudron par cigarette, ce n'est pas la première fois que Belvedere détient un des chiffres les plus bas communiqués par des laboratoires d'analyse indépendants. Déjà en 1960, un rapport publié par une agence de l'extérieur indiquait la Belvedere (avec 21 mg à ce moment-là) comme la cigarette ayant le moins de goudron, au bas d'une échelle allant jusqu'à 33 mg. La teneur moyenne en goudron de toutes les cigarettes populaires à bout *filtre* était alors de 24.1 mg.

RAPPORT DE 1960 SUR LE GOUDRON (EN MILLIGRAMMES PAR CIGARETTE)



Aujourd'hui, avec ses 12.1 mg, la cigarette Belvedere contient environ deux fois moins de goudron que la moyenne de toutes les cigarettes populaires à bout *filtre*, il y a seulement deux ans.

Ce chiffre extrêmement bas a pu être atteint à la suite de longues recherches qui ont conduit à l'association du filtre Puritip amélioré et de tabacs spéciaux, mûris trois années entières. Le filtre Puritip amélioré pourvoit à l'adsorption et à l'absorption des éléments de la fumée que l'on veut arrêter. Les tabacs sont choisis par des acheteurs experts qui peuvent dire, presque instinctivement, si les feuilles de tabac contiennent toutes les substances propres à donner aux cigarettes Belvedere leur saveur caractéristique.

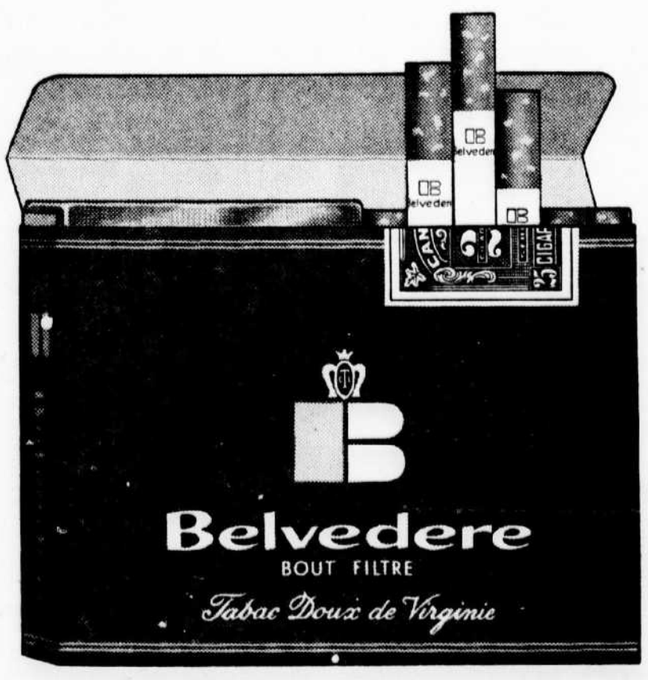
Maintenant, comment obtient-on chez Belvedere les chiffres précis de la teneur en goudron? La réponse est bien simple: en employant les mêmes techniques de dosage que les agences d'information extérieures. Pour cela, Belvedere prélève périodiquement des cigarettes de la production courante, et les soumet à un laboratoire d'analyse qualifié et strictement indépendant. Ce laboratoire procède à des analyses rigoureuses, dans des conditions de contrôle sévère. Ce sont *ces* résultats qui sont publiés par Belvedere.

Ce mode d'analyse est commun dans l'industrie de la cigarette. Bien sûr, Belvedere possède son propre laboratoire qui analyse constamment les cigarettes de la production courante, ce qui permet d'exercer un contrôle étroit sur la qualité établie. Si Belvedere soumet ses cigarettes à un laboratoire de l'extérieur, c'est pour en obtenir un rapport indiscutable et objectif, qu'elle confronte ensuite avec les résultats de ses propres analyses.

Ce qui est particulièrement nouveau aujourd'hui, c'est que Belvedere a décidé de vous présenter les faits à vous, fumeurs, au lieu de parler en pourcentages ou autres termes qui peuvent porter à confusion, ou même induire en erreur.

***Belvedere présente les faits. Le 22 août 1962, un rapport d'analyse du laboratoire indépendant établissait que les cigarettes Belvedere qui venaient d'être analysées ne contenaient, en moyenne, que 12.1 mg de goudron par cigarette.**

Mais voici qui est peut-être encore plus important: Belvedere a réussi à s'assurer cette *faible* teneur en goudron tout en conservant une saveur idéale à ses cigarettes. Un comité de fumeurs experts a procédé à des essais, à mesure qu'on créait de nouveaux mélanges de tabacs. Il ne fallait pas oublier que la faible teneur en goudron n'est pas la seule exigence du public. Le goût est tout aussi important, et les Belvedere ont été conçues pour conserver une pleine saveur malgré leur faible teneur en goudron. Les essais permirent d'établir qu'il y avait certaines limites au delà desquelles le goût tend à disparaître. Il en résulta une cigarette Belvedere bien équilibrée, assurant à la fois saveur *et* faible teneur en goudron. Belvedere: le plaisir accru de fumer une cigarette bien équilibrée.



Saveur sans aucun doute...Belvedere!

MAINTENANT ! Les autobus d'aéroport qui font la navette à tous les aéroports de New York s'arrêtent au

The Commodore

l'un des meilleurs hôtels de New York

PLAN DE FIN DE SEMAINE A NEW YORK
De 1 à 3 jours, vend. à dim.
CHAMBRE TRIPLE $5.75 PAR JOUR PAR PERS.
Chambre double $7 $7.50 Lits jumeaux
PAR JOUR PAR PERSONNE comprenant s. de bain privée petit déjeuner complet*, toutes taxes !
Aucuns frais pour enfants de moins de 14 ans dans la chambre des parents.
*Ajouter 50c par enfant pour le petit déjeuner.

Entrée pour stationnement
Service de garage
L'endroit le plus central de New York
Sur réservation seulement

42e rue entre LEXINGTON et PARK
NEW YORK 17 • 212 — MU. 6-6000
Communiquez avec votre agence de voyage ou tél. à UN. 1-3308



AUTOUR DU CONCILE

Commentaires polonais

La presse polonaise a publié de larges extraits du discours prononcé par le pape en recevant les missions spéciales venues assister au concile oecuménique.

"Le pape Jean XXIII parle du problème de la paix". "Un discours concernant la paix" "Le pape lance un appel pour maintenir la paix", titraient les quotidiens sur deux ou trois colonnes en première et seconde page.

Le journal des jeunesses communistes, "Sztandar Mlodych", qui publie une correspondance de l'envoyé spécial à Rome de l'agence polonaise ouvrière de presse (A. R.), écrit : "Le discours du pape aborde le problème de la défense de la paix qui est profondément enraciné dans le coeur des hommes contemporains, sans distinction d'opinions et de convictions religieuses. Ce sont là des déclarations que non seulement les croyants, mais aussi les non-croyants, accueillent avec reconnaissance".

D'autre part, le journal d'information "Zycie Warszawy" met en évidence l'allocution prononcée par le pape devant la délégation polonaise et dans laquelle Jean XXIII a traité des territoires occidentaux recouvrés par la Pologne au lendemain de la dernière guerre.

Ami sincère des nations

Dans l'allocution qu'il a prononcée devant les journalistes cette semaine, le pape a eu des accents émouvants quand il a parlé de la France.

"En 1953, dit-il, en prenant congé de la France Nous disions : Pour ma consolation spirituelle, tant que je vivrai et partout où il plaira au Saint-Père de me confier une responsabilité au service de la sainte Eglise — il suffira que tout bon Français, en évoquant mon humble nom et mon passage, puisse s'exclamer : c'était un prêtre loyal et pacifique : toujours et en toute occasion, un ami sûr et sincère de la France". Nous reprenons aujourd'hui, chers messieurs de la presse, ce veu d'il y a dix et et Nous l'étendons en l'appliquant à votre profession : en toute occasion, il Nous suffira que vous puissiez écrire, comme seul et véritable titre d'honneur pour Nous: c'était un prêtre devant Dieu et devant les peuples, un ami sûr et sincère de toutes les nations".

Une brochure sur le concile

Une brochure de 64 pages, intitulée "Le Concile, Questions et Réponses", connait actuellement un grand succès. En réimpression continuelle depuis sa parution, au début d'octobre, elle en est déjà à la 5ième édition.

Le Père André Bilodeau, o. m.i., l'auteur de cette brochure est le directeur et le rédacteur de la brochure mensuelle "Chrétien et Apôtre".

L'actualité du Concile, la belle présentation de cette brochure, son prix populaire, le genre si apprécié de "questions et réponses": voilà autant de facteurs du succès de cette publication. Ce succès est en même temps une preuve du grand intérêt que porte notre population au plus grand événement du XXe siècle.

MOYEN-ORIENT

SUITE DE LA PAGE 5

qui a pourtant décidé la lutte contre le parti communiste irakien. Moscou donne l'impression de se satisfaire du statu quo relatif actuel, se contentant de surveiller cet échiquier mouvant et attentif aux crises permettant un nouvel affaiblissement des positions occidentales. De ce point de vue limite, on peut constater que la France n'est plus le bouc émissaire au Moyen-Orient depuis l'accession à l'indépendance de l'Algérie et que les possibilités d'action du gouvernement français dans ce secteur-clé du monde paraissent singulièrement bonnes. A condition, bien sûr, de les saisir. Ce qui n'est pas encore le cas...

Retard de 12 ans

SASKATOON. — L'interdiction d'un médicament destiné au traitement de l'alcoolisme et de certaines maladies mentales réclamée au Service des aliments et drogues, retarderait de 12 ans le traitement des alcooliques, selon un psychiatre de Saskatoon, le Dr Abram Hoffer.

Une bonne santé c'est moitié gagné

La tension de la vie actuelle, le surmenage, les soucis peuvent ralentir le fonctionnement normal des reins. Les impuretés restent alors dans l'organisme. Il s'ensuit souvent un mal de dos et une sensation de fatigue. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux—vous amusez mieux. Procurez-vous maintenant des Pilules Dodd's pour les Reins. Vous pouvez compter sur Dodd's. 82F

MORGAN

SOLDE!

AU MAGASIN DU CENTRE DE LA VILLE SEULEMENT!
À l'ouverture des portes 9 h. a.m.!
Quantités limitées!
EMPLETTES EN PERSONNE SEULEMENT!
Pas de commandes postales ni téléphoniques ni PSL (COD)

REZ-DE-CHAUSSEE

Solde sacs à main cuir et plastique !
72 seulement ! La plupart à exemplaire unique. Noir, brun ou tan. ch. 2.98

Rabais de $5 ! Sacs à main simili-cuir !
Simili-cuir noir, brun, tan. Rég. 10.98 ch. 5.98

80 seulement ! Réticules plastique en solde !
Populaire modèle réticule, des bruns, noir. ch. 1.00

Solde de sacs à main tout-aller cuir !
60 seulement ! Elégants sacs tout-aller, cuir noir ou tan. Ch. 3.98

Colliers perles* 6-rangs moitié prix
Légères perles* de fantaisie, fermoirs métal doré. ch. 1.00
*Simili-perles

Pendentifs perle de culture à prix de solde
Cinq styles pendentifs perles de culture. Rég. 2.98 ch. 1.98

Solde moitié prix chaînes à glands
Mode adolescentes ! Légères, métal doré. ch. .50

Colliers "Cléopâtre" moitié prix
Colliers pierreries noires ou blanches, fermoirs réglables. ch. 1.00

Colliers cristal Aurora à moitié prix
2 à 4 rangs ! (boucles d'oreilles assorties, moitié prix à $1) le rang 1.99

Solde de gants nylon double texture
Pour dames, modèles longs et courts. Environ six couleurs. la paire .59

Boutons de manchettes moitié prix pour messieurs
Métal doré, pierre sertie, présentation boîte-cadeau. la paire 1.75

Rabais de $6 ! Chapeaux anglais pour messieurs
Feutre castor, bord 1⅝". Assortiment incomplet. Rég. 15.95 ch. 9.95

Rabais sur gants français Kislav en doeskin
Modèles courts, noir, blanc, marine. la paire 5.00

Bas nylon première qualité entièrement diminués
Pointure 8½ seulement. 45 jauges, 30 deniers, 60 jauges, 15 deniers. la paire .39

Mi-bas nylon élastique, moitié prix
Modèle côtelé, hauts élasticisés. Blanc, 8½ à 9½. la paire .49

Bas filet de nylon sans couture, 1ère qualité
Pointures 8½ à 11, 400 aiguilles, 15 deniers. Beige ou brun. la paire .69

Blouses blanches moins que moitié prix
Blouses en coton blanc, sans manches et à manches courtes. Parure de cou. ch. .99

12 seulement ! Turbans peluche Orlon*
Chauds bonnets, en vert seulement. Parure de cou. ch. .99
* Marque déposée

Carrés soie moins que moitié prix
44 seulement ! Carrés 32 po. en soie, imprimés fleuris. ch. 1.49

Imperméables moins que moitié prix pour dames
32 seulement ! Vinyle imprimé 4 jauges. G et XG. Menus articles. ch. 1.00

Solde de souliers pour messieurs, pointures 6 à 8
Brun, noir, quelques échantillons dans le groupe. Rég. 9.98 La paire 6.65

Solde complets 2-pièces en worsted pour messieurs
Lainage, devant simple, 3-boutons, 16 seulement. Rég. 49.50 ch. 33.00

8 seulement !
Complets worsted à 1/3 de rabais pour messieurs
2 pièces, 3 boutons, devant simple, lainage. Rég. 59.50 ch. 39.66

35 seulement !
Manteaux laminé Curon* pour messieurs
Marqués à nouveau pour solder ! Bel assortiment de tailles, des bruns, bleus. ch. 19.95
* Marque déposée

Imperméables popeline, Prince-de-Galles, pour messieurs
Gris, devant simple, manches montées. Rég. 29.95. Ch. 19.66

Imperméables réversibles, mode raglan pour messieurs
Popeline chevrin gris reversible à bleu marine. Rég. 29.50. Ch. 19.66

Rabais de ⅓ sur chemises sport soie pour messieurs
Importations de haute qualité, manches courtes et longues. Rég. 17.95 Ch. 11.96

Chemise sport coton à ⅓ de rabais, pour messieurs
Manches longues ou courtes, unies, de fantaisie. Rég. 9.95 Ch. 6.63

Sels de bain "Figurine" de Dorothy Gray
Sels de bain, mousse, flacon 3 oz, pris solde ! Le flacon .49

"Lipstack", rouge à lèvres Tussy, prix de solde
Cinq étuis de rouges à lèvres teintes-mode ... dans un seul format. Ch. .49

Economie sur l'ens. parfumé de Tussy
Eau de Cologne 1½ oz, lotion 1½ oz, 4 paquets de sels de bain. L'ens. .69

Couvertures d'annuaires de téléphone, vinyle lavable
Pour pages blanches et jaunes. Décor florentin, couleur dorée. Rég. 1.00 Ch. .59

Chemise cuir italien, moitié prix
23 po. 14 po. ouverte, bords lacés, motif en relief, buvard. Ch. .89

Rabais de $6 sur classeurs acier Econ-O-Mate
Rangement de 2 types de classeurs. Gris, 30 p. de haut. Rég. 14.95. Ch. 8.95

Pantalons de ski, viscose/nylon/laine, pour messieurs
Mélange élasticisé, infroissable, vert seulement. Tailles 30 à 40. Rég. 12.95 Ch. 8.59

DEUXIEME ETAGE

135 paires seulement ! Souliers tout-aller, dames
Cuir noir, tan, bleu, vert, mauve ou rouge ; 4 à 10. la paire 3.98

TROISIEME ETAGE

Solde ! Soulier cuir verni à bride, pour enfants et fillettes !
Brides pivotantes ou fixes, pointures 8½ à 4 dans le groupe. La paire 3.47

Laine gros-tricot à prix de vente
Ligne discontinuée, assortiment incomplet de couleurs. Peloton 2 oz. Ch. .49

Solde de machines à coudre portatives !
10 seulement ! Modèles de plancher. Etui, légères, accessoires. Ch. 44.00

Flanellette imprimée et coton, 36 po. largeur
Pratiques pour vêtements de nuit, tabliers, et autres, etc. La verge .33

Economie sur pantalons, flanelle/viscose, garçons
Gris seulement; solides et pratiques. Tailles 12 à 18. Rég. 6.50. Ch. 4.33

Solde manteaux sport, laine, pour garçons
Carreaux gris ou verts; 3 boutons. Tailles 26 et 28. Rég. 16.50. Ch. 11.00

Manteaux sport pour garçons, tailles 29 à 34
Lainage, carreaux gris ou verts, 3 boutons. Rég. 19.95. Ch. 13.30

Solde ! Complets worsted/viscose, pour garçons
Quelques-uns 2 pantalons; verts, bruns, gris. Tailles 24 à 28. Rég. 27.50. 18.33

Economie ! Couvre-chaussures caoutchouc, dames. Rayon du Budget
Noir, brun; talons bas ou illusion; pointures 4 à 10. Rég. 3.95 La paire 2.95

Fuseaux tartan worsted botany, jeunes adolescentes
Brun, bleu, vert; glissière côté, fentes aux chevilles. 8 à 14. Rég. 8.98. Ch. 4.97

Solde cardigan Orlon*, bambins
Manches longues, encolure V. Rouge, 2 à 6x, bleu, 3 à 6x. Rég. 3.49. Ch. 1.98
* Marque déposée

Jaquettes chino doublées kasha pour enfants
Seulement 12 ! Epargnes de 40%. Beige, tailles 4 à 6x. Rég. 5.00 Ch. 2.98

Manteaux-auto nylon laminé pour enfants
7 seulement ! Nylon doublé kasha, melon ou vert. 4 à 6x. Rég. 9.00 Ch. 5.98

Manteaux-auto suède doublé kasha pour enfants
Epargnes de plus de 35% ! Rouge ou or, 4 à 6x. Rég. 11.00 Ch. 6.98

Tenues nylon/velours côtelé laminé pour enfants
Jaquettes, jambières, bonnet. Beige, bleu, tailles 2-3x. Rég. 12.00 La tenue 6.98

QUATRIEME ETAGE

Rabais de $6 sur housses de lit continental !
Pour lit 39 po., tissu barkcloth brun, or, vert. Rég. 19.95. Ch. 13.95

Descentes de lit peluche Acrilan* à $5 de rabais !
Teintes pastel, bords en relief. 24 po. x 36 po. Rég. 11.95. Ch. 6.95
*Marque déposée

Abat-jour blancs pour lampadaire, moitié prix !
Forme tambour, acétate, 20 po. dia. bordure galon. Ch. 3.75

Economie de $3 ! Lampe de table, porcelaine 30 po. abat-jour
Modèle urne, motif floral, abat-jour Celanese*. Rég. 9.98. L'ens. 6.98
* Marque déposée

Plat à bonbons, fini sterling
Moitié prix ! Décoratif; pour bonbons, petits fours, etc. Ch. 1.45

Solde ! Gobelet verre italien teinté vert
Faites provision ! Attrayant et fantaisiste; contenance 9 oz. 2 pour .50

Economie sur couvert, semi-porcelaine, motif jardin chinois
Semi-porcelaine anglaise Crown Ducal, 5 morceaux. Rég. 3.15 2.05

Solde ! Couvert, motif Indian Tree
Semi-porcelaine anglaise Crown Ducal, 5 morceaux. Rég. 4.00. 2.67

Verres cristal, taillés-main Mayflower
8 grandeurs de verres, aussi assiettes à sorbet. Rég. 1.25. Ch. .75

Couvre-lits chrompspun, dessus matelassé
50 seulement ! Grandeur lit double seulement, côtés unis, dessus fleuri. Ch. 8.98

Napperons coton frangés à solder
Grandeur 12 po. x 18 po., pour collations, plateaux, repas intimes. Ch. .55

Serviettes pure toile irlandaise, ourlets ajourés
Bordure damassée, marque Shamrock. Blanc. 18 po. x 32 po. Ch. .95

Plateaux et bols Carlton à ⅓ de rabais
Importation d'Angleterre, décor peint-main. Rég. $7. Ch. 4.65

Marquisette "Terylene"* moins que moitié prix
Largeur 48 po., bleu, vert, beige, or. Lavable, facile d'entretien. la verge 1.00
* Marque déposée

Serviettes de bain frangée Fieldcrest
Grandeur 22 po. x 44 po., tissu éponge épais et absorbant. 103 seulement ! ch. 1.29

CINQUIEME ETAGE

Solde de chaises d'hôtesse !
La plupart à exemplaire unique ... style scandinave ou à rembourrure. ch. 29.95

Rabais de $10 sur radios transistors de poche
18 seulement ! Par Sony, écouteurs, étui, garantie 2 ans. Rég. 39.95 ch. 29.95

8 seulement ! Téléviseurs portatifs 19 po. GE 1963
Lampe-écran Daylight blue, antenne incorporée, haut-parleur devant. ch. 188.00

Tables arbre fruitier Concord pour salle de séjour
Style provincial italien, coquetel, de bout, étagère. Rég. 29.50 ch. 19.50

Malles "train" revêtue vinyle, moitié prix !
Caisses contreplaqué 3-plis, revêtement tissu. Bleu, gris. ch. 9.95

Sacs fourre-tout nylon caoutchouté, pour dames
Tissu whipcord double texture, glissière, serrure, doublure. Rég. 12.95 ch. 8.95

Sac sport, corde de nylon, glissière 20 po.
Texture double; doublure Celanese*; clé. Rég. 16.95 Ch. 11.50
* Marque déposée

Appareil TV radio-phono Baycrest
6 seulement ! Epargne $100; possibilité d'échange aussi. Rég. 549.95. 449.95

SIXIEME ETAGE

Ensemble 5 ustensiles de cuisson acier inoxydable !
Epais acier inoxydable trois plis, poignées et boutons bakélite noire. L'ens. 19.98

6 réfrigérateurs automatiques, 13 pi. cu. GE
Congélateur 100 livres, 2 portes, légumiers pivotants. Ch. 280.00

Service 8 verres soufflés de Belgique
Verres, sept teintes au service 10 oz. Rég. 2.95 Le service 1.95

Solde ! Bottines de ski cuir, pour jeunes
Assortiment incomplet de pointures. Isolation feutre, semelles caoutchouc, courroie intérieure. Rég. 9.98 La paire 7.50

Parcs de jeu pliants ! Deux modèles !
Bois dur verni, forme carrée et oblongue. Billes. Rég. 16.98. Ch. 12.98

Sofa avec boite pour jeux à la base, pour enfants
Bois dur verni, siège et dossier revêtus coton à carreaux. Rég. 9.98. 7.49

SEPTIEME ETAGE

Prix de solde ! Lits et matelas pour enfants !
Lits émaillés blanc, deux panneaux, matelas revêtus vinyle. L'ens. 28.95

Lits divers à prix de solde !
Grandeurs 3 pi. et 3 po. et 4 pi et 6 po., acajou ou arbre fruitier. ch. 9.95

Rabais de $20 sur tables noyer de dinette
Rég. $70 ! Quelques chaises assorties, bancs, aussi en solde. ch. 50.00

Chaises de dinette à $7.50 de rabais
Rég. 17.50 ! Noyer, revêtement beige, quelques tables assorties. ch. 10.00

Chaises désassorties, moitié prix, pour salle à manger
Groupe varié de chaises en cerisier, acajou, sièges rembourrés. ch. 17.50

Chaises moitié prix de salle à manger
Noyer, cerisier, sièges rembourrés. Quantité limitée. ch. 12.50

Solde moitié prix de bancs Deacon
Construction noyer, dossiers lattes, sièges rembourrés. ch. 17.00

Moins que moitié prix, chaises de cuisine
Cadres chromés ou façon phénol, sièges revêtus vinyle. ch. 5.00

VENEZ FAIRE VOS EMPLETTES DE BONNE HEURE! LE MAGASIN DU CENTRE OUVRE à 9 h. a.m. TOUS les JOURS

Pas de patinoire à Saint-Lambert

(L.L.B.) — Les adversaires du projet de construction d'un édifice contenant une patinoire à glace artificielle, une cinémathèque et d'autres locaux à St-Lambert se sont présentés en plus grand nombre que les supporteurs du projet au référendum tenu samedi à l'hôtel de ville. 496 électeurs-propriétaires ont voté contre le projet et 464 s'y sont montrés favorables. 51 bulletins de votation ont été rejetés. Un peu plus du tiers des personnes habilitées à voter se sont présentées aux urnes.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Train vs camion : le conducteur est sauf

Donald Dezan, âgé de 38 ans, de Beebe, comté de Stanstead, a failli perdre la vie, samedi après-midi, alors que le camion qu'il conduisait a été heurté par un convoi de Chemins de fer nationaux, près de Danville, dans le comté de Richmond. M. Dezan a été blessé assez grièvement, mais il reposerait hors de danger à l'hôpital d'Arthabaska, où il a été conduit après cette collision qui aurait pu lui coûter la vie.

Une démente à l'église St-Eugène

Une démente a causé tout un émoi durant la messe de 5 h., hier après-midi, à l'église St-Eugène, à Rosemont. Au beau milieu du service liturgique, cette jeune femme s'est mise à déblatérer contre la religion et les religieux devant une foule nombreuse qui assistait à cette messe.

On parvint à lui faire quitter les lieux sans trop de difficulté, mais son activité n'en resta pas là. En effet, quelques minutes plus tard, elle faisait une nouvelle apparition dans le temple pour reprendre ses vitupérations. Cette fois, il fallut employer la force pour la convaincre de quitter définitivement les lieux.

Ça dansait à la porte de la salle

Ça dansait à la salle Golden hier soir, mais ça dansait également à la porte vers 8 h. Cependant, la danse populaire qu'on exécutait à cet endroit n'avait rien de la gracieuseté d'une valse, mais était plutôt une déformation d'une danse plus moderne qui, en plus des "trémoussements", s'accompagnait "d'arguments frappants".

Le bal s'est ouvert au moment où le portier de cette salle, sise à l'angle de la rue Masson et de la 4e Avenue, à Rosemont, a refusé de laisser entrer cinq ou six adolescents qui auraient apparemment déjà causé des ennuis à cet endroit.

Au moins sept autos-patrouille de la Sûreté ont dû être dépêchées sur les lieux afin de calmer quelque peu les esprits. Deux des belligérants ont subi des blessures au cours de cette bataille rangée et ont dû se rendre à l'hôpital pour y être pansés.

La police n'a effectué aucune arrestation, malgré tout ce chahut, parce que le propriétaire de la salle, voulant probablement éviter une mauvaise publicité, a omis de porter plainte.

Et l'on continuera encore à prétendre que la musique "adoucit les moeurs"...



UNE EMBARDEE DE CETTE AUTO DE LA POLICE à Rivière-des-Prairies a causé la mort d'un jeune policier qui n'avait que 12 jours de service. Jean Dozois, âgé de 29 ans, a été tué instantanément lorsque la voiture que conduisait son confrère Gilles Marquis alla donner contre un arbre en bordure du boul. Gouin. L'agent Marquis n'a été que légèrement blessé.

LE CONCILE

SUITE DE LA PAGE 1

Pour ce qui est du cardinal Léger, certains auraient aimé le voir siéger à la Commission liturgique à cause de ses réalisations remarquables dans ce domaine. Mais il semble qu'il fut le choix d'un bon nombre d'évêques d'Europe pour la Commission théologique.

A l'exception de jeudi, qui est jour de congé, les Pères se réuniront en congrégation générale tous les jours de la semaine, à moins que le Secrétariat général n'en décide autrement, car il semble que les travaux en réunion générale pèsent lourdement sur plusieurs évêques.

Grande fatigue

Samedi dernier, par exemple, alors que les Pères tinrent pour la première fois une session complète de quatre heures, plusieurs évêques durent quitter les lieux, certains mêmes devant se faire assister jusqu'à la sortie.

Et, hier, dimanche, nous apprenions la mort d'un autre évêque. C'est le troisième décès depuis l'ouverture du Concile, il y a douze jours.

Le défunt est Mgr Eduardo Facchini, évêque d'Alatri, en Italie. Il était âgé de 76 ans. C'est en se rendant très démocratiquement par l'autobus au Vatican que l'évêque a été victime d'une crise cardiaque.

Samedi, le pape a fait connaître les noms des huit membres de son choix pour la Commission liturgique puisque le Concile commence aujourd'hui l'étude du schéma sur la liturgie.

Mgr Martin est le seul membre canadien de cette commission qui est composée aux trois-quarts d'évêques européens. Les observateurs canadiens paraissent unanimes à reconnaître la compétence de Mgr Martin en matière liturgique.

Agé de 49 ans, Mgr Martin a été nommé évêque en 1950, à l'âge de 37 ans. Secrétaire de la Commission épiscopale de la liturgie et de la pastorale, l'évêque de Nicolet a écrit, il y a quelque temps déjà, une lettre pastorale sur la liturgie qui a été l'objet de commentaires tres favorables dans les milieux ecclésiastiques.

Règlement modifié

Si les élections des membres des commissions se sont faites après un seul tour de scrutin, c'est qu'à la demande du cardinal Ottaviani le pape a contourné l'article 39 du règlement du Concile. Considérant le grand nombre de suffages obtenus, même par ceux qui n'avaient pas atteint la majorité absolue, le pape, désirant de plus que les travaux avancent rapidement, a décidé que soient élus ceux qui avaient obtenu le plus grand nombre de voix.

Au cours de la réunion de samedi, le secrétaire général, Mgr Felici, a lu un message en latin à l'intention de l'humanité. Ce texte avait été préparé par le Conseil de présidence et, après l'approbation du pape, il fut soumis aux Pères conciliaires.

Après en avoir pris connaissance, ceux-ci exprimèrent leurs avis et proposèrent des amendements, après que le texte fut modifié, presque à l'unanimité, les Pères exprimèrent leur approbation en se levant.

Après le message du Saint-Père, prononcé à l'ouverture du Concile, les Pères ont voulu, eux aussi, faire connaître au monde le but de leur réunion extraordinaire et adresser à toutes les nations un message de salut, d'amour et de paix.

Message d'unité

Dans cette communication, les Pères du Concile affirment, à la suite du pape, leur volonté de présenter aux hommes de notre époque les vérités de Dieu dans son intégrité et dans sa pureté, de manière qu'elles leur soient plus intelligibles et qu'ils puissent y adhérer de bon coeur.

A ceux qui se seraient laissés éblouir par les splendeurs des cérémonies d'ouverture du Concile, les Pères rappellent au monde qu'ils apportent avec eux, de toutes les parties de la terre, les détresses matérielles et spirituelles, les souffrances et les aspirations des peuples qui leur sont confiés.

Ils soulignent que leur sollicitude veut s'étendre aux plus humbles, aux plus pauvres, aux plus faibles et qu'ils se sentent solidaires de tous ceux qui n'ont pu parvenir à un développement vraiment humain.

Après avoir réaffirmé que l'Eglise ne cesse de proclamer son amour de la paix, sa volonté de la paix, sa collaboration loyale à tout effort sincère en faveur de la paix, l'Assemblée conciliaire s'est donnée elle-même comme témoignage vivant, comme signe visible d'une communauté d'amour fraternel à travers la diversité des races, des nations et des langues, par-dessus les frontières et les civilisations.

A Ste-Dorothée

Qui doit agir comme président d'élection ?

par **Jean DENECHAUD**

La Cour supérieure aura à décider de l'imbroglio qui vient de se produire à Ste-Dorothée, où deux présidents et deux secrétaires d'élection se trouvent en charge du scrutin du 5 novembre prochain.

L'un des deux présidents désignés a présenté ce matin, en division de pratique du tribunal précité, une demande d'injonction pour empêcher l'autre équipe d'agir comme officiers d'élection.

Par l'intermédiaire de Me André Ducharme l'un des préposés au scrutin, M. J.-Alphonse Couvrette, courtier en assurances, relate dans sa procédure les détails de l'affaire. Le secrétaire-trésorier de Ste-Dorothée, M. Gilles-R. Béland, était, en vertu de la loi des cités et villes, de par sa fonction directeur du scrutin qui doit avoir lieu.

Or, le 15 octobre, M. Béland avisait le requérant qu'il était incapable d'agir comme directeur du scrutin et démissionnait comme tel.

Me Guy Guérard, avocat, a alors été désigné pour le remplacer et choisissait M. Roland Jolicoeur comme son secrétaire d'élection. Le 17 octobre, Me Guérard a donné avis public, suivant la loi, de sa nomination et de celle de son greffier.

Or, le 18, un avis public de présentation des candidats et de l'élection de Ste-Dorothée était donné par un autre président d'élection, M. Léo Taillefer, lequel aurait choisi comme secrétaire, Mme Lauzon-Garland.

Comme il ne peut y avoir deux directeurs et deux secrétaires pour une même élection, le tribunal aura donc, au point où en sont les choses, à décider qu'elle équipe devra agir le 5 novembre.

Bienheureuse celle qui a cru en l'accomplissement de ce qui lui a été dit de la part du Seigneur.

(Lc 1, 45)



Vaincre votre timidité

ET REUSSIR!

CONFIANCE - ELOQUENCE - PERSONNALITE
ENTHOUSIASME - PROSPERITE

Grâce à la méthode DALE CARNEGIE maintenant en français

FAMEUX PRINCIPES DE **DALE CARNEGIE**

- Acquérez de l'aplomb et plus de confiance en vous-mêmes
- Apprenez à convaincre par la parole
- Apprenez à vous imposer et à faire accepter vos idées
- Soyez parfaitement à l'aise avec tout groupe
- Retenez les noms
- Devenez un causeur captivant
- Pensez et parlez avec assurance
- Dominez la peur et l'inquiétude
- Développez vos qualités latentes
- Augmentez vos revenus et méritez un meilleur emploi.

PLUS DE 1,000,000 DE GRADUES (hommes et femmes)

Assistez à une démonstration GRATUITE À L'HOTEL SHERATON MONT-ROYAL

EN FRANÇAIS : MERCREDI LE 24 OCT. à 7.30 hres p.m.

EN ANGLAIS : CE SOIR à 7 hres p.m.

RENSEIGNEMENTS
RENSEIGNEMENTS :
Ecrire à : THE METZLER INSTITUTE
C.P. 35, MTL 16
Pour Trois-Rivières — Tél à FR. 6-6115
Le cours authentique DALE CARNEGIE est unique. Méfiez-vous des imitations ! Ne soyez pas déçus.



"Enfin, te voilà! J'étais si inquiète"

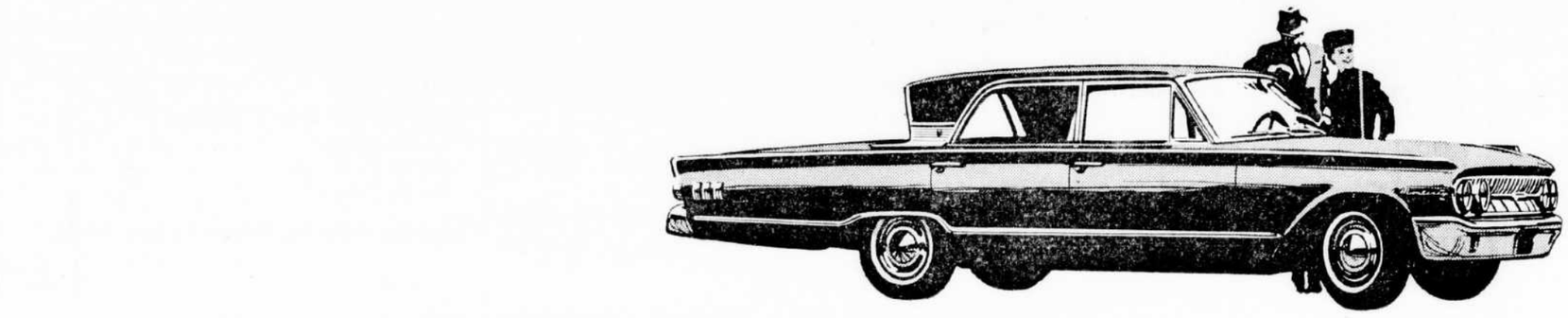
Quand l'heure passe et que le mari n'est pas rentré, son épouse, inquiète, se demande s'il lui est arrivé un accident . . . ou s'il a été victime d'une crise cardiaque ! Que deviendrait sa famille sans lui?

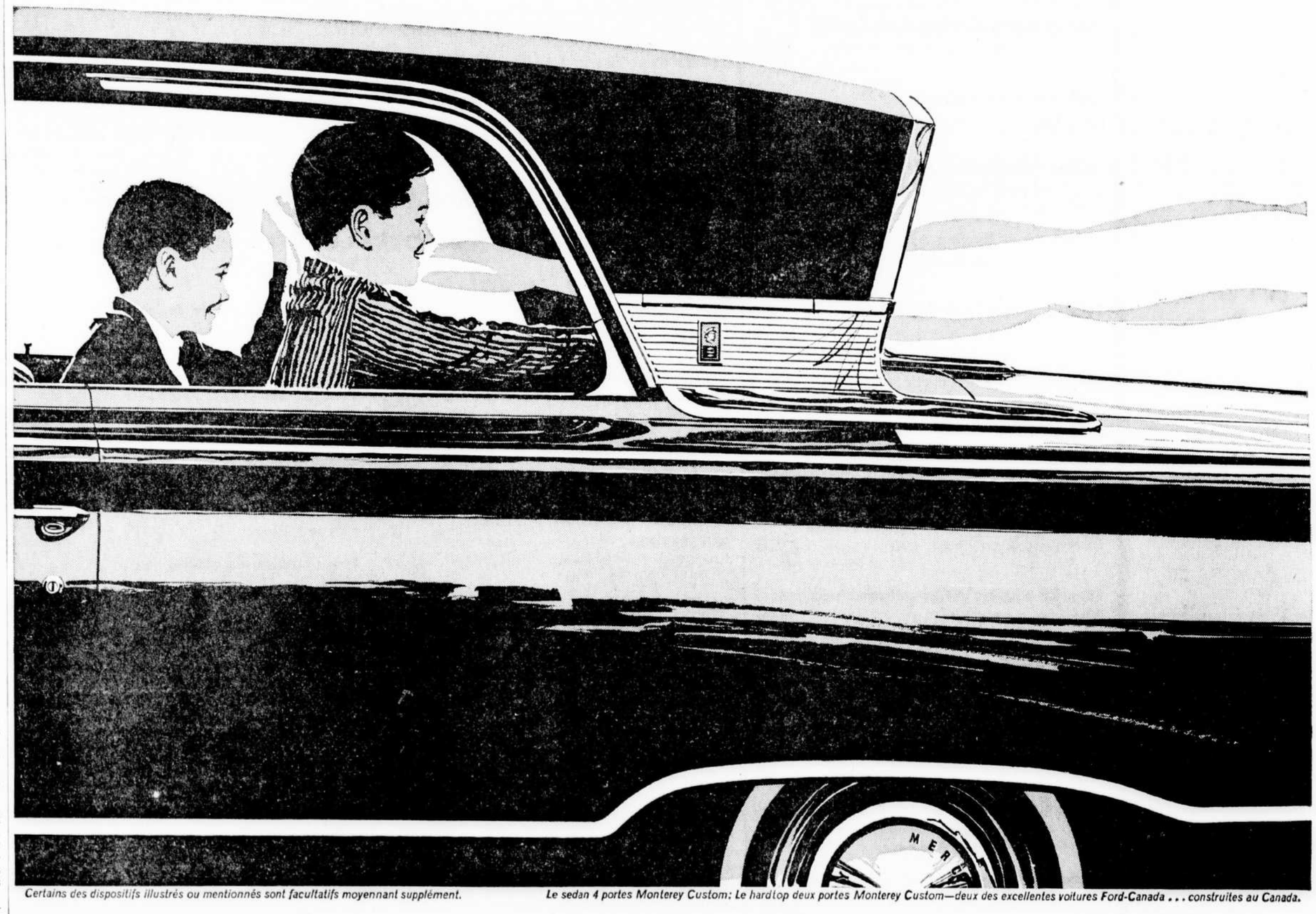
Des incidents de cette nature devraient aider un homme à mieux comprendre ses responsabilités . . . l'inciter à se demander s'il possède suffisamment d'assurance-vie pour garantir, advenant son décès, la sécurité financière de sa famille.

Si vous entretenez quelque doute sur l'assurance que vous détenez, consultez le représentant de la New York Life. Il vous aidera à établir le chiffre de vos besoins réels d'assurance, vous dira, si la chose est nécessaire, quelle police d'assurance-vie peut pourvoir à ces besoins et vous permettrait d'accumuler des fonds en prévision soit de l'éducation de vos enfants, soit de votre retraite. Adressez-vous à une succursale de la New York Life, ou écrivez à:

NEW YORK LIFE
INSURANCE COMPANY
1425 rue de la Montagne
Montréal — VI. 4-3373
4110 rue Jean-Talon
Montréal — RA. 9-2847

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN
2100, Drummond, Montréal 25





Certains des dispositifs illustrés ou mentionnés sont facultatifs moyennant supplément.

Le sedan 4 portes Monterey Custom: Le hardtop deux portes Monterey Custom—deux des excellentes voitures Ford-Canada . . . construites au Canada.

La Mercury MONTEREY 1963 défraie les manchettes

La nouvelle Monterey fait vraiment parler d'elle. Voyez, par exemple, son élégant pavillon et la glace arrière en angle rentrant, à l'abri de la poussière et de la neige. Vous pouvez abaisser la glace arrière et vous obtenez alors une agréable aération. Conduisez une Monterey. Chacun des trois puissants moteurs V-8 Marauder, ou le six-cylindres économique, procure une puissance de fer dans un roulement de velours. La tenue de route et le levier de vitesses ultra-souple de la Monterey rendent la conduite des plus douces. Il existe un choix de 14 modèles. Ce sont tous des Mercury . . . ils défraient tous la manchette! Les Monterey '63 sont les meilleures Mercury jamais construites. Voyez le vendeur Mercury et essayez la Mercury Monterey '63.

MERCURY EST SYNONYME DE HAUTE QUALITÉ

Tous les véhicules Mercury '63 portent une garantie de 24,000 milles ou 2 ans selon la première éventualité

Demandez à voir les modèles Mercury 400 . . . le luxe à prix d'aubaine . . . ils sont aussi bon marché que les voitures à prix modique.

Ford MERCURY

LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE INC.
4411, rue Papineau—LA 6-4411

HART MOTORS LIMITED
6458, chemin de la Côte-de-Liesse, Dorval—ME 1-3561

CUMMING PERRAULT LIMITED
6435, chemin Upper Lachine—HU 9-3831

COUSINEAU-GABOURY LIMITÉE
10200, boul. Saint-Laurent—DU 9-3581

HAMELIN & FRÈRE LIMITÉE
3491 est, rue Notre-Dame—LA 4-6851

EUDES AUTOMOBILES LIMITÉE
9725 est, rue Notre-Dame—CL 5-4066

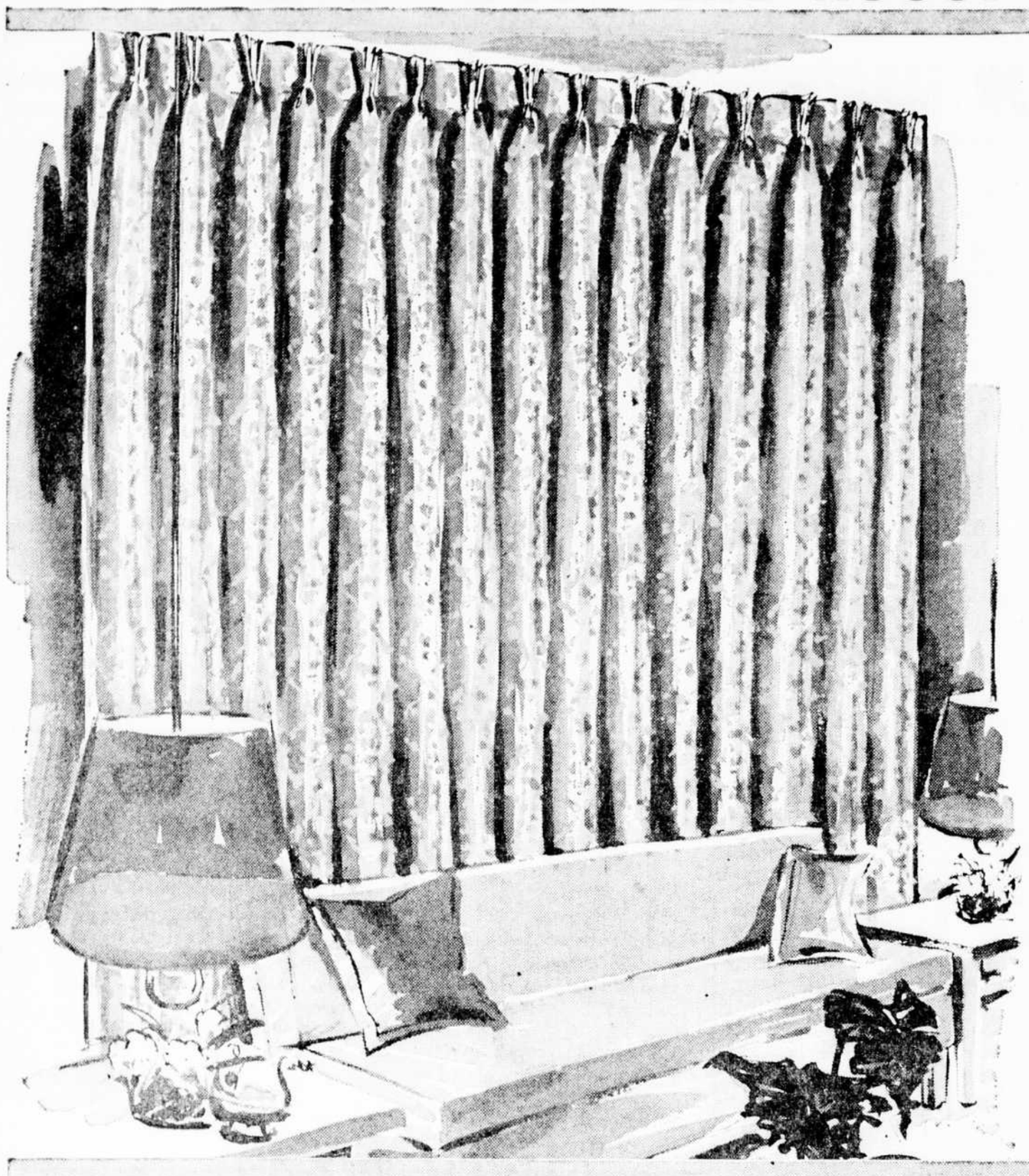
CHATEAU MOTORS LTD.
11885, boul. Lachapelle—331-4020

LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE
3897-99, avenue Bannantyne, Verdun—766-8521

7053MF

En toute connaissance de cause

EATON VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI!



"Sun and Suds" type damassé de Courtauld's (Canada) Ltd.

Tentures remarquables! Prêtes à poser! Lavables à la machine!

Coloris grand teint inaltérables au soleil! Elles se lavent à la machine! Ne se décolorent pas! "Malaya" dessin exclusif à EATON du CANADA

1 largeur, couvrant 48" x 95" de longueur	2 largeurs, couvrant 96" x 95" de longueur	3 largeurs, couvrant 144" x 95" de longueur
19.95 La paire	**39.95** La paire	**59.95** La paire

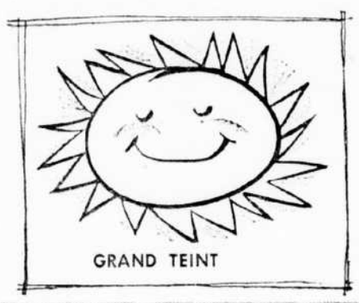
Toutes les dimensions sont approximatives

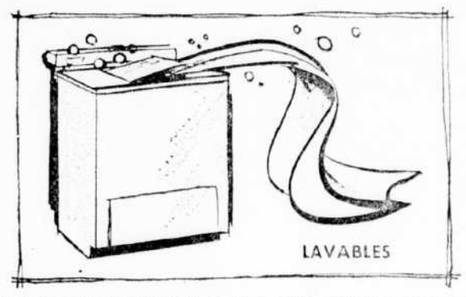
C'est incroyable mais vrai! "Sun and Suds", une fibre de Courtaulds (Canada) Ltd., est une viscose traitée (rayonne). Des tentures que vous laverez vous-mêmes dans votre lessiveuse, ce qui vous évitera l'ennui et la dépense des nettoyages à sec. En effet, ces tentures sont inaltérables, ne se décolorent pas et ne déteignent pas! Suffisamment opaques, elles ne demandent pas de doublure, elles se drapent avec souplesse et sont dignes d'un élégant salon! Disponibles en dessin "Malaya" exclusif à EATON du Canada.

- Texture genre damassé. Bois de santal, champagne, aqua, ton or tous sur fond ton argenté.
- Aucune doublure requise.
- Inaltérable au soleil.
- Ne se décolore pas.
- Lavable à la machine (se conformer aux instructions).
- Elle ne rétrécissent pas.
- Repassage minimum nécessaire.
- Peuvent être nettoyées à sec si désiré.
- Ce dessin "Malaya" est disponible en tissu à la pièce (même choix de coloris que ci-dessus), en largeur 48". **La verge 3.50**
- Tissu ayant subi le contrôle du Bureau des recherches EATON.

Composez VI. 2-9211 – Service des commandes téléphoniques

TENTURES (RAYON 267), AU SIXIEME







Grand solde! Quantités limitées!

Peintures renommées! Grands rabais!

C.I.L. "SPECIAL" PEINTURE POUR INTERIEURS BLANCHE A BASE LATEX. A SOLDER MARDI, le gallon **4.50**

"CHIPPEWA" I EMAIL A PARQUETS GRIS MOYEN POUR INTERIEURS OU EXTERIEURS. A SOLDER MARDI, le gallon **3.98**

"ALMA AI" PEINTURE BLANCE POUR INTERIEURS. Provenant des fabricants de la peinture renommée "ALMATEX"! 3 finis! A SOLDER MARDI

Latex et mate	Semi-mate	Tubes de colorant pour peinture blanche.
Le gallon **4.50**	Le gallon **4.75**	Chacun **.40**

COMPOSEZ VI. 2-9211
LES COMMANDES TELEPHONIQUES SONT ACCEPTEES JUSQU'A EPUISEMENT DES QUANTITES
PEINTURE (RAYON 274), AU SIXIEME

Papiers peints! Dessins populaires!

À bas prix pour liquider!

EN LOTS: Soldes de ventes précédentes! Tout encollés, enduits de plastique et à bordure semi-détachée.
A SOLDER MARDI

10 rouleaux simples (suffisant pour une pièce d'environ 9' x 10' x 8' de hauteur)	6 rouleaux simples (pour cuisines)	4 rouleaux simples (pour salles de bains)
3.90	**2.91**	**1.96**

RABAIS 25%! ROULEAUX SIMPLES! Séries discontinuées, soldées pour faire place au nouveau stock. Rég. .79 à 2.25 A SOLDER MARDI **.59 à 1.68**

Certains papiers ont des bordures pour assortir. Rég. .40 A SOLDER MARDI **.25**

PAPIERS PEINTS (RAYON 274), AU SIXIEME

TAPIS BROADLOOM MUR À MUR INSTALLÉ À BAS PRIX!

Facile à entretenir!

Broadloom mixte pose comprise à ce bas prix!

SPECIAL MARDI

7.98

la verge carrée, INSTALLE

Le tapis broadloom seul la verge carrée **4.99**

Un achat spécial explique se prix modique! Tapis broadloom fabriqué de laine, rayonne et triacétate, fibres bouclées, moelleuses et faciles à entretenir. Largeur 12' seulement. Toutes dimensions sont approximatives. Beige clair, cannelle, ton or, vert, muscade.

LE PRIX, POSE COMPRISE, REPRESENTE:

Le tapis broadloom, le sous-tapis feutre, qualité 32 oz installation par Eaton selon la méthode "Smoothedge" (sans broquettes) et le pas de porte bois. (Les prix s'entendent pour Montréal et sa banlieue seulement).

TAPIS (RAYON 272), AU SIXIEME

Fibres torsadées à chaud!

Broadloom nylon fibres "retors" extra-résistant!

SPECIAL MARDI

9.98

la verge carrée INSTALLE

Le broadloom seul **6.99** la verge carrée

Achat en quantité par EATON d'où le prix avantageux! Le broadloom de nylon est extra-résistant, fibres "retors" traitées à chaud pour leur conserver leur résistance à l'écrasement, masquer au maximum les empreintes et les marques. Ancrées sur une base extra-robuste caoutchoutée pour éviter le gondolage et la déformation. Largeur 12 pieds seulement. Toutes dimensions sont approximatives. BOIS DE SANTAL, NUTRIA, VERT, COCO.

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE: Si vous ne pouvez venir au Magasin: **COMPOSEZ VI. 2-9331, local 831 et un représentant spécialisé EATON vous rendra visite avec des échantillons et vous établira un devis sur place.**

TAPIS (RAYON 272), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Solde du stock Eaton!

Tapis broadloom fibres "retors" et tout laine!

Rég. 13.20 la verge carrée INSTALLE

SPECIAL MARDI

10.98

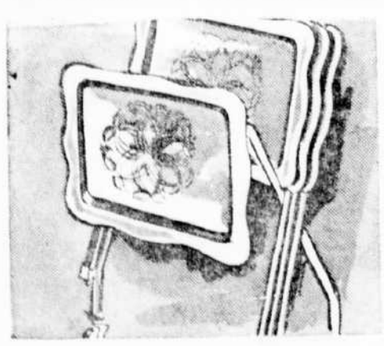
la verge carrée INSTALLE

Le broadloom seul. REG. 9.95 la verge carrée **7.99** la verge carrée

Soldé du stock EATON, c'est pourquoi les quantités sont limitées et que nous ne pouvons offrir toutes les couleurs dans chaque largeur. Broadloom tout laine, fibres "retors", traitées à chaud pour leur conserver leur résistance à l'écrasement et masquer au maximum les empreintes. Largeurs 9' et 12'. BRUN MOYEN, VERT, EPICES et CHAMPIGNON.

SOUS-TAPIS FEUTRE A PRIX SPECIAL! Profitez-en pour acheter le sous-tapis feutre, qualité 32 oz. également à prix spécial. Largeurs 106" et 142", **SPECIAL MARDI, la verge carrée .99**

TAPIS (RAYON 272), AU SIXIEME



22" x 16" environ

Spécial! Tables-plateaux télévision

Motif ton or sur fond beige. Pattes amovibles en acier tubulaire fini laiton. La série comprend 4 tables et un support pour 6 tables. Spécial mardi: 4 tables et un support. **8.99**

Table supplémentaire **1.99** chacune



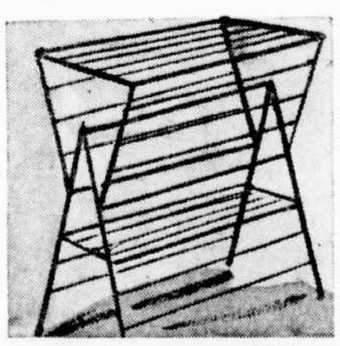
Fabrication anglaise!

Achat spécial de hachoirs à viande

Faits de fonte avec base émaillée et dessus en étain. Embouts caoutchouc antidérapant. Base environ 8½" x 4½", hauteur 6". **3.99**

SPECIAL MARDI

RAYON 254, AU QUATRIEME, CHEZ EATON

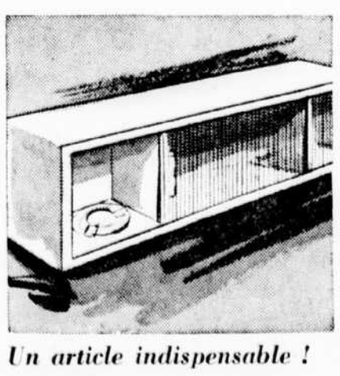


Espace de séchage: 50'!

Économisez! Séchoirs pliants à vêtements

Broches robustes plaquées cadmium anti-rouille. Hauteur 52" x 22" x 24", espace de séchage 50' environ. Se replie pour le remisage. **3.79**

SPECIAL MARDI



Un article indispensable!

Distributeur à épices

Faits de bois avec porte plastique ondulé transparent. Emaillé blanc, turquoise ou jaune ou fini merisier blond. Se pose sous l'armoire ou sur le comptoir. 23⅞" x 7¾" x 7⅛". Spécial mardi **5.99**

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL



Un produit qui nettoie bien!

Nettoyeur Bissell et accessoires pour votre maison

Offre spéciale du fabricant

Nettoyeur à meubles Bissell

Applicateur et 2 bouteilles de 10 oz de shampooing liquide. Une de ces 2 bouteilles est une offre supplémentaire. Offre spéciale du fabricant. Le tout **2.50**

Shampooing et applicateur Bissell

De luxe! Bouteille 22 oz de shampooing, applicateur "Shampoomaster". Le shampoomaster et le shampooing pour **7.95**

Shampooing à tapis Bissell

64 oz liquide **3.84**

128 oz liquide **7.68**

Démonstration: Nettoyeurs Bissell

Au rayon des articles de ménage Eaton, 4e étage

Mardi 23 octobre de 9 h. 30 à 1 h. et de 2 h. à 6 h.

COMPOSEZ VI. 2-9211

ARTICLES DE MENAGE (RAYON 254) AU QUATRIEME, CHEZ EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI: 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

LES ARTS

en fin de semaine

ETTEL SUSSMAN, soprano, donnait vendredi soir, au Plateau, un récital à l'intention des membres des Jeunesses Musicales; hier, également en soirée, c'était au tour de la chanteuse de folklore sud-africaine Miriam Makeba de se faire entendre, au Her Majesty's : voir les comptes rendus de Jean Vallerand et de Claude Gingras.

AUJOURD'HUI

AU MUSEE de la Province (à Québec), à 5h. 30, M. Georges-Emile Lapalme, ministre des Affaires culturelles, présidera l'inauguration du Salon du livre de la Vieille Capitale et proclamera les lauréats des Concours littéraires de la province.

●

A l'Institut pédagogique de Westmount, à 8 h. 30, récital de piano de Lee Luvisi. Au programme : "Caprice sur le départ de son frère bien-aimé" (Bach), "Carnaval" op. 9 (Schumann), trois Préludes op. 103, Barcarolle en mi bémol et Nocturne en si mineur (Fauré), Suite op. 14 (Bartok), "Rhapsodie hongroise" no 11 (Liszt).

ENTRE PARENTHESES

GILBERT Bécaud nous revient. Il passera à la Comédie-Canadienne du 5 au 10 novembre. Et cette fois, il se produira également à Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull, Joliette et Chicoutimi.

●

La galerie Rita Huot tiendra, à compter du 1er novembre, une exposition dite "du cadeau" où l'on pourra trouver huiles, céramiques et émaux. Les artistes intéressés à y participer ont jusqu'au 29 octobre pour envoyer leurs pièces. A noter : celles-ci doivent être inédites et leurs prix ne doit pas dépasser $100.

●

Chez Temporel, la boite de chansonniers de l'Estérel, sera fermée jusqu'au samedi soir 22 décembre.

AU JOUR LE JOUR

Entraves à la liberté de la presse à Cuba

SANTIAGO, Chili, (PA) — Le président du comité sur la liberté de la presse de l'Association de la presse interaméricaine signale que Fidel Castro a resserré les restrictions touchant les correspondants étrangers qui travaillent à Cuba.

Dans un rapport au comité, Jules Dubois, du "Chicago Tribune", déclare :

"Les quelques rares correspondants qui ont vu rester à Cuba sont maintenant soumis à de sévères restrictions pour leurs déplacements. Leurs dépêches sont ou bien totalement censurées ou réécrites à leur insu dans les bureaux de télégraphe."

variétés

Miriam Makeba : du folklore spectaculaire

MIRIAM MAKEBA, chanteuse de folklore, accompagnée par un trio instrumental (guitare, contrebasse et percussion). Au Her Majesty's hier soir.

par Claude GINGRAS

Zensi Miriam Makeba Ogwashu ogu vama yi keti le nexgoma sittu xa saku aga ba ukutsha sithathe izitsha sizi khalu sivuke ngomso sizi chole ezo binge knayo zinga bikha nfalo singamalamu singa mangamlo nagithi.

Ceci n'est pas une blague. Si vous avez pu vous rendre jusqu'au bout de ce paragraphe quelque peu rébarbatif, vous avez lu le nom au complet de cette chanteuse de folklore sud-africaine entendue au Her Majesty's hier soir, et qui est mieux connue sous le nom abrégée de Miriam Makeba (tous les autres mots cités plus haut étant tout simplement une série de prénoms . . .).

Du même coup, vous avez pu vous faire une bonne idée du langage de la tribu des Xosa à laquelle elle appartient (ou plutôt appartenait) Mlle Makeba.

La moitié de son répertoire est faite de chansons du floklore xosa, chantées en xosa... Mais la chanteuse avait soin de faire précéder chacune d'une courte "explication".

La langue xosa est une langue très sonore. Certaines syllabes sont produites par un coup de langue donné brusquement sur le palais, produisant un bruit sec et amusant (pour nos oreilles). Le xosa est aussi une langue très rythmée, et la musique que chante Miriam Makeba semble en être le prolongement naturel.

Le tour de chant de Miriam Makeba est complété par des chansons de folklore d'Israël principalement, d'Indonésie, d'Autriche . . .

Miriam Makeba est plus jolie et sa personnalité est plus imposante et plus attachante que l'image que nous avaient donné d'elle le disque et la télévision. Elle contrôle, magnifie, transforme incroyablement une voix qui semble, au fond, assez ordinaire. Ses effets de bouche sont prodigieux. Parfois, une mélodie complète est esquissée par un souffle adroitement répété dans le micro. Sa mise en scène est imaginative, variée et complète : des



MIRIAM MAKEBA
. . . étonnante mise en scène vocale

expressions de visage inoubliables (quels yeux ! . . .), des gestes gracieux, éloquents, quelques pas de danse, des éclairages recherchés, un dialogue intelligent et spirituel avec son petit trio instrumental, là-bas dans le noir, et jusqu'à cette façon de relever son drapé qui s'agence avec le reste . . .

Naturellement, le genre implique quelques redites et doit faire certaines concessions au "show business" pour passer la rampe. Mais quand même le spectacle est formidable et Miriam Makeba nous a, je crois, apporté avec authenticité l'image et la voix d'un folklore que nous ne connaissions pas ou que nous connaissions mal.



Marcello Mastroianni, dans "Divorce à l'italienne" : comment se debarrasser d'une épouse trop aimante.

MUSIQUE

Ettel Sussman au premier récital JMC Montréal

par Jean Vallerand

ETTEL SUSSMAN
soprano
A l'Auditorium du Plateau
Vendredi soir
Programme

"Hâtez-vous, hâtez-vous"	Campra
"Accourez, riante jeunesse"	Rameau
"Il est certains baisers"	Grétry
"Rêve d'amour"	
"Au bord de l'eau"	
"Nell"	
"La Fée aux Chansons"	Fauré
"Toi, le coeur de la rose"	Ravel
"Cinq Mélodies populaires grecques"	Ravel
"Il pleure dans mon coeur"	
"Fantoches"	
"Les cloches"	
"Noël des enfants qui n'ont plus de maison"	Debussy

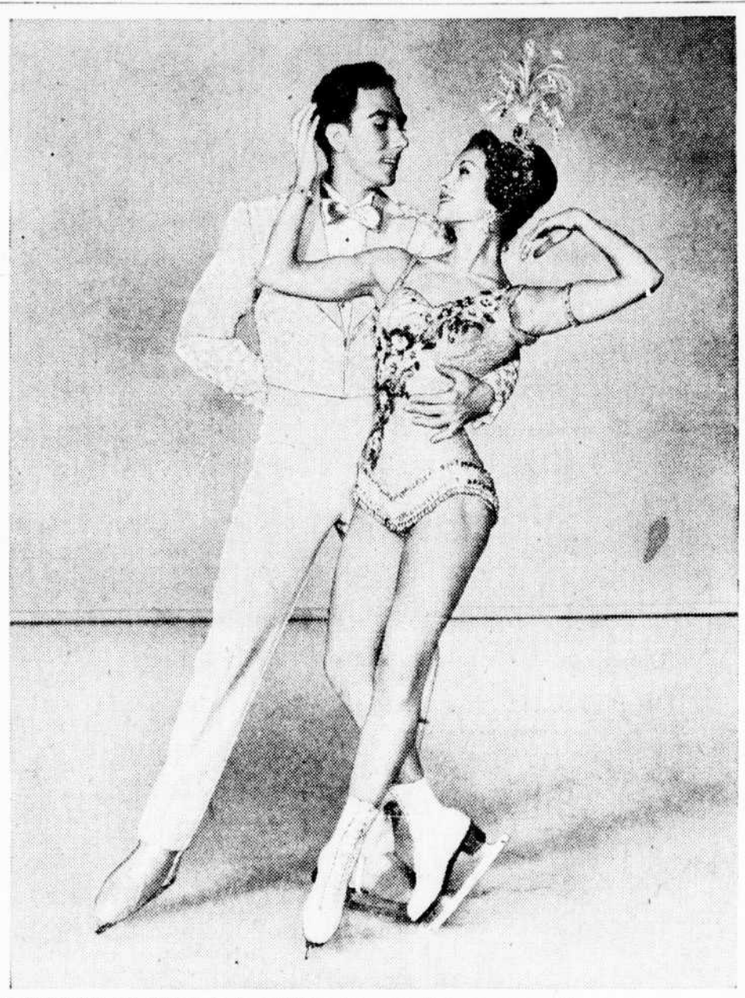
au piano : Gilles Manny

Les Jeunesses Musicales du Canada ont inauguré leur saison montréalaise vendredi soir, au Plateau, par un récital du soprano français Ettel Sussman. En dépit de son nom et d'un très léger accent qui indiquent une ascendance probablement germanique, Ettel Sussman mérite d'être considérée comme une chanteuse française en raison de son école, de son répertoire et de sa carrière.

Ettel Sussman est un soprano lyrique que sa voix et son physique désignent aux emplois de jeune première sensible et de soubrette ainsi qu'au récital. Elle a tout à fait la voix que l'on imagine à Mélisande (rôle qu'elle a d'ailleurs chanté sous la direction de Cluytens), à la Despina de "Cosi Fan Tutte", ou encore à la Micaela de "Carmen". Cette énumération définit à la fois le caractère de sa voix et le style de son expression. Elle est très équilibrée, très raffinée : j'aurais toutefois souhaité, vendredi soir, que cette réserve qui est une qualité, prenne moins l'allure de la prudence. Tant de distinction qui serait un ravissement dans une très petite salle de concert devient au Plateau, qui est une salle assez grande et tellement froide, une entrave à la communication qui doit s'établir entre public et interprète.

Le répertoire était de qualité exceptionnelle et résumait en quelque sorte deux grandes époques de la mélodie française, l'époque classique avec Campra, Rameau et Grétry, et l'époque impressionniste avec Fauré, Ravel et Debussy.

Cette soirée nous aura de plus révélé un admirable accompagnateur, doué de toutes les rares qualités qu'implique cet art si subtil, Gilles Manny. C'est un nom à retenir.



ROMAYNE ET STEELE, le célèbre duo que l'on reverra cette année avec le 23e spectacle annuel des Ice Capades, au Forum, du 12 au 18 novembre.

horaires

ALOUETTE : "Naughty Marietta" : Tous les jours : 2:30. Soirée : 8:30. Dimanche : 2:00, 8:00.

AVENUE : "Love and the French woman" : 12:30, 2:55, 5:00, 7:00, 9:20.

BIJOU : "Et Dieu créa la femme" : 12:30, 3:41, 6:32, 9:43. "Pardonnez-nous nos offenses" : 2:01, 5:12, 8:23.

CANADIEN : "Via Mala" : 12:00, 3:10, 6:25, 9:40. "Le peché et la honte" : 1:30, 4:45, 8:00.

CAPITOL : "The Spiral Road" : 10:00, 12:35, 2:25, 6:15, 9:05. Dimanche : 12:35, 3:20, 6:10, 9:00.

CHAMPLAIN : "La bride sur le cou" : 12:20, 3:28, 6:36, 9:41. "Sanctuaire du mal" : 1:37, 4:39, 8:07.

CHATEAU, EMPRESS, RIALTO, SAVOY : "Playgirl after Dark" : 2:45, 6:15, 9:50. "Hitler" : 12:55, 4:25, 7:55.

DORVAL THEATRES : "Birdman of Alcatraz" : 6:35, 9:00. Mercredi, samedi et dimanche : 2:15, 6:35, 9:00. (Salle Dorée). Red Room : "That Touch of Mink" : 6:40, 8:45. Samedi, dimanche, lundi : 2:15, 6:40, 8:45.

ELECTRA : "La vengeance du Sarrazin" : 12:00, 3:20, 6:40, 10:00. "Jeunesse de nuit" : 1:44, 5:04, 8:24.

ELYSEE : Salle Alain Resnais: "Lola Montes" : Tous les jours à 7:30 et 10:00. Dimanche : 3:00, 5:00, 7:30, 10:00.

Salle Eisenstein : "Hiroshima, mon amour" : Tous les jours à 7:30 et 10:00. Dimanche : 3:00, 5:00, 7:30, 10:00.

FRANCAIS : "Lemmy pour les dames" : 2:40, 6:05, 9:35. "Le chevalier du château maudit" : 1:10, 4:40, 8:05.

GRANADA : "Lemmy pour les dames" : 1:05, 4:35, 8:05. "Le chevalier du château maudit" : 2:55, 6:25, 9:55.

IMPERIAL : "The World of the Brothers Grimm". Du lundi au sam. : 2:00, 8:30. Dimanche : 2:00, 5:00, 8:30.

KENT : "Waltz of the Toreadors" : 12:30, 2:55, 5:00, 7:40, 9:45.

LA SCALA : "Les ponts de Toko-Ri". "La main au collet". "Les bijoutiers du clair de lune". Ouverture des portes : Sur semaine : 5:30. Dimanche : 12:30.

LAVAL : "Via Mala" : 1:25, 4:25, 7:30, 10:30. "Le peché et la honte" : 12:00, 2:55, 5:55, 9:00.

LOEW'S : "H.M.S. Defiant" : 10:30, 12:40, 2:35, 5:05, 7:25, 9:40.

MERCIER : "Jeunesse de nuit" : 12:00, 3:20, 6:40, 10:00. "La vengeance du Sarrazin" : 1:35, 4:55, 8:15.

MONKLAND : "Boys' Night Out" : 1:00, 5:30, 10:00. "Lolita" : 2:55, 7:25.

OUTREMONT : "Diabolique" : 1:50, 4:15, 6:40, 9:05.

PALACE : "My Geisha" : 10:10, 12:20, 2:30, 4:40, 6:55, 9:15.

PAPINEAU : "Lemmy pour les dames" : 1:05, 4:35, 8:00. "Le chevalier du château maudit" : 2:55, 6:25, 9:50.

PASSE-TEMPS : "Le grand Sam" : 4:10, 9:40. "La petite tête de Troufion" : 2:35, 8:00. "Les Lycéennes" : 12:40, 6:10.

PLACE VILLE-MARIE : "Boccaccio '70" : 12:00, 2:50, 5:45, 8:30.

PRINCESS : "Damon & Pythias" : 11:40, 3:00, 6:20, 9:45. "The Savage Guns" : 10:05, 1:25, 4:45, 8:05.

RITZ : "Bagarres au King Creole". "Un vrai cirque du cinéma". "La fille de Rosemarie". Du lundi au vendredi : 5:45. Samedi et dimanches : 12:45.

RIVOLI : "Lemmy pour les dames" : 2:45, 6:10, 9:40. "Le chevalier du château maudit" : 1:05, 4:30, 8:00.

ST-DENIS : "Et Dieu créa la femme" : 12:30, 3:41, 6:32, 9:43. "Pardonnez-nous nos offenses" : 2:01, 5:12, 8:23.

SEVILLE : "La Dolce Vita" : Du lundi au samedi : 2:00, 8:15. Dimanche : 2:00, 7:45.

SNOWDON : "Advise and Consent" : 8:30. Mercredi, samedi et dimanche : 2:00, 8:30.

STRAND : "Playgirl after Dark" : 10:00, 2:20, 6:10, 9:55. "Hitler" : 12:25, 4:10, 8:00.

WESTMOUNT : "Lisa" : 1:45, 4:15, 6:30, 9:25.

Via Mala
D'après le célèbre roman de JOHN KNITTEL
GRANDS FILMS EN COULEURS
Dany Robin LE PÉCHÉ ET LA HONTE
CANADIEN • LAVAL • PLAZA

Amherst SALLE CLIMATISÉE
"LES RODEURS DE LA PLAINE" Elvis Presley
"L'AMOUR C'EST MON METIER" Blenda Lee
"Les évasions du capitaine Blood" Louis Hayward — Patricia Medina

ORLEANS AUJOURD'HUI ET DEMAIN
"BURN WITCH BURN" Janet Blair — Peter Wyngarde
"THE MIGHTY CRUSADERS" CinémaScope et couleurs Francisco Rabal — Silva Koscina
"SWINGIN ALONG" CinémaScope et couleurs Tommy Noonan — Barbara Eden

LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE ET CANADIAN CONCERTS AND ARTISTS PRESENTENT
DEMAIN SOIR à 9 h.
PIÈGE POUR UN HOMME SEUL
SUSPENSE POLICIER DE ROBERT THOMAS
A L'ORPHEUM 525 ouest, rue Ste-Catherine VI. 5-7149

LE RIDEAU VERT
CE SOIR 8.30
DIM. 2.30, 7.30
POUR LUCRECE
J. GIRAUDOUX
"Spectacle de haut ton. De l'interprétation, qu'il me suffise de dire qu'elle est d'ensemble admirable." Jean Béraud — La Presse
"Pour Lucrèce", un succès éclatant au Rideau Vert. "Il n'y a pas de faille dans ce spectacle qui coule sur la scène avec la plus parfaite aisance." Jean Hamelin — Le Devoir
"Superbe représentation du drame de Giraudoux." L. Sabbath — Montreal Star
AU STELLA — VI. 4-1793
$1.98 — 4664 St-Denis

AUJOURD'HUI ★ AUX 4 CINES
Eddie Constantine dans Lemmy pour les dames
Brion
Le CHEVALIER du château maudit
FRANÇAIS RIVOLI URANDA PAPINEAU

ODEON
CHAMPLAIN
CREMAZIE
BEAUBIEN
MERCIER
ELECTRA
VILLERAY
Brigitte BARDOT "LA BRIDE SUR LE COU" Sanctuaire du Mal YVES MONTAND · LEE REMICK 2e Semaine
Jeunesse de Nuit VENGEANCE DU SARRASIN EN COULEURS

VERSION ORIGINALE ! INOUBLIABLE !
FEDERICO FELLINI'S LA DOLCE VITA
EN VEDETTE Marcello Mastroianni • Anita Ekberg • Anouk Aimé
SEVILLE WE. 2-1139
DEUX DERNIERES SEMAINES !
Aujourd'hui à 2 p.m. et 8 h. 15
Dimanche à 2 p.m. et 7 h. 45

4e SEMAINE
ST-DENIS et BIJOU
Brigitte Bardot dans ET DIEU CRÉA LA FEMME
EN COULEURS CinemaScope avec CURD JURGENS
La seule version originale et complète
Un film âpre, implacable et cruel
Marina VLADY Robert HOSSEIN
PARDONNEZ NOS OFFENSES

le théâtre-club
CE SOIR 8 H. 45 — DEMAIN 7 H. 30
"Une pièce palpitante, jouée comme elle le doit, un spectacle de très grande qualité" (Béraud, Presse) — "du théâtre comme on en rêve quand on est extrêmement exigeant" (Godin, N. Journal) "une des meilleures productions de la saison" (Maître, Patrie) "du théâtre à son sommet" (Vleminckx, Vedettes) — "un grand succès que je recommande au public" (Hamelin, Le Devoir).
avec Monique Lepage • Henri Norbert • Benoit Girard • Pierre Boucher • Dietrah Thomas • Jean-Louis Paris • Guy Godin.
REQUIEM POUR UNE NONNE dans de FAULKNER-CAMUS
POUR ENFANTS L'OURS et le PACHA
"Louons le Théâtre-Club de ne pas confondre théâtre d'amateurs et théâtre pour enfants . . . un charmant spectacle conçu et réalisé avec une compétence toute professionnelle." (Marcotte, La Presse)
DIMANCHE, MATINÉE à 2 h. 30. $1.25 et $0.75
MATINÉE CLASSIQUE LE MENTEUR Corneille
"Un spectacle séduisant, une matinée classique modèle, où l'on chercherait en vain une faute de goût . . . non pas une pièce de musée (plus ou moins bien époussetée, mais du très bon théâtre au niveau habituel des spectacles du Théâtre-Club." (Hamelin, Le Devoir)
SAMEDI, MAT. à 2 h. 30. $1.25
COMÉDIE CANADIENNE UN. 1-3339

MGM et CINERAMA présentent
TOUS LES SOIRS à 8 h. 30
Dimanches inclus ENFANTS admis aux matinées de 2 P.M.
MATINEES mer. et sam. 2 p.m. DIM.: 2 et 5 p.m.
THE WONDERFUL WORLD OF THE BROTHERS GRIMM
une production de GEORGE PAL ★ TECHNICOLOR
UN DRAME QUI VOUS ARRACHERA PAR MOMENTS DE VOTRE SIEGE
IMPERIAL 1436 Bleury — Montréal — Informations: AV. 8-7182
GUICHETS OUVERTS 10 h. a.m. à 9 h. p.m. Dimanches : de midi à 9 h. p.m. RES.: AV. 8-5603

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
AHUNTSIC Aux 2 Cinés ! ROSEMONT
"LE TRAQUENARD" CinemaScope et couleurs, Robert Taylor, Cyd Charisse. "TARZAN L'HOMME SINGE" en Technicolor, Denny Miller Cesare Danova.
LUCERNE "NORTH BY NORTHWEST" VistaVision & Technicolor, Cary Grant, Eva Marie Saint. "ASK ANY GIRL" CinemaScope & Metro Color, David Niven, Shirley MacLaine.
YORK Aux 2 cinémas ! VAN HORNE
"JUDGEMENT AT NUREMBERG" avec Burt Lancaster, Spencer Tracy, Montgomery Clift, Maximilian Schell, Richard Widmark, Marlene Dietrich. Dernier programme complet à 8 h. p.m.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Au Van Horne, parc de stationnement

TROIS DELICIEUSES HISTOIRES D'AMOUR . . . TRES FASCINANTES !
JOSEPH E. LEVINE présente Boccaccio 70
Une réalisation CARLO PONTI
EASTMANCOLOR
Parade de modes de BESSIE'S
Mar., mer. et jeudi de 12.15 à 12.45
Cinema PLACE VILLE MARIE
Tél.: 866-2644

"LES DIABOLIQUES"
Simone SIGNORET, Vera CLOUZOT
IMPORTANT — A chaque représentation, on n'admettra personne dans la salle dès que la projection du film principal aura commencé. On est prié de se conformer à l'horaire ci-dessous.
UN SUSPENSE QUI VOUS ENVOUTERA !
TOUS LES JOURS A 1.50 — 4.15 — 6.40 — 9.05 P.M.
DERNIER PROGRAMME COMPLET A 8.35 P.M.
OUTREMONT CR. 7-3233

STRAND UN. 6-2774
CHATEAU CR. 1-4406
EMPRESS HU. 4-3367
RIALTO CR. 7-5700
SAVOY PO. 7-7372
A L'AFFICHE
Sa journée commence la nuit
JAYNE MANSFIELD
"Playgirl After Dark" EASTMAN COLOR
LEO GENN · CARL BOEHM
Also THE PRIVATE LIFE OF... Hitler

UNE TENDRE IDYLLE EN CHANSONS ET EN MUSIQUE
JEANETTE MacDONALD Nelson EDDY in Victor HERBERT'S NAUGHTY MARIETTA
LA SEMAINE PROCHAINE LUISE RAINER FERNAND GRAVET "THE GREAT WALTZ"
Tous les jours à 2.00 p.m. Soir 8.30 p.m. — Soir 8.00 p.m.
ALOUETTE 1 J. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-7887

D'UNE PUISSANCE ET D'UNE PASSION VOLCANIQUES !
ROCK HUDSON · BURL IVES · GENA ROWLANDS
THE SPIRAL ROAD Eastman COLOR
2e SEMAINE
Tous les jours à 10.00 — 12.35 — 3.25 — 6.15 — 9.05
CAPITOL

L'authentique récit de la seule mutinerie que comporte l'histoire navale britannique !
ALEC GUINNESS DIRK BOGARDE ANTHONY QUAYLE
COLOR and CinemaScope
H.M.S. DEFIANT
A COLUMBIA PICTURES RELEASE
EN PLUS "NAHANNI" en couleurs
A L'AFFICHE LOEW'S

AMITIE ET FUREUR !
M-G-M presents DAMON AND PYTHIAS
TWO BIG Color HITS
the BASEHART Savage Guns
DAY WILLIAMS · DON BURNETT in EASTMANCOLOR
PRINCESS
A L'AFFICHE

une SITUATION COMIQUE telle que vous vous tiendrez les côtes du commencement à la fin !
SHIRLEY MacLAINE · YVES MONTAND EDWARD G. ROBINSON · BOB CUMMINGS
STEVE PARKER'S "MY GEISHA" and her guys!
2e SEMAINE
TECHNICOLOR tous les jours à 10.10 - 12.20 - 2.30 - 4.40 6.55 - 9.15
PALACE



QUELLE DIMENSION DE LA MUSIQUE PERDEZ-VOUS AVEC LA STÉRÉO-HAUTE-FIDÉLITÉ ORDINAIRE?

Cette gravure frise peut-être l'exagération, car même la stéréo ordinaire vous apporte au moins une notion de l'ensemble musical. Mais dans quelle mesure le son que vous entendez est-il *fidèle ?*

Au fait peut-être ne réaliserez-vous jamais ce qui vous échappe, à moins que *toute* la musique ne soit rendue par la stéréo-haute-fidélité ELECTROHOME, s'appuyant sur sa sonorisation Satellite vraiment sensationnelle.

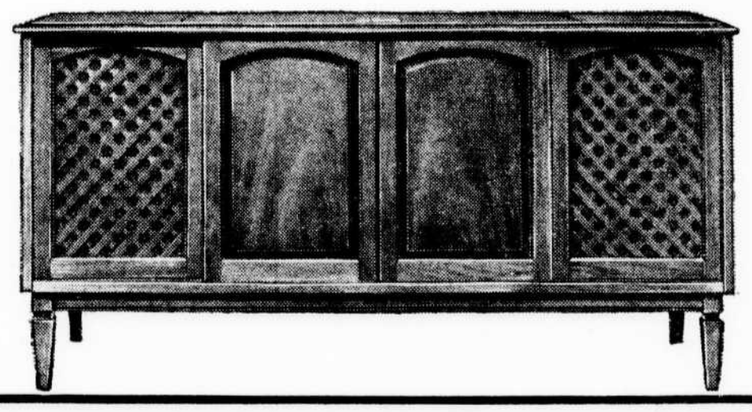
Apportez un de vos disques favoris chez le marchand de votre voisinage et faites-le jouer sur *l'appareil de stéréo-haute-fidélité* ELECTROHOME, *avec la nuance.*

Vous découvrirez alors dans la musique que vous affectionnez une clarté et un brio jusqu'ici insoupçonnés. Vous constaterez que le son d'un fragile violon peut clairement dominer l'ensemble des instruments de l'orchestre et qu'une véritable haute-fidélité *peut* être entendue à tous les paliers de la tonalité.

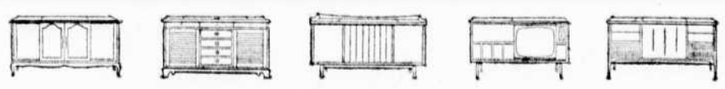
Cet instrument sera pour vous un véritable plaisir des yeux et de l'entendement. Un seul coup d'oeil vous révélera l'existence d'une superbe *nuance dans le style et le fini d'exécution* ELECTROHOME.

Le Montego (illustré à droite) et 30 autres chefs-d'oeuvre de stéréo et de télévision ELECTROHOME sont conçus esthétiquement par Deilcraft, la division d'ébénisterie si réputée d'ELECTROHOME.

Ce magnifique ensemble visuel et auditif coûte aussi peu que $300.00.



Ecoutez votre musique préférée avec la superbe sonorisation **ELECTROHOME** *Satellite*



Disponible chez les marchands ci-dessous :

Marchands ELECTROHOME

J.E. AUDET INC
1481, ave Mt-Royal
LA. 4-3628

A. BEAUDRY & FILS
235, rue Jacques Cartier
ST-JEAN, P.Q.

BEAULIEU & GLADU INC.
4589 Ste-Catherine E.
CL. 5-7787

A. BEDARD ENRG.
Meubles - Accessoires
2034 est, rue MONT-ROYAL
LA. 4-3639

A. BELANGER LTEE
215, rue Montcalm
HULL, P.Q.

JACQUES BELANGER
83, rue Ste-Catherine
LONGUEUIL, P.Q.

ROLLAND BERGERON
MEUBLES
8515, rue St-Dominique
389-3892

A. BOYER & FILS
92, rue St-Laurent
VALLEYFIELD, P.Q.

MAISON A. BREAULT
6905, 28e Ave
ROSEMONT
721-5761

J. C. CHAMPAGNE
119, rue Provost
SOREL, P.Q.

Clermont Electrique INC.
7566, rue St-Hubert
271-1118

CORRIVAUX INC.
3415 ouest, rue Notre-Dame
WE. 7-4651

AMEUBLEMENT
MARCEL COTE
120, ave CHURCH
VERDUN
PO. 8-3051

DAIGLE FURNITURE ENR'G.
5037 ch. Chambly
ST-HUBERT, P.Q.

MAGASIN DELORME ENR'G.
146 Place du Quai
ST-JEAN-IBERVILLE, P.Q.

GUY DESJARDINS
69, boul. Joseph
HULL, P.Q.

J. O. DESJARDINS LIMITEE
12265, boul. Reed
CARTIERVILLE
FE. 4-6610

J.-A. DRAPEAU
VENTE ET SERVICE
3870 est, rue Ste-Catherine
LA. 3-3482

LEO DUBOIS & FILS
340 Côte Sud
STE-THERESE DE BLAINVILLE

D. C. RADIO & T.V. ENR'G.
246, rue Des Erables
VILLE ST-PIERRE
HU. 8-2743

FOYER DU CADEAU INC.
291 De Villemure
UN. 1-7621
2049 boul. Labelle, ST-JEROME
GE. 8-1277

FLEURY ELECTRIQUE ENRG.
2060 est, rue Fleury
DU. 7-7491

CLAUDE FORTIN T.V.
2550 est, rue Beaubien
RA. 2-2468

LA PRESSE
LE PLUS FORT TIRAGE DES QUOTIDIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

ROLAND GAGNE LIMITEE
1695 est, rue Laurier
LA. 6-0826

G.M. TV VENTE LTEE
4307 est, rue Bélanger - RA. 9-6314

AMEUBLEMENT
J & R LTEE
2475, rue Notre-Dame
LACHINE - 637-4696

AMEUBLEMENT
PHIL JOLY
124A est, rue Blainville
STE-THERESE, P.Q.

JULES RADIO & T.V. SERVICE CO. LTEE
683, rue Atwater
932-0939

Ameublement **KAY-VAN** LTEE
7035 boul. ST-LAURENT
Juste au sud de Jean-Talon
274-3585

René Labelle & Fils LTEE
ST-JOVITE, P.Q.

LACOMBE & TREMBLAY ENR'G.
3609 est, rue Ste-Catherine
LA. 1-1118

LALONDE & TREMBLAY INC.
1498 rue Notre-Dame
LACHINE - 637-3611

J.-ROGER LAMARCHE LTEE
533, rue Principale
LACHUTE, QUE.
LO. 2-2462

Jean C. Le Blanc AMEUBLEMENT INC.
5826, rue St-Hubert — 272-1122

J.W. LEFEBVRE
575, rue PRINCIPALE
LACHUTE

Legault ELECTRIQUE
6274, CHRISTOPHE-COLOMB 271-4221

LA PRESSE
LE PLUS FORT TIRAGE DES QUOTIDIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Marchands ELECTROHOME

AMEUBLEMENT
PAUL LEGER Inc.
49, rue St-Eustache
ST-EUSTACHE, P.Q.

M. LONGINOTTI
378A ouest, rue Fairmount
276-0752

YVAN MADORE
MEUBLES
51, rue Principale
CHATEAUGUAY, P.Q.

MAISON LAURIN LTEE
83, rue St-Laurent
BEAUHARNOIS

MARCHAND & FRERES
209, rue Victoria
VALLEYFIELD, P.Q.

MEUBLES LAGACE LIMITEE
8093, rue St-Hubert
721-6360

GUY MOQUIN
408, rue Elizabeth
LAPRAIRIE, P.Q.

JOS REID
44, rue St-Joseph
STE-AGATHE-DES-MONTS, P.Q.

J.A. ST-Amour LTEE
Entrepreneurs, marchands, électriciens
6575 ST-DENIS CR. 4-8341

Syndicat ST. HENRI
3619 ouest, rue Notre-Dame
WE. 2-3151

ANDRE THEORET CO. LTEE
15757 ouest, Boul. Gouin
STE-GENEVIEVE
626-3953

THIBERT MEUBLES INC.
5201, rue Wellington
VERDUN - 766-3565

AMEUBLEMENT
R. TOUSIGNANT
6021, rue ST-HUBERT
272-3334

LUCIEN TURCOT
MEUBLES
861, rue De L'Eglise
VERDUN - PO. 7-9995

S. VERDON T.V.
191 Boul. Ste-Rose
STE-ROSE, P.Q.

J. VERRETTE ENR'G.
01184 rue Charlevoix
WE. 2-8809

VIENS & BERGERON LTEE
175, 8e Ave
LACHINE - 637-3511

J.-R. VINET INC.
Meubles et appareils électriques
520 George V,
CL. 9-3769
MONTREAL-EST

WEST END HI-FI CENTER
6590, rue Somerled
484-1248

L'arabisation, l'un des problèmes les plus complexes de l'Algérie nouvelle

par **Michel LE LEU**

L'indépendance récente de l'Algérie, une rentrée scolaire difficile ont remis en lumière l'un des problèmes les plus complexes qui se posait à l'Algérie nouvelle : celui de l'arabisation de l'enseignement et de la mise à la disposition des Algériens d'une langue véhiculaire qui pourrait remplacer un jour encore très lointain l'actuel bilinguisme franco-arabe.

Les experts algériens ou français et les spécialistes d'organisations comme l'UNESCO, arrivent généralement aux conclusions suivantes :

1—Une arabisation accélérée de l'enseignement, inspirée par un nationalisme anti-occidental ou par une sorte de "snobisme à rebours", couperait l'actuelle jeunesse musulmane de l'apport occidental français notamment.

Elle risquerait étant donnée l'absence actuelle ou l'insuffisance de littérature scientifique (que s'efforcent de pallier par la publication de manuels de plus en plus précis des pays comme la Syrie, le Liban et l'Egypte) de procréer une nouvelle espèce de bilinguisme hybride ou grosso modo l'arabe serait réservé au domaine littéraire, le français ou l'anglais au domaine scientifique sans que s'effectue la nécessaire interpénétration entre les deux domaines caractéristiques essentiels de génie d'une langue. Il est probable que, très longtemps encore on entendra les Algériens émailler leurs conversations en arabe de mots français dès qu'ils abordent un problème technique aussi simple que celui des fractions, des mesures ou des taux d'intérêt. Pour prendre un autre exemple le "recueil général des plantes" en langue arabe que vient de publier l'Université de Damas serait vraisemblablement sans utilité dans un institut agronomique algérien.

2—Les étudiants algériens eux-mêmes sont divisés sur la question de l'arabisation ainsi que vient de le prouver le récent congrès de l'UGEMA. Pressés par leurs camarades du Moyen-Orient de se prononcer pour une arabisation rapide, ils ont opté en majorité pour que l'enseignement reste disposé à la fois en français et en arabe. A une évidente nostalgie de la culture française qui longtemps restera beaucoup plus qu'une attitude s'ajoute le souci de respecter les particularismes locaux. "Si quelqu'un parle en arabe ici moi, je parlerai kabyle", s'est écrié un congressiste de EUGEMA.

3—Sur le plan international une arabisation totale de l'enseignement risquerait de compromettre la double vocation arabe et africaine affirmée par les actuels dirigeants de l'Algérie, en rendant de plus en plus malaisé le dialogue avec une Afrique noire qui longtemps demeurera francophone ou anglophone. A la longue elle isolerait le Maghreb plus sûrement qu'elle ne favoriserait son influence en Afrique.

4—Les dirigeants actuels de l'Algérie dont la doctrine est d'ailleurs hésitante semblent se prononcer pour une "arabisation progressive et sûre qui réponde aux réalités algériennes", ainsi que le préconisait récemment le ministre de l'Education nationale algérien Abderrahman Belhamida.

Un conseil supérieur de l'éducation nationale va être mis en place ainsi qu'une commission nationale des programmes et des horaires. A la fin de l'année scolaire les responsables algériens feront le point. De l'avis général il est probable que le bilinguisme franco-arabe survivra de longues années à la condition bien entendu que la sécurité des enseignants français soit assurée et que les tracasseries et les jalousies des talebs (instituteurs coraniques) que l'on commence à signaler dans le bled ne dégenèrent pas en querelle d'influence à la faveur de l'arabisation.

D'une manière générale, plusieurs experts imaginent difficilement une arabisation de l'Algérie avant une génération, peut être même avant la fin du siècle. Elle sera favorisée chaque année davantage par les apports du Moyen-Orient, les échanges culturels avec le monde islamique et la venue en Algérie de professeurs arabes. Elle sera ralentie par une nécessaire survivance du bilinguisme. Et il ne faudra pas moins d'un demi-siècle selon certains pour "réaliser" dans l'enseignement supérieur cette culture intermédiaire entre l'Occident et le Monde arabe à laquelle tend le Maghreb. On compte actuellement sur les doigts de la main, estimait récemment un expert de l'arabisme, les humanistes qui comprennent et embrassent les deux civilisations et sont capables de les enseigner.

Ainsi la phrase célèbre de Ben Bella à son arrivée à Alger au lendemain de l'indépendance : "Nous sommes Arabes, nous sommes Arabes, nous sommes Arabes", appelle-t-elle de multiples correctifs.

Une chose est de débaptiser les rues des villes algériennes ou de proposer, comme le faisait récemment le journal "Alger Républicain", que Bone s'appelle désormais Annaba, Orléans-Ville, El Asnam, ou Duperre, Ain Delfa; une autre est de doter dix millions d'Algériens et peut-être vingt à la fin du siècle d'une langue véhiculaire qu'ils puissent lire et écrire et qui fasse la somme des connaissances humaines. Pour le moment, l'édition arabe d' "El Moudjahid" (le seul journal en langue arabe — et sur ce point les Algériens ont un grand retard sur les Tunisiens et les Marocains) reste la lecture d'une minorité. Quant au journal "As Chaab" ("Le peuple"), né de la révolution, il paraît lui-même en français. Le nombre des leaders algériens qui ont oublié l'arabe écrit enseigné à l'école est impressionnant. Dernier obstacle à une arabisation rapide et non des moindres, la langue écrite reste une des plus difficiles du monde. L'absence généralisée d'indications de vocalisation dans les journaux, par exemple, oblige le lecteur à une espèce de gymnastique mentale un peu comparable à celle que s'impose dans les langues occidentales un débutant en sténographie, l'écrite, par la multiplicité des signes selon leur place dans la phrase ou dans le mot pose des problèmes plus ardus encore et il est établi qu'un jeune Arabe normalement doué est loin de pouvoir écrire autant de mots simples qu'un jeune élève d'Occident. Toute langue reflétant une philosophie propre il semble maintenant certain que les Arabes maghrebins, comme leurs frères d'Orient, se refuseront à latiniser la leur. Des méthodes de simplification de la langue arabe écrite sont donc à l'étude. Mais elles devront être admises par tous les pays arabes, car s'il est un domaine dans lequel le monde arabe est "un", c'est bien celui de l'arabe littéraire. A en juger par les réflexions qu'inspirent parfois aux spécialistes du Moyen-Orient certains traités de simplification maghrebins, on est loin de compte.

LE FAMEUX GIN V.O. (GENIÈVRE)
BOLS
LUCAS BOLS
Anno 1575
Distillé au Canada.

220 élèves-officiers dans l'Armée canadienne

220 diplômés de l'enseignement secondaire, provenant de presque toutes les provinces du Canada se sont enrôlés comme élèves-officiers dans l'Armée canadienne en vertu du programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP). Ils poursuivront leurs études soit aux collèges militaires soit à diverses universités canadiennes.

Vingt-trois d'entre eux fréquenteront le Collège militaire royal de Kingston (Ont.); 46 suivront les cours à Royal-Roads, Victoria (C.-B.) et 66 s'inscriront au Collège militaire royal de Saint-Jean (P.Q.). Les 85 autres fréquenteront l'université de leur choix, à condition que ce choix soit approuvé.

Sélectionnés en vertu de leur bon rendement scolaire et de leur aptitude à devenir officiers dans l'Armée régulière, les élèves-officiers reçoivent une solde et diverses allocations pendant l'année scolaire. Les frais d'inscription et de livres sont défrayés par l'Armée.

A leurs études scolaires s'ajoute un programme d'entraînement militaire qui a lieu au cours de l'été, dans des camps situés soit au Canada soit outre-mer. Avec leur diplôme ils reçoivent leur brevet d'officier dans l'Armée régulière.

Voici la liste des étudiants sélectionnés dans la province de Québec.

D.-C.-P. Larose, 576 St-Cyrille, Québec ; R.-L. Vallet, 2215, boul. St-Joseph, Montréal ; R. Cohen, 4844 ave Lacombe, Montréal ; P.-B. Collard, 9, rue Lévesque, Hull ; B.-M. Podesto, 2405, 2e Rue, Québec ; J. Amyot, 434, rue St-Georges, St-Lambert; W. Berthiaume, 5447, rue St-Donald, Montréal ; B. P. Brown, 1355, route de Carillon, St-Bruno, comté de Chambly ; C. A. Cotton, 15, rue du Couvent, Lennoxville ; R. W. Davies, 5, rue Holmes, Drummondville ; C.-J.-D. Fournel, 554 Latourelle, Québec ; C.-P.-E. Jacoby, 2240, 45e Avenue, apt 4, Lachine ; R. L. Longdon, 225, avenue Braebrook, Pointe-Claire ; R. Martineau, 1194, avenue Rolland, Verdun ; R. Normandin, 2857, avenue Ekers, Montréal ; E. Rogal, 2735, 10e Avenue, Shawinigan ; R. F. Starzynski, 865, avenue Valiquette, Verdun ; R.-P. St-Germain, 6165, 42e Avenue, Montréal 36; J. Wiggins, 575, boul. Laurentien, St-Laurent 9 ; J. D. Briscoe, 4765, ave Pierre-Lauzon, Pierrefonds ; G.-J.-R.-M. Beauregard, 6973 St-Vallier, Montréal 10 ; R. Bégin, 515, 2e Rue, Shawinigan ; R. Benoit, 10256, rue St-Charles, Montréal ; J.-P.-C.-E. Bertrand, 626 St-Gabriel, Québec 3 ; J. P. M. Birgentzlen, Camp de Farnham ; C.-J. Bourassa, RR no 1, Quartier St-Michel, Trois-Rivières ; J. F. P. Bozikóvich, 6350, rue Hadley, appt 3, Ville-Emard ; A. Branchaud, 21 de Casson, Westmount ; J. Brindamour, 839 Candiac, Québec ; J.-J. Brousseau, 1890 Duvernay, St-Hyacinthe ; R. Champagne, 4438, rue Fabre, Montréal ; M.-R. Chouinard, 1048, rue d'Ailleboust, Duvernay ; P. G. G. Cillinge, St-Alexandre, comté d'Iberville ; J.-Y. Côté, St-Paul-d'Abbotsford ; M. DeGrandpré, 17 Lacy Green Drive, Ville de Kirkland ; R.-L. Dion, 3261 Beaugrand, Montréal 5 ; L. Dionne, Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Ste-Anne-de-la-Pocatière; E. Ferenczi, 2430, rue Frontenac, Varennes ; G.-C. Fradet, boite 135, Albanel, Roberval ; J.-R.-C. Gaudet, 413, rue St-Georges, La Tuque ; J.-H.-Y.-R. Girard, 10787 Bellevois, Montréal-Nord ; D. Groulx, 1295, rue St-Germain, St-Laurent ; J.-P.-O. Jalbert, 2390, rue Bourjoly, Trois-Rivières ; Y. Léonard, 4701 Garnier, Montréal 34 ; D. Lessard, 1735 Chemin St-Louis, Sillery ; M. Levasseur, 860, 117e Rue, Shawinigan-Sud ; J.-A.-L. Marchesseault, 62 Côte Centrale, Ste-Catherine, comté Laprairie ; N. Nault, 161, rue Brunelle, Cap-de-la-Madeleine ; R.-J.-A. Paquette, 5804 Chabot, Montréal 35 ; J. Roberge, 159 Quintal, Laval-des-Rapides ; J.-J. Rousseau, 119, ave. Galt, Verdun ; J.-A.-Y. Sarrazin, 6032 Rang de l'Equerre, Ste-Rose, comté de Laval ; J.-D.-R. Sicard, 25 St-Antoine, C.P. 119, Louiseville ; B.-P. Tousignant, 2019, rue Pelletier, Trois-Rivières ; C. S. F. Willeme, 9945 Hamelin, apt 3, Montréal 12 ; A. D. Wood, 2817 St-Emile, Montréal ; J. Courtwright, 532, ave Clarke, Westmount ; J. Deibert, 2200, rue St-Juet, Montréal 5 ; J. S. Deyell, 25 Village Suisse, St-Jean ; R. Hammell, 122, ave Westcliffe, Pointe-Claire ; C. M. Reid, 180, ave Melbourne, Montréal 16 ; P. Marion, 2180, ave Old Orchard, Montréal 28 ; R.-D. Proulx, 115 route de la Reine, Valois ; B. réal.

VOTRE NUMÉRATION GLOBULAIRE EST-ELLE TROP BASSE?


Si vous vous sentez épuisé et apathique, c'est peut-être un avertissement de la nature indiquant que le nombre de globules rouges de votre sang est au-dessous de la normale.
La formule Dr. Chase à double action agit à la fois sur le sang et sur les nerfs... elle fournit chaque jour à votre organisme 2400 milligrammes de fer essentiel...elle aide la nature à rétablir l'équilibre du sang en globules rouges.
Le Tonique Chase pour les Nerfs et le Sang contient les vitamines B1, B12 plus de l'extrait de foie pour stimuler votre appétit et calmer vos nerfs irrités. Vous pouvez l'obtenir sans ordonnance.
LIQUIDE OU EN COMPRIMÉS
AIDE LA NATURE À RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE DU SANG EN GLOBULES ROUGES
LE TONIQUE CHASE POUR LES NERFS ET LE SANG
fournit chaque jour 2400 milligrammes de fer essentiel

Que m'apporte mon assurance-vie collective?

L'assurance-vie collective assure la sécurité matérielle de votre famille. C'est une sécurité de base admirable aussi longtemps qu'elle est en vigueur.

Dans l'intérêt des vôtres, il est toutefois prudent de comparer les avantages d'une assurance-vie collective avec les besoins de protection de votre famille. L'assurance-vie collective est temporaire. Ses avantages cessent en général à 65 ans, et chaque fois que vous changez d'employeur. L'assurance permanente offre une protection à vie et constitue un fonds d'épargne. Elle vous couvre où que vous soyez, et met à votre disposition un fonds utilisable en cas de situation critique, de crise financière, ou pour la poursuite des études d'un enfant. C'est aussi l'aide indispensable à l'épouse qui, survivant à son mari, doit alors faire face à toutes les charges du foyer.

Nombreux sont les foyers Canadiens qui souscrivent une assurance-vie collective parce qu'ils y trouvent un réel bénéfice. Nombreux sont ceux aussi qui, en plus, reconnaissent qu'une protection sans faille n'est obtenue que lorsqu'une assurance-vie collective est complétée par une assurance permanente.

Si vous désirez reviser votre situation, consultez le représentant de la Manufacturers Life. Vous pouvez faire confiance à ses conseils amicaux et compétents.


R. P. Tartre
Représentant
MONTREAL
Tél: 849-6305


A. Mailloux
Représentant
MONTREAL
Tél: 849-6305


J. R. Riopel
Représentant
MONTREAL
Tél: 276-3649


L. P. Boisvert
Représentant
LAVAL DES RAPIDES
Tél: MU. 1-7100

MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE COMPANY
49F-62

Simpson
MONTRÉAL

Fameux vêtements de base
Formfit

Pour donner à vos nouveaux vêtements d'hiver 62-63 toute leur élégance, vous devez porter une gaine et un soutien-gorge Formfit, qui vous assureront une silhouette souple et féline tellement à la mode cette année.



A. **Soutien-gorge long** en coton avec bonnets piqués. Avec bande élastique pour plus de confort et de maintien. Blanc. Bonnets B et C. Tailles 32 à 42. Ch. $6

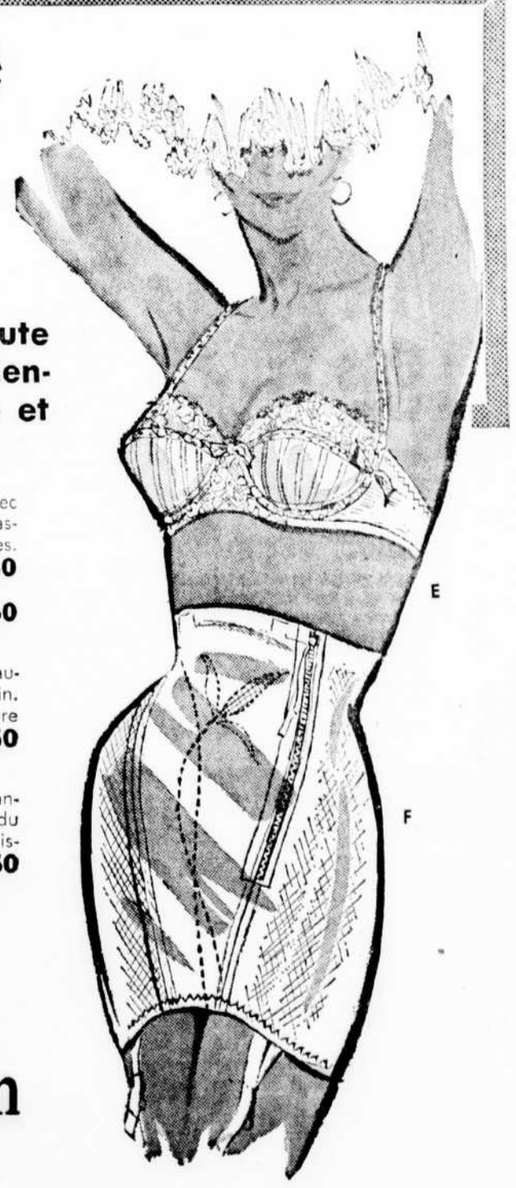
B. **Gaine-fourreau** en nylon élastique et panneaux avant et arrière en fin coton brodé. Très léger baleinage. Blanc. Longueur 15, 16 et 17 po. Tailles 28 à 40. Ch. 19.50

C. **Soutien-gorge long.** Bonne coupe avec dentelle de nylon et élastique pour plus de contrôle. Blanc. Bonnets B et C, 34 à 42. Ch. 7.50

D. **Gaine-culotte à longues jambes "Skippies"** avec fermeture à glissière. Panneau arrière satin élastique. Panneaux latéraux "effaçant" les hanches. Bande de taille de 2 po. Blanc. Tailles petites, moyennes, grandes. Ch. 12.50
Egalement tailles très grandes et hors séries. Ch. 13.50

E. **Soutien-gorge "Designer Collection"** avec épaulettes à la pointe des épaules et élastique fin. Bonnets taffetas de nylon et dentelle. Armature sous les bonnets pour plus de soutien. Blanc. Tailles : A, B et C, 32 à 36. Ch. 7.50

F. **Gaine "Life"** en élastique Leno de France. Panneau devant avec taffetas de nylon. Section du dos coupée en biais. Léger baleinage. Blanc. Disponible en longueur 15 et 16 po. Tailles 26 à 34. Ch. 22.50



Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

5 prix "Vêtement de base Formfit" à gagner chez Simpson

Du mardi 23 octobre au samedi 27 octobre

Tout ce que vous avez à faire est d'inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone au dos de votre facture (ou bon fac-similé) si vous faites vos emplettes en personne, et de la déposer dans la boîte destinée à cet usage dans le Rayon. Vous pouvez participer au concours en téléphonant ou en adressant le bulletin ci-dessous à Simpson, Salon du Corset, quatrième étage, 977 ouest, rue Ste-Catherine. Aucun achat n'est nécessaire pour être éligible à l'un de ces prix, mais si vous effectuez l'achat d'un vêtement de base "Formit" votre prix sera doublé.

Chaque jour, à l'heure de fermeture du magasin, un nom sera tiré au sort et la personne appelée au téléphone devra répondre à une question très simple. La réponse exacte lui vaudra un prix.

PRIX DU LUNDI AU VENDREDI
Un vêtement de base "Formfit" valant $10 sera remis chaque jour

PRIX POUR SAMEDI
Un vêtement de base "Formfit" valant $20

Si vous achetez un vêtement de base "Formit" durant cette période et si votre nom est tiré au sort, la valeur du prix gagné sera doublée.

Bulletin d'entrée pour le concours "Formfit"
Nom.....
Adresse.....
.....
No de téléphone.....

SIMPSON — SALON DU CORSET (741) AU QUATRIEME

Nous vous invitons à venir rencontrer
Mademoiselle
RITA WILSON
Conseillère-styliste de "Formfit"
qui sera au Salon du Corset, au quatrième, chez Simpson, du mardi 23 octobre au samedi 27 octobre, pour vous aider à résoudre tous vos problèmes de vêtements de base.


HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-722

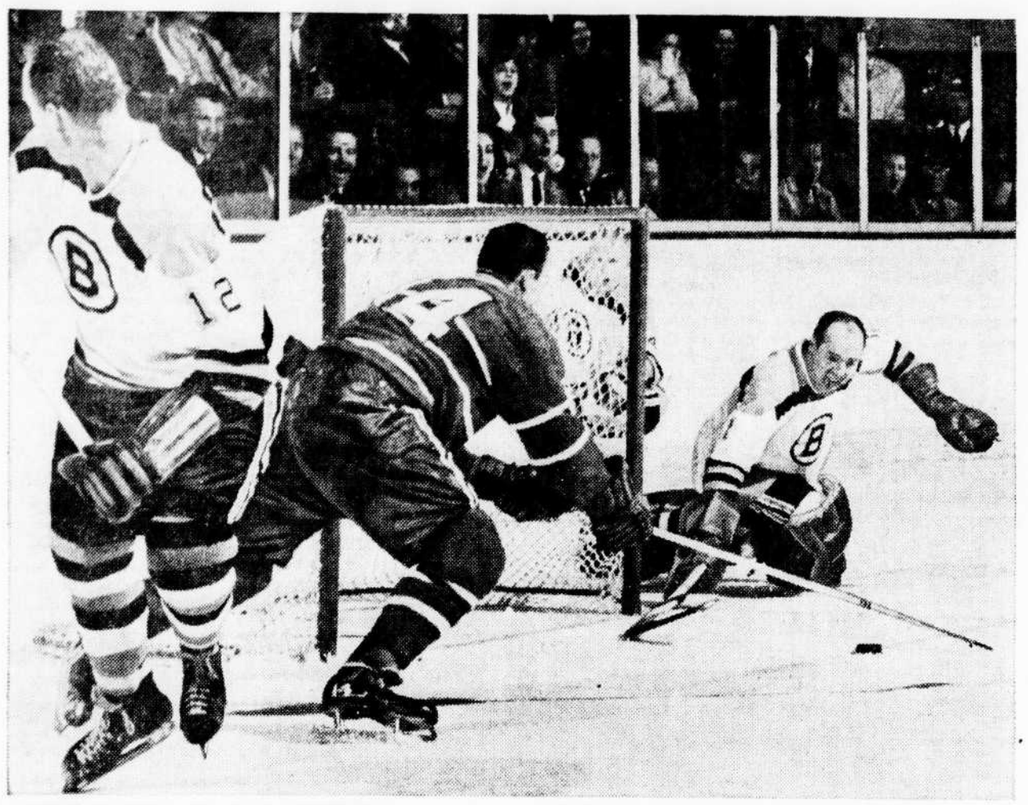
ANNONCE
Femme souffrant de DÉMANGEAISON INSUPPORTABLE
"Après avoir souffert pendant 7½ ans d'une démangeaison intolérable, j'ai découvert une nouvelle crème qui fait des merveilles. Je suis heureuse aujourd'hui," écrit Mme. D. Ward.
Une étonnante nouvelle formule scientifique appelée LANACANE apporte un soulagement bienfaisant des tortures de la démangeaison vaginale, rectale, des échauffaisons, des éruptions de l'eczéma. Cette crème médicamentée à effet rapide et qui ne tache pas tue les bactéries nocives, tout en soulageant les tissus de la peau enflammés, irrités, au vif. Met fin grattage, hâtant la cicatrisation. Ne souffrez pas une minute de plus. Procurez-vous LANACANE aujourd'hui. Toute pharmacies.

CAHIER No 3 / PAGES 29-40

LA PRESSE

SPORT / FINANCE / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, LUNDI 22 OCTOBRE 1962 — 79e ANNEE — No 7



ARRET INUSITE OU BUT MANQUE ? — Cette scène de la joute de samedi soir dernier est pour le moins inusitée alors que le gardien de buts **Robert Perreault** a empêché **Claude Provost** de compter. A gauche, **Wayne Hicks,** des Bruins, et derrière le filet, **Pat Stapleton.**

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Toe Blake et Muzz Patrick satisfaits d'un match nul

par **Marcel DESJARDINS**
(envoyé spécial de La Presse)

NEW YORK — Cela ne se produit pas souvent. Aussi signalons le fait.

Deux instructeurs rivaux très satisfaits après une joute de la ligue Nationale de hockey.

Satisfaits du résultat, de la partie elle-même, de la tenue de leur équipe respective et même de l'arbitre.

Ce qu'il y a encore de plus remarquable c'est qu'ils avaient vu la joute du même oeil et n'avaient ni l'un ni l'autre aucune plainte à faire entendre.

Ces deux instructeurs sont Toe Blake et Muzz Patrick dont les deux clubs, le Canadien et les Rangers, venaient de faire partie nulle de 3 à 3 devant 14,155 personnes, hier soir, à Madison Square Garden.

CANADIEN : Buts : Maniago. Défenses : J.-C. Tremblay, Fontinato, Johnson, Gauthier, Talbot. Avants : Richard, Provost, Moore, Béliveau, Geoffrion, Backstrom, Hicks, Berenson, Goyette, G. Tremblay, Marshall.

NEW YORK : Buts : Worsley. Défenses : Harvey, Langlois, Howell, Cahan, Neilson. Avants : Ingarfield, Bathgate, Prentice, Horvath, Hebenton, Henry, Ratelle, Gilbert, Balon, Schinkel, Hampson, Hadfield.

Arbitre : Ashley. Juges de ligne : Afanas, Hayes.

PREMIERE PERIODE

1—NEW YORK, Bathgate (1er) (Prentice, Ingarfield) 1:25
PUNITIONS : Béliveau 8:46, Hicks 12:19, Ingarfield 14:17, Gauthier 16:04, Gilbert 19:07.

DEUXIEME PERIODE

2—CANADIEN, G. Tremblay (4e) (Béliveau, Geoffrion) 3:58
3—NEW YORK, Henry (3e) (Horvath) 8:46
4—CANADIEN, Béliveau (2e) (Fontinato, G. Tremblay) 16:11
PUNITIONS : Provost 11:48, Harvey 13:37.

TROISIEME PERIODE

5—NEW YORK, Ratelle (3e) (Balon, Gilbert) 5:05
6—CANADIEN, Berenson (2e) (Provost) 6:45
PUNITIONS : Langlois et Johnson 10.42, Howell 15:58.

ARRETS : Maniago 14 8 1—23
Worsley 6 12 7—25

ASSISTANCE : 14,155.

Du côté de Blake

Blake était heureux parce que sa première ligue avait obtenu deux buts, que sa seconde avait accompli une remarquable besogne, que Cesare Maniago avait fourni une autre superbe performance dans le filet.

Patrick se réjouissait parce que chacune de ses trois lignes avait compté un but, que Doug Harvey avait affiché une forme qui augure bien pour les prochaines rencontres.

Aucun reproche

Il était dit qu'aucun reproche ne serait fait à l'adresse de qui que ce soit. Par exemple, les journalistes newyorkais ont vainement tenté d'amener Patrick à exprimer des commentaires défavorables à Lou Fontinato parce que celui-ci avait blessé Dave Balon au nez en le bousculant sur la bande au cours de la seconde période. Mais pour toute réponse, Patrick leur a dit que Fontinato est un très bon joueur de hockey, un joueur au style robuste qu'il pratiquait alors qu'il était avec les Rangers et qu'il continue maintenant avec le Canadien.

Pour annuler cette joute, le Canadien a dû venir trois fois d'en arrière pour égaler le compte.

Frank Selke satisfait

"J'aurais préféré le contraire," a déclaré le gérant général Frank Selke.

Mais lui aussi était satisfait de la partie disputée à une vive allure, continuellement très contestée et très intéressante pour la foule jusqu'au dernier moment.

Andy Bathgate a compté le seul but de la première période au tout début de la rencontre en contournant Fontinato pour lancer dans le coin du filet après une série de passes avec Dean Prentice et Earl Ingarfield.

Lorsque l'ailier droit des Rangers compte ainsi au commencement d'une joute, il devient habituellement un homme très redoutable. Mais ce fut là son seul point de la rencontre.

Gilles Tremblay brille

Gilles Tremblay qui, dans l'opinion de Blake, a été la vedette de son club, a reçu une passe de Geoffrion alors qu'il se trouvait seul non loin du filet de Worsley. Il a saisi l'occasion pour égaler le compte au commencement de la seconde période. Béliveau, qui avait commencé le jeu, a reçu une assistance.

La défense du Canadien a été faible lors d'une mise au jeu près du filet. Camille Henry, qui était à découvert, a saisi le caoutchouc que lui lançait Bronco Horvath, et a compté pour redonner l'avantage aux Rangers vers le milieu de la période.

Vigoureuse attaque

Stimulé par l'hostilité de la foule, qui lui reprochait sa bousculade de Balon, Fontinato a exécuté vers la fin de la reprise une vigoureuse attaque. Béliveau a saisi le retour de son lancer pour déjouer Worsley.

Tremblay a reçu une assistance sur le but.

Lorsque Fontinato et Hicke se sont acharnés à vouloir tous deux mettre en échec Rod Gilbert, Jean Ratelle en a profité pour aller déjouer Maniago sur un lancer dans le coin du filet au début de la période finale.

Mais Berenson, dont Blake a fait les éloges aux journalistes newyorkais après la joute, a égalé le compte et sauvé ainsi le Canadien de la défaite en prenant Worsley en défaut sur un lancer de revers.

Harvey émerveille

Blake a continué à opérer quelques changements dans cette joute d'hier soir. C'est ainsi qu'après avoir commencé la rencontre avec Dickie Moore à l'aile gauche sur la ligne de Henri Richard et Claude Provost, il l'a remplacé par Berenson. Il a retiré pendant un certain temps Jean-Guy Talbot pour faire jouer Tom Johnson. Il a utilisé tantôt Ralph Backstrom, tantôt Phil Goyette entre Hicke et Marshall.

De même, Patrick a eu recours tout d'abord à Harvey dans les jeux de puissance et lorsque son club avait un homme à la clôture. Vers la fin, il l'employait régulièrement.

Au cours de ses apparitions sur la glace, le vétéran joueur de défense a encore montré qu'il est un expert extraordinaire dans l'art de passer la rondelle à un coéquipier.

Dans l'ensemble, le Canadien a dominé le jeu mais ses joueurs ne paraissent plus tirer avec cette précision qui faisait l'admiration de tous les connaisseurs de hockey et la terreur des gardiens de but adversaires.

L'arbitre John Ashley a très bien conduit la joute, imposant un total de dix punitions mineures dont cinq à chacun des deux clubs.

NOTES — Le Canadien est parti immédiatement après la partie pour Chicago où il jouera demain soir . . . "Notre porte est toujours ouverte à Bert Olmstead," a dit Patrick . . . Il a ajouté que les Rangers seraient très heureux de le voir se rapporter car il estime que le vétéran pourrait être très utile au club.

Compteurs de la NHL

	B	A	Pts
Richard, Canadien	5	4	9
Pennington, Boston	3	6	9
Bucyk, Boston	3	4	7
Delvecchio, Détroit	2	5	7
Oliver, Boston	2	5	7
G. Tremblay, Canadien	4	2	6
Armstrong, Toronto	4	2	6
Mohns, Boston	3	3	6
Provost, Canadien	2	4	6
Geoffrion, Canadien	2	4	6
Duff, Toronto	3	2	5
Mahovlich, Toronto	3	2	5
Spencer, Boston	2	3	5
Connelly, Boston	2	3	5
MacDonald, Détroit	3	1	4
Ullman, Détroit	3	1	4
Marshall, Canadien	1	3	4
Maki, Chicago	2	2	4
Henry, Rangers	3	1	4
Berenson, Canadien	2	2	4
Béliveau, Canadien	2	2	4
Balfour, Chicago	1	3	4
Pulford, Toronto	1	3	4
Talbot, Canadien	0	4	4
Keon, Toronto	0	4	4
Baun, Toronto	3	0	3
Ratelle, Rangers	3	0	3
Nevin, Toronto	2	1	3
Howe, Détroit	1	2	3
Nesteranko, Chicago	1	2	3
Murphy, Chicago	1	2	3
Lunde, Chicago	1	2	3
Horvath, Rangers	1	2	3
Hay, Chicago	1	2	3
Balon, Rangers	1	2	3
Stewart, Toronto	1	2	3
Fleming, Chicago	1	2	3
Stasiuk, Détroit	1	2	3
Gadsby, Détroit	0	3	3
Horton, Toronto	0	3	3
Hicks, Boston	2	0	2
McKenney, Boston	1	1	2
Langlois, Rangers	1	1	2
Douglas, Toronto	1	1	2
Schinkel, Rangers	1	1	2
Hampson, Rangers	1	1	2
Young, Détroit	1	1	2
Pronovost, Détroit	1	1	2
Hicke, Canadien	1	1	2
Hull, Chicago	1	1	2
Goyette, Canadien	1	1	2
Cahan, Rangers	0	2	2
Barkley, Détroit	0	2	2
Harris, Toronto	0	2	2
McDonald, Chicago	0	2	2
Brewer, Toronto	0	2	2
Gilbert, Rangers	0	2	2
Prentice, Rangers	0	2	2
Gauthier, Canadien	0	2	2
Smith, Détroit	0	2	2
Backstrom, Canadien	1	0	1
Wharram, Chicago	1	0	1
Gendron, Boston	1	0	1
Hebenton, Rangers	1	0	1
Faulkner, Détroit	1	0	1
Bathgate, Rangers	1	0	1
Gauthier, Canadien	0	1	1
Williams, Boston	0	1	1
Stapleton, Boston	0	1	1
Kelly, Toronto	0	1	1
Shack, Toronto	0	1	1
Howell, Rangers	0	1	1
Hardfield, Rangers	0	1	1
Balfour, Chicago	0	1	1
Turner, Chicago	0	1	1
Neilson, Rangers	0	1	1
Vasko, Chicago	0	1	1
Green, Boston	0	1	1
J.-C. Tremblay, Canad.	0	1	1
Fontinato, Canadien	0	1	1
Ingarfield, Rangers	0	1	1
Mikol, Toronto	0	1	1

EN TRE NOUS

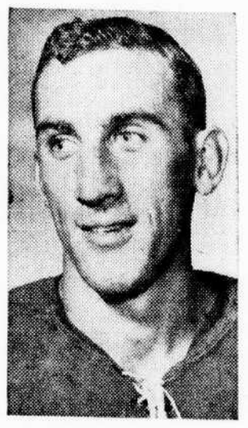


PAR MARCEL DESJARDINS

Fontinato nous parle de la vie d'un athlète à New York

NEW YORK. — Nous sommes dans cette ville qui, pendant longtemps, a été considérée comme le paradis des joueurs de baseball et des boxeurs. Possiblement aussi de ceux de football et de ballon-panier. Peut-être l'est-elle encore aujourd'hui. Nous l'ignorons. Ce n'est du reste pas ce qui nous préoccupe dans le moment.

Mais pourquoi cette grande métropole ne paraît-elle avoir aucun pouvoir d'attraction sur les joueurs de hockey? Bien au contraire puisque l'on connaît toutes les difficultés que Doug Harvey a fait aux Rangers avant de finalement accepter de venir de jouer. Quand on sait aussi qu'un jour Lynn Patrick a définitivement refusé de poursuivre ici sa carrière pour accepter un poste identique à Boston.



LOU FONTINATO

Et tout récemment, les Rangers n'ont-ils pas cajolé Bert Olmstead dans le vain espoir de le décider à venir jouer pour eux cette saison. Pas plus tard, que la semaine dernière, Maurice Richard nous disait qu'il ne serait aucunement intéressé à venir piloter le club local. "A moins" finit-il par dire, "que l'on en mette très épais sur la table".

Lorsque nous lui avons demandé combien épais, il a répondu : "Quelque chose comme $50,000 par saison". Comme pour justifier sa demande extravagante, le Rocket ajoutait : "Dites-moi pourquoi irais-je à New-York ? Je suis bien à Montréal. Je suis heureux auprès de ma famille. N'allez pas croire que si jamais j'allais diriger les Rangers j'emmènerais mes enfants là-bas".

Le seul qui nous ait jamais laissé savoir le plaisir qu'il éprouvait à jouer à New York était Phil Watson. Peut-être que d'autres ont également aimé jouer ici. Mais il ne nous a pas été donné de discuter du sujet avec eux. Encore tout récemment, Watson nous répétait ce qu'il avait déjà dit il y a quelques années. "Le secret est de s'adapter à New York car ce n'est pas New York qui s'adaptera à nous", de dire celui qui est devenu l'instructeur du Boston après avoir été celui du New York.

Attention aux lumières étincelantes

Lou Fontinato a été pendant des années l'un des porte-couleurs des Rangers. Il a probablement été l'un des plus populaires joueurs à jamais avoir porté les couleurs du club newyorkais.

Quelles sont ses impressions personnelles sur le sujet ?

"C'est un tas de petites choses qui amènent les joueurs à préférer jouer disons à Montréal, Toronto ou Détroit qu'à New York. Aucune raison grave, rien qui ait trait au club lui-même ou à son organisation," souligne-t-il "je pense dans le moment à de jeunes joueurs que vous connaissez très bien. Mais je ne vous mentionnerai aucun nom. Ces mêmes joueurs sont un succès pour le club pour lequel ils évoluent. Mais s'ils étaient à New York, je crois qu'ils prendraient plus de temps à se développer et peut-être qu'ils ne deviendraient jamais des joueurs de valeur.

"Pourquoi, allez-vous me demander ? Parce qu'ils succomberaient aux lumières brillantes de New York ou parce que, impressionnés par toute cette animation de la grande ville, ils rentreraient dans leur écaille et deviendraient des solitaires et des malheureux.

"Un mot peut expliquer tout cela. Un mot qui entre dans le vocabulaire de tout joueur de New York. Ce mot est distance. Il signifie tout. Il explique tout. Si vous demeurez en dehors de la ville et la chose s'impose si vous êtes avec votre famille, vous êtes à deux heures du Garden. Donc deux heures pour se rendre au Garden et deux heures pour en revenir.

"Je pourrais vous nommer des joueurs des Rangers des années passées qui auraient eu besoin de traitements à cause de blessures mais qui demeuraient à la maison plutôt que de passer quatre heures de la journée à voyager. Est-il nécessaire d'ajouter qu'ils prenaient beaucoup plus de temps à se remettre de leurs blessures."

La question de la distance

"Presque tous les samedi soirs de la saison, le club joue à l'extérieur et le dimanche à New York. Ce qui signifie que lorsque les joueurs reviennent le dimanche matin, cela leur prend deux heures pour se rendre à la maison. Puis, il y a la messe. Après celle-ci, une légère collation. Un repos d'à peine deux heures car il faut de nouveau manger avant trois heures car chacun doit se rapporter au Garden à 5 heures."

Fontinato tient à préciser que personnellement il ne regrette pas son séjour à New York, qu'il n'a aucune plainte à faire entendre, qu'il s'est toujours bien entendu avec la direction du club et qu'il s'est fait de nombreux et excellents amis.

Sans N.Y., pas de ferme

"Si je n'avais joué à New York, je n'aurais pas cette ferme à Guelph. Mais justement j'ai toujours considéré mon séjour à New York comme une occasion de faire de l'argent . . . Et surtout d'en mettre le plus possible de côté. Je n'ai jamais dérogé à la ligne de conduite que je m'étais tracée. J'ai refusé de me laisser impressionner par les attraits des brillantes lumières de New York et j'ai également refusé de me considérer comme un être perdu parmi toute cette multitude. Je me suis efforcé au contraire de me faire de véritables amis. Donc, je parle sans aucune amertume. J'essaie d'être tout simplement objectif dans mes remarques."

A Montréal, de remarquer Fontinato, les joueurs peuvent aller au Forum et retourner à leurs demeures en un rien de temps comparativement à New York. Il y a aussi le fait que la plupart d'entre eux ont toute leur parenté dans la ville même ou à proximité. Ils vivent par conséquent une vie plus familiale, plus intime.

Et à Montréal ? . . .

Autre détail. Les joueurs sont connus d'une foule de gens. C'est une invitation à mieux jouer, aussi à maintenir une conduite exemplaire.

Au Forum, le hockey occupe le haut du pavé. Le club passe avant tout. Tout est mené sur une stricte base d'affaires. Les joueurs savent qu'il leur faut produire et que l'organisation ne manque pas de bons joueurs capables d'être appelés en tout temps. Chacun sent le besoin de se surpasser."

Comment expliquer alors que les joueurs de baseball . . .

"Eux semblent plus habitués à ce genre de vie. J'en connais plusieurs qui, pendant l'été, vivent avec leur famille dans un hôtel près du stade des Yankees. Beaucoup viennent aussi des grands centres alors que vous noterez qu'un grand nombre de joueurs de hockey sont natifs de petites localités," nous répond Fontinato.

Et le joueur de défense du Canadien dit en terminant : "Je crois que c'est Doug Harvey qui disait à un jeune joueur que pour réussir dans le hockey à New York il faut plus travailler qu'ailleurs et dans des circonstances moins favorables".

Contre les Bruins, samedi

Watson prend la vedette; le Canadien, la victoire

Une partie importante du spectacle de samedi soir dernier, au Forum, a été réservée aux téléspectateurs. Ce fut en effet la présence de l'instructeur Phil Watson à l'intermission, après la deuxième période, alors qu'il répondait aux questions de Jerry Trudel.

"Je regretterai peut-être ce que je vais dire, mais je le dis quand même", de prédire Watson. "Contre Détroit, nous avons marqué deux buts en troisième période, et nous avions fait de même contre Chicago, annulant 2-2.

Nous tirons de l'arrière par 2-3 présentement, eh bien, nous pouvons très bien le faire encore. J'espère que cette déclaration ne me portera pas malchance . . ." Hélas, si Watson n'était pas superstitieux, il le sera sûrement à l'avenir. Les Canadiens ont compté quatre fois dans l'engagement final, contre une seule riposte de la part des Bruins et c'est par un pointage de 7 à 3 que les hommes de Toe Blake ont eu raison de ceux de Phil Watson.

Cela n'enlève rien au cran du pilote bostonnais !

Il a fait des réponses intéressantes quand il a dit : "Je t'assure Jerry que nous allons terminer quatrième et participer au détail . . ."

Ou encore : "Le Canadien joue bien ce soir. Il va finir encore en première place. Mais le meilleur club, ce n'est pas le Canadien, ce sont les Black Hawks de Chicago qui l'ont."

Et aussi : "L'an dernier, nous n'avions pas de gardien de buts. Si, Head, mais c'était un gardien de buts qui avait une grosse tête. Cette année, nous avons un bon gardien de buts."

Ce ne fut pas suffisant. Les Canadiens ont lancé une cinquantaine de fois en direction de Robert Perreault, 24 fois dans la dernière période, et la recrue des Bruins n'a pu résister à l'attaque.

Henri Richard a compté deux buts, ses 4e et 5e; Gilles Tremblay en a enregistré deux, Bill Hicke, Bernard Geoffrion et Phil Goyette chacun un.

But à la Rocket

Le deuxième but de Richard a rappelé à la foule des 13,906 spectateurs présents les buts typiques du Rocket.

Il a complètement pris les deux joueurs de défense par surprise au centre de la glace pour saisir une passe de Red Berenson — qui avait plutôt cherché à déblayer son territoire — et se rendre seul jusqu'au gardien qu'il a habilement déjoué.

Murray Oliver, Cliff Pennington et Wayne Connelly ont été les compteurs des Bruins. Cesare Maniago a remplacé Jacques Plante pour la troisième joute consécutive. Il a bloqué 31 lancers et s'est montré à la hauteur de la situation.

Tom Johnson, rétabli d'une blessure à un genou, n'a fait que de brèves apparitions sur la patinoire tandis que Robert Rousseau, blessé lui aussi à un genou, a assisté à la joute en spectateur. Il sera au repos pour huit à dix jours.

Le Canadien a continué à éprouver des difficultés à jouer trois bonnes périodes de hockey. Il a marqué un but à la première période, deux à la seconde et quatre à la dernière. Les visiteurs ont compté une fois dans chaque engagement.

BOSTON: Buts: Perreault. Défenses: Mohns, Green, Stapleton, Godfrey. Avants: Pennington, Spencer, Hicks, Oliver, Bucyk, Connelly, McKenney, Gendron, Pronovost, Burns, Williams, Toppazzini.

CANADIEN: Buts: Maniago. Défenses: Fontinato, J.-C. Tremblay, Gauthier, Talbot, Johnson. Avants: Richard, Moore, Provost, Béliveau, G. Tremblay, Geoffrion, Goyette, Marshall, Hicke, Backstrom, Berenson.

PREMIERE PERIODE

1. BOSTON, Oliver (1er (Bucyk) 6:57
2. CANADIEN: G. Tremblay (2e) (Béliveau, Geoffrion) 19:40
Punition: Hickey 10:17.

DEUXIEME PERIODE

3. CANADIEN : Hicke (1er) (Talbot, Gauthier) 9:18
4. BOSTON: Pennington (3e) (Spencer) 13:21
5. CANADIEN: Richard (4e) (Geoffrion, Talbot) 18:36
Punitions: Richard 5:45, Fontinato 6:24, Green 16:41.

TROISIEME PERIODE

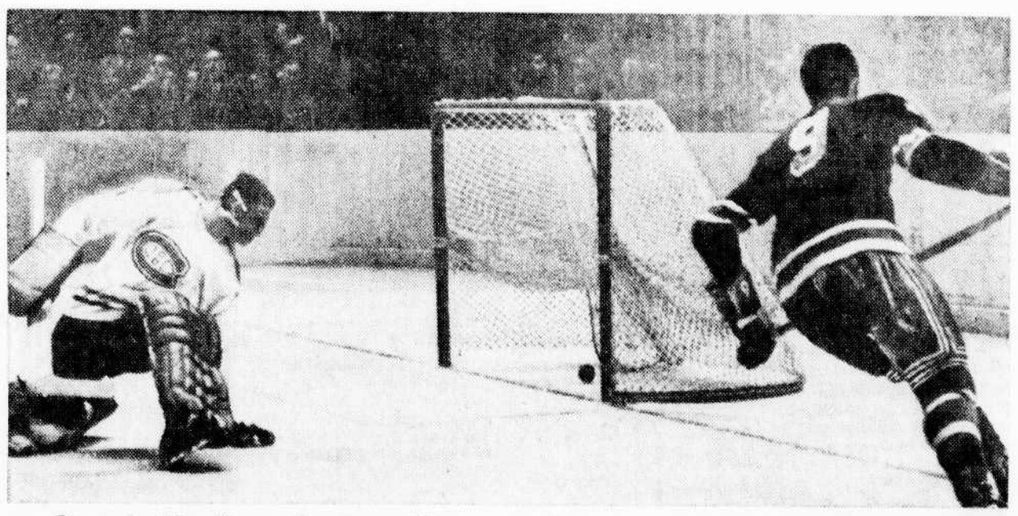
6. CANADIEN: Richard (5e) (Berenson) 0:40
7. CANADIEN: Geoffrion (2e) (Richard, J.-C. Tremblay) 5:24
8. CANADIEN: G. Tremblay 3e 6:18
9. BOSTON: Connelly (1er) (Oliver, Pennington) 15:15
10. CANADIEN: Goyette (1er) (Hycke) 17:11
Punitions: Fontinato, (mineure et mauvaise conduite 14:24.

ARRETS

Perreault 13 10 20—43
Maniago 9 13 6—28

LES COMPTEURS DU Canadien

	N.Y.	Dét.	Bos.	Chi.	Tor.	B.	A.	Pts.
Richard	2—2	0—1	2—1	0—0	1—0	5	4	9
G. Tremblay	2—1	0—0	2—0	0—0	0—1	4	2	6
Provost	1—3	1—0	0—0	0—0	0—1	2	4	6
Geoffrion	0—2	0—0	1—2	0—0	1—0	2	4	6
Béliveau	1—1	0—0	0—1	0—0	1—0	2	2	4
Berenson	2—0	0—0	0—1	0—0	0—1	2	2	4
Marshall	1—2	0—0	0—0	0—0	0—1	1	3	4
Talbot	0—1	0—0	0—2	0—0	0—1	0	4	4
Goyette	0—1	0—0	1—0	0—0	0—0	1	1	2
Hicke	0—0	0—0	1—1	0—0	0—0	1	1	2
Gauthier	0—0	0—0	0—1	0—0	0—1	0	2	2
Backstrom	0—0	0—0	0—0	0—0	1—0	1	0	1
J.C. Tremblay	0—0	0—0	0—1	0—0	0—0	0	1	1
Fontinato	0—1	0—0	0—0	0—0	0—0	0	1	1



Cesare Maniago du Canadien, est déjoué par Andy Bathgate des Rangers, lors de la joute nulle de 3 à 3, à New-York, hier soir.

(Téléphoto U.P.I.)

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI
Aucune joute au calendrier

DIMANCHE
Canadien 3 — New York 3
Toronto 6 — Boston 4
Détroit 3 — Chicago 1

SAMEDI
Boston 3 — Canadien 7
Chicago 1 — Toronto 3

JOUTES GAGNEES ET PERDUES

	T	C	D	NY	B	Ch	Vic.
Toronto	—	0	0	0	1	2	3
Canadien	1	—	0	1	1	0	3
Détroit	0	1	—	1	1	1	4
New-York	1	0	0	—	0	0	1
Boston	0	1	0	0	—	0	1
Chicago	0	0	0	1	0	—	1
Défaites	2	2	0	3	3	3	13

JOUTES NULLES

	T	C	D	NY	B	Ch	Vic.
Toronto	—	0	0	0	1	0	1
Canadien	0	—	0	1	0	0	1
Détroit	0	0	—	0	0	1	1
New York	0	1	0	—	0	0	1
Boston	1	0	0	0	—	1	2
Chicago	0	0	1	0	1	—	2
Total	1	1	1	1	2	2	8

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Détroit	5	4	0	1	13	6	9
Canadien	6	3	2	1	21	19	7
Toronto	6	3	2	1	19	17	7
Boston	6	1	3	2	19	22	4
Chicago	6	1	3	2	10	12	4
New York	5	1	3	1	13	19	3



L'IMPORTANCE DU MASQUE — JOHNNY BOWER, gardien de but des Leafs, aurait souhaité avoir porté un masque sur ce jeu alors que la rondelle l'a atteint au visage pendant que RED HAY, habile centre des Hawks, cherche cette précieuse petite pièce de caoutchouc. Bower n'a pas été gravement blessé et il est resté dans son filet.

(Téléphoto PC)

Les Red Wings restent invaincus

D'un moment à l'autre, les experts de hockey s'attendent à ce que les Red Wings de Détroit cessent d'accumuler victoire sur victoire dans le classement de la ligue Nationale. Hier soir, l'occasion semblait idéale pour que les hommes de Sid Abel subissent leur premier revers de la campagne. Ils faisaient face aux Black Hawks de Chicago, que l'on dit très puissants.

Les Wings, l'équipe surprise de la L.H.N. jusqu'à maintenant, n'avaient aucune intention de tacher leur dossier par une première défaite. Ils ont livré une dure lutte aux hommes de Rudy Pilous avant de les vaincre au compte de 3-1. Le Détroit est ainsi demeuré en tête du circuit Campbell et détient une priorité de deux points sur le Canadien et les Maple Leafs de Toronto. Les Wings ont une partie de plus à jouer que ces deux équipes. Ils ont maintenant remporté quatre victoires, subi aucune défaite et annulé une fois depuis le début de la saison.

DETROIT, (AP) — Les Red Wings ont profité de punitions à leurs adversaires et ont marqué trois buts avec l'avantage numérique. Alex Delvecchio, Normie Ullman et Vic Stasiuk ont déjoué Glenn Hall pendant qu'un ou deux coéquipiers de ce dernier étaient à refroidir leurs sens au banc des punitions dans les deux dernières périodes.

La joute a été durement disputée puisque Frank Udvari a imposé 15 punitions aux joueurs des deux équipes, y compris deux, pour mauvaise conduite.

Reggie Fleming a évité le blanchissage à son équipe en marquant un but alors que les deux clubs jouaient à forces égales. Les Wings ont joui d'un avantage territorial marqué dans ce match puisque Hall a exécuté 40 arrêts contre seulement 23, par Sawchuk.

Explosion des Leafs

BOSTON, (UPI) — Le brillant centre des Maple Leafs de Toronto, Bob Pulford, a donné à son équipe une victoire de 6-4 aux dépens des Bruins de Boston, hier soir. Après avoir volé la rondelle à Ted Green au centre de la patinoire, Pulford s'est approché jusqu'à 35 pieds du but de Bob Perreault et a décoché un boulet qui a trouvé le coin du filet. C'était son premier but de la saison.

Frank Mahovlich, le joueur pour lequel Jim Norris a offert un million à la direction des Leafs, a enregistré deux buts, soit le but égalisateur et d'assurance à la troisième période.

Les Torontois ont effectué un superbe retour puisqu'ils tiraient de l'arrière au compte de 3-2 à l'issue des deux premières périodes et de 4-3 au dernier engagement. George Armstrong, Dickie Duff et Ed Litzenberger ont réussi les autres filets des vainqueurs.

Pour les Bruins, Wayne Hicks, Jean-Guy Gendron, Wayne Connelly et Murray Oliver ont enregistré les buts.

But de Mahovlich

TORONTO, (PC) — Le grand Frank Mahovlich a été l'inspiration des Leafs lors d'une victoire de 3-1 sur les Blacks Hawks de Chicago, samedi soir, en obtenant un but tardif dans la partie, soit à la 17e minute de jeu du troisième engagement. Il a brisé une égalité de 1-1. Alors que Glenn Hall était assis sur le bac des siens pour faire place à un sixième joueur d'avant, George Armstrong a scellé l'issue du match avec un but relativement facile.

Les Leafs et les Black Hawks s'étaient échangé deux buts à la période médiane. Bobby Hull a ouvert le pointage, aidé de Red Hay, puis Dickie Duff a égalisé le compte alors que Hall avait la vue obstruée par Jack Evans et Armstrong. C'était le premier but de Hull, cette saison.



TENTATIVE DESESPEREE — Le demi **Bernie Casey,** des 49ers de San Francisco tente désespérément de bondir par-dessus **Herb Adderly,** des Packers de **Green Bay,** afin de capter une passe du quart **John Brodie,** mais en vain. Les Packers l'ont emporté, 31-13.

(Téléphoto U.P.I)

Après les prouesses de Dixon et Reynolds . . .

La botte magique de Jack Oliver assure un match nul aux Alouettes

par **Guy PINARD**

OTTAWA. — A la demie, la poignée de Montréalais présents dans les estrades où ils assistaient à une merveilleuse performance des leurs, avaient dû même faire usage des poings afin de venger les affronts subis par leurs protégés.

"Nous n'avons certainement pas fait 125 milles pour venir essuyer insulte sur insulte," devaient-ils penser en eux-mêmes.

Aussi, la tête basse, venaient-ils de se résigner à leur sort : leurs Alouettes voguaient vers une autre défaite.

Avec raison ? Certes, car quatre erreurs venaient de permettre aux Rough Riders de prendre une avance de 21-11, avec moins de huit minutes à jouer.

Ils se sentaient si peu nombreux parmi les 20,559 spectateurs qui bondaient le parc Lansdowne . . .

Et c'est avec peu d'espoir qu'ils ont vu Dick Dalatri se pencher sur le ballon au 35 des Alouettes, après un deuxième placement consécutif de Moe Racine.

La botte de sept lieues

Toutefois, ils avaient escompté sans l'homme des grands moments, George Dixon, et ils avaient mésestimé "la botte de sept lieues" de Bobby Jack Oliver.

Aussi, quelle ne fut pas leur joie de voir Dixon franchir avec la rapidité d'un éclair les deux premières lignes défensives des Riders, puis se diriger vers la partie du terrain qu'ils semblaient bénir de leurs acclamations. Cette course de 75 verges, transformée en touché par Dixon et convertie par Oliver, venait quelque peu raviver leurs espoirs.

Cependant, le temps jouait contre leurs Alouettes.

Et quand, à 42 verges des buts, après deux jeux impuissants à tromper la vigilance des Riders, Moss a fait appel aux services de l'éclopé Oliver, on a préféré fermer les yeux.

STATISTIQUES	Ottawa	Alouettes
Premiers essais —		
au sol	11	8
par la passe	4	3
par les punitions	0	2
Vgs. gagnées au sol	193	225
Vgs gagnées par air	101	88
Passes tentées/compl.	11/5	18/8
Passes interceptées par	2	0
Nombre de bottés /moyenne	10/30.0	7/40.1
Echappés/perdus	1/0	2/2
Punitions/en verges	3/15	3/25
Placements tent./réus.	3/2	2/2

STATISTIQUES INDIVIDUELLES

Au sol :	Tent.	Vges.
Dixon	12	129
Thelen	12	87
Hickman	7	53
White	10	49
Stewart	10	46
Stephens	8	43
Jackson	3	15
Sur la passe :	**Réc.**	**vges.**
Luster	2	42
Thelan	2	40
Stewart	1	34
Polizlani	2	21
Sowalski	1	18
Hickman	2	17
Simpson	1	9
Dixon	1	5
Reynolds	1	3

Quarts-arrière	T.	C.	I.	Vges.
Jackson	11	5	0	98
Stephens	18	8	2	88
Stewart	1	1	0	3

Ils voyaient deux tristes réalités : la ligne de 48 verges où était agenouillé Sandy Stephens, prêt à recevoir le ballon, et le protecteur qui enrobait la jambe malade de Oliver.

Quelques secondes plus tard, de l'extrémité est du terrain s'élevaient de bruyantes et joyeuses acclamations : le pointage venait d'être égalé.

Voilà, en résumé, l'historique d'une joute où les Alouettes ont bien joué, mais pas encore assez pour l'emporter.

Quatre erreurs de celui qui la semaine précédente avait présenté une exhibition exceptionnelle avaient projeté les Alouettes dans le marasme. Sandy Stephens paie pour apprendre.

Cependant, même dans le cadre de ce match nul où la défensive a joué un rôle prépondérant en défendant chèrement chaque pouce de terrain, perçait de plus en plus l'étoile d'une récente acquisition des Alouettes, Jim Reynolds.

Même s'il n'a pas participé au pointage, même si son nom ne se retrouve pas parmi ceux qui retirent les lauriers accordés aux héros connus, Reynolds mérite d'emblée le titre de vedette incontestée.

Durant toute l'après-midi, il a harcelé le quart Russ Jackson, et de concert avec Billy Ray Locklin, lui a fait subir d'importantes pertes de terrain. Il est le responsable du manque de précision de ce dernier. Il est le responsable du peu de terrain gagné par les White, Thelen et Stewart au sol. En somme, il a accompli à la perfection la tâche confiée.

Ainsi, même s'ils étaient peu satisfaits de l'issue du match parce qu'ils avaient espéré vaincre une fois au moins les Rough Riders, les Alouettes parvenaient à raffermir leur emprise sur le troisième rang.

Et dans la tranquillité qui a suivi le match, dans le calme qui a permis de bien constater que tout n'était pas fini, il convient de souligner certains points :

Marvin Luster s'est réveillé à l'offensive, même si le touché qu'il a réussi a été quelque peu chanceux, et beaucoup contesté ;

Bob Geary continue son exceptionnel travail ;

Jack Espenship a conservé une moyenne supérieure à 40 verges sur chacun de ses bottés, pour s'en tirer avec un simple, en plus de jouer brillamment comme secondeur de ligne.

Ainsi, les Alouettes ont quitté une ville où ils retourneront vraisemblablement en semi-finale, avec un point de plus au classement.

Et ils parvenaient à prendre partiellement leur revanche sur les Rough Riders qui, au jour de l'Action de Grâces, étaient venus leur ravir une victoire quasi certaine grâce à un botté de 40 verges de Moe Racine, sur le dernier jeu de la joute.

Toutefois, s'ils avaient ignoré la loi du moindre effort, s'ils s'étaient rappelé qu'une joute de football dure 60 minutes, ils auraient remporté la victoire.

"Avec si, on va à Paris," veut le dicton populaire. Avec tous ces "si"-là, les Alouettes retourneront dans la vieille capitale. Leurs partisans y seront-ils aussi nombreux ?

Pas de vaincu

PREMIER QUART

1—ALOUETTES : simple, Espenship (Chandler concède sur un botté de 55 verges), 3:43.

DEUXIEME QUART

2—ALOUETTES : placement, Oliver (40 verges), 4:51.

3—OTTAWA : simple, Racine (tentative de placement de 35 verges, Learn concède).

4—ALOUETTES : touché, Luster (passe de 40 verges de Stephens; un jeu après que Learn eût reçu un botté de Conroy au 40), 14:53.

5—ALOUETTES : converti, Oliver.

TROISIEME QUART

6—OTTAWA : touché, Simpson (passe de 9 verges de Jackson; 6 jeux, 65 verges, après le botté d'ouverture), 3:37.

7—OTTAWA : converti, Racine.

8—OTTAWA : touché, Thelen (poussée hors bloqueur droit de 2 verges ; 4 jeux, 55 verges, après que Gaines eût intercepté une passe de Stephens), 9:34.

9—OTTAWA : converti, Racine.

QUATRIEME QUART

10—OTTAWA : placement, Racine 42 verges), 2:47.

11—OTTAWA : placement, Racine (30 verges, après que Booth eût recouvert un échappé de Shephens), 7:44.

12—ALOUETTES : touché, Dixon (course hors l'aile, poussée de 75 verges de Dixon, sur le premier jeu après la dernier placement de Racine), 8:07.

13—ALOUETTES : converti, Oliver.

14—ALOUETTES : placement, Oliver (48 verges), 12:27.

ALOUETTES 21, OTTAWA 21.

Edmonton et Vancouver éliminés

Cosentino conduit les Tigers-Cats à un gain de 27-24 sur Toronto

HAMILTON. (PC) — Les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas. Dans le cas de Joe Zuger, qui a établi un nouveau record canadien en complétant huit passes bonnes pour des touchés lundi dernier, on pourrait dire les parties se suivent mais ne se ressemblent pas.

Hier après-midi, Zuger a eu tellement d'ennuis contre la défense des Argonauts de Toronto, qu'il a dû céder sa place à Frank Cosentino dans le troisième quart alors que les Torontois menaient au compte de 24 - 13. Le jeune quart-arrière canadien a brillamment pris charge de ses coéquipiers conduisant les Tiger-Cats de Hamilton à une victoire de 27 - 24.

Avant la joute d'hier, Nobby Wirkowski, le pilote des Argos, avait prédit que ses joueurs défensifs éprouveraient Zuger en lui faisant subir une gigantesque charge. L'avertissement de Wirkowski s'est réalisé. Zuger en a vu de toutes les couleurs contre les Argonauts.

Dès l'arrivée de Cosentino, l'aspect de la partie a changé. Dick Easterly, un nouveau venu, a capté une passe du jeune quart et a complété un jeu de 71 verges pour un touché. Un peu plus tard, ce dernier a réussi une autre passe qui a produit un touché, cette fois à Garney Henley, le rapide demi-arrière. Il a exécuté un superbe attrape d'une passe de 39 verges de Cosentino.

Cette victoire a haussé la priorité des Tiger-Cats en tête de la conférence de l'Est à deux points aux dépens des Roughriders d'Ottawa. Par contre, les Argonauts sont virtuellement éliminés du détail Ils devront remporter leurs deux dernières recontres de la saison tandis que les Alouettes devront les perdre.

Hal Patterson a été blessé au premier quart et il n'est pas revenu au jeu. Il s'est blessé à la jambe gauche. Les Ti-Cats ont manqué ses brillants attrapés.

Dave Mann, Joe Hernandez et Ron Morris ont réussi les touchés des perdants tandis que Bill Mitchell a botté un placement et trois convertis. Brian Kilrea et Henley ont obtenu les deux touchés du Hamilton dans la première moitié.

EDMONTON, (UPI) — Les Blue Bombers de Winnipeg ont irrémédiablement éliminé les Eskimos d'Edmonton des éliminatoires de la conférence de l'Ouest pour la première fois depuis 1949 en les battant au compte de 30-20.

Les Bombers ont transformé une défaite imminente en un éclatant triomphe en enregistrant trois touchés dans le dernier quart. Leo Lewis, Dick Thornton et Henry Jansen ont marqué les touchés des Bombers dans ce quart.

* * *

CALGARY, (UPI) — Les Stampeders de Calgary ont pratiquement éliminé les Lions de Vancouver des éliminatoires de l'Ouest en venant de l'arrière pour les vaincre au compte de 36-28. Willie Fleming, la gazelle des Lions, n'est aucunement responsable pour le revers de son équipe. Il a réussi trois touchés grâce à des courses de 15, 5 et 85 verges.

Harvey Wylie a toutefois exécuté le jeu de la partie en courant 103 verges sur un retour de botté d'ouverture après un touché de Nub Beamer. Pete Manning, Lovell Coleman, Ed Buchanan et Larry Robinson ont marqué les autres majeurs des gagnants.

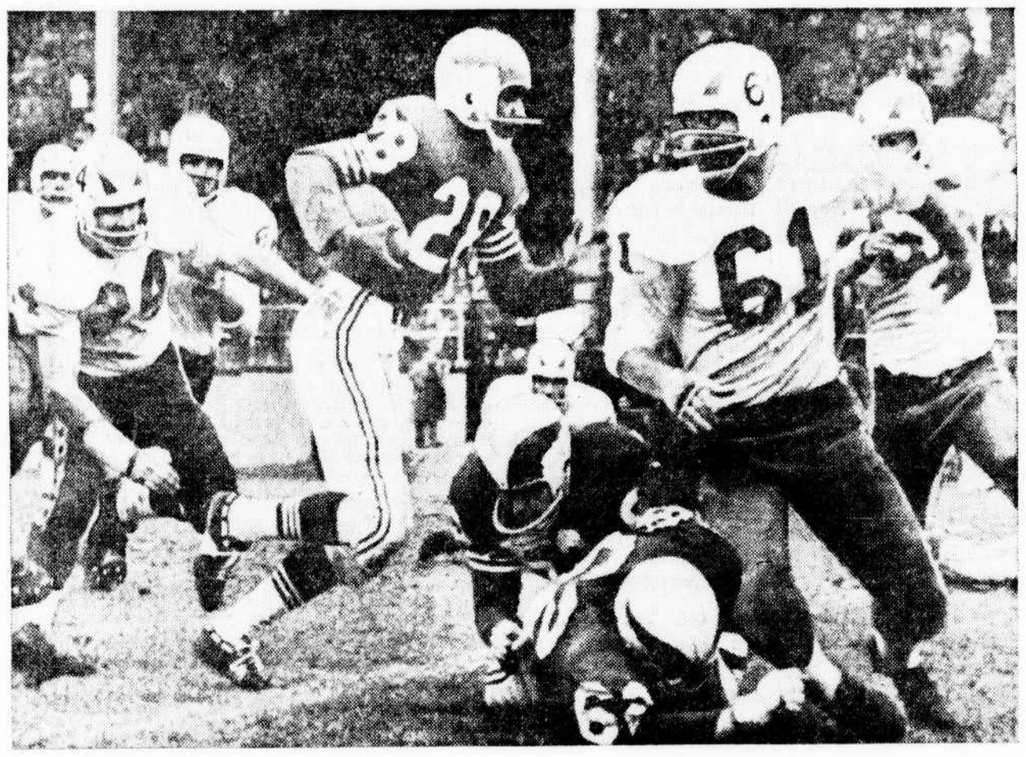
Compteurs

DANS L'EST

	T	C	P	S	Pts
Dixon, Alouettes	12	0	0	0	72
Racine, Ottawa	0	30	10	5	65
Shatto, Toronto	10	0	0	0	60
Henley, Hamilton	10	0	0	0	60
Oliver, Alouettes	0	30	8	5	59
Sutherin, Hamilton	0	32	7	3	56
White, Ottawa	9	0	0	0	54
Mitchell, Toronto	0	25	7	4	50
Stephens, Alouettes	8	0	0	0	48
McDougall, Toronto	7	0	0	0	42

DANS L'OUEST

Coffey, Edmonton	11	24	8	4	118
James, Winnipeg	4	34	11	9	100
Robinson, Calgary	1	35	8	2	67
Purdin, Regina	11	0	0	0	66
Lewis, Winnipeg	10	0	0	0	60
Fleming, Vancouver	10	0	0	0	60
Dillard, Calgary	9	0	0	0	54
Lunsford, Calgary	8	0	0	0	48
Larsheid, Vancouver	8	0	0	0	48
Coleman, Calgary	7	0	0	0	42
Beamer, Vancouver	7	0	0	0	42



DIXON EN ROUTE POUR SON TOUCHE — Derrière le magnifique blocage du garde **Ron Brooks** (52) et du bloqueur **Bill Roy** (62), **George Dixon** échappe aux ailiers défensifs **Harold Beatty** (61) et **Billy Joe Booth** (65), en route pour une course de 75 verges et un touché.

(Téléphoto U.P.I)

Ottawa proteste

OTTAWA — Après la joute, le président Ed O'Brien a placé un protêt officiel auprès du commissaire Sydney Halter, au sujet du touché attribué accordé à Marvin Luster, à la première demie.

On sait qu'à l'issue d'une passe de Sandy Stephens le demi défensif Whit Tucker a fait dévier le ballon sur le poteau des buts, et que Luster s'en est emparé dans la zone des buts et a reussi un touché qui devait permettre aux Alouettes de prendre une avance de 11-1 dans la première demie.

O'Brien a prétendu que puisque le ballon avait touché le poteau des buts, le touché ne pouvait pas être alloué.

Cependant, Hap Shouldice, le représentant de Halter aux joutes de l'Est du pays, a affirmé que puisque le ballon avait été projeté sur le poteau par Tucker, le touché était valide.

"Nous sommes convaincus de ne pas avoir gain de cause, mais nous voulons que le règlement soit précisé," aurait déclaré le gérant-général George Terlep à l'issue du match.

Up-Town
AUTOMOBILES LTD.
NOTRE
NOUVELLE
ADRESSE
400
Boul. DECARIE
Cité de St-Laurent
Tél. 748-8807
Vendeur autorisé
Rambler
UP-TOWN AUTOMOBILES LTD.

Sport-Rire



"Si je n'accepte pas ce handicap, ma femme ne jouera pas du tout . . ."

(droits réservés : Publishers Syndicate)

Même blessé, Oliver a réussi "l'impossible"

OTTAWA. — (par G. P.) — "J'ai frappé le ballon, et je l'ai regardé filer vers les buts. Il me semblait bien dirigé entre les poteaux verticaux, mais je me demandais s'il franchirait la barre horizontale."

"Ce qui explique ma joie quand j'ai vu le ballon atteindre le but".

C'est en ces mots que s'expliquait celui qui quelques minutes plus tôt, par le plus long placement de sa carrière, une merveille de 48 verges, avait permis aux Alouettes d'égaliser le pointage avec moins de trois minutes à jouer.

Bobby Jack Oliver demeure un de ces héros qui brillent constamment, qui donnent le meilleur d'eux-mêmes, qui oublient même les blessures pour aider leur équipe.

"Bobby Jack a été blessé au cours de la première demie à la jambe gauche," d'expliquer l'instructeur Perry Moss à quelqu'un qui lui demandait pourquoi le bloqueur-étoile des Alouettes portait un protecteur à la jambe gauche.

Dans un autre coin d'une chambre qui était plutôt silencieuse pour une équipe qui venait de faire match nul devant une foule hostile, George Dixon revêtait tranquillement ses habits civils, important contraste chez l'homme qui tantôt avait jeté le désarroi chez ses adversaires en réussissant d'une seule course à raviver les espoirs de ses coéquipiers.

"Personne ne m'a touché à la ligne de mêlée, et par la suite, à part Tucker qui m'a atteint aux chevilles à la ligne de trois, j'ai eu le chemin libre. N'oubliez toutefois pas d'accorder beaucoup de crédit aux gardes . . .", d'expliquer celui que l'on se plait déjà à surnommer le "meilleur joueur de l'année au Canada". Les Outaouais ont pu voir d'eux-mêmes que le titre n'était pas surfait.

Qu'en a pensé Perry Moss? Des réflexions simples, celles d'un homme qui fonde en ses

Voir OLIVER en page 31

FOOTBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier

HIER

LIGUE INTERCOLLEGIALE Sr

Joliette 25, Rigaud 19
M. St-Louis 38, Grasset 0
Ste-Marie 71, Montréal 6
Notre-Dame 7, Eudistes 18

LIGUE INTERCOLLEGIALE Jr

Ste-Marie 48, Joliette 19

LIGUE METROPOLITAINE

St-Eustache 7, Hochelaga 10
Rosemère 0, Terrebonne 38

Conférence Intermédiaire du Québec

Laval-Ouest 13, Trois-Rivières 28
Rosemont 20, Montréal-Nord 13

Conférence Intermédiaire de l'Est

(semi-finales, 2 joutes, total des points)
St-Jean 0, Marieville 35
Granby 6, Brome-Missisquoi 7

SAMEDI

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

Queen's 24, McGill 38
Western 14, Toronto 23

LIGUE INTERUNIVERSAITAIRE

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Queen's	3	2	1	0	82	60	4
Toronto	3	2	1	0	55	59	4
Western	3	1	2	0	45	60	2
McGill	3	1	2	0	62	65	2

LIGUE INTERCOLLEGIALE Sr

Joliette	5	5	0	0	210	66	10
Ste-Marie	5	5	0	0	186	37	10
M. St-Louis	5	3	2	0	125	63	6
Eudistes	5	3	2	0	70	98	6
Notre-Dame	5	2	3	0	94	79	4
Rigaud	5	1	4	0	70	102	2
Grasset	5	1	4	0	38	115	2
Montréal	5	0	5	0	12	243	0

LIGUE INTERCOLLEGIALE Jr

Richard	4	3	1	0	82	38	6
Ste-Marie	4	2	2	0	104	81	4
St-Viateur	3	2	1	0	56	25	4
Joliette	3	0	3	0	19	119	0

LIGUE METROPOLITAINE (final)

Hochelaga	8	8	0	0	166	33	16
Terrebonne	8	4	4	0	98	75	8
Rosemont	8	3	5	0	82	95	6
St-Eustache	8	3	5	0	53	83	6
Rosemère	8	2	6	0	47	160	4

CONFERENCE INTERMEDIAIRE DU QUEBEC

T.-Rivières	10	8	2	0	228	87	16
Rosemont	10	7	3	0	126	108	14
Laval-Ouest	11	2	7	2	127	203	6
Montréal-N.	11	2	7	2	121	162	6

"PETIT BIG FOUR" d'Ahuntsic

Rough Riders	7	6	1	0	196	85	12
Argonauts	7	3	4	0	123	94	6
Tiger-Cats	7	3	4	0	71	113	6
Alouettes	7	2	5	0	110	208	4

A l'orée d'une nouvelle saison

Une Ligue Dépression très bien équilibrée

Il y aura une dizaine de nouvelles figures à la Ligue de hockey Dépression, ce soir, alors que ce populaire circuit amateur fera l'inauguration de sa 31e saison.

La première joute, qui opposera les Grads, champions de l'an dernier, au Totem, commencera à 8 h. Le programme double sera présenté à l'arena du collège St-Laurent, comme par les années passées. Sages et Hobos feront les frais de la deuxième rencontre.

Ce sont les Hobos qui ont été les plus affectés. Presque la moitié de l'équipe a abandonné. Jacques Day, Jean-Paul et Guy Jeanneau, Jean Desautels et le docteur Maurice Blake ont en effet donné leur démission.

C'est Roger Cabana, dont le jeu était tellement controversé à ses jours de joueur, qui agira comme gérant des Hobos.

Les Grads ont perdu les services de l'as compteur Hervé Lalonde. Ce dernier est devenu instructeur de l'équipe nationale suisse.

Deux joueurs effectueront un retour à la ligue : Gerry Heffernan et Gerry Gravel.

Le rusé Jean-Paul Hamelin, des Sages, avec l'acquisition de Gerry Heffernan ancienne vedette du Canadien, et Maurice Langelier du Totem, avec le retour de Gerry Gravel, estiment qu'ils ont les équipes les plus améliorées.

Les directeurs de la ligue entrevoient une prospère saison et en analysant les pertes subies par les Grads et les Hobos, finalistes de l'an dernier, dans la personne des deux meilleurs compteurs du Circuit, Hervé Lalonde et Jean Désautels, et les acquisitions faites par les deux plus faibles équipes, les Totem et les Sages, ils prédisent un meilleur équilibre, et partant, une course au championnat plus contestée.

MORRIS'S
SLOE GIN
pour préparer des breuvages au goût différent!
LE PLUS EN DEMANDE AU CANADA!



COURSES
CE SOIR 8 h. 15
(Pas de courses le jeudi)
DIMANCHE
2 h. 15
TOUS LES JOURS
RADIO
LA REVUE DES COURSES
à 6 h. 10
CKAC - CJSO
CKJL - CJLM
TV
Canal 10 — 6 h. 45
SPORTS IMAGES
Sélections du jour
avec Pierre PROULX
Blue Bonnets
Assistez aux courses tout en savourant un bon dîner au restaurant "Le Turf"
"Membre Diner's Club"
Admission générale $1.00
Clubhouse, $2.50

IL NOUS VIENT DE HOLLANDE
. . . vendu à la plupart des comptoirs de tabac
Hollandia
UN RÉGAL AU GOÛT — UN VELOURS SUR LA LANGUE
Le Hollandia est un excellent tabac à pipe importé de Hollande. Vous apprécierez son bouquet unique. Chaque bouffée fraîche et satisfaisante vous révélera une douceur incomparable. La prochaine fois, achetez du Hollandia.



Fumez le Hollandia pour apprécier vraiment votre pipe

00063
pointez les milles dans une nouvelle '63 de MID-TOWN MOTORS
l'endroit tout indiqué pour transiger
Venez voir les nouvelles Pontiac, Acadian, Buick, Tempest et Cadillac 1963 chez Mid-Town Motors, Dorchester angle Bishop.

Bob Shirley gagne la course de cinq milles

L'athlétisme connait de plus en plus d'adeptes dans la région de Montréal. Un imposant groupe d'athlètes a participé, samedi, à plusieurs épreuves disputées sur le Mont-Royal.

C'est un étudiant de McGill, Bob Shirley, qui a remporté la course principale, mais Nicole Murray, du club Mont-Royal Francs-Amis, a pris la vedette chez les jeunes filles, gagnant la course du mille.

Treize concurrentes se sont présentées à la ligne de départ, un total jamais atteint par le passé dans des courses du genre. Le trajet était particulièrement difficile. Nicole Murray a franchi la distance en neuf minutes, dix secondes, battant Christine Strotsky par cinq secondes.

Dans le cinq milles, qui mettait en jeu le championnat provincial par équipes, la victoire est allée à Bob Shirley, du McGill, mais la victoire d'équipe a été remportée par le Mont-Royal Francs Amis. McGill a pris la deuxième place et la Palestre Nationale la troisième. Shirley, qui détient la majorité des records provinciaux pour les courses de fond, a vu tour à tour les Michel Doré, Roland Michaut et R. Forel se disputer à vive allure la tête du peloton. Shirley a attaqué à mi-course et il a augmenté graduellement son avance jusqu'à la fin.

Il a touché le fil après 24 minutes, une seconde, six dixièmes.

Il est à noter que les coureurs du Québec se sont bien défendus contre ceux de la province d'Ontario.

Le premier meeting d'athlétisme aura lieu le 17 novembre, à l'intérieur cette saison.



LES TROIS PREMIERES — Plus d'une douzaine de jeunes filles ont participé à la course du mille, samedi, sur le Mont-Royal. NICOLE MURRAY, à gauche, a pris la première place. CHRISTINE STROTSKY et GINETTE STROGAITIS, qui suivent de gauche à droite, se sont classées deuxième et troisième.

Un mille, dames

1. Nicole Murray 9:10 ; 2. Kristina Skrotsky 9:15 ; 3. Ginette Stogaitis 9:55 ; 4. Heather Lightfoot 10:00 ; 5. Jacqueline Vincent 10:10 ; 6. Karen Karbin ; 7. Doreen Wilde ; 8. Sheryl Walker.

Deux milles et demi, juvénile

1.Greg Little 15:11 ; 2. Doug Singer 15:17 ; 3. Gary Stevenson 15:35 ; 4. A. Bevaskou 15:55 ; 5. W. Makinson 16:01 ; 6. P. Menegoz 16:25 ; 7. B. Wragg 16:55 ; 8. L. Anbuthnot; 9. S. Greenford.

Cinq milles, messieurs

1. Bob Shirley 24:01.6 ; 2. Michel Doré 24:44 ; 3. Pete Adams 25:18 ; 4. R. Michaut 25:39 ; 5. R. Wakin 26:03 ; 6. R. Forel 26:15 ; 7. C. Veeser 26:18 ; 8. M. Jobin 26:48 ; 9. C. Goodfellow 26:56 ; 10. R. Williams 27:03 ; 11. D. Prebble 27:16 ; 12. J. Martin 28:19.

13. Y. Jakimon 28:31 ; 14. B. Colland 28:37 ; 15. Y. Gilmour 28:42 ; 16. Y. Groulx 28:46 ; 17. M. Dupuis 29:08 ; 18. Y. Jakimon 29:15 ; 19. R. Goudeau 29:32; 20. P. E. Hains 29:46; 21. Jeff Maurer 30:15; 22. Les Brooks 30:18 ; 23. Peter Kirkby 31.52 ; 24. Roland Bouffard 34:00.



LE PREMIER BUT DE LA SAISON. — C'est au champion compteur **André Boudrias** qu'est revenue la distinction d'enregistrer le premier but de la saison, dans la victoire facile de 8-0 du Canadien junior aux dépens des Red Wings de Hamilton. Le joueur de défense **Art Crahley** s'est rendu trop tard à la rescousse du jeune gardien de buts **Larry Harrop**.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Trois buts de Robert Dupré

Première victoire des Alouettes de St-Jérôme

Stimulés par les paroles peu flatteuses de leur instructeur Yves Nadon, les Alouettes de St-Jérôme ont finalement décroché leur première victoire dans la Ligue Métropolitaine, triomphant des Maroons de Lachine, 9-2.

Robert Dupré et Roger Desjardins ont dirigé l'offensive avec respectivement trois et deux buts. Claude Mallette, Claude Gagnon, Michel Rouleau et Jean-Pierre Lauzon ont réussi les autres buts des Alouettes ; Tommy Dyce et Michel Corbin, ceux des Maroons.

Roland Lemieux, du St-Jérôme, a été conduit à l'hôpital, blessé à une jambe.

L'arbitre a imposé 19 punitions, dont une de mauvaise conduite à Richard Cloutier, des Alouettes.

Les Monarchs de Notre-Dame-de-Grâce ont maintenu leur avance au premier rang à la suite d'une victoire facile de 6-1 sur le Rosemont.

Les Monarchs dominent avec sept points, une avance d'un point sur le club de la Palestre Nationale qui a vaincu les Maple Leafs de Verdun, 8-3.

Yves Savoie, avec deux buts, Carl Vadnais, Ghislain Potvin, Eddy Harrison et Tom Angle ont été les compteurs du N.-D.-G. Claude Lambert a évité le blanchissage au Rosemont.

A Verdun, Jean-Pierre DeGagné et Jean-Pierre Mallette ont enregistré chacun deux buts alors que le National a surclassé les Maple Leafs, 8-3.

Les autres compteurs du National furent Jacques Leroux, Ghislain Delage, Paul Boucher et Brian McCarry.

Bob Berry, Brian Elwell et Peter Wright ont compté les buts du Verdun.

Peter Wright, du Verdun et Delage se sont livré un combat de boxe à la fin du match et seront suspendus pour une joute à la suite de punitions majeures dans les cinq dernières minutes de jeu.

Le joueur de défense Richard Paul a finalement signé son contrat et a joué une excellente partie pour le National.

Trois buts de Michel Rochefort ont conduit les Braves de Valleyfield à une victoire de 6-5 sur les Royaux de Sorel.

Kezar, Leboeuf et Richer ont enregistré les autres buts des vainqueurs Lemieux, avec deux buts, Cournoyer, Viau et Cartier ont été les compteurs du Sorel.

TROPHEES POUR TOUTE OCCASION
HOCKEY • SKI • PATIN
Demandez un exemplaire gratuit du dépliant illustré de trophées Hemsley
HEMSLEY'S
RAYON DES TROPHÉES EN GROS
304 ouest, rue St-Jacques. VI. 2-9651

PNEU GENERAL TIRE
LE PNEU DE LA SÉCURITÉ
"WINTER CLEAT"
pour "TRACTION" silencieuse garantie
• Il passe à travers boue et neige
• Il permet des arrêts plus faciles sur les routes mouillées et verglacées
• Construction à CORDE DE NYGEN pour sécurité absolue — une exclusivité de General
• Pas de bourdonnement agaçant
• Montage gratuit
• Prix à votre portée
• Plan budgétaire
ENTREPOSAGE GRATUIT
LGE LUDGER GRAVEL & FILS
7905, boul. St-Laurent — DU. 7-2581
"AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 1898"

SCHICK
le rasage le plus doux du monde
SCHICK
A LA DOUBLE TRANCHANT
PLUS DE RASAGES PAR DOLLAR!

Les As triomphent du Cleveland, 6-4

QUEBEC, (PC) — Quatre buts à la deuxième période, ont deux par le vétéran Danny Lewicki, ont permis aux As de Québec de vaincre les Barons de Cleveland, 6-4 devant 9,731 spectateurs.

Michel Harvey, Michel Labadie, Bill Dineen et Guy Rousseau ont enregistré les autres buts des As qui dominent le classement de la division Est de la Ligue Américaine.

Hank Ciesla, à la deuxième période et Pete Shearer, Wayne Boddy et Fred Hilts, ont réussi les buts des Barons à l'engagement final.

Lewicki a compté ses deux buts à 30 secondes d'intervalle à la 16e minute de la deuxième période.

Dans les autres joutes au calendrier, les Bisons de Buffalo ont défait les Clippers de Baltimore, 4-1, les Reds de Providence ont eu raison des Bears de Hershey, 6-3 et les Hornets de Pittsburgh ont triomphé des Américains de Rochester, 5-2.

CLEVELAND — Buts : Binkley. Défenses : Watson, Mattiussi, Olagos, Needham. Avants : Ciesla, Glover, Hilts, Ferguson, Masterton, Grey, Shearer, Van Impe, Boddy, Sterans, Szura.

QUEBEC — Buts : Hodge. Défenses : Martin, Bergman, Hanna, St-Laurent, Morrison. Avants : Attwell, Rousseau, Courcy, Harvey, Sutherland, Burchell, Lewicki, Dineen, Grigg, Labadie.

Arbitre : Vern Buffey. Juges de lignes : Roy et Lesaré.

PREMIERE PERIODE

1 — Québec, Harvey (Morrison, Sutherland) 11.02

Punitions : Olagos 1.06, St-Laurent 5.15, Boddy 16.42.

DEUXIEME PERIODE

2 — Cleveland, Grey (sans aide) 8.05
3 — Québec, Labadie (Burchell, Lewicki) 9.36
4 — Québec, Deneen (Sutherland, Bergman) 2.03
5 — Québec, Lewicki (Labadie, Burchell) 15.55
6 — Québec, Lewicki (Burchell) 16.25

Punitions : Harvey 2.00, Lewicki 10.56, Ferguson 11.45, Grigg 17.37.

TROISIEME PERIODE

7 — Québec, Rousseau (Courcy, St-Laurent) 2.09
8 — Cleveland, Shearer (Boddy) 2.30
9 — Cleveland, Boddy (Olagos, Szura) 3.27
10 — Cleveland, Hilts (Furguson, Masteron) 14.55

Punitions : Bergman 2.44, Olagos et Sutherland 9.09.

ARRETS :

BINKLEY	1	12	9 — 32
HODGE	7	8	9 — 24

A l'ouverture de la saison

Un but inusité de Lemieux dans la victoire facile du Canadien junior

par Gilles TERROUX

Un but sur un lancer de 150 pieds ! Un tel exploit inusité suscite naturellement des commentaires. Dans le vestiaire des deux clubs, on discutait peut-être plus du jeu anodin de Robert Lemieux que de la joute inaugurale de la saison et de la victoire de 8-0 du Canadien junior sur la filiale du Détroit : les Red Wings de Hamilton, détenteurs de la coupe Memorial.

Des commentaires, en voici quelques-uns :

Robert Lemieux : "Je ne croyais pas que la rondelle avait pénétré dans le filet."

George Holmes : "J'aurais honte à ta place, Bob, d'accepter un tel but."

Claude Ruel : "Voilà qui prouve qu'un gardien de buts doit toujours veiller, quel que soit le pointage."

Le jeu inusité est survenu au milieu de la deuxième période alors qu'André Boudrias était au banc du pénitencier et que le Canadien jr devançait l'adversaire par quatre buts.

"J'ai simplement voulu déblayer mon territoire. J'ai lancé avec force, certes, mais nullement dans l'intention d'enregistrer un but. Je ne parvenais pas à y croire quand j'ai vu s'allumer la lumière rouge", a révélé Lemieux, un solide joueur de défense gradué des Maroons de Lachine.

Le jeune gardien de buts Larry Harrop, âgé de 15 ans, s'est dirigé à la droite du filet et quand il s'est penché pour saisir la rondelle, le disque a dévié sur son patin pour rouler lentement au fond du filet.

Ruel satisfait

L'instructeur Claude Ruel ne s'est pas contenté de commenter le but de Lemieux.

Il se réjouissait particulièrement de la tenue de ses joueurs de défense, ces jeunes athlètes susceptibles de lui causer des maux de tête au cours de la saison.

"Je dois avouer que mes joueurs de défense m'ont vivement impressionné. Le seul vétéran de l'an dernier, Denis Tresidder, a affiché une tenue exceptionnelle et a inspiré confiance aux jeunes Lemieux, Campeau, Hétu et Fedun", a-t-il dit.

Si son équipe entreprend la saison sur la bonne note, Ruel attribue le succès à la condition physique de ses joueurs.

"J'ai toujours exigé la meilleure forme possible, dès le début de la saison. Nous venons d'en avoir la preuve. Mes joueurs ont patiné sans relâche du début à la fin tandis que les Red Wings semblaient perdues sur la patinoire."

Boudrias brille

André Boudrias a commencé la campagne 62-63 de la façon dont il avait terminé la précédente. Couronné champion compteur l'an dernier avec l'imposant total de 95 points, Boudrias a enregistré le premier but du match en plus de contribuer à ceux de Germain Gagnon, Norm Dennis et Léo Thiffault.

Dennis a réussi un second but au milieu de l'engagement final tandis que Roland Campeau, Yvan Cournoyer et Lemieux ont réussi les autres buts.

A la fin de la deuxième période, une dispute entre Germain Gagnon, du Canadien, et Earl Heiskala s'est poursuivie au banc du pénitencier et l'arbitre Wally Harris a imposé une punition de mauvaise conduite au joueur du Hamilton et une punition de match à Gagnon. Ce dernier a automatiquement été suspendu pour trois joutes.

Jocelyn Cardinal, qui a réussi un record d'invincibilité dans la Ligue provinciale, l'an dernier, a repoussé 25 rondelles devant la forteresse du Tricolore.

Le Canadien jr jouera à Peterborough jeudi soir et affrontera cette équipe au Forum dimanche prochain.

PREMIERE PERIODE

1—Canadien, Boudrias (Dennis) 2:22
2—Canadien, Gagnon (Boudrias, Inglis) 13:22
3—Canadien, Campeau (Gagnon) 17:45

Punitions : Campeau 5:53, 14:36, Gagnon 6:05, Thomas 6:59, Dennis 7:35, Marsh 11:57, Lemieux 14:22, Charlevoix 19:32, Martin 19:51.

DEUXIEME PERIODE

4—Canadien, Cournoyer (Gagnon, Dennis) 3:23
5—Canadien, Lemieux (Taylor) 11:03
6—Canadien, Dennis (Inglis, Boudrias) 17:00

Punitions : Heiskala 1:46, (mineure et m. conduite) 16:15, Hétu 3:52, Goegan 8:59, Boudrias 10:38, Gagnon (mineure et punition de match) 16:15, Tron 15:16.

TROISIEME PERIODE

7—Canadien, Thiffault (Boudrias, Cournoyer) 4:32
8—Canadien, Dennis 8:47

Punitions : Martin (m. conduite) :35, Doak 2:15, Goegan 7:05, Thiffault 11:59, Lemieux 14:20, Cameron 16:01.

ARRETS :

Harrop	10	12	10—32
Cardinal	11	6	8—25

Choix à Blue Bonnets

1—Everfrost, The Mighty Man, Marty's Last B.
2—Dick Johnston, Hubba Hal C., Sy Abbe
3—M. E. Volo, Just Barry, Melissa Volo
4—Todd Riddell, I. J. Collins, Scoty Oaks
5—Colleen Fleet, Brenda Dillard, Success Key
6—Chet Volo, Gary Johnston, Roy McGregor
7—Chappie's Boy, Tag Dares, Gay Connie
8—Mr. Richard, Fay's Best, Bar Gold
9—Amulet Hanover, Dalyce Blue, Hi Jet
10—Mighty Counsel C., Little Linda Sue, Success Nob

Le meilleur : Amulet Hanover

Le Boisclair gagne, 6-2

Le Boisclair a décroché son troisième gain d'affilée en triomphant des Pompiers, 6-2, lors du programme double dominical de la Ligue Transportation.

Marcel Guilbault et Yves Trottier ont réussi chacun deux buts. Denis Comtois et Roland Fabre ont complété le pointage des vainqueurs tandis que Fernand Ouimet et Henri Labrie ont enregistré les buts des perdants.

Dans l'autre joute, l'équipe des policiers a vaincu l'Hydro-Québec, 5-2. Roger Pellerin, Réjean Landry, Gilles Denis, Gilles Guillotte et Roger Picard ont marqué les buts des policiers; Gaétan Veilleux et Tony Moracco, ceux de l'Hydro-Québec.

Otto et Maria Jelinek avec les Ice Capades

Les champions du monde pour 1962, pour le patinage pour paires, Maria et Otto Jelinek, de Bronte, Ontario, qui sont devenus professionnels en août dernier en signant contrat avec les "Ice Capades" et qui n'ont cessé depuis de faire fureur à New York, Philadelphie, Pittsburgh, Cleveland et Buffalo seront en vedette au Forum avec cette célèbre troupe, du 12 au 18 novembre.

Maria, 19 ans et son frère Otto, 22 ans, ont enlevé le championnat mondial à Prague, en Tchécoslovaquie en mars dernier après avoir remporté le championnat de l'Amérique du Nord, à Boston, un mois plus tôt. Ils avaient avant cela remporté le championnat junior du Canada à deux reprises et ils avaient deux fois aussi remporté le championnat senior canadien en plus d'avoir figuré sur l'équipe olympique canadienne à Squaw Valley, Californie, en 1960.

Nés à Prague, en Tchécoslovaquie, Maria et son frère et les autres membres de la famille Jelinek ont pu s'échapper de derrière le Rideau de Fer en 1948 pour se rendre en Suisse. Papa et Maman Jelinek et les enfants réussirent ensuite à venir au Canada l'année suivante et ils devinrent tous des citoyens canadiens, officiellement, cinq ans plus tard, soit en 1954.

Ligue St-Viateur

Un autre intéressant programme de la Ligue de hockey amicale St-Viateur sera disputé, ce soir, au Centre Paul-Sauvé. Dans la première rencontre à 8 heures le Montreal Forged tentera de remporter une autre victoire contre le Deschênes & Fils. Dans la seconde joute le A. Billet et le O'Keefe se disputeront la victoire.

Gilles Robillard, le meilleur gardien de buts du circuit depuis deux saisons sera de retour ce soir après avoir manqué la joute d'ouverture de son club. Jean Vanier le gérant de l'équipe est heureux du retour de son gardien et avec ce retour l'équipe aura plus de force à la défensive.

Avant d'acheter... ne manquez pas de comparer les prix chez
Montreal Buick
PONTIAC • BUICK • ACADIAN • VAUXHALL
Renommé depuis longtemps pour son service de qualité
Montreal Buick
SUR STE-CATHERINE À L'OUEST D'ATWATER
PONTIAC · BUICK · ACADIAN · VAUXHALL · GMC

Si vous les préférez fraîchement roulées



Fraîcheur et saveur distinguent le fameux
TABAC À CIGARETTE
Player's
EN PAQUET OU EN BOÎTE MÉTALLIQUE D'UNE DEMI-LIVRE

Penmans
CHAUSSETTES
RÉSISTANTES AUX BACTÉRIES
(TRAITÉES AU PROCÉDÉ PERMACHEM)
Nouveau! Permachem combat l'odeur de transpiration et le pied d'athlète . . . garde son efficacité même après de nombreux mois de lavage.



HENNESSY
Cognac
Le "BRAS ARMÉ" Hennessy est l'une des marques commerciales les plus connues dans le monde. Le Cognac Hennessy, provenant des plus grandes réserves de Cognac vieux du monde, est inégalable par la constance de sa qualité.

PROTÉGEZ VOTRE et VOTRE avec...
MERIT INSURANCE
COMPAGNIE ENTIÈREMENT CANADIENNE
Succursale régionale • Téléphone: 731-7501 • 750 Chemin Lucerne

Johnson: "Les journaux nous sont ouvertement hostiles"

par Jacques MONNIER

VICTORIAVILLE. — M. Daniel Johnson a violemment attaqué hier la direction des journaux de la province parce qu'ils sont en général contre l'Union nationale, dit-il, et qu'ils cherchent toutes sortes d'occasions de diviser ce parti.

Le chef de l'Union nationale prononçait un discours à l'assemblée qui marquait l'ouverture de la campagne électorale du candidat unioniste dans le comté d'Arthabaska, M. Yvon Jutras.

"Quand je parle des journaux, je ne vise pas en particulier les journalistes qui abattent un travail considérable et qui sont obligés de condenser notre pensée, mais je veux dire qu'il y a, aux hauts postes de direction, des gens qui ne veulent à aucun prix que le parti libéral perde le pouvoir", a précisé M. Johnson.

"Pour ce qui est d'André Laurendeau, ce sont ses T-4 qu'il a peur de perdre avec les centaines de milliers de dollars que le gouvernement lui fait avoir en annonces de boisson."

"A partir de notre arrivée au pouvoir, les annonces de la province dans les journaux seront une question non plus de patronage, mais d'efficacité ; et même les journaux contre nous, hebdomadaires ou quotidiens, "Le Devoir" comme les autres, auront leur part. Quand le gouvernement veut publier un décret qui concerne les ouvriers, il n'y a pas de raison qu'il le fasse paraître dans Le Devoir, lu seulement par des intellectuels, des prêtres et des frères, alors que ce même gouvernement refuse de le faire dans un journal qui tire quotidiennement à 140,000 exemplaires et qui est lu par les travailleurs". M. Daniel Johnson faisait alors allusion au "Montréal Matin".

Le chef de l'Union nationale a poursuivi : "Je comprends qu'il faut que "Le Devoir" puisse vivre ; mais M. Laurendeau fera ce qu'il faisait avant. Il lancera une campagne de souscription. Et je serais le premier à lui faire parvenir $10 . . ."

Après cet avertissement au "Devoir" et à M. Laurendeau, le député de Bagot s'en est pris à M. Gérard Pelletier auquel il reproche certains de ses éditoriaux de LA PRESSE.

"Pensez-vous que Gérard Pelletier, qui est un petit dictateur de la rédaction, voudrait me voir gagner ?" a-t- demandé. M. Daniel Johnson s'est adressé aux conservateurs et aux créditistes pour les prendre à témoin : "Conservateurs, comment avez-vous été traités par les journaux et par Radio-Canada ? Créditistes, comment avez-vous été traités par "Le Devoir", par LA PRESSE ? Et pourtant vous avez gagné vos élections . . ."

— LA PRESSE de vendredi publiait en première page une nouvelle pour informer ma déclaration au sujet du coût des travaux de Carillon ; LA PRESSE affirmait donc que, dès le 14 octobre 1959, M. Maurice Duplessis, lui-même, disait que les travaux coûteraient $200,000,000. Or le 14 octobre 1959, cela faisait un mois et quatre jours que M. Duplessis était mort et enterré. C'est là le genre de reportage que certains journaux et certains journalistes nous servent. Je proteste, je demande à la population de faire confiance à "Union nationale et de dire "non" à ceux qui nous ont traités d'imbéciles".

M. Daniel Johnson a ouvert une parenthèse au sujet du fondateur de l'Union Nationale et de ses adversaires politiques :

— "Ils en ont eu assez peur de Duplessis qu'ils ne l'ont pas lâché et qu'ils n'ont même pas sorti son monument".

(On sait que le buste de l'ancien député de Trois-Rivières, sculpté par Brunet, est conservé dans les caves du Musée provincial).

Comment on "prouve" que LA PRESSE est malhonnête

par Guy LAMARCHE

M. Daniel Johnson a construit dimanche, à partir d'un lapsus de LA PRESSE une "preuve" que ce journal a adopté une attitude malhonnête au cours de la présente campagne électorale.

Voici d'abord ce qu'a déclaré M. Johnson (l'idéal aurait été de pouvoir reproduire ici sa déclaration à partir du compte rendu du Montréal-Matin, mais hélas ! ce journal commet lui-même une erreur en reproduisant les paroles de son chef, comme nous le verrons plus loin).

Me Johnson a dit : "J'ai ici un article de LA PRESSE où on fait dire à feu Maurice Duplessis, le 15 octobre 1959, que le barrage de Carillon coûterait $200 millions. Or, le 15 octobre 1959, M. Duplessis était mort depuis un mois et quelques jours."

"Mais comme si ce n'était pas suffisant, le journaliste dit dans le paragraphe suivant, entre parenthèses, qu'il est allé vérifier dans LA PRESSE du 15 octobre 1959 et qu'il a retrouvé les paroles de M. Duplessis. Vous ne trouvez pas cela un peu fort ? Si c'est là le genre de reportage que certains journalistes nous servent, je proteste."

C'était un peu fort en effet. LA PRESSE citait alors M. René Lévesque, qui avait dit le 15 "août", et non le 15 "octobre". Le reporter avait vérifié la déclaration de M. Duplessis dans le journal du 15 août, et non du 15 octobre.

D'ailleurs, l'éditorialiste du "Montréal-Matin", qui sait, lui, combien les journaux doivent parfois se faire vite, surtout en une telle période, a compris tout de suite.

Il écrivait samedi matin : "M. Lévesque et LA PRESSE se sont probablement mépris sur le mois . . . Nous ne les chicanerons pas là-dessus. Il est humain d'errer . . ."

L'éditorialiste du Montréal-Matin écrivait cela, notons-le, avant que LA PRESSE ne publie sa rectification.

Une correction très claire vint remettre les choses au point le lendemain.

Mais 24 heures plus tard, M. Johnson relève le lapsus et l'utilise pour démontrer la "malhonnêteté" de LA PRESSE. En effet, rapporte Montréal-Matin, M. Johnson a cité ce cas bien précis "pour étayer (son) accusation "selon laquelle les journaux sont ouvertement hostiles à l'Union nationale.

Montréal-Matin aussi !

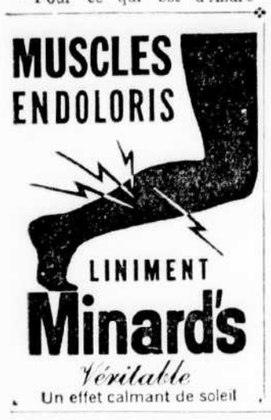
Suivant la même méthode, il faudrait alors accuser Montréal-Matin d'être "ouvertement hostile" à LA PRESSE car en reproduisant les paroles de M. Johnson, le journal de l'Union nationale commet une erreur et affirme au sujet de notre journal une chose qui ne s'est jamais produite ! Comme quoi on pourrait s'amuser longtemps entre journaux si on ne connaissait pas les difficultés du métier.

Montréal-Matin fait dire à M. Johnson : en le citant directement : "Mais comme si ce n'était pas suffisant, LA PRESSE publia un deuxième article, le lendemain, pour annoncer qu'après vérification, on avait relevé ces propos de feu Monsieur Duplessis dans l'édition du 15 octobre".

Or ce n'est pas cela que M. Johnson a dit ! C'est un lapsus de la part du journaliste du "Montréal-Matin" !

A partir de cela, qui songerait à bâtir une preuve que "Montréal-Matin" est malhonnête ?

Ce n'est pas le lendemain que LA PRESSE a parlé de sa vérification, mais le jour même (M. Johnson a bien dit, lui, dans le "paragraphe suivant"). Le lendemain, LA PRESSE publiait sa rectification et non pas une répétition de son erreur de la veille.





Un incendie couve depuis 10 jours dans une mine de Noranda

NORANDA. (PCf) — Un léger incendie continuait de couver hier à la Horne Mine, à Noranda, 10 jours après avoir pris naissance.

Environ 700 des 1,800 ouvriers de cette énorme mine de cuivre n'ont plus de travail à la suite de ce sinistre.

Des porte-parole de la mine ont déclaré hier que des mesures étaient prises pour isoler les ouvertures des puits 3 et 4 du lieu de l'incendie, afin d'empêcher que des fumées et des gaz n'y pénètrent. Ainsi, les mineurs pourront retourner bientôt à leur travail.

Environ 45 membres des équipes de secours des mines travaillent depuis le 8 octobre, date de la découverte de l'incendie. La densité de la fumée sous terre a ralenti les progrès de cette opération.

Cependant, les chefs politiques de Rouyn-Noranda de même que les commerçants s'inquiètent de la situation qui a fait fortement baisser toutes les formes d'activités dans ces villes jumelles.

ici & LA

DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE RURALE CATHOLIQUE — La réunion semi-annuelle du Conseil national de la Jeunesse rurtle catholique se tiendra à Montréal, à la Maison Marie Reine-des-Coeurs, jeudi, vendredi, samedi et dimanche.

Plus de 15 diocèses du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick seront représentés à cette rencontre de quatre jours. Parmi les sujets à l'ordre du jour, il y aura un rapport moral des célébrations du 25e anniversaire de la JRC et des principaux points qui s'en dégagent; un examen du travail accompli par la JRC au cours des 25 dernières années et une étude de ses perspectives d'avenir. Il y aura aussi une étude de la responsabilité du mouvement face aux jeunes ruraux de toutes les paroisses et de tous les diocèses du Canada français. Un projet de réaménagement des structures nationales sera également étudié.

Campagne de la Federation of Catholic Charities — Des centaines de foyers catholiques, des 34 paroisses anglaises, ont été visitées en fin de semaine, alors que se poursuit la campagne de souscription en faveur de la Federation of Catholic Charities. Ces visites avaient pour but de réunir la principale partie d'un objectif total fixé à $692,000. Bien que la campagne soit en cours depuis le 17 octobre dernier, la Fédération n'avait récolté, avant les visites à domicile de la fin de semaine, que la somme de $87,657, ce qui représente seulement 12.6 p. cent de son objectif. Les fonds recueillis au cours de cette campagne serviront à financer les divers services et agences de la fédération à Montréal.

* * *

Diner-causerie — L'Association des Comptables généraux licenciés, aura son premier diner-causerie le 24 octobre à l'hôtel Queen, à 6 h. 30 p.m., le conférencier sera M. E. G. Brown, vice-président de la Sun Life du Canada, et il traitera du sujet suivant : "Comment se servir d'une calculatrice électronique".

SOCIETE DU CANCER — L'assemblée annuelle de la Société Canadienne du Cancer, Division de la province de Québec, aura lieu à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal à Montréal le samedi, le 17 novembre prochain, à 9 h. de la matinée.

MOUVEMENT COOPERATIF — Le mouvement coopératif du Canada français, qui étudie depuis quelques années la possibilité d'apporter son concours à certains peuples des pays sous-développés en vue de les aider à s'organiser plus efficacement sur le plan coopératif, entend hâter la mise au point d'un programme précis à cet égard.

Lors du congrès général de la Coopération, qui se tiendra à Montréal la semaine prochaine, un membre du personnel du Conseil économique et social des Nations unies à New-York, M. Hardy Wickhar, a été invité comme conférencier. Il prendra la parole à l'issue du banquet, le soir du 23 octobre, et traitera le sujet suivant : "Nos responsabilités de coopérateurs vis-à-vis les populations économiquement sous-développées".

Fin des octrois pour la ligne Edmonton-Régina

EDMONTON. — La Pacific Western Airlines a été avisée que le gouvernement continuera à lui verser jusqu'à la fin de novembre des octrois pour le maintien de sa ligne Edmonton-Régina. Le vice-président de la compagnie, M. R. H. Laidman, a déclaré qu'il ne savait pas encore quelle serait l'attitude de la PWA qui doit attendre le rapport du Bureau du transport aérien avant de prendre une décision sur ce service.



ELU PRESIDENT — Le Dr Henri Brouillet, de Montréal, a été élu président du Bureau des gouverneurs du Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec, pour un mandat de deux ans. Il succède au Dr Rémy Langlois, de Québec. Les autres officiers élus sont : le Dr Bruce Ward, de Montréal, premier vice-président; et le Dr Lorenzo Picard, de Sorel, deuxième vice-président. Le Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec représente 1,436 membres.

Le ministre Harkness annonce 4 nominations

Le ministre de la Défense, M. Douglas S. Harkness, a annoncé récemment la nomination d'un certain nombre d'hommes d'affaires et de pédagogues à la Commission consultative des collèges des forces armées.

Le rôle de la Commission, formée en 1954, consiste à formuler des conseils ou des recommandations au ministre de la Défense, sur tous sujets ayant trait au Collège militaire royal du Canada, de Kingston, à celui de Royal-Roads, à Victoria (C.-B.) et au Collège militaire royal de St-Jean, à St-Jean (P. Q.). La composition de ce Conseil, formé de 15 membres, change chaque année car les membres se retirent à l'expiration de leur mandat de 3 ans. Tous les ans, le Conseil visite un des collèges.

Voici les noms des nouveaux membres : le lieutenant-colonel C.C.I. Merritt, VC, CD, CR, de Vancouver; le professeur Jean-L. Corneille, B.Sc., M.Sc., ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Montréal; le professeur A.G.C. Whalley, C.D., B.A., M.A., PH.D., F.R.S.C., de l'Université Queen, à Kingston et le professeur William Y. Smith, B.A., M.A., de l'Université du Nouveau-Brunswick, de Fredericton.

A la conférence du GATT

Le Canada serait prié d'abolir ses surtaxes

WASHINGTON. (PC,AFP) — C'est avec un certain ménagement que le Canada a été prié ces jours derniers par le président Kennedy de supprimer les surtaxes spéciales de 5 à 15 pour cent qu'il applique aux produits américains depuis le 24 juin, mais on prévoit que l'attitude des Etats-Unis se raidira probablement à la fin du mois.

La semaine dernière, le gouvernement canadien a aboli la surtaxe de 5 pour cent sur certains produits. Mais un porte-parole américain affirme qu'à la conférence économique spéciale qui s'est tenue à Ottawa il y a deux semaines, les représentants américains ont signifié clairement qu'à leur avis les restrictions canadiennes pouvaient être supprimées assez rapidement.

Le même porte-parole a déclaré que le Canada ne respecte pas présentement ses engagements envers le GATT. Il a ajouté qu'une rumeur avait même circulé à Ottawa à l'effet que le gouvernement canadien chercherait à se faire relever de ses obligations envers le GATT à la conférence de Genève, qui débutera mercredi, 24 octobre. Les restrictions imposées par le Canada figureront à l'ordre du jour de cette conférence, qui durera quatre ou cinq semaines.

Selon le porte-parole américain, les Etats-Unis n'appuieront pas la requête du Canada, mais suggéreront au contraire que le Canada s'empresse d'abolir toutes ses restrictions commerciales dans le plus bref délai possible.

On présume que la décision finale du GATT sera basée sur les conclusions du Fonds monétaire international, qui scrute présentement la position du dollar canadien. On croit que le Fonds monétaire priera le Canada de se tirer d'affaire sans renoncer à ses obligations envers le GATT.

VARSOVIE. — (AFP) — Au cours du défilé militaire clôturant, le 9 octobre, les manoeuvres conjuguées des armées polonaises, soviétiques et allemandes de l'est, un char d'assaut polonais est entré dans la foule à Szezecin, tuant 6 personnes, dont cinq enfants. Selon certains témoins, le char, pour avoir voulu éviter un enfant sur la chaussée, a fait une embardée et foncé sur la foule.

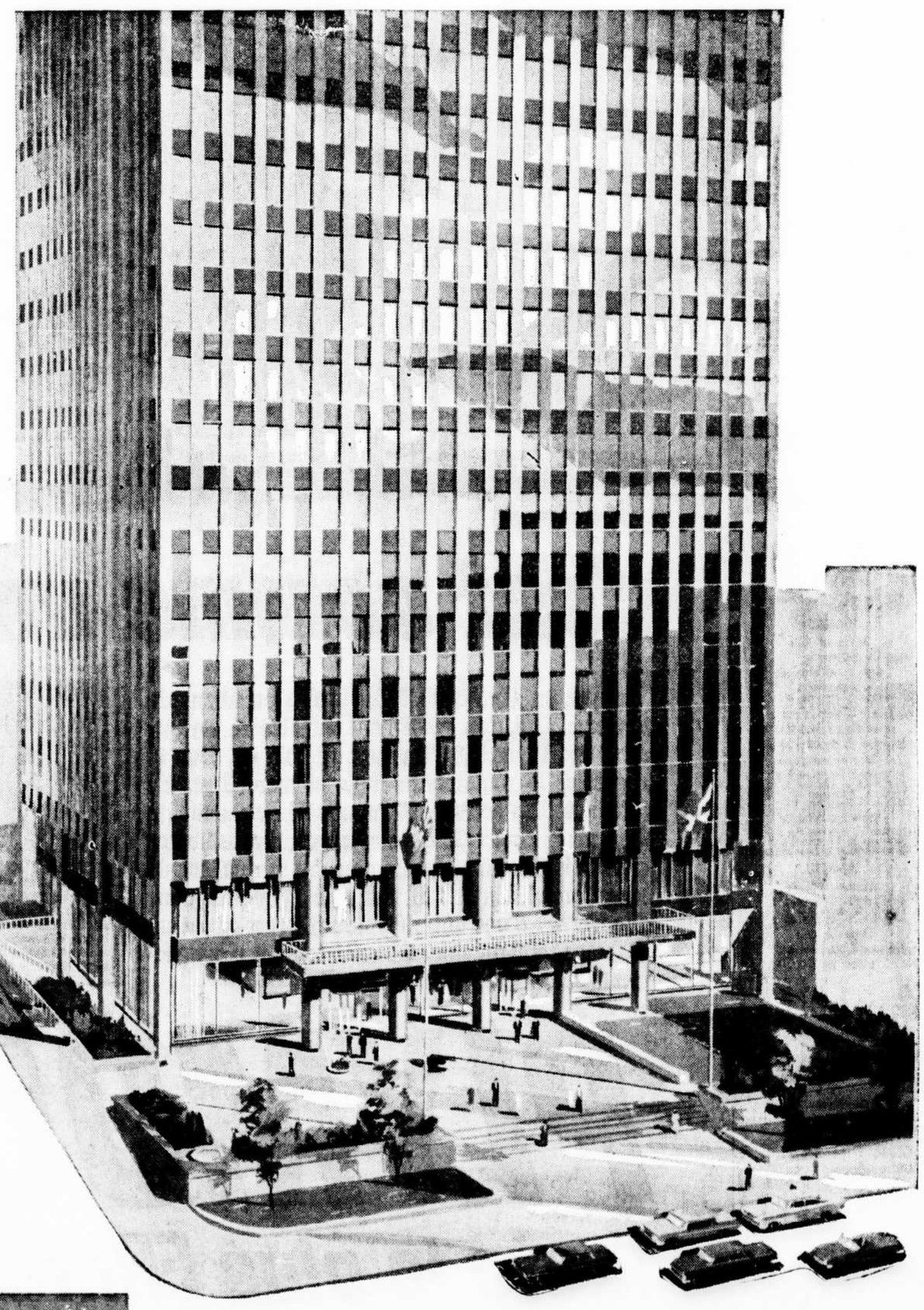
Avec l'huile: sécurité!

Le service de chauffage le plus complet à Montréal

TOLHURST OIL LIMITED

CR. 9-7271

TEXACO FUEL CHIEF HUILE À CHAUFFAGE



LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE STANDARD LIFE
la première au Canada...depuis 1833...INAUGURE
AUJOURD'HUI son nouveau SIÈGE SOCIAL CANADIEN
1245 ouest, rue SHERBROOKE, MONTREAL, P.Q.



LES BAS
Harvey Woods
EN LAINE
kroy*

ne rétrécissent pas à la laveuse
ne rétrécissent pas à la sécheuse

Des teintes unies, des motifs élégants avec flèches, des côtes nettes, la douceur et le confort merveilleux de la laine garantie irrétrécissable, renforcée de fin nylon résistant qui permet un usage qui dure, voilà ce qu'il faut à la vie moderne.

Résistants aux brassages de la laveuse et de la sécheuse, ces bas Kroy se vendent en tous genres et toutes pointures, avec ou sans élastiques dans le haut du bas.

FABRIQUÉS AU CANADA PAR YORK KNITTING MILLS, LIMITED

Comme tous les vêtements de marque Harvey Woods, les bas Kroy sont traités au procédé Steri-Septic qui leur permet d'être aseptiques pour toute leur durée.

STERI DURABLE SEPTIC ANTISEPTIC

R.T.M. Reg'd

Les personnes qui préfèrent l'élégance des teintes unies ou des motifs avec flèches les trouveront chez leur dépositaire Harvey Woods qui a un choix étonnant en magasin.

ILLUSTRATION DU BAS 6526

Alcooliques, mais pourquoi anonymes?

A.A.

Alcooliques, oui. Mais pourquoi anonymes ?

On trouve plusieurs raisons à l'origine de cette tradition d'anonymat personnel, a-t-on appris en fin de semaine, au cours du congrès provincial bilingue des A.A., qui s'est tenu au Reine-Elisabeth.

La première c'est pour que l'association ne serve de véhicule de publicité à aucun individu.

En second lieu, l'expérience a démontré qu'un membre **peut** retourner à ses anciennes habitudes d'alcoolisme aigu et se remettre à boire, selon qu'il aura négligé de mettre en pratique les préceptes du programme A.A. Or s'il s'agissait d'un membre dont l'identité aurait servi à des fins publicitaires, cette éventualité pourrait prévenir les alcooliques qui boivent encore de se prévaloir de l'aide des A.A.

Enfin, il pourrait répugner à plusieurs alcooliques de solliciter l'aide de A.A., s'ils avaient lieu de croire même à tort, que leur problème vis-à-vis l'alcool peut un jour être révélé publiquement.

D'autre part, la seule condition à remplir pour être membre de A.A., c'est d'avoir un désire sincère d'arrêter de boire. Il n'y a ni frais d'inscription ni honoraires à payer dans A. A. Alcooliques Anonymes est supporté financièrement par les contributions strictement volontaires de ses membres. **A. A. n'est pas affilié ni apparenté à aucune secte ou dénomination religieuse, organisme politique, organisation ou institution; ne désire s'engager dans aucune controverse; n'endosse ni ne s'oppose à aucune cause. Le seul but de ses membres est de demeurer sobres et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.**

L'alcoolisme n'origine pas dans la bouteille mais bien dans la personne, plus spécifiquement dans la personnalité de l'individu atteint par cette maladie. **La médecine reconnait aujourd'hui que l'alcoolisme est une maladie des émotions.**

Problèmes financiers

CITE DU VATICAN, (PA) — Le Concile occasionne des problèmes financiers à nombre d'évêques qui doivent, de toute nécessité, compter sur la trésorerie du Vatican pour faire face à leurs frais de séjour.

On estime que près de la moitié des quelque 2,700 Pères du Concile doivent être assistés financièrement.

Il en coûtera environ $2,500,000 aux évêques et à leurs quelque 5,000 conseillers et aides pour la première session qui durera 60 jours. Cette prévision se fonde sur un coût quotidien de $5 pour la nourriture et le logement pour chacun.

Les frais de déplacement seront d'environ $190,000 et le coût des préparatifs a été estimé à environ $1,250,000.

Deux Montréalais condamnés à Québec

QUEBEC, (PC) — Yvon Caya et Georges St-Martin, tous deux de Montréal, ont été condamnés samedi à $40 d'amende. Ils devront aussi verser chacun $25 d'indemnité pour dommages causés dans un cabaret de Lorretteville.

On a révélé à la Cour que Caya et St-Martin avaient causé un tel désordre qu'on avait dû faire évacuer l'endroit.

Conférence sur le Concile

Dans le cadre du Concile, l'Institut Supérieur de Sciences religieuses et de l'Extension de l'Enseignement, continue sa série de conférences sur le thème général "Perspectives sur le concile". La 3ème conférence de cette série se donnera le 23 octobre prochain, à 8.15 p.m., à l'Université de Montréal, et le conférencier, M. l'abbé Jean-Marie Lafontaine parlera du "Concile et de l'évolution de l'enseignement social de l'Eglise".

Campagne pour étendre à tous les étudiants le tarif réduit de la CTM

La Fédération des Associations Parents-Maitres du diocèse de Montréal a confié à un comité spécial, présidé par M. Bertrand Boissonnault, l'organisation d'une campagne en vue d'obtenir de la Commission de transport de Montréal que tous les étudiants de 18 ans et plus bénéficient du tarif favoritaire dit "d'écolier." Actuellement, la Commission de transport accorde un prix de faveur aux écoliers de moins de 17 ans. "Nous croyons, dit M. Boissonnault, que ce privilège fondé sur l'âge n'est pas réaliste. Par exemple, des étudiants d'une même classe paient parfois des tarifs différents parce que les uns sont plus âgés que les autres. C'est une situation tout à fait anormale." La campagne qu'entreprennent les A.P.M. est en quelque sorte la reprise de celle menée l'an dernier par l'Association des parents de St-Germain d'Outremont. Elle s'adresse aux autorités municipales et scolaires de la région métropolitaine ainsi qu'aux diverses associations et institutions d'enseignement.

Le président du Comité, M. Boissonnault, se dit assuré qu'un vaste mouvement populaire contribuerait à obtenir facilement de la CTM ce privilège à l'endroit de toute la population étudiante.

Fin de semaine agitée

Vols de $1.10 à $1,500

Les vols se sont multipliés au cours de la dernière fin de semaine, faisant de nombreuses victimes et causant bien des maux de tête aux policiers.

La gamme des vols de toutes sortes est très variée, allant d'un hold-up de $1.10 à un cambriolage de $1,500. Les vols dans des autos en stationnement ont atteint un total de $4,000.

M. John Olijnik, domicilié au 6618, de la 12e Avenue, à Rosemont, a certainement été l'homme le plus surpris du monde quand un bandit armé l'accosta en face de son domicile pour lui demander de lui remettre le sac qu'il portait. Ce sac contenait : un gâteau et une douzaine de poires, le tout évalué à . . . $1.10.

Un autre vol à main armée n'a pas été tellement plus fructueux pour ses auteurs, puisque cette fois on devait se partager à deux la somme de $2.60. Le hold-up a été commis au détriment d'un messager de la pharmacie Rexall, sise au 312 de la rue Masson, au moment où il effectuait une livraison, rue Bourbonnière.

Par ailleurs, des cambrioleurs se sont emparés d'argent, fourrures et bijoux, le tout d'une valeur de $1,500, au domicile d'un propriétaire de restaurant, M. Ernest Gaboury, au 7163 de la rue Christophe-Colomb.

M. Félix Messier, propriétaire d'une épicerie, sise au 1920 de la rue St-Clément, a été retrouvé par sa mère, un peu après-midi, hier, gisant inconscient sur le plancher de sa chambre. Les suspects, qui se sont introduits par une fenêtre arrière, ont attaqué M. Messier pendant son sommeil et l'ont battu. Ils ont mis ensuite toute la pièce sens dessus dessous, cherchant les recettes de la fin de semaine. Tout ce qu'ils ont pu trouver toutefois, c'est une somme de $70 qui se trouvait dans le porte-monnaie de M. Messier. Ce dernier a été hospitalisé à Maisonneuve, où il est gardé en observation.

Un cambriolage d'un montant inconnu a été perpétré à la maison "Carmen Jewelry Mfg.", au 2050 rue Bleury, où les voleurs se sont introduits par effraction.

D'autre part, des cambrioleurs ont pénétré chez Bissell and Bissell Ltd., au 1268 est, rue Ste-Catherine, en perforant un trou à travers le plancher du second étage. A cet endroit, on a dérobé de la lingerie pour dames, dont la valeur n'a pas été déterminée.

M. Roland Desrosiers, âgé de 47 ans, du 2431 Des Erables, a été conduit à l'hôpital Notre-Dame pour traitements après avoir été battu par quatre suspects qui l'ont dépouillé d'une somme de $30, à l'angle des rues St-Hubert et Ontario.

Un cambriolage à la taverne St-Hubert, 7281 rue St-Hubert, a rapporté une somme de $400 à ses auteurs. Un hold-up, perpétré à la station-service Fina, 3911 est, rue Beaubien, a rapporté $75 à un bandit solitaire.

Enfin, six sacs à main ont été dérobés et des vols formant un total de $4,000 ont été perpétrés dans des automobiles en stationnement.

En vedette: Mgr Sheen

ROME (par **M.A.**) — A onze heures, hier matin, Mgr Fulton Sheen, archevêque - auxiliaire de New York, a célébré la messe à l'intention des journalistes en l'église St-Yves-à-la-Sapience. Prononçant le sermon de circonstance, Mgr Sheen a été écouté avec une attention qui aurait fait l'envie de plus d'un prédicateur.

Devant un événement tel que le Concile, a dit Mgr Sheen, les journalistes sont portés à se tromper parce que les évêques, hors du Concile, sont différents du corps qu'ils forment, réunis en Concile.

Comme les couleurs, dit-il, qui, sur la palette du peintre, sont toutes différentes mais se fondent sur la toile, ainsi les évêques s'unissent et deviennent un seul organisme, au cours d'un Concile, grâce à l'âme de l'Eglise qui est l'Esprit-Saint.

Votre profession est noble, a conclu Mgr Sheen, particulièrement à l'occasion du Concile. Vos écrits sont le seul message qui parvient à des milliers d'hommes. Ce que vous écrivez, des millions d'yeux le lisent. Mais, ce qui est plus important, Dieu le lit.

Il y a quelque chose de définitif dans les mots. Ce que j'ai écrit est écrit, disait Pilate. Votre église, votre foi, votre conscience, votre profession, a-t-il ajouté, vous demandent une seule chose: veillez à mériter l'approbation du Seigneur, comme un travailleur n'a pas à rougir de son travail qui sait répondre avec maîtrise aux exigences des vérités.

Longtemps après la messe, Mgr Sheen était encore entouré des journalistes qui lui posaient diverses questions et le photographiaient sous tous les angles.

WELLINGTON, N.-Z. (PC) — Un touriste américain vaut, en change étranger en Nouvelle-Zélande, 190 caisses de pommes ou 95 moutons ou 3½ balles de laine, selon le ministre du Tourisme, M. Dean Eyre. Les touristes américains dépensent en moyenne $520 durant une visite de 16 jours en Nouvelle-Zélande.

YEUX VERRES
EXAMINES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement téléphonez
VI. 9-7071

OUVERT AU PUBLIC AU COURS DE CETTE VENTE SEULEMENT
VENTE "ENTREPOT"
MOBILIERS DE SALLE A MANGER ET DE CHAMBRE A COUCHER, SOFAS, FAUTEUILS DE FANTAISIE, BUFFETS, TABLES A CAFE, TABLES DE BOUT, RAYONNAGE, TAPIS, LAMPES ET ACCESSOIRES.
Tous articles d'importation scandinave en teck, palissandre et noyer
RABAIS jusqu'à 60%
SCANMAC INCORPORATED
9697 BOUL. ST-LAURENT
DU. 1-7483
Ouvert 9 h. a.m. jusqu'à 10 h. tous les soirs samedi compris

PLUS Avantageuses! QUE JAMAIS
Les Obligations d'Épargne du Canada sont simples à encaisser

Vous apprécierez le sentiment de sécurité et de confiance en soi qu'apportent les Obligations d'Épargne du Canada. Cette année, elles sont plus avantageuses que jamais.

De plus, en cas de besoin, vous pouvez encaisser vos Obligations d'Épargne du Canada en tout temps à n'importe quelle banque, comme un chèque, à leur pleine valeur plus les intérêts. Mais si vous les gardez, vous verrez les intérêts grossir et s'accumuler. Ainsi chaque Obligation de $100 conservée jusqu'à l'échéance vaudra $172.50 dans 14 ans, y compris les intérêts accumulés. Comme vous le savez, les Obligations d'Épargne du Canada sont gagées sur toutes les ressources du pays.

Achetez des Obligations d'Épargne du Canada, soit de votre patron par le mode d'épargne sur le salaire, soit comptant ou par versements de votre banque, d'un courtier de placement, agent de change, société de fiducie, caisse populaire. Elles sont offertes en coupures de $50 et plus. Limite d'achat par personne: $10,000.

Achetez les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada, elles sont plus avantageuses que jamais!



FACILES À ACHETER · SIMPLES À ENCAISSER · BONNES À GARDER

Achetez vos obligations d'épargne du Canada

(*Revenu moyen à l'échéance: 5.11% par an*)



à la Banque Royale

Demandez une formule officielle de souscription à la plus proche succursale de la Banque Royale (il y en a une tout près de chez vous). Remplissez-la et nous nous occuperons de tous les détails. Vous pouvez acheter comptant ou par versements, à votre convenance.

BANQUE ROYALE

économie & finance — LA PRESSE

Trois familles canadiennes sur quatre ont de l'assurance-vie

Le peuple le plus assuré du monde

Les Canadiens ont acheté pour $6,600 millions d'assurance-vie en 1961, soit une somme sans précédent. Trois familles sur quatre possèdent maintenant de l'assurance-vie; le montant d'assurance moyen par famille est de $11,200. Ces renseignements, ainsi qu'une foule d'autres données mettant en évidence les services que l'assurance-vie rend aux Canadiens, sont contenus dans une plaquette publiée récemment sous le titre "L'assurance-vie au Canada 1962".

La plaquette, publiée par The Canadian Life Insurance Officers Association, souligne que les polices d'assurance-vie en vigueur atteignaient $50,900 millions à la fin de 1961, soit une augmentation de 200 p. 100 en regard de 1950, alors qu'elles se chiffraient par $16,200 millions. Le montant d'assurance-moyen par détenteur de police atteignait $5,650 à la fin de l'an dernier, soit près de cinq fois le montant de $1,150 qu'on enregistrait en 1925.

Les chiffres contenus dans la brochure indiquent clairement le changement qui se produit dans les achats d'assurance-vie. En 1925, environ 71 p. 100 des achats d'assurance-vie ordinaire et industrielle représentaient de l'assurance-vie entière; 24 p. 100 de l'assurance-dotation et 5 p. 100 de l'assurance à terme. Par contraste, en 1961, 44 p. 100 des achats étaient de l'assurance-vie entière, 12 p. 100 de l'assurance-dotation et 44 p. 100 de l'assurance à terme. Bien que leur proportion diminue par rapport au total, le montant des achats d'assurance-vie et d'assurance-dotation a augmenté sensiblement.

L'épargne

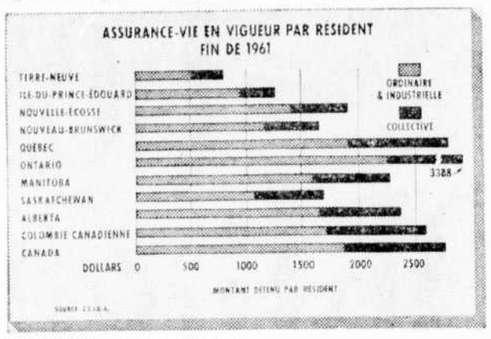
De plus en plus, les Canadiens épargnent par l'entremise des compagnies d'assurance-vie, sous forme de rentes. Les primes versées pour rentes ont atteint $264 millions en 1961.

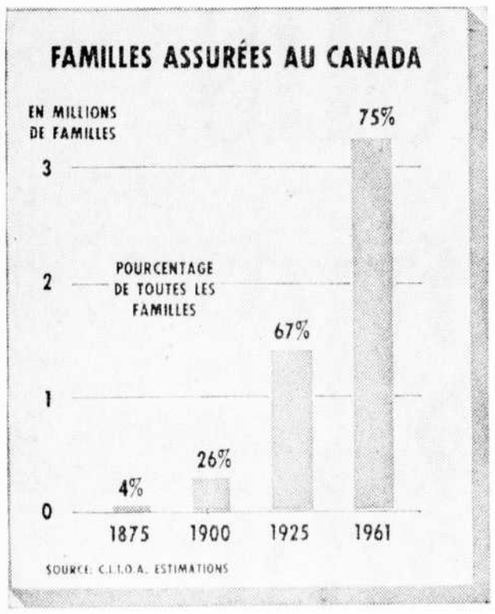
A la fin de l'an dernier, les contrats de rentes en vigueur passés avec les compagnies d'assurance-vie se chiffraient par 684,000 et représentaient un revenu annuel présent et futur de $798 millions. 90 p. 100 des rentes en vigueur provenaient de polices collectives.

Les indemnités versées ont augmenté de plus de 700 p. 100 depuis 1925 et atteignaient l'an dernier $609 millions. De ce montant, $422 millions ont été versés sur des polices ordinaires, $41 millions sur des polices industrielles et $146 millions sur des polices collectives. De plus, les compagnies d'assurance-vie ont versé l'an dernier près de $92 millions en indemnités aux termes de leurs polices d'assurance-santé.

Les revenus

En tout, plus de 75 p. 100 du revenu global de toutes les compagnies d'assurance-vie canadiennes retournent aux détenteurs de polices ou sont investis en leur nom. Sur chaque dollar de revenu — provenant des primes et des placements — 46.3 cents ont été versés en indemnités et 36.0 cents ont été ajoutés aux réserves et aux fonds de surplus maintenus pour la protection des détenteurs de polices, soit 82.3 cents au total. Les frais d'exploitation ont représenté 15.6 cents, les taxes, deux cents, et les dividendes versés aux actionnaires 0.1 cent.



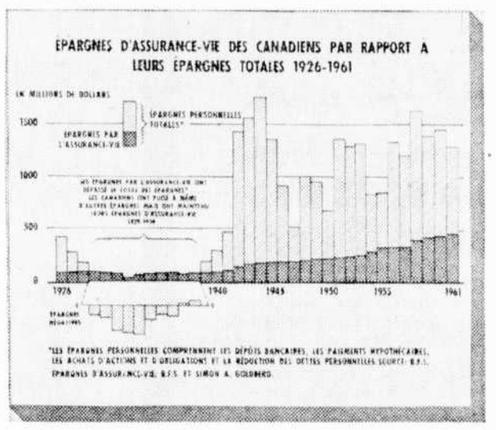


Primes et indemnités

Le tableau des primes et des indemnités versées relativement à l'assurance-vie et aux rentes indiquent que les régions de l'est et de l'extrême-ouest du Canada ont contribué légèrement moins et ont touché un peu plus que les provinces centrales et les Prairies. Les primes perçues et les indemnités versées s'établissent comme suit :

	Primes	Indemnités
Ontario	43.7%	43.5%
Québec	29.2	29.0
Provinces des Prairies	13.1	12.0
Colombie-Britannique	8.1	8.3
Provinces maritimes	5.9	7.0

Depuis 1875, les compagnies d'assurance canadiennes ont touché $17,800 millions en primes et ont versé à leurs actionnaires, ou mis de côté à leur intention, la somme de $19,800 millions.



Elargissement du crédit aux E.-U.

WASHINGTON, (AFP) — Le conseil de la Réserve fédérale a ramené de cinq à quatre pour cent la couverture de réserves que les banques affiliées sont tenues de posséder sur leurs dépôts à terme, ce qui aura pour effet, estime-t-on, d'accroître de 4,600 millions de dollars la capacité de crédit de ces établissements.

Cette réforme est applicable le 25 octobre dans les grandes villes telles que New York et Chicago et le premier novembre dans les autres villes.

La dernière modification en ce domaine était intervenue en juin 1954, le taux de couverture étant alors passé de six à cinq pour cent. L'élargissement annoncé cette fois libérera 767 millions de dollars de réserves légales, ce qui correspond à une capacité d'environ 4,600 millions de dollars.

Le communiqué annonçant cette mesure précise qu'elle a pour but de favoriser "l'expansion à long terme des dépôts bancaires nécessitée par l'expansion économique et commerciale". On estime dans les milieux informés que cette initiative a été rendue plus urgente par la stagnation persistante de l'économie américaine.

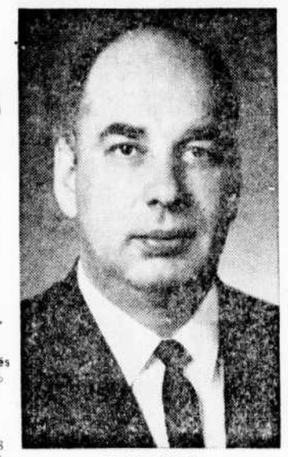
Textiles artificiels en plus grande demande

Les expéditions de tissus de fibres artificielles par les moulins de textile du Canada ont surpassé en août le volume du mois précédent et du mois correspondant de l'an dernier.

L'Association des textiles artificiels a révélé aujourd'hui que les filatures canadiennes ont expédié 12,195,000 verges carrées en août, comparativement à 10,965,000 en juillet et 10,960,000 en août de 1961.

Les expéditions pour les huit premiers mois de l'année ont atteint 100,577,000 verges carrées comparativement à 92,308,000 verges pour la même période de l'an dernier.

NOMINATION CHEZ SEAGRAM



E. T. RUEL

M. J. J. Baker, vice-président et directeur général des ventes, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. E. T. Ruel au poste de directeur des ventes de la maison Joseph E. Seagram & Sons, Limited, pour la région de l'est du Canada.

★

Métal-argent

Le prix atteint un niveau record

NEW YORK. (PA) — Une fois de plus, le prix du métal-argent a touché un nouveau sommet pour les 42 dernières années à New York, alors que l'once d'argent s'y vendait à $1.22, après une hausse de ¼ de cent.

Pendant ce temps, à Londres, le prix du métal atteignait aussi un autre sommet record, à 104 pence ($1.21 3/10 en dollars américains).

La dernière hausse enregistrée sur le marché a ainsi effacé les pertes subies le mois dernier.

La demande accrue des consommateurs, alliée à une production irrégulière, est à l'origine de cette situation, dont le caractère a été accentué par le fait que les spéculateurs ont effectué de nombreux achats dans l'espoir de reventes profitables.

La production ne réussit pas à satisfaire à la demande en partie parce que l'argent est un sous-produit de l'extraction du cuivre, du zinc et du plomb, trois métaux qui enregistrent des surplus de production à l'heure actuelle.

Le prix de l'argent n'a cessé de monter depuis le mois de novembre 1961, lorsque le département du Trésor américain a décidé de cesser de vendre l'argent à 91 3/8 cents.

L'ACTIONNAIRE



—Il faut absolument que je retire beaucoup de dividendes de mes placements. Le gouvernement a besoin d'argent !

Une plus grande précision dans les bilans financiers

M. J. A. Calder, vice-président et trésorier du Chartered Institute of Secretaries, a expliqué devant les membres de cet organisme les changements adoptés par la compagnie Imperial Tobacco dans son rapport annuel relativement à son système de comptabilité.

M. Calder a expliqué que le but de la compagnie, en instaurant ces changements, était de rendre ses rapports financiers plus compréhensibles pour l'administration et les actionnaires, tout en fournissant plus de renseignements.

La comptabilité basée sur le coût d'achat original ne donnait pas une vraie représentation de la valeur réelle des actifs. Le dollar de 1962 ne vaut pas la même chose que celui de 1942 ou de 1922. Aussi, sans une réévaluation régulière des actifs, il était difficile de déterminer si les valeurs établies étaient précises, et si la dépréciation accumulée était inadéquate ou excessive. Il était donc important que l'administration de la compagnie reconnaisse les changements apportés à la valeur de la monnaie.

La méthode selon laquelle la valeur comptable est établie d'après la valeur actuelle du dollar n'est pas très répandue au Canada, mais elle est déjà employée en Allemagne, aux Pays-Bas, et d'autres pays de l'Europe, tandis qu'au Royaume-Uni quelques compagnies l'emploient pour des réévaluations périodiques.

Un des obstacles à l'emploi généralisé de cette méthode de comptabilité, selon M. Calder, est le fait qu'il n'existe pas d'entente sur les indices à employer et sur la façon de réévaluer les actifs.

Il a déjà été suggéré que le gouvernement publie un indice général de l'inflation, qui aurait une application nationale. En attendant, Imperial Tobacco s'est fabriqué ses propres indices, qui ne sont pas d'une précision irréprochable, mais qui ont plus de chances d'être adéquats que l'ancienne méthode.

Maintenant, tous les items du bilan financier de la compagnie Imperial Tobacco sont exprimés en termes de dollars actuels, sauf en ce qui a trait aux inventaires.

NOMINATION A DOMINION BRIDGE



M. J. K. PARK

Le gérant général de la succursale de Montréal de la compagnie Dominion Bridge, M. Peter Millar, annonce la nomination de M. J. Kenneth Park au poste de gérant de la Construction. Depuis trois ans, M. Park occupait le même poste à Toronto, après avoir été ingénieur au Service de la Construction, à Montréal, de 1952 à 1959.

Plutôt que de dévaluer son dollar :

Le Canada aurait pu poursuivre une politique d'expansion économique

OTTAWA. — Le professeur Paul Samuelson du Massachusetts Institute of Technology a exprimé l'avis, vendredi, que le Canada, plutôt de dévaluer son dollar, aurait pu poursuivre une politique de plus grande expansion économique.

Le professeur s'est défendu de vouloir, selon son expression, "jouer au grand pontife" à propos des problèmes canadiens, et, par la suite, il a laissé entendre devant les membres de la Commission Porter qu'il aurait peut-être été préférable de poursuivre une politique d'expansion monétaire étant donné que l'économie canadienne accusait un ralentissement, et que le dollar canadien se transigeait à environ $1.05 en dollars américains.

Selon lui, une augmentation de la masse monétaire en circulation aurait eu de tels effets sur le commerce que la valeur du dollar aurait baissé sans que le gouvernement soit obligé d'intervenir.

Répondant aux questions qui lui étaient posées par les commissaires, M. Samuelson ajouta, sans faire allusion spécifiquement au Canada, que seule une petite nation dont l'économie dépend de produits tels que ceux de la forêt et des mines pour se permettre d'avoir un taux d'échange variable. Un procédé semblable amène une plus grande liberté d'action dans l'élaboration d'une politique monétaire et fiscale.

Cependant, ce même procédé procurerait à la nation qui l'emploie tous les désavantages qui y sont inhérents, sans les avantages, si son marché monétaire est à la merci de certains individus pris de panique et trop portés à spéculer, et d'autres individus prompts à profiter de toute fluctuation financière.

On se rapelle que le taux d'échange du Canada jusqu'au 3 mai dernier, était variable.

Le commissaire J. Douglas Gibson de Toronto, gérant général de la Banque de Nouvelle-Ecosse, demanda au professeur s'il préconisait une politique d'expansion dans le cas où un pays connait un déficit considérable et persistant de la balance de ses paiements.

Le professeur Samuelson répliqua, en rappelant les dangers de spéculations sous le régime d'un taux d'échange variable, qu'il serait nécessaire d'instituer un comité chargé de contrôler le taux d'échange et capable de prendre des mesures contre les spéculateurs.

Jean Mehling câble de Paris

Un frein à l'industrie : le prix très élevé de l'essence en France

J'ai déjà eu l'occasion de parler, à deux reprises, des problèmes soulevés par le dynamisme foudroyant de l'industrie automobile européenne. Le problème abordé aujourd'hui m'est suggéré par les comparaisons surprenantes auxquelles se livre le voyageur canadien qui visite l'Europe. Il s'agit des différences énormes du prix de l'essence, d'un pays à l'autre du Vieux Continent.

L'accumulation des chiffres est lassante, mais elle est nécessaire dans un tel problème. Le litre d'essence pour automobiles (soit un peu moins d'un quart de gallon) vaut 0.98 franc en France (environ 22 cents), 0.76 franc en Belgique, 0.75 franc en Italie (17 cents), 0.70 franc en Allemagne, 0.51 francs en Suisse (11 cents). C'est dire que des différences du simple au double attendent le voyageur en des régions situées à proximité les unes des autres.

★

L'explication fondamentale de ces écarts est simple : la fiscalité de chacun des pays est seule responsable de cette situation incohérente. Elle traduit le manque d'imagination de certains Ministres des Finances. Elle fait douter de la cohésion des décisions entre pays membres du Marché Commun. Elle explique les cris d'alarmes lancés par les industriels de l'automobile.

Le manque d'imagination des Ministres des Finances est un défaut bien connu. Mais il serait injuste d'accuser ces derniers sans leur reconnaître des "circonstances atténuantes".

Dans un pays comme la France, par exemple, l'immensité des besoins financiers de l'Etat, l'hostilité des citoyens à une taxation directe, les rugissements poussés par les industriels toutes les fois qu'on s'attaque à eux, conduisent le Ministre à tourner la difficulté. Il s'attaque aux consommateurs. Cette fiscalité indirecte est considérée par les citoyens comme plus juste.

Il n'est pas du tout certain qu'elle soit sans danger.

★

Aussi longtemps que l'Europe restait compartimentée, fermée derrière ses frontières, les risques étaient moins apparents. Le poids principal des taxes (et innombrables surtaxes sur l'essence) était supporté par les nationaux de chaque pays.

Avec l'extraordinaire développement du tourisme et des voyages d'affaires, les hauts prix de l'essence jouent un rôle de frein. Pour les hommes d'affaires, on peut admettre à la rigueur que la chose a peu d'importance. Mais pour le touriste, il n'en va pas de même.

Comme le recours à la fiscalité indirecte est tout aussi brutal dans l'hôtellerie, l'étranger écourte de plus en plus son voyage dans les pays "chers". Sans doute distribue-t-on aux visiteurs des "autres pays" des bons d'essence à prix réduits. La plupart de ces attributions de faveur sont insuffisantes, en quantité, pour permettre de très longs voyages quotidiens.

★

D'ailleurs, les "nationaux" sont, eux aussi, de grands voyageurs. Le développement phénoménal des déplacements, dans la classe ouvrière, constitue un élément essentiel de l'enrichissement des régions éloignées des grandes villes. Les ouvriers et les petits employés, obligés d'en passer par la volonté de l'Etat, acceptent de payer cher leur transport, mais au détriment d'autres dépenses (hôtel en particulier). On campe par exemple.

Les incidences des hauts prix de l'essence sont donc graves : réduction des autres dépenses de voyage, hésitations à acheter une voiture neuve de façon fréquente, etc...

★

Mais l'Etat n'est pas seul en cause. Les grandes compagnies de pétrole, brimées par une fiscalité abusive, refusent de réduire leurs marges bénéficiaires. Il est difficile d'affirmer, chiffres en mains, qu'elles peuvent le faire.

J'ai interrogé, voici quelques jours, un responsable d'une grande société pétrolière. Il m'a assuré que, pour sa Société, la situation n'est pas rose ! Il a évoqué l'excédent de production mondiale, etc... Depuis cinq ans que je l'interroge de façon régulière, il me répond toujours de la même façon !

★

Les marges bénéficiaires sont certainement minces. Mais l'extraordinaire augmentation de la consommation européenne est un phénomène indiscutable. Si bien qu'on est en droit de douter de la sincérité de telles lamentations.

Quoi qu'il en soit, la responsabilité du fisc est grande. En France, par exemple, l'essence est vendue 0.98 franc parce que le total des taxes s'élève à 0.73 franc ; en Allemagne, le fisc ne prend que 0.37 franc par litre ; en Suisse, il se contente de 0.28 franc.

Il a suffi qu'en Suisse un importateur puissant, indépendant des grandes compagnies traditionnelles, accepte de réduire de façon spectaculaire ses marges bénéficiaires, pour que tous les prix s'écrou-

Voir MEHLING en page 37

A Montréal, dans deux semaines

Conférence organisée par Québec et Ottawa sur l'expansion industrielle

OTTAWA. (DNC) — Le ministre du Commerce, M. George Hees, a annoncé la tenue d'une conférence régionale d'expansion industrielle à Montréal le 8 novembre. Les hauts dirigeants d'une soixantaine de sociétés de la province y sont attendus ainsi que des représentants des associations ouvrières. La réunion est organisée conjointement par le ministère fédéral du Commerce et le ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec.

Cette conférence est la première d'une série dont le projet a été annoncé à l'issue de la conférence nationale sur l'expansion industrielle tenue à Ottawa le 7 septembre. On avait alors recommandé d'organiser des rencontres régionales dans les principaux centres industriels du Canada afin de permettre à des groupes d'hommes d'affaires plus restreints d'aviser aux mesures à prendre pour augmenter, dans des conditions de concurrence, la production et les achats au Canada.

Les délégués à la conférence feront une étude des expériences tentées par de grandes et moyennes entreprises dans les domaines de la production et des achats. M. Paul-D. Normandeau, vice-président et directeur administrateur de A. Bélanger Ltée, y fera notamment un exposé des résultats obtenus par des sociétés d'importance moyenne. Les membres de ce groupe seront :

M. C. A. Peachey, vice-président et directeur général de la division du matériel de communication.

M. E. S. Booth, directeur des travaux, division de Montréal du matériel de communication.

M. T. N. Davidson, surintendant des services techniques à Montréal.

M. Jack Finn, directeur adjoint, programme de vente sur le marché intérieur.

M. D. S. Parker, acheteur, division du matériel de communication.

M. Henry Langlois, directeur de l'exploitation.

La séance de l'après-midi sera consacrée à l'étude détaillée, par petits groupes, des moyens à prendre pour augmenter la production et les achats au Canada.

La conférence, qui durera une journée, aura lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth à Montréal, sous la présidence conjointe de M. James A. Roberts, sous-ministre fédéral du Commerce et de M. René Tremblay, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec. Les délibérations seront bilingues et il y aura interprétation simultanée.

Production record de papier-journal aux E.-U. en septembre

La production de papier-journal en Amérique du Nord, durant le mois de septembre, s'est élevée à 723,430 tonnes, soit 1.7 pour cent de plus qu'en septembre 1961. Pendant ce même mois, les expéditions ont totalisé 736,988 tonnes, et le volume impliqué dépassait de 1.2 pour cent celui du même mois en 1961.

Selon le Newsprint Service Bureau, la production des moulins des Etats-Unis a touché un record de tous les temps pour le mois de septembre, avec 171,407 tonnes, soit une hausse de 4.7 pour cent comparativement à septembre 1961, tandis que les expéditions ont totalisé 179,102 tonnes, un volume 3.5 pour cent plus élevé que l'année dernière.

La production canadienne, qui s'est élevée à 552,023 tonnes, a enregistré une hausse de 0.8 pour cent, tandis que les expéditions enregistraient une hausse de 0.5 pour cent, à 557,886 tonnes.

Pendant les neuf premiers mois de 1962, la production de papier-journal en Amérique du Nord s'est élevée à 6,574,349 tonnes, une baisse de 11,393 tonnes par rapport à 1961, une année record.

La production des moulins américains, jusqu'à la fin de septembre de cette année, s'élevait à un record de 1,616,328 tonnes et dépassait de 46,948 tonnes le volume produit en 1961, à la fin de septembre. Quant à la production canadienne, elle totalisait 4,958,021 tonnes, baisant de 1.2 pour cent par rapport à la même période de 1961.

Les stocks détenus par les manufacturiers nord-américains au 30 septembre 1962 formaient un total de 284,917 tonnes, contre 256,952 à la fin de septembre 1961. Sur ce total, les moulins américains en détenaient 39,137 tonnes, et les moulins canadiens 245,780. Aux Etats-Unis, les inventaires ont accusé une baisse de 549 tonnes comparativement à l'année dernière, et au Canada une hausse de 38,514 tonnes.

THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de $1.75 l'action, pour le trimestre finissant le 30 novembre 1962, a été déclaré sur les actions privilégiées de The Ogilvy Flour Mills Company, Limited, payable samedi le 1er décembre 1962 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires, le 1er novembre 1962.

D'ordre de l'Administration,
le secrétaire
F. T. REA.

THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de 60¢ l'action pour le trimestre finissant le 30 novembre 1962 a été déclaré sur les actions ordinaires de The Ogilvy Flour Mills Company, payable le mercredi 2 janvier 1963 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires, le vendredi 23 novembre 1962.

D'ordre de l'Administration,
le secrétaire,
F. T. REA

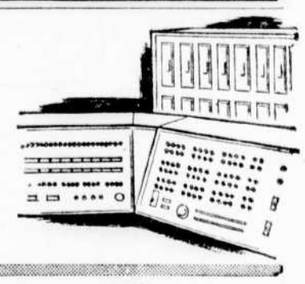
Administrateur - Disponible

Expérience comme directeur administratif, âge 45 ans, bilingue, 25 ans en analyse du marché, ventes et publicité.

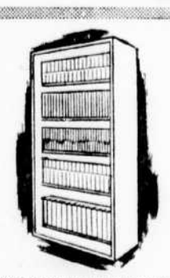
Travaillant présentement en ces domaines.
Salaire : $15,000.00 à $18,000.00.

Ecrire à Case 7652 LA PRESSE

N — Depuis les calculatrices très complexes...



O — jusqu'aux classeurs les plus modernes —



Vous verrez ce qu'il y a de plus nouveau au

M

A

SALON NOMA du MATERIEL de BUREAU

ENTREE LIBRE

DEMAIN : de 2 h. p.m. à 10 h. p.m.
MERCREDI et JEUDI
de 10 h. a.m. à 10 h. p.m.
A L'HOTEL REINE ELISABETH

Présenté par la REGIONALE DE MONTREAL de la NATIONAL OFFICE MANAGEMENT ASSOCIATION

MONTRÉAL

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	50	41	41¼	41¼
Abitibi pr	—	24⅜	24⅜	—
Acadia Atl	—	14¼	14	—
Acad Atl A	—	21	21⅜	—
Algoma	2200	41	41	41
Alumi	75	20	20	20½
Alum. 4 pr	—	21½	21½	—
Alum 4½p	—	47	47	—
Anglo T 4½	—	41½	41½	—
Anglo Tl 2½	—	50	50	—
Argus	—	8¼	8¼	—
Argus 2½p	—	48¾	48¾	—
Argus 2.60p	—	50¼	50¼	—
Asbestos	200	29¾	29¾	29¾
Atlas Stl	—	34½	34½	—
Argus Cpr	—	6¾	6¾	—
Banq C.N.	125	65½	65½	65½
Banq Mont	150	56½	56½	56½
Banq N.E.	—	66⅞	66	—
Banq PC	—	44	44	44
BTC drt 70040		78	76	76
Bath Pow	—	16	16	—
Bat Pow A	—	50	49	—
Bell Phone	1025	48⅝	48	48⅛
Bowatr C 5	—	49	49	—
Brazil	—	275	270	—
B.A. Oil	—	29⅞	29⅜	—
B.C. Forest	—	11¼	11	—
B.C. Power	600	18⅝	18⅝	18⅝
B.C. Phone	—	46⅜	46⅜	—
Brown	—	10	10	—
Bruck A	—	17	17	—
Bruck B	—	13½	13½	—
Build Prod	—	24	24	—
Bulolo	—	670	665	—
Cal. Pow	—	19⅛	19⅞	—
Can. Cem.	—	25¼	25¼	—
C. Cem. Pr	—	27¼	27¼	—
C. D. Sug.	—	26⅝	26⅝	—
Can. Iron	—	19	19	—
C.S.L.	—	47	47	—
C. Aviation	150	20½	20½	20½
C. Brew.	75	9¼	9¼	9¼
C. Br. Alu.	—	10¼	10¼	—
C. Bronze	—	20½	20½	—
C. Cel.	—	31¾	31½	—
C. Chemical	—	7⅛	7⅛	—
C. Fairbk A	—	6½	6½	—
C. Husky	500	7	7	7
C. Hydrocar	—	17	17	—
C. Brew. pr	—	49½	49½	—
C.I. Bk C.	110	56⅛	56	56⅛
C. I. L.	125	12	11⅞	12
C. I. L. pr	—	76¼	76¼	—
C. Int. Pow	—	12¼	11¾	—
C. I. Pow. p	—	40	39½	—
C. Marconi	—	4	4	—
C. Oil	205	56	55⅜	55⅜
C.P.R.	750	21½	21¼	21¼
C. Pet. pr	—	10¾	10⅜	—
C. Vickers	—	20	20	—
CKP Dev. L.	—	18¾	18½	—
Coghlin	—	5	5	—
Col. Cel.	—	410	410	—
C. M.&S.	—	19	19	—
Con. Textile	—	4¼	4¼	—
Cons. Glass	—	33⅜	33⅜	—
Cor. Credit	—	6¼	6¼	—
Crown Cork	—	70	69¾	—
Cr Zell "A"	—	21	21	—
C.D. Rio	1300	835	820	820
Dist. Seag.	—	42½	42	—
Dome Pete	—	13⅜	13⅜	—
D. Bridge	50	16	16	16
D. Coal Pr	—	5	5	—
D. Fndry	—	53½	53½	—
D. Glass	—	72	72	—
D. Glass Pr	—	16⅜	16⅜	—
D. Lime Ltd	—	5¼	5¼	—
D. Steel	—	8¾	8¾	—
D. Stores	50	12	12	12
D. Tar.	500	16⅜	16¼	16⅜
D. Tar. Pr	—	21	21	—
D. Text.	300	16	16	16
D. Text Pr	é	22	22	—
Donohue	—	22⅜	22⅜	—
Dow Brew	—	50	50	—
Du Pont	—	32⅜	32⅜	—
Dupuis Fr. "A"	—	8¼	8¼	—
D. Tar	—	81	81	—
Fam Play	—	16¼	16¼	—
Flet Corp	—	19⅜	19⅜	—
Foundation	—	10	10	—
Fraser	—	25	25	—
Fr Pete Pr	500	790	790	790
Frosst A	—	17¼	17¼	—
Fa Bridge	—	46	45½	—
A J Freima	—	8	8	—
Gatineau	175	27½	27½	27½
Gen. Dynam	—	27½	27½	—
Gen. Motors	—	57	57	—
G. S. War pr	—	65¼	65¼	—
G. L. Paper	—	16	16	—
Gr Br C	—	9	9	—
Hawker S	—	470	470	—
H. Farms	—	380	380	—
Hollin. Holl	—	20	20	—
H Oil "A"	—	11¼	11¼	—
H Oil "B"	—	11	11	—
H & Pittfie	—	190	190	—
Hu B M&S	150	47¼	47¼	47¼
H Bay Coni	—	101½	101½	—
Imp Oil	675	42½	42¼	42½
Imp Tob	300	13⅜	13⅜	13⅜
Imp Tob pr	—	6	6	—
Ind Accep	210	23½	23½	23½
Ind A 2.25 p	—	47⅜	47⅜	—
Inland Cr pr	—	17	17	—
Int Nickel	1100	58¼	58	58
Int Paper	—	27	26½	—
Int Util	100	43	43	43
Inter P.L.	25	75½	75½	75½
Jamaica	—	10¼	10	—
Labatt	—	13½	12¾	—
Laur Fin A	—	14⅜	13⅝	—
Laur F dr 1160		26	26	26
Loeb M	—	13½	13½	—
Lower St L	—	27	27	—
MacLaren A	—	19½	19	—
MacLaren B	—	20½	20½	—
Mac & Po	1010	18¼	18	18
Maritime Tel	—	18¾	18½	—
Mass-Fer	625	10¾	10¾	10⅝
Mass-F 5½ p	—	105	104½	—
Miron Pr	—	10	9¾	—
M. Rob. A	—	10	9¾	—
Molson A	200	24⅜	24⅜	24⅜
Molson B	100	26¼	26¼	26¼
Mtl Loco	100	14¾	14¾	14¾
Moore Cor	100	46½	46½	46½
Nat. Cont.	—	470	470	—
Nat. Drug	—	15	15	—
Noranda	25	26⅝	26⅝	26⅝
N. S. Light	—	20	20	—
Ogilvie	—	49	47⅞	—
Ogilvie Pr.	—	139¼	138	—
Ont. Steel	—	10½	10½	—
Pac. Pete	900	13⅞	13⅞	13⅞
Page-Hers	—	17¾	17½	—
Penmans	50	36	36	36
Placer	—	23¾	23¾	—
Pow Corp.	115	70¾	70¼	70¼
Price Br.	125	36½	36¼	36½
Q. Nat. Gas	30	z440	440	440
Que Nat Gas	—	55½	54	—
Que Pow	—	29¼	28⅝	—
Que Phone	—	40¼	39½	—
Reed Albert	—	6½	6½	—
Reitman's	—	11¼	11¼	—
Reitman's A	—	10	10	—
Rolland A	—	9	8⅞	—
Rothmans L	—	7	7	—
Royal Bank	150	69½	69½	69½
Royalite	z25	14⅜	14⅜	14⅜
Royalite Pr	—	25½	23½	—
St. L. Cem	—	15	15	—
Salada Fo	135	9	9	9
Shawin	3500	24¼	24¼	24¼
Shawin A	—	25	25	—
Shawin 4 pr	—	40½	40	—
Shawin 4½	—	42½	42½	—
Sher Will	—	25	25	—
Sher Will P	—	126	126	—
Sicard	—	7	7	—
Sicard Pr.	—	—	20¼	20¼
Simpsons	—	26¼	25¾	—
Southam	—	29½	29½	—
Std St. Steel	—	9	8¾	—
Steel Can.	460	16¼	15¾	16
Steinb "A"	—	18¾	18¼	—
Steinb Pr	—	102	102	—
Suptest Pr.	—	98½	98½	—
Scott Lasalle	—	8¾	8¾	—
Steel Can	—	79	79	—
Texaco Can.	—	46⅜	46	—
Tor-D Bank	50	56½	56½	56½
Tr Fin 'A'	200	11¾	11¾	11¾
Tr-Can Corp	—	8¼	8¼	—
Tr-Can Pr.	20	19¼	19	19
Triad Oil	—	145	145	—
Turnbull	—	12¼	12¼	—
U. Steel C.	—	5	5	—
Vendomatic	—	4 60	4 60	—
Walk G W	z20	50	50	50
Webb & K	—	2 35	2 35	—
Westcoat	—	14⅜	14⅜	—
Weste VTC	—	14	13¾	—
Weston A	—	14¾	14¾	—
Weston B	—	18½	18¼	—
Weston 4½p	—	94	94	—
Zeller's	—	31	31	—

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Ajax	—	23	23	—
Alscope	—	26	24	—
Am. B. Belle	—	8	8	—
Anacon	—	31	31	—
Am. Molyb.	—	243	233	—
Anthonian	—	8½	8½	—
Arno	—	4	4	—
Atlas	—	4½	4½	—
Atl. Tel.	11100	305	300	300
Augustus	—	34	34	—
Auto Fab. B	—	300	300	—
Alpha	100	$ 8	8	8
Alpha A	100	$ 8¼	8¼	8¼
Bailly S. A.	300	820	820	820
Baker Talc	—	10	9	—
Barvalee	—	4½	4½	—
Bateman	—	3	3	—
Bellechasse	—	15	14	—
Bl. Bonnets	—	$ 17¾	17¾	—
B Bonts w	—	400	400	—
Bornite	—	17	17	—
Black River	—	8	8	—
Bruneau	—	26	23	—
Cal-Ed.	—	$ 23¾	23	—
Calumet	—	2½	2½	—
Camp Chib	—	340	340	—
Can. S. Pt	—	405	405	—
C. Dredge	—	$ 7¼	7¼	—
Cdn Kodiak	—	66	66	—
C North W	—	7½	7½	—
C Power	—	$ 8⅞	8⅞	—
Canalask	—	6	6	—
Canorama	—	$ 9½	9	—
Carubia	—	2	2	—
Carbec	1060	7	7	—
Cartier-Qu	—	10	10	—
Cassiar	—	$ 10⅜	10⅜	—
Cent. Man	—	4½	4½	—
Chemalloy	—	88	85	—
Chib Coppr	—	10½	10½	—
Chipman	—	3½	3½	—
Clevelnd Cp	—	3	3	—
C Bellekeno	—	10	10	—
C Monpas	—	6	6	—
C Nw Pacfe	—	51	51	—
Cons Paper	—	$ 26	33¾	—
Crowndore	—	400	400	—
C Que Yell	—	3	3	—
Cop-Man	—	10½	10½	—
Cop Rand	—	109	109	—
Copperstr	1000	26	26	26
Credit M G	—	12	12	—
Daifens Ltd	—	11	11	—
Denault A	—	$ 14	14	—
Dolsan	—	7	7	—
Dome	—	$ 27⅞	27⅞	—
Dom Explor	—	16½	16½	—
Dom Leaseh	—	41	41	—
D. Oilcloth	—	$ 22	22	—
Drummond	—	$ 9	8½	—
Dumagami	—	30	30	—
Dumont	—	22½	19	—
Cons Mogad	—	25	25	—
Capital Bull	—	435	410	—
Elder	—	104	104	—
Emp Oil	—	4	4	—
Fabi	—	$ 8⅜	8⅜	—
Fab	—	13	11	—
Fontana	—	4½	4½	—
For. Power	—	300	300	—
F. Reliance	—	19	19	—
Francoeur	—	23½	23½	—
Fundy	500	10	10	10
Futurity	—	25	25	—
Fox Lake	—	25	25	—
Gaspe Oil	—	2½	2½	—
Glacier	—	26	26	—
G. L. Silver	—	200	200	—
Gold Age	—	16½	16½	—
Gui-Por. Ur	—	8	8	—
Helium	—	65	65	—
Hast. Min.	—	100	100	—
I. Dredging	—	21½	21	—
Inld. Chem.	—	230	230	—
I. Ceramic	—	9	9	—
It. Helium	600	225	220	220
Jub Iron	900	2 40	2 35	2 40
Keeley	—	66	63	—
Kiena	1000	231	231	231
Labr Acc.	—	$ 7¾	7¾	—
Laduboro	—	80	80	—
Lambert "A"	—	$ 16	16	—
Lam. "A"	—	$ 9	9	—
Langis Silv	—	39½	39½	—
Lingside	—	4½	4¼	—
Lith. Corp.	—	8	8	—
Majortrans	—	11	9	—
McIntyre	—	$ 40	39¾	—
Melch. 7%p	—	5¼	5¼	—
Mic. Chipm.	—	26	21	—
Merrill	—	65	65	—
Mid-Chib.	—	16	12½	—
Min-Ore	—	16	11½	—
Molyb	—	55	55	—
Monpre	25000	23	22	22
Moore	—	46¾	46½	—
Mt Pleasant	—	195	187	—
M. R. Dair.	300	$ 6¼	6½	6½
M. R. Rice	—	$ 10	10	—
Mussens	100	$ 8¾	8¾	8¾
N. A. Vend.	—	180	175	—
Nat. Min.	—	13½	13	—
N. Formaq	—	4	4	—
Nfld Light	—	$ 66½	66½	—
N Jack L	—	11	8½	—
Newrich	—	16	16	—
NW Amul	—	12	10	—
Needco Co	—	230	220	—
Nocana	—	4½	4	—
NA Asbest	—	3½	3½	—
NARare M	—	45	45	—
NQ Pow 1p	—	$ 48	47	—
Northw In	—	6¼	6¼	—
Quemisc E	—	14½	14	—
Patrick	3000	44	44	44
Paudash	—	6	6	—
Paul Serv	—	$ 11½	9¾	—
Pitt Gold	—	3½	3½	—
Pl G & O	—	63	63	—
Porcupine	—	4	4	—
Pow C 1 pr	—	$ 44½	44½	—
Pow C 2 pr	—	$ 83	83	—
Q. Cobalt	—	215	215	—
Que. Lab.	—	5	5	—
Que. Lith.	—	260	260	—
Que. Oil	1000	2½	2½	2½
Que. Smelt	—	10½	9	—
Qu. T 50 pr	—	19	19	19
Q. Tel 55 pr	—	20	20	—
Ruby Foo's	—	260	240	—
Ruby F wts	—	41	35	—
Silver	1400	57	57	57
St. Law Co.	—	390	380	—
St. Lw Div	—	90	85	—
Sangamo	—	$ 9	8⅝	—
Saucon	—	26	24	—
Shop & Save	—	$ 5⅜	5⅜	—
Siscalta	—	42	42	—
Sobey's Str	—	$ 13⅜	13⅜	—
S. Dufault	6000	7½	7½	7½
S. C. P	—	$100	100	—
Spart Air	1000	75	75	75
Spart Air w	—	16	15	—
Sullivan	—	160	160	—
Suptest Or	100	$ 19	19	19
Tache	12000	10	10	10
Talisman	1000	75	75	75
Tazin	—	7½	7½	—
Tib. Expl.	2000	10	10	10
Titan	—	7½	7	—
Trs-C. Crp	—	$ 8½	8½	—
Tr. C. Frzr	—	$275	275	—
U. Asbestos	—	460	435	—
U. Corp B	—	21	21	—
U. Principio	—	50	40	—
U. T. Elect.	—	10	10	—
UA. Obasis	—	38	30	—
Val-Mar	—	5⅜	5⅜	—
Vand. Hout	—	300	280	—
Vanguard	3000	6	6	6
Viola	—	154	154	—
W Helium	1000	51	51	—
Weedon	—	4½	4½	—
Westburne	—	94	90	—
Westville	—	4½	4½	—
York Spec	—	320	370	—

Montréal et Toronto ouvrent à la baisse

Les titres étaient généralement à la baisse et l'activité fébrile à l'ouverture de la Bourse de **MONTREAL** et de la Bourse Canadienne ce matin.

Central del Rio, qui a encaissé des pertes considérables au cours de la semaine dernière, a glissé de 15 cents, à $8.35 .

La Banque de Montréal a fléchi de ½ à 56½. Imperial Oil de ⅜, à 42⅜, Massey Ferguson de ⅛, à 10⅜, International Nickel de ⅜, à 58¼, et CIL de ¼, à 11⅜.

Seul Bell Telephone a haussé de ⅛, à 48⅜.

Dans le compartiment des titres miniers, Fundy a progressé de ½ à 10 cents, et Tib. Explorations a fléchi d'autant, à 10 cents. Jubilee a ajouté 10 cents et atteint $2.40.

Copie B suit

* * *

Quelques pertes légères ont marqué l'ouverture de la Bourse de **TORONTO** ce matin, et l'activité était plutôt modérée.

Des reculs de ⅛ à ⅜ ont été subis par BC Power, Shawinigan, Power Corporation, Consolidated Paper et Walker-Gooderham.

La banque Royale, Canadian Breweries, Distillers Seagrams et Canadian Oil ont tous quatre fléchi d'un quart alors que Bell Telephone, Massey-Ferguson et Steel Company of Canada ont progressé de ⅛.

Sur la liste des métaux de base, International Nickel a glissé de ¾ et Steep Rock de 5 cents, à $4.05.

Parmi les pétroles de l'Ouest, Central del Rio a cédé 10 cents à $8.40; le lingot d'or canadien était coté de $37.70 à $37.90 l'once.

* * *

Les cours, à la Bourse de **NEW YORK**, ce matin, ont choisi de débuter la semaine sur une tendance à la baisse, alors que les opérateurs se montraient très actifs.

IBM, dont la cote est une des plus élevées, a délaissé dans les environs de 8 points. A certains moments, le téléscripteur a même enregistré du retard.

La plupart des secteurs ont été affectés par cette baisse de marché, et, si l'on en juge par le volume et la qualité des titres liquidés, il existait ce matin à Wall Street une atmosphère de découragement à laquelle des ventes nombreuses faisaient écho.

General Motors, Chrysler, Du Pont, Jones and Laughlin et Texas Instruments ont délaissé plus d'un point chacun.



American Telephone, Ford et Royal se sont révélés être dans la même situation. Les nouvelles parvenues durant la fin de semaine n'ont fait qu'accentuer les lourdes pertes subies dans tous les secteurs du marché la semaine dernière.

* * *

La Bourse de **LONDRES** a été affectée par les événements à la frontière sino-indienne aujourd'hui, ainsi que par la glissade de vendredi dernier à Wall Street.

Les pertes ont été passablement nombreuses, et il s'est agi de dégringolades en certains cas. On croit cependant que les ventes ont accentué la proportion des reculs.

Les valeurs de tout repos sont au nombre de celles qui n'ont pas fait meilleure contenance.

Aux marchés des dollars, la glissade de Wall Street a eu ses répercussions et les titres canadiens n'ont pas échappé à cette situation. International Nickel, entre autres, a été particulièrement faible. Power Corp., Aluminium et Shawinigan n'ont pas relui.

Toutefois, Abitibi, Algoma et Imperial Oil ont affiché une allure différente; quant aux banques, elle ont cédé quelque peu.

* * *

La liquidation de demain à la bourse de **PARIS** sera plus mauvaise encore pour les acheteurs qu'on ne l'escomptait, après la séance d'aujourd'hui. Le recul des cours s'est accentué, en effet, sur toute la ligne, sur des ventes sans grande envergure mais ne trouvant que malaisément leur contrepartie.

Les boursiers trouveraient difficilement dans la conjoncture des éléments d'encouragement: New York a encore sensiblement rétrogradé immédiatement avant le week end; les incertitudes du référendum de dimanche prochain sont plus grandes que jamais après la décision du Conseil d'Etat; le règlement mensuel va se traduire par de lourdes pertes qui vont, pour certains acheteurs, nécessiter des ventes de titres.

Sans parler du conflit sino-indien, ni de l'affaire cubaine qui rebondit avec les manoeuvres navales que vont effectuer les Etats-Unis. Il va sans dire que la réponse des primes, qui a lieu aujourd'hui, passe à peu près inaperçue. La baisse des cours, durant tout le mois, se traduit, dans la grande généralité des cas, par l'abandon des engagements conditionnels.

Les pertes sont parfois sensibles dans le groupe des pétroles ainsi qu'aux nord-africaines; raffinage, Limmer-Bonnières et Ouenza sont particulièrement affectés. Le repli est relativement modéré parmi les produits chimiques, mais les textiles Dollfus, entre autres, cèdent un large terrain.

Fléchissement encore des alimentations et des travaux publics.

Les étrangères ne sont pas mieux partagées que les françaises. Les allemandes notamment réactionnent assez vivement, et les néerlandaises donnent lieu à des liquidations mal absorbées.

Les congolaises reviennent aussi en arrière, mais les italiennes maintiennent assez bien leurs positions. Lourdeur parfois assez prononcée des américaines. Un peu de tassement du côté des trusts miniers sud-africains.

TORONTO

	Vente	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	50	$ 41½	41½	41½
Alta Dis w	572	72	68	68
Alg Cen	284	$ 18⅜	18⅜	18⅜
Algoma	100	$ 41	41	41
Alumini	1475	$ 20¾	20⅝	20⅝
Argus	210	$ 8	8	8
Arg C P pr	400	$ 6¾	6¾	6¾
Ashdown B	100	$ 8½	8½	8½
Atlas Steel	190	$ 34	34	34
Bank Mont	696	$ 56½	56¼	56¼
Bank NS	93	$ 66¼	66¼	66¼
Bath P	100	$ 16	16	16
Bath P A	25	$ 50	50	50
Beav Lum	200	$ 32	32	32
Bell Phon	2626	$ 48⅞	48⅞	48⅞
Bell ph	37559	79	76	76
Brazil	1300	270	270	270
BA Oil	3825	$ 29⅞	29⅞	29⅞
BC Forest	725	$ 11¼	11¼	11¼
BC Pow	1030	$ 18⅝	18⅝	18⅝
BC Phone	50	$ 46¼	46¼	46¼
BC Ph 5¾	10	$104¾	104¾	104¾
Can Foils A	50	$ 33	33	33
CI F 4¼	z5	$ 18⅜	18⅜	18⅜
CSL	z30	$ 48⅛	48⅛	48⅛
C Brew	315	$ 9¼	9¼	9¼
C Brew pr	100	$ 49½	49½	49½
C Chem w	z50	210	210	210
C Curt W	500	77	77	77
C Gas In w	100	235	235	235
C Husky	265	$ 6⅞	6¾	6¾
C Hydro	210	$ 16¼	16¼	16¼
C Im Bk C	192	$ 56¼	56¼	56¼
CIL	275	$ 12¼	12¼	12¼
Cdn Oil	3949	$ 56⅛	56	56
CPR	1100	$ 21¼	21⅛	21⅛
Cdn Pet p	466	$ 10	10⅛	10⅛
CKP Dev	500	$ 18⅜	18⅜	18⅜
Con Bldg	300	$ 6½	6½	6½
Con M S	180	$ 18⅞	18⅞	18⅞
Con Paper	50	$ 35¾	35¾	35¾
Con Gas	900	$ 17½	17¼	17½
Coronation	200	$ 6¾	6¾	6¾
Cosmos	250	$ 10¼	10¼	10¼
Crush Int	500	$ 10⅛	10⅛	10⅛
Dist. Seag	150	$ 42	42	42
Dofasco	74	$ 54	53½	53½
Do Stores	300	$ 12	12	12
Dom Tar	1225	$ 16⅞	16¾	16¾
Du Pont	175	$ 32¼	32	32
Falcon	394	$ 45¼	45⅛	45⅛
Fam. Play	100	$ 16¾	16¾	16¾
Ford Cda	35	$140	140	140
Gatineau	130	$ 27½	27⅜	27⅜
GMC	100	$ 55¼	55¼	55¼
GS Wares	150	$ 8¾	8¾	8¾
GL Powe	z100	$ 19¼	19	19¼
Guar Tr	z20	$ 49½	49½	49½
Hardee	350	360	350	360
Hawker-S	607	460	460	460
Imp Oil	532	$ 42½	42½	42½
Imp Tob	300	$ 13⅜	13⅜	13⅜
Ip Tob pr	500	$ 6	6	6
Ind Accep	500	$ 23¾	23	23
Inglis	125	440	440	440
Inlnd G pr	450	$ 17	17	17
Int Nickel	900	$ 58	57¾	57¾
Inter P.L.	30	$ 75½	75½	75½
Inv Syn A	10	$ 44⅞	44⅞	44⅞
Jockey C	500	293	293	295
Jock C pr	100	$ 10¼	10¼	10¼
Lakeland	500	z220	220	220
LOnt C p	400	$ 9⅞	9	9
Lambtn L	25	$ 30	30	30
L. Fin A	135	$ 13½	13½	13½
L. Fin rts	1973	26	25	25
Leland	250	$ 10½	10½	10½
Lvy pr	125	$ 23	23	23
LobCo A	200	$ 7⅞	7⅞	7⅞
LobCo B	140	$ 8¼	8¼	8¼
Loeb M	300	$ 13⅜	13½	13⅜
MB & PR	1990	$ 18¼	18	18
Mass-F	5145	$ 10⅞	10¾	10⅞
Met Stores	200	$ 67¾	67¾	67¾
Milt Brick	1300	360	350	360
Molson A	10	$ 25	25	25
Mon Foods	165	$ 7⅜	7⅜	7⅜
Moore	300	$ 46½	46	46
N. Cont.	100	465	465	465
N. Drug	z50	$ 14½	14½	14½
Noranda	105	$ 26¾	26¾	26¾
NO NGas	180	$ 15⅞	15⅞	15⅞
Nor Phone	265	$ 8¾	8¾	8¾
NW Util pr	210	$ 80½	80½	80½
Oshawa A	100	$ 25	25	25
Page-Hers	200	$ 17⅞	17⅞	17⅞
Phanton	425	485	485	485
Pow Corp	115	$ 70¾	70¼	70¼
QN Gas pr	100	$ 53½	53	53
Royal Bk	45	$ 69½	69½	69½
Royalite	1374	$ 14¾	14¾	14¾
Russell H	100	$ 10	10	10
Salada	910	$ 9	9	9
Sayvette	100	305	305	305
Shawin	360	$ 24¼	24¼	24¼
SKD Mfg	100	205	205	205
Stafford	325	400	400	400
St Pav	200	$ 9⅞	9¾	9¾
Steel Can	1942	$ 16¼	16	16
Suptest ord	100	$ 19	19	19
Texaco	210	$ 46	46	46
T Fin A	1000	$ 12	11⅞	11⅞
T Fin B	100	$ 12	12	12
Tr Can PL	300	$ 19¼	19⅛	19¼
Trans-Mt	1600	$ 14¾	14¾	14¾
Un Gas	225	$ 17⅞	17⅞	17⅞
Vendomat	150	405	405	405
Walk GW	250	$ 49⅜	49⅜	49⅜
Westeel	150	$ 11⅞	11⅞	11⅞
Weston A	300	$ 14⅞	14¾	14¾
Wood J A	500	$ 42½	42⅜	42½
Woodw A	1000	$ 13¼	13⅛	13⅛
PETROLES				
Aem Gas	18500	18½	18	18½
Am Lede	4586	5½	—	—
Bailey Sa	2075	825	810	—
Bailey S pr	250	$ 20½	—	—
Bail 5¾ pr	100	$ 24¼	—	—
Calalga	500	14	—	—
CS Pete	325	400	390	—
C Chieftin	900	100	—	—
C Delhi	463	305	—	—
Cdn Dev	400	305	—	—
C Ex Gas	4800	104	97	—
Cent Del	4000	850	825	—
C Mic Mac	750	330	—	—
Dev Pal	19900	69	66	67
Duvan	1000	11	—	—
Fargo	200	284	—	—
Glacier	2000	15	—	—
Gr Plains	500	$ 12¾	12⅝	—
Home A	250	$ 11	—	—
Home B	740	$ 70⅞	10¾	—
Maitrans	1000	37	36	—
Media	1800	37	36	—
Mill City	1500	25½	—	—
Nat. Pete	343	210	207	208
N Concrd	1000	4	—	—
N Cont	500	23	—	—
Norse	1100	250	245	—
Pac Pete	400	$ 14	—	—
Prov. Gas	1300	158	157	158
Sec Free	1115	660	635	650
Union Oil	225	920	—	—
U Canso v	2000	123	—	—
Un Oils	1801	132	131	132
Un Reef P	1000	27	—	—
Wsburne	1500	90	88	—
W Decalta	100	105	101	—
MINES				
Agnico	600	68	—	—
Alba Expl	5500	6	—	—
Arjon	5000	11½	—	—
A Arcad	9500

Loisirs et Récréation

par Dollard MORIN

A St-Simon-Apôtre

Au centre récréatif St-Simon-Apôtre, sis au 195, rue de Beauharnois, jeunes gens et jeunes filles de 16 ans et plus, utilisent le gymnase tous les soirs, à 8 h. 30, du lundi au vendredi inclusivement. Ils peuvent y pratiquer des jeux d'équipes, le badminton, le tennis sur table.

Pour les 15 ans et moins, les lundi et mercredi sont réservés aux filles; les mardi et jeudi, aux garçons; le vendredi, l'activité est mixte. Voici un résumé du programme en vigueur :

Lundi : (filles, 11 ans et moins) de 4 h. 30 à 5 h. 45, jeux de groupes et d'équipes; (12 à 15 ans), de 7 h. à 8 h. 20, ligue de drapeau et forteresse; (mixte, 16 ans et plus), de 8 h. 30 à 10 h. 15, badminton, tennis sur table, etc.

Mardi : (garçons, 11 ans et moins) de 4 h. 30 à 5 h. 45, jeux d'équipes; (12 à 15 ans), de 7 h. à 8 h. 20, jeux de groupes, etc.; (mixte, 16 ans et plus), de 8 h. 30 à 10 h. 15, jeux d'équipes, etc.

Mercredi : (filles, 11 ans et moins), de 4 h. 30 à 5 h. 45, jeux d'équipes; 12 à 15 ans), ligue de ballon volant, ballon-chasseur, etc.; (mixte, 16 ans et plus), de 8 h. 30 à 10 h. 15, ligue de ballon volant, etc.

Jeudi : (garçons, 11 ans et moins), de 4 h. 30 à 5 h. 45, jeux de groupes; (12 à 15 ans), de 7 h. à 8 h. 20, tournois sportifs; mixte, 16 ans et plus), de 8 h. 30 à 10 h. 15, pratique pour tournois inter-centres.

Vendredi : (mixte), pour 11 ans et moins, de 4 h. 30 à 5 h. 45, jeux de groupes, etc.; pour 12 à 15 ans, de 7 h. à 8 h. 20, jeux libres; pour 16 ans et plus, de 8 h. 30 à 10 h. 15, jeux libres ou soirée récréative.

En plus de ces jeux et sports intérieurs, des spécialités récréatives sont également offertes aux jeunes et aux moins jeunes : le **lundi**, les marionnettes; le **mardi**, le judo et le bricolage, pour jeunes et adultes; le **mercredi**, la peinture; le **jeudi**, le judo.

Il y a également l'"Heure des tout-petits" : le mardi et le jeudi, de 2 h. à 3 h. de l'après-midi.

Le centre St-Simon-Apôtre, du Service des parcs de Montréal, est confié à la direction du moniteur **Régent Martimbeau** et de la monitrice **Andrée Fontaine**. On peut communiquer avec eux en signalant : UN. 1-3811, poste 4647.

Les jeunes jardiniers

La remise annuelle des récompenses aux quelque 212 jeunes jardiniers et jardinières du Jardin botanique aura lieu à cet endroit, le lundi 5 novembre, à 8 h. du soir. Elle se tiendra sous la présidence conjointe de M. Yves Desmarais, surintendant du Jardin, et de M. Laurent Girouard, président du Club Kiwanis St-Laurent qui fournit généreusement des prix à ces jeunes.

Ainsi, se terminera la 24e saison des jardinets d'écoliers. Cette spécialité inscrite au programme récréatif du Service des parcs de Montréal, a été créée en 1938 par le Frère Marie-Victorin, fondateur du Jardin botanique. M. Marcel Racine dirige cette section depuis 24 ans et il y a accueilli plus de 2,500 citadins, garçons et fillettes, qui ont ainsi appris les secrets de la culture. Quelques-uns d'entre eux sont aujourd'hui jardiniers au service de la ville de Montréal.

Activités aux parcs

La division des Arbres du Service des parcs de Montréal a refait un nouveau feuillet qui doit être distribué à tous les citoyens habitant à proximité des endroits où se plantent les arbres à Montréal. Ce feuillet identifie l'arbre, en donnant ses noms latin, français et anglais, en illustrant les feuilles, les bourgeons, les fruits et la hauteur de l'arbre adulte, avec cette mention : "Je suis votre ami. Voulez-vous être le mien?"

Par ailleurs, on signale que malgré une température maussade, le "Jardin des Merveilles" a accueilli 399,058 visiteurs, l'été dernier, soit 395, 746 visiteurs individuels et 3,312 en groupes. En 149 jours d'ouverture, du 18 mai au 14 octobre, le petit zoo a compté une moyenne quotidienne de 2,676 visiteurs.

Depuis son ouverture, le 15 août 1957, il en a enregistré un grand total de 2,429,724, en 28 mois et 17 jours d'ouverture, soit une moyenne quotidienne d'environ 2,286 et mensuelle d'environ 85,080.

Les comités de l'Age d'Or

La division de la Récréation du Service des parcs de Montréal apporte présentement une impulsion nouvelle à l'organisation des loisirs pour personnes âgées qu'elle a inscrite à son programme depuis ces dernières années.

La responsable de cette récréation de l'Age d'Or est Mme Laurette Couillard, monitrice de district. Tout récemment, elle organisait une session de démonstrations pratiques, au centre récréatif Maisonneuve, avec le concours des monitrices de différentes spécialités récréatives. Plus de 700 personnes âgées s'y sont rendues et ont appris comment elles pouvaient profiter de leurs longues heures libres pour fabriquer des choses belles et pratiques, avec des moyens bien simples.

En outre, la division de la Récréation a décidé d'offrir aux gens de l'Age d'Or des facilités de loisirs dans 5 de ses centres récréatifs. A chacun de ces endroits, les personnes âgées se préoccuperont, dès la semaine prochaine, d'élire leurs propres comités.

Voici les centres récréatifs que pourront fréquenter les personnes âgées, pour y trouver d'agréables et bienfaisants loisirs :

Au centre **Rouen**, 2185, rue Delorimier (angle Rouen); dès maintenant, les personnes âgées peuvent s'y rendre le **vendredi matin**, de 9 h. à midi, pour faire du tissage sur différents métiers.

Au centre **Gadbois**, 5485, chemin Côte-St-Paul (angle St-Ambroise) à compter du 25 octobre, il y aura de l'artisanat, le **jeudi matin**, de 9 à h. midi.

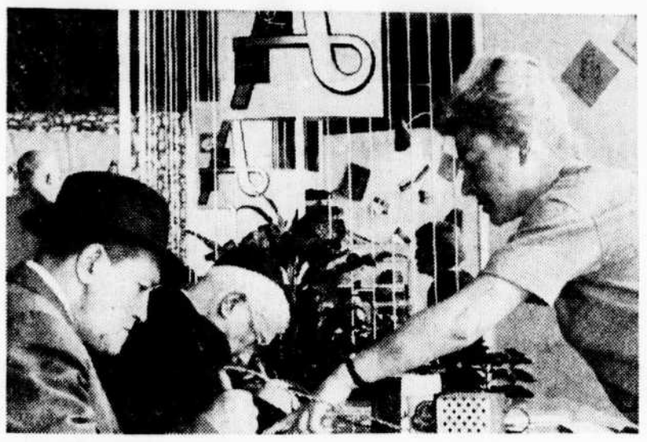
Au centre **Laurier**, 1115 est rue Laurier (angle de Laroche); la première réunion des personnes âgées aura lieu mercredi soir, 24 octobre, à 8 h., pour l'élection du comité et une soirée sociale.

Au centre **Notre-Dame-de-Grâce**, 5311, Côte-St-Antoine (angle Decarie); il y aura première réunion de l'Age d'Or, le mardi 30 octobre, à 8 h. du soir, pour l'organisation du programme.

Au centre **Henri-Julien**, 9300, rue St-Denis (angle Chabanel); les gens âgés sont invités à une assemblée qui aura lieu le mercredi 31 octobre, à 8 h., pour établir également leur programme.

Pour l'Age d'Or, le programme prévoit des jeux tranquilles (cartes, dames, échecs, etc.), des travaux manuels, des danses récréatives et autres activités. A noter que la participation à cette récréation est gratuite.

Ainsi, la division de la Récréation du Service des parcs de Montréal se préoccupe des loisirs sains des citoyens de tous les âges et de tous les milieux. Quant à l'Age d'Or, il est tout à fait juste que la Ville apporte un peu de joie à ses citoyens âgés qui ont payé des taxes pendant toute leur vie, et leur manifeste sincèrement qu'ils ont bien leur place dans la Cité !





LES PERSONNES AGEES ont pu s'initier à différents travaux manuels et d'artisanat, lors des sessions de démonstrations pratiques tenues récemment au centre récréatif Maisonneuve par la division de la Récréation du Service des parcs de Montréal. Ci-haut, à gauche, deux messieurs apprennent à manier le pyrograveur, sous la direction de la monitrice **Alma Vadboncoeur** ; à droite, la monitrice **Yvonne Rouleau** (à g.) enseigne à des dames comment utiliser de petits métiers à tisser. A d'autres kiosques, il y avait de la céramique, des émaux sur cuivre, des travaux sur bois ou sur cuir, etc., avec d'autres moniteurs et monitrices de spécialités récréatives dont les gens de l'Age d'Or peuvent profiter dans 5 centres municipaux. photos LA PRESSE

POUR SE RÉCRÉER...

Ce soir : à 6h. 30, séance du Ciné-Club pour les 6 à 15 ans, au centre **St-André-Apôtre**, 215 ouest, rue Prieur (entrée libre); à l'affiche : "Une fée pas comme les autres" (en couleurs) et "Cadet Rousselle". — Demain, au centre Ste-Odile, 12055, rue Despatie.

Ce soir et mercredi soir : cours de conversation espagnole chez les Franciscains, 2080 ouest, boul. Dorchester; à 7 h. et 8 h., pour les débutants, et à 9 h., pour les plus avancés (entrée libre).

Demain : à 8 h., au sous-sol de l'église St-Vincent-Ferrier, angle Jarry et Drolet, défilé de modes "Symphonie Automne-Hiver", avec Pierrette Champoux comme commentatrice, Maurice Donato et son ensemble musical, et le chanteur André Bertrand.

A Boys Town

Le choeur des jeunes de Boys Town, d'Omaha, Nebraska, entreprendra sous peu sa 17e tournée annuelle à travers les Etats-Unis. Il l'ouvrira officiellement le 24 octobre par un concert à Hasting, Nebraska, sous la direction de Mgr Frances Schmitt; il visitera particulièrement la Nouvelle-Angleterre. A noter que ce même choeur a récemment enregistré un album d'airs de Noël pour la compagnie Warner Brothers, de Burbanks, Californie, avec les Everly Brothers.

Des visiteurs de tous les coins du monde sont régulièrement accueillis à Boys Town, par le directeur de cette institution, Mgr Nicholas Wegner. Ils vont étudier sur place le programme de réhabilitation et d'éducation créé par feu Mgr Flanagan.

Les jeunes de Boys Town ont récemment appris avec joie qu'un de leurs gradués et de leurs meilleurs athlètes, le capitaine Leo Magers, vient d'être nommé au poste d'éducateur physique à l'Air Force Academy de Colorado Springs.

A Pte-aux-Trembles

Le comité des Loisirs Ste-Maria-Goretti de Pointe-aux-Trembles annonce que deux nouveaux membres viennent d'être ajoutés à l'exécutif. Ce sont : M. Luc Vincent, directeur social, et M. Richard Brien, directeur des sports.

Il annonce également la tenue prochaine de la "Danse du Président". Cette grande soirée aura lieu le samedi 3 novembre et promet d'être un événement sans précédent. Pour renseignements : Mme Lionel Boisvenue (MI. 5-0803).

A V. St-Pierre

Le Service de la Récréation qui vient d'être formé à Ville St-Pierre, s'occupe présentement d'organiser les activités récréatives pour la présente saison. Le programme comportera : hockey, quilles, natation, artisanat, folklore etc.

A cette fin, cet organisme a fait appel aux autorités municipales qui ont décidé d'accorder immédiatement un octroi de $300 pour les loisirs. Le maire Gowans a même affirmé que "le Conseil municipal est toujours prêt à aider les organisations locales, surtout quand il s'agit den enfants".

Partie de cartes

La grande partie de cartes semi-annuelle, organisée au profit des enfants pauvres, aura lieu demain après-midi, à 1 h. 30, au sous-sol du presbytère Ste-Clotilde, angle Notre-Dame ouest et chemin Côte-St-Paul. Pour renseignements : Mme Rolland (WE. 5-2182 ou WE. 5-9178).



FIESTA? SIESTA?
TOUT CELA VOUS ATTEND AU MEXIQUE

Un pays de rêve . . . Charme d'une grande vie de luxe . . . Sortilèges de la civilisation aztèque . . . Le voyage de votre vie! Vous partez de Montréal et vous êtes là en un rien de temps, grâce au Superjet DC8 Empress. Ou encore, économisez en prenant un Britannia. Vous aimerez voyager en jet du Canadien Pacifique.

VISITEZ LE MEXIQUE À PEU DE FRAIS. Exemple: 7 jours inoubliables pour seulement $342.80, de Montréal; ce prix comprend le billet aller et retour (Britannia, classe économique), quelques repas et excursions. Consultez votre agent de voyages ou un agent du Canadien Pacifique, UN. 1-9361.

PAR AVION AVEC LE
Canadien Pacifique
TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

1500 rue STANLEY
844-3908
DARO VOYAGES
24 rue BOUDREAU,
PARIS 9e, FRANCE

La publicité dans
LA PRESSE
Profite à ses lecteurs
et annonceurs



L'arrivée d'un nouveau bébé: voilà une autre raison pour que les pères utilisent ce service de la Metropolitan:

La Vérification de la Sécurité Familiale

✓ Peut vous être utile, que vous ayez ou non besoin d'assurance. ✓ Vous fait voir la réelle "valeur" de votre vie, et son importance pour votre famille. ✓ Ne comporte pas d'obligation, sauf envers les êtres qui vous sont chers.

Il existe plusieurs raisons qui pourraient motiver une vérification de la "santé" financière de votre famille: vos revenus changent, l'âge des enfants change, les besoins de la famille changent.

Il pourrait s'être glissé des erreurs dans les plans de sécurité financière que vous avez élaborés. Vos plans peuvent bien être démodés. Vous avez peut-être, sans le savoir, "déshérité" un de vos enfants. Vous ne recevez peut-être pas tout ce que vous devriez recevoir, en échange de l'argent que vous mettez de côté pour fins de sécurité.

La Vérification de la Sécurité Familiale passe en revue les plans que vous avez dressés, vous aide à voir exactement dans quelle situation vous êtes actuellement, vous met en mesure de juger intelligemment si les dispositions que vous avez prises pour votre famille sauront vraiment lui procurer la sécurité que vous lui souhaitez.

Que vous ayez ou non besoin d'assurance—que vous soyez ou non assuré par la Metropolitan—une Vérification de la Sécurité Familiale est toujours de mise. Plus de 2100 représentants de la Metropolitan, relevant de 102 bureaux régionaux, par tout le Canada, ont été formés en vue de vous rendre ce service. Appelez à votre bureau régional dès aujourd'hui.

Vérification de Sécurité Familiale — SA NATURE ET SES EFFETS

Avec l'aide de votre représentant de la Metropolitan—

1. Vous vérifiez les faits: votre plan de pension, votre maison, votre assurance vie, vos épargnes et vos autres biens. Vous serez peut-être surpris d'apprendre combien vous valez.

2. Vous pesez vos obligations: remboursements d'hypothèque ou paiements du loyer, instruction, retraite, imprévus en cas d'accident et de maladie; ce qu'il en coûterait à votre famille pour vivre sans vous.

3. Vous découvrez votre situation. Vous déterminez vos points forts et vos points faibles . . . si les dispositions que vous avez prises pour votre famille satisferont les fins que vous visez. Vous avez les faits en mains.

4. Vous prévoyez pour l'avenir. Vous fondant sur ces faits, vous décidez quelles mesures il y a lieu de prendre afin d'apporter à votre famille un *plan de sécurité* qui s'adapte parfaitement à vos besoins et à vos ambitions —c'est-à-dire, un plan qui *vous* convienne.

Metropolitan Life

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY
(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)
Direction Générale au Canada, Ottawa 4, Ontario

DISTRICT CARTIER — *J.-Raphaël Laverdure, gérant* — 1070 est, rue Bélanger — Téléphone: 273-2408

DISTRICT CHAMPLAIN — *Claude R. Gagné, gérant* — 8607, boulevard St-Laurent — Téléphone: DU 1-6201

DISTRICT DOLLARD — *Marcel Papillon, gérant* — 5835, avenue Verdun, Pièce 200, Verdun, Montréal, P.Q. — Téléphone: PO 9-4551

DISTRICT LABELLE — *Jean-Guy Beaulieu, gérant* — 1215, boulevard Labelle, Chomedey, P.Q. — Téléphone: 681-2586

DISTRICT LACHINE — *Laurent-F. Carroll, gérant* — 815, rue Notre-Dame, Lachine, P.Q. — Téléphone: 637-2553

DISTRICT MAISONNEUVE — *L.-Arthur Beaulieu, gérant* — 3440 est, rue Ontario — Téléphone: LA 7-1268

DISTRICT McGILL — *Albert Lefort, gérant* — 1440 ouest, rue Ste-Catherine — Téléphone: UN 6-7824

DISTRICT MONTCALM — *Roland Marquis, gérant* — 2950, rue Masson, Edifice Rosemont, Pièce 300 — Téléphone: 725-2458

DISTRICT MONT-ROYAL — *Victor-D. Wasbroad, gérant* — 1247, rue Guy — Téléphone: WE 5-4641

DISTRICT OUTREMONT — *L.-Marcel Robitaille, gérant* — 1255, carré Phillips — Téléphone: VI 5-1115

DISTRICT RICHELIEU — *Jacques Lecours, gérant* — 6621 est, rue Sherbrooke — Téléphone: 254-3566

DISTRICT ST-DENIS — *Roméo Bernier, gérant* — 1290, rue St-Denis — Téléphone: 861-3601

DISTRICT ST-LAMBERT — *C.-Hector Leroux, gérant* — 426, avenue Victoria, St-Lambert, P.Q. — Téléphone: OR 1-7284

DISTRICT SNOWDON — *Jean Timothy, C.L.U., gérant* — 4950, chemin de la reine Marie — Téléphone: 739-2277, 739-2278 et 739-2279

DISTRICT VERDUN — *Edmond Sarrasin, gérant* — 4080, rue Wellington, Verdun, Montréal 19, P.Q. — Téléphone: 769-8534

DISTRICT LAVAL — *J.-L. Aurélien Turcotte, gér.* — 4101 est, rue Jarry, St-Michel — Téléphone: RA 2-4686

DISTRICT PAPINEAU — *Lionel Cardinal, gérant* — 1157 est, rue Ste-Catherine — Téléphone: 527-1571

CAHIER No 4 / PAGES 41-56 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / COMIQUES / DECES

MONTREAL, LUNDI 22 OCTOBRE 1962 — 79e ANNEE — No 7

AUTOUR DU MONDE

Condamnation d'un espion britannique

LONDRES. (PA) — William Vassall, commis de 38 ans au service de l'Amirauté britannique, s'est reconnu, aujourd'hui, coupable d'espionnage pour le compte de l'Union soviétique et a été condamné à 18 ans d'emprisonnement.

Le premier ministre, M. Macmillan, a annoncé qu'une enquête officielle serait ouverte en vue de déterminer les circonstances dans lesquelles des renseignements secrets ont été transmis à l'URSS.

Vassall a reconnu sa culpabilité au début du procès. Il avait d'abord révélé que les Russes l'avaient fait chanter en utilisant des photos prises au cours d'une orgie d'homosexuels, à Moscou, où il était au service de l'attaché naval de l'Ambassade britannique; mais le procureur général a cependant prouvé que l'appétit du gain était la principale raison de la trahison.

Grève aux bases américaines du Japon

TOKYO — (AFP) — Environ 25,000 Japonais employés aux bases américaines du Japon ont déclaré une grève de 24 heures afin de protester contre la revision du tarif des salaires et de réclamer une hausse. Cette grève est liée à l'offensive que lance aujourd'hui la Confédération du Travail (Sohyo), forte de 4,040,000 membres, pour obtenir l'amélioration des assurances sociales; d'autre part elle fait suite à des manifestations qui ont groupé hier des centaines de milliers de jeunes gens et de mères de famille. Organisées par le Comité japonais de la Paix, elles visaient à protester contre les bases américaines; sept villes en étaient les foyers. A Tokyo, 60,000 manifestants ont marché sur la base aérienne de Yokota au cri de "Yankee go home", en lançant des milliers de ballons, de petards et de fusées. 3,000 policiers gardaient la base; il n'y a pas eu de violences.

E.-U.: pas de sous-marin-A à la France!

WASHINGTON. (UPI) — La majorité des membres de la Commission conjointe (Chambre des représentants et Sénat) de l'énergie atomique du Congrès des Etats-Unis ont indiqué qu'ils sont opposés au projet de l'administration de vendre un sous-marin nucléaire à la France. La plupart des 18 membres de cette commission ont exprimé soit leur opposition irréductible, soit leur scepticisme à ce sujet. Le président de la commission, le représentant Chet Holifield, démocrate de Californie, craint que les secrets nucléaires des Etats-Unis ne soient mis à la disposition des Soviétiques par le truchement de leurs agents en France. M. Holifield a des sérieux doutes sur la capacité du gouvernement français de garder secrètes les informations relatives aux sous-marins atomiques. Plusieurs autres membres de la commission partagent les appréhensions de M. Holifield.

L'Expo de Seattle ferme ses portes

SEATTLE, Etat de Washington, (AFP, UPI) — L'exposition internationale "XXIe siècle", qui a été inaugurée le 21 avril dernier a Seattle, a fermé ses portes hier. Une quarantaine de nations ont pris part à cette exposition, dont de nombreux pays de l'Extrême-Orient. Un des buts des organisateurs a d'ailleurs été de réaliser une operation de prestige auprès de ces pays. Les Etats-Unis, en dehors de leur pavillon consacré à la science, avaient également un pavillon de la NASA évoquant les réalisations spatiales américaines. Près de 10 millions de personnes ont visité l'exposition depuis l'ouverture.

Respect des préceptes de l'Islam

LE CAIRE. (AFP) — Dans un discours qu'il a prononcé à Taez devant des milliers de citoyens, le vice-premier ministre du Yemen, le Dr El Baydani, a déclaré que la revolution yéménite a éclaté pour que le peuple puisse se gouverner lui-même et pour que les préceptes de l'Islam soient respectés, contrairement à ce qui se passait sous l'ancien régime quand les dirigeants commettaient des pêches au nom de l'Islam. Parlant du problème de l'unité, le Dr El Baydani a ajouté: "Le Caire pense que l'unité doit être obligatoirement précédée de mesures bien définies. De toute façon, ce que nous obtenons et ce que nous obtiendrons demain et après-demain de la RAU ne sera en aucun cas inférieur à ce que nous aurions obtenu sous le régime de l'unité."

Prétoria interdit les manifestations

JOHANNESBOURG, Afrique du Sud. (Reuters) — Le ministre de la Justice du gouvernement sud-africain, M. Balthazar Worster, s'en est pris samedi aux "agitateurs communistes" tandis que le cabinet se preparait à réprimer toute manifestation populaire en faveur de Nelson Mandela. Le cabinet Verwoerd interdirait pour une durée de six mois toute réunion de protestation sur le territoire de l'Afrique du Sud. Par ailleurs, le ministre de la Justice a donné des instructions en vue de la mise en résidence surveillée de deux leaders africains. Ces mesures font suite à l'explosion d'une bombe, vendredi, qui a démoli le bureau, à Prétoria, du ministre de l'Economie agricole, M. Dirk Uys.

Nouveaux essais-H russes et américains

D'après PA, UPI, AFP — L'institut de géodésie de Stockholm a rapporte, ce matin, qu'une nouvelle explosion nucléaire soviétique avait eu lieu dans la région de la Nouvelle Zemble. Sa puissance serait de 24 mégatonnes. Cette nouvelle expérience est la seizième à être enregistrée en Suède depuis la reprise des essais nucléaires en Nouvelle Zemble, le 5 aout dernier. Par ailleurs, les Etats-Unis avaient fait exploser, samedi au-dessus de l'île Johnston, une bombe nucléaire d'une puissance à peu près égale à celle qui a détruit Hiroshima en 1945. Une 55e explosition souterraine a de plus eu lieu dans le Nevada. Environ 500 personnes ont manifesté contre les essais nucléaires, samedi, à la base de Honington (Suffolk), en Grande-Bretagne, et le bateau "Everyman III", transportant des representants du mouvement mondial contre les essais nucléaires, est arrivé dans le port de Léningrad, en URSS.

Appel de l'Inde à Khrouchtchev

Les tanks chinois attaquent à la frontière du Cachemire

NOUVELLE-DELHI. (PA, Reuter, UPI) — Un porte-parole indien rapporte que les troupes chinoises utilisent des chars d'assaut à la frontière nord-ouest de l'Inde (Cachemire), tandis qu'elles ouvrent une nouvelle brèche sur le front nord-est, près de la Birmanie.

Devant la menace chinoise, le gouvernement indien aurait, selon les milieux diplomatiques, lancé un appel au premier ministre soviétique, M. Khrouchtchev, lui demandant d'intervenir dans le conflit. Moscou n'a jusqu'ici manifesté aucune intention d'arbitrer le conflit entre l'Inde et la Chine et aucun commentaire sur les accrochages n'a été diffusé par la presse ou la radio russes.

Les combats ont débuté samedi, dans une région qui s'étend sur un millier de milles dans les hautes altitudes et les neiges éternelles de l'Himalaya.

On croit savoir que le principal objectif des Chinois, pour l'instant, est la base aérienne de Tchuschul qui sert à approvisionner les troupes indiennes. Les Chinois, en effet, ont fait état de combat dans les environs du lac Pangong, non loin du terrain d'aviation en question.

Du côté indien on affirme que des combats se poursuivent également dans la région de la Tchiptchap sur le front du Ladakh.

Les Chinois ont fait savoir qu'ils avaient conquis certains points et "repris" des positions appartenant à leur pays. Ce matin ils disent avoir saisi sept points névralgiques jusqu'ici aux mains des Indiens.

De son côté, le gouvernement indien a admis que ses troupes avaient été forcées de retraiter en divers points de la région où les combats font rage. Dans la capitale, on parle de quatre à sept points névralgiques qui seraient tombés aux mains des Chinois.

Sur le plan politique, l'aile socialiste à la Nouvelle-Delhi insiste pour que le premier ministre dénonce les relations diplomatiques avec Pékin.

Dans cette capitale, des policiers en civil ont été postés aux abords des immeubles occupés par des Indiens.

Blâme réciproque

Chaque pays a rejeté sur l'autre la responsabilité de la situation.

M. Menon a accusé la Chine d'agression et a ajouté que l'Inde a été prise par surprise. Il a juré que l'Inde combattrait jusqu'à la fin de l'agression, quoi qu'il arrive.

Par contre, le gouvernement chinois a remis au chargé d'affaires de l'Inde à Pékin une note protestant contre "les attaques massives lancées par les forces agressives indiennes contre les gardes-frontières chinois dans les régions est et ouest de la frontière sino-indienne". Pékin, affirmant que ses troupes ne se battent que pour se défendre, élève "la plus pressante, la plus énergique et la plus sérieuse des protestations" contre ces "attaques massives . . . préparées par l'Inde depuis longtemps".

La note rappelle que le gouvernement de la Chine populaire a toujours été pour un règlement pacifique du problème de la frontière sino-indienne, mais que la Nouvelle-Delhi a rejeté trois fois les offres de négociations proposées par Pékin et "attaqué le territoire chinois". La Chine ne "pouvait que repousser ces attaques", conclut la note.

Tandis que la presse indienne réagissait nerveusement et qu'un journal de la Nouvelle-Delhi allait jusqu'à tirer "L'Inde est en guerre", M. Menon n'a pas complètement fermé la porte aux négociations. Il a déclaré que l'Inde ne demanderait pas l'intervention des Nations unies parce que la Chine communiste n'est pas membre de l'ONU et que l'Inde ne négociera pas sur la base d'une capitulation. Expliquant la tactique indienne, M. Menon a déclaré: "Nous nous retirerons des positions qui sont indéfendables ou qui n'ont pas d'importance particulière. Par contre, nous nous battrons partout où c'est militairement nécessaire ou utile."



RAVITAILLEMENT DIFFICILE — Dans leur lutte contre les forces chinoises, les troupes indiennes sont dans une position désavantageuse à plusieurs points de vue, particulièrement du côté ravitaillement. Alors que les Chinois peuvent tirer avantage des routes qu'ils ont construites de leur côté de la frontière, sur de hauts plateaux, les Indiens se trouvent dans une région montagneuse et presque totalement démunie de routes. Les ravitaillements doivent y être transportés soit par des bêtes de somme, soit par des hommes dans des sentiers difficiles, comme le démontre la photo ci-dessus, ou être parachutés par avion.

(Téléphoto U.P.I.)

L'Inde cherche à obtenir des armes

NOUVELLE-DELHI. (Reuters-AFP) — Le gouvernement indien aurait fait des démarches officielles auprès des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne en vue d'obtenir promptement des armes automatiques et des munitions pour combattre les communistes chinois à la frontière. Par ailleurs, une mission de l'aviation indienne, dirigée par le vice-maréchal de l'Air Harjinder Singh, est déjà en Grande-Bretagne et doit se rendre au Canada et aux Etats-Unis pour obtenir la livraison rapide d'avions de transport "Caribou" de la compagnie canadienne De Havilland. On croit savoir que la mission espère avoir huit "Caribou" immédiatement et 20 plus tard.

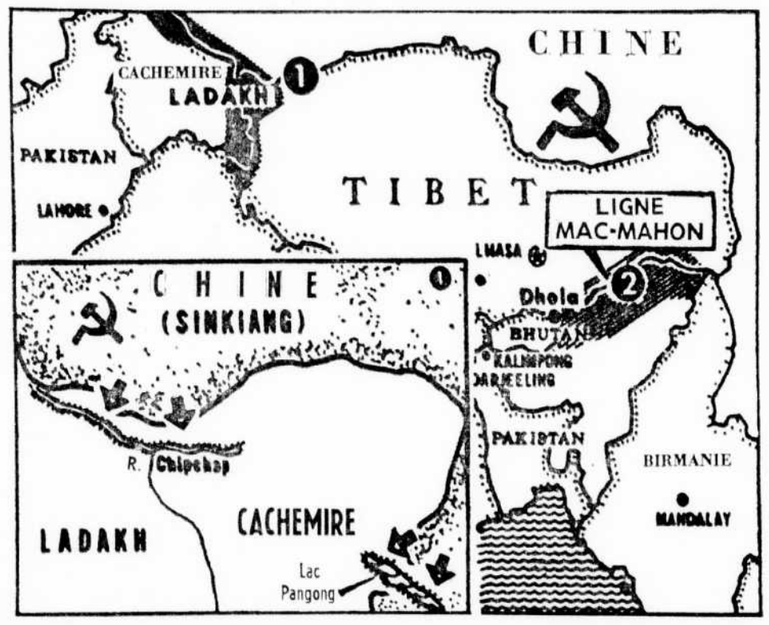
On croit savoir que les troupes indiennes qui font face aux Chinois sont armées en grande partie de vieilles carabines britanniques "Enfield 303" et de fusils automatiques "Bren" et "Sten", tandis que les Chinois disposent d'armes automatiques très modernes. L'artillerie chinoise serait également supérieure à celle de l'Inde.

Prudence à l'Ouest et silence à Moscou

D'après AFP

Le conflit armé qui a éclaté en fin de semaine à la frontière sino-indienne n'a suscité jusqu'à maintenant que peu de commentaires officiels dans les capitales occidentales, qui adoptent un ton prudent. Par ailleurs, à Moscou, on observe le silence le plus complet et la presse dominicale de la capitale soviétique ne contenait aucune mention des violents

Voir PRUDENCE A L'OUEST en page 51



LE CONFLIT SINO-INDIEN — Les troupes communistes chinoises continuent d'avancer sur deux fronts, aux extrémités de la longue frontière sino-indienne. De violents combats se déroulent dans la région du Ladakh (1), dans le nord du Cachemire, les Chinois s'étant emparés de quelques postes dans la vallée de Chip Chap (voir cadre) et plus à l'ouest, près du lac Pangong. Les troupes chinoises ont également occupé plusieurs postes le long de la ligne MacMahon (2), frontière disputée qui sépare la province indienne du Nord-Est et le Tibet.

A quoi rime ce conflit?

D'après AFP

En lançant, au petit matin, une puissante attaque contre les positions indiennes à la fois dans les secteurs oriental et occidental de la frontière, les Chinois cherchaient avant tout à obliger les Indiens a entamer des négociations sans conditions préalables en vue de la conclusion d'un traité général de délimitation des frontières sino-indiennes.

L'initiative chinoise survient peu après une série d'escarmouches qui s'étaient déroulées dans les mêmes régions au cours des cinq dernières semaines et quelques jours après MM. Nehru et Menon eurent déclaré avoir donné l'ordre aux troupes indiennes de "libérer" les zones occupées par les Chinois. Elle survient aussi quelques jours après une note de l'Inde à la Chine refusant d'entamer toute négociation tant que les forces chinoises occupaient une partie du Ladakh, occupation qui remonte à 1957, début du différend frontalier entre les deux pays.

Les Indiens estiment que la ligne de démarcation sino-indienne tracée autrefois par les Britanniques, soit la "Ligne Mac Mahon", reste légale et que seules des modofications secondaires pourraient y être apportées.

Les Chinois rétorquent que cette ligne avait été tracée sans le consentement de la Chine (dans certains secteurs) et que le gouvernement actuel, né après la disparition d'un Etat chinois semi-colonisé, ne saurait y souscrire. En fait, déclare Pékin, le tracé de toute la frontière doit être refait dans les mêmes conditions qui ont présidé au nouveau tracé de frontière entre la Chine et la Birmanie et le Népal, il y a un an.

Il est peu probable que les Indiens soient à même de recouvrer le terrain qu'ils viennent de perdre à la Chine. Aussi bien dans le secteur ouest (Ladakh) que dans celui de l'est (la province de la Frontière du Nord-Est), au sud de la ligne Mac-Mahon, le tracé passe sur un plateau dont l'altitude moyenne est de 10,000 pieds. Ce plateau est plus accessible du côté chinois que du côté indien, car il constitue une sorte de prolongement du grand plateau qui s'étend au nord jusqu'à Lhasa, capitale de la "région autonome du Tibet", où les Chinois ont des forces militaires importantes et bien entraînées à une guerre dans les montagnes. La situation est sensiblement la même dans le Ladakh.

Collaboration germano-américaine sûre au sujet de Berlin – Adenauer

BONN (AFP) — Le chancelier Adenauer a fait ressortir, hier, dans une interview diffusée par la radio allemande, que son prochain voyage à Washington n'avait aucunement pour but d'obtenir du président Kennedy de nouvelles assurances, de quelque genre que ce soit, au sujet de Berlin.

"La collaboration germano-américaine, a-t-il dit, est entourée d'une confiance réciproque et a des bases bien trop solides pour avoir besoin d'expressions constantes de confiance réciproques."

Par ailleurs, le chancelier a affirmé que "les relations germano-soviétiques ne peuvent être normalisées que si la situation en Allemagne, dont l'Union soviétique est responsable en premier lieu, redevient normale.

"Le partage de l'Allemagne est une injustice, de même que le mur à Berlin et la situation en zone orientale. L'URSS doit employer son influence sur le régime de la zone soviétique pour réaliser une plus grande liberté et une amélioration réelle des conditions d'existence des habitants de la zone.

"Cela pourrait constituer un premier pas vers le rétablissement de conditions normales."

L'opinion de Schroeder

De son côté, M. Gerhard Schroeder, ministre des Affaires étrangères de Bonn, qui vient de rentrer d'un voyage d'information aux Etats-Unis, a affirmé, en fin de semaine, que l'"Occident n'aurait pas raison de se laisser hypnotiser par l'échéance de novembre dont fait état M. Khrouchtchev à propos de Berlin.

"Si M. Khrouchtchev décidait de se rendre aux Etats-Unis, a-t-il ajouté, il viendrait, sachant qu'il voudrait éviter une crise, ce qui voudrait dire qu'il aurait quelque intention de ne pas résister à tout prix à un modus vivendi."

Quant à la participation de troupes allemandes en cas d'une attaque militaire soviétique, M. Schroeder a répondu: "S'il devait éclater un conflit sérieux, nous participerions à ce conflit dès le début."

"K" et Berlin

C'est aux Américains à changer d'attitude

COLOGNE. (AFP) — L'URSS poursuivra les négociations sur Berlin avec les Etats-Unis après les élections américaines, indique M. Nikita Khrouchtchev dans une interview accordée le 18 septembre à M. Raymond Scheyven, ancien ministre belge de l'Economie qui a fait, le mois dernier, un voyage en Union soviétique.

Le texte de l'entretien est publié aujourd'hui par le journal indépendant "Deutsche Zeitung" de Cologne.

"Toutefois, si les Américains gardent leurs conceptions irréalistes actuelles, il est possible que nous nous adressions aux Nations unies, poursuit le chef du gouvernement soviétique. Nous ferons part à l'organisation mondiale de notre intention de signer un traité de paix avec la RDA et nous exposerons

Voir M. "K" en page 51

Deux naufrages font une quarantaine de victimes

D'après PA., UPI. — Des accidents survenus hier à deux navires norvégiens, l'un dans la mer de Norvège et l'autre dans le Mississippi, ont fait une quarantaine de victimes.

Des navires et des avions de secours sont parvenus à retirer 20 cadavres des débris du paquebot côtier "Sanct Svithun" qui a fait naufrage dans les eaux glacées de la mer de Norvège. Des embarcations transportant 47 survivants ont été retrouvées; mais 20 personnes sont encore portées disparues. Plus d'une douzaine de navires et d'avions militaires participent aux recherches. Le paquebot a été pris dans une tempête et s'est brisé à environ quatre milles au sud de l'île-phare Nordoeya.

L'autre navire accidenté, le navire-citerne "Bohème", a été victime d'une collision, d'un incendie et de plusieurs explosions. Il se trouvait échoué dans le Mississippi au moment de l'accident. Trente personnes ont eu la vie sauve, dont le capitaine.

Douze cadavres ont été retirés du navire et on est encore à la recherche de sept autres; mais il est fort possible que les corps soient entièrement calcinés.

La garde côtière américaine a annoncé que l'incendie est sous contrôle et que les matières explosives ont été déchargées. Les cadavres retirés sont tellement défigurés par le feu que l'identification est presque impossible.

LISBONNE. (PA) — Le gouvernement portugais a décrété que la prostitution sera prohibée à partir du 1er janvier 1963 et que les jeunes prostituées seront envoyées dans des centres d'éducation, tandis que l'on trouvera un autre "emploi" aux prostituées d'un âge plus avancé.

JE VOULAIS
REUSSIR en AFFAIRES



Je voulais réussir en affaires, mais je ne savais pas où aller, ni où commencer.

J'avais peur d'échouer. Je manquais de confiance et d'enthousiasme. J'espérais me faire des amis et des clients rapidement.

J'ai alors décidé de suivre le fameux cours de Perfectionnement de L'Institut de Personnalité. J'ai découvert que c'était beaucoup plus qu'un simple cours de personnalité. C'est un véritable cours de psychologie pratique appliquée à la conduite de la vie et aux affaires.

J'y ai appris à préciser mes buts dans la vie, à tracer mes plans, à travailler avec méthode et ténacité. J'y ai rencontré des gens importants qui m'ont donné de bons conseils. J'ai maintenant confiance en mes idées et je peux convaincre les autres de m'aider à les réaliser.

Ce que m'a coûté ce cours fut l'un des meilleurs placements de ma vie.

Cet exemple est typique! Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux jeunes, aux instruits, aux riches ou aux timides, vous vous trompez.

Il aide toute personne (homme ou femme) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

Chacun y acquiert une richesse d'expériences nouvelles. Tous y découvrent cette grande idée: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès!"

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 4000 gradués distingués.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, mardi le 23 octobre à 8 h. p.m. au Palais du Commerce, suite 222. (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit "L'Art d'être Chef", signalez VI. 2-8186.

SERVICE PROFESSIONNEL
DE PLANIFICATION OFFERT
PLACE
CREMAZIE
LE COEUR DE LA HAUTE VILLE
Information:
Tél.: 389-1372



UN COMPLEXE ÉRIGÉ PAR THREE STAR CONSTRUCTION



CE SOIR 8 H. 30
ASSEMBLÉE
EN FAVEUR DE
JEAN DRAPEAU
ET DE TOUS LES CANDIDATS DU
PARTI CIVIQUE DE MONTREAL
ÉCOLE ST-STANISLAS
1200 EST, RUE LAURIER
Discours transmis par CKAC de 9h.15 à 10h.30

Pour éviter la grève au CP

Le médiateur fédéral a effectué des sondages

Le médiateur fédéral William H. Dickie a effectué des "sondages" hier soir auprès des représentants du Canadien Pacifique et de la Fraternité des agents de train (CTC) dans l'espoir de trouver une formule de compromis pour éviter la grève que les agents de train menacent de déclencher dans huit jours.

Les entretiens, les premiers à être tenus depuis la rupture des pourparlers entre les parties en cause jeudi dernier, ont commencé à deux heures hier après-midi.

A l'issue d'une brève rencontre générale, le médiateur s'est entretenu privément avec chacune des parties.

M. Dickie, que le ministre du Travail Michael Starr a désigné vendredi dernier comme médiateur dans cette affaire, a déclaré que les entretiens avaient pour but de clarifier les points en litige dans ce conflit, qui menace d'immobiliser complètement l'activité du CP.

Des informateurs ont donné à entendre que M. Dickie amorcerait aujourd'hui ses efforts en vue d'amener les parties à consentir des concessions mutuelles.

La tâche qu'il va entreprendre est d'autant plus difficile que les sujets litigieux qu'il reste à régler sont considérés par les deux parties comme des questions de principe sur lesquelles il leur répugne de se montrer conciliantes.

La direction du CP a fait savoir que si les 6,000 agents de train cessaient le travail le 29 octobre, un autre groupe de 60,000 employés serait mis à pied en raison de la grève.

Le différend porte sur une série compliquée de conditions de travail. Les deux groupes se sont entendus sur une augmentation de salaire de 8 pour cent.

Les employés préposés au triage des wagons gagnent actuellement une moyenne de $4,600 par année, les conducteurs, $7,000.

Hull bat Sudbury

SUDBURY (PC) — Le Canadien de Hull a vaincu les Wolves de Sudbury, 2-1 dans la seule au calendrier de la Ligue de l'Est hier.

Le Canadien domine le classement avec huit points, un de plus que le Frontenac de Kingston qui a annulé, 4-4 avec les Braves de Syracuse samedi.

Doug Senior et Jim Roberts ont enregistré les buts du Hull. Paul Andrea a évité le blanchissage aux Wolves.

Inscrits à B. Bonnets

CE SOIR

FUTURITE UHHA, 2 ANS, AMBLE
7 H. 30 P.M. (PAS DE PARIS)
54,855

1 Adios Whitney, M. Gingras
2 Northwood Beaver, H. Gallagher
3 Oro Lee Herbert, J. Herbert
4 Irene Hon. —
5 Northwood Butch, M. Waples
6 Janie Dale, Henri Filion
7 Thor, R. Reloson
8 Alexandra, —

1ère COURSE, TROT C-3, $700

3 Everfrost, J. Larente 3-1
5 The Mighty Man, R. Ponton 4-1
8 Marty's Last B, P. Caldwell 9-2
4 Mc's Bomb, Dr W. Croteau 6-1
7 Clement Hanover, A. Walker 6-1
2 Fedor Dick, F. Church 8-1
6 Sunset Lee, T. Horton 8-1
1 Take a Look, O. Zirnis 10-1
Eligibles: Easter Bonnet, W. Habkirk; Mi G Lee, G. Diotte.

2e COURSE, AMBLE C-3, $700

1 Dick Johnston, G. Johnston 3-1
4 Hubba Hal C, R. Feagan 4-1
6 Lady Fair, H. Beauchamp 9-2
3 Sy Abbe, A. Hanna 8-1
5 Keystoner's Comet, J. Hayes 6-1
5 Cunny's Lou Yock, B. Madill 8-1
8 Chessie, M. Turcotte 8-1
7 Maid of the Mist, — 10-1
Eligibles: Danny's Ben, G. Gordon; Golden Keystoner, M. Dostie.

3e COURSE, AMBLE C-2, $900

4 V. E. Volo, B. Madill 5-2
5 Just Barry, M. Turcotte 3-1
3 Miss Brooke N, J. Gordon 9-2
1 Darn Hardy C, R. Savignac 5-1
7 Melissa Volo, P. Robillard 6-1
2 Mr. Grace, S. Beauvais 8-1
6 Win McPherson, — 8-1
8 Governor's Pride E. Stanbury 10-1
Eligibles: Olly Will, J. Brosseau; Delbee, N. Bardier.

4e COURSE, TROT C-2, $900

3 Todd Riddell, Gilles Lachance 5-2
2 Scoty Oaks, R. Berard 3-1
5 L. J. Collins, G. Boyce 4-1
4 Ima Fedor, G. Garnsey 6-1
8 Half Sonny, P. Robillard 6-1
1 Owen Lee, C. Moreau 8-1
6 Captain Riddell, R. Silliphant 8-1
7 Johnnie R, E. Smith 10-1
Eligible: Calumet Rosecroft, L. Bourgoin.

5e COURSE, AMBLE C-2, $900

4 Colleen Fleet, H. Fleet 3-1
7 Burton Hi Lee, P. Caldwell 7-2
8 Brenda Dillard, G. Gordon 9-2
2 Success Kay, M. Waples 6-1
6 Governor Baldwin, R. Feagan 6-1
1 Dale Freehall, J. Fearnaley 8-1
5 Peachcroo, Cecil Lovey 9-1
8 Dudley Counsel, J. Landry 10-1
Eligibles: Sarge's Pick, Gil Filion; Check Up, L. Piedalue.

6e COURSE, AMBLE C-1, $1,100

6 Gary Johnston, G. Johnston 5-2
3 Chet Volo, A. Hanna 3-1
4 Ensign Volo, M. Dostie 4-1
5 Roy McGregor, W. Habkirk 6-1
7 Jerry Peters, N. Bardier 6-1
1 Sharp Gain, H. Stewart jr 8-1
2 Lusty Hal C, A. Côté 8-1
8 M. E. Chief, — 10-1
Eligibles: Simcass, J. Larente; Jerry Canuck, P. Miller.

7e COURSE, TROT C-1, $1,100

4 Tag Dares, R. Caldwell 3-1
2 Chappie's Boy, J. Gordon 4-1
7 Topsy Lee D, P. Dussault 9-2
3 Glory Hanover, C. Miville 6-1
8 Newport Key, V. Larose 6-1
1 Wee Danica, Dr J. Findley 8-1
5 Guy Connie, M. Dostie 8-1
6 Thelgiers, A. Walker 10-1
Eligibles: Janet's Y, Catellier; Proper Way, P. Kozeoi.

8e COURSE, AMBLE B-3, $1,300

1 Mr. Richard, B. Côté 3-1
2 Fay's Best, — 4-1
4 Smitty Rainbow, M. Gingras 9-2
4 Colonel C. Volo, P. Feagan 5-1
5 Bullets, C. Moreau 8-1
3 Bar Gold, Reynald Filion 8-1
8 Gino Herbert, J. Herbert 9-1
7 Kentucky Colonel, R. Caldwell 10-1
Eligibles: Stewart's Dillon, H. Stewart jr; Goss Hanover, N. Bardier.

9e COURSE, TROT A et B-1, $2,000

3 Amulet Hanover, R. White 3-1
7 Dalyce Blue, Dr J. Findley 7-2
8 Success Bomb, M. Gingras 4-1
4 Hi Jet, C. St-Jacques 6-1
6 Carpet Bagger, — 6-1
1 Replica Herbert, J. Herbert 8-1
5 Old Scrooge, P. Robillard 8-1
2 Pro Mac, A. Hanna 10-1

10e COURSE, AMBLE C-3, $700

3 Bold Boy, M. Turcotte 3-1
4 Mighty Counsel, C. D. Larochelle 4-1
5 Marlean Chief, C. Lovey 9-2
2 Dalney, V. Larose 6-1
8 Success Barr, H. Legault 6-1
1 Little Linda Sue, F. Church 8-1
4 Success Nob, L. Pelletier 8-1
7 Gypsy Brewer, W. Habkirk 10-1
Eligibles: Royal Match, Gill Lachance; Duke of Frisco, V. Bourgeon.

CONTRE L'INDIGESTION À LA MAISON...

TUMS

Gardez des TUMS sous la main! (Douce saveur de menthe). Si quelqu'un souffre d'indigestion, donnez-lui un ou deux TUMS à mastiquer. Le soulagement est rapide, pas d'arrière-goût désagréable.

Flacon familial de 100 TUMS—seulement 79¢
Rouleau de 12, 10¢
Paquet économique de 3 rouleaux, 29¢



POUR L'ESTOMAC

DANS LE MILIEU

SAMEDI

Chicago 1, Toronto 3

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
Punitions: Douglas 6:50, Nesterenko 9:08, Evant 11:39, Balfour 15:14, MacNeil, Brewer 17:17, Mahovlich, Nesterenko 18:13, Bower (purgée par Mikol) 19:06.

DEUXIEME PERIODE

1. CHICAGO: Hull (1er) (Hav, Balfour) 3:04
2. TORONTO: Duff (2e) (Armstrong, Keon) 10:22
Punitions: Stewart 4:57, Fleming 8:39, Horton 16:40.

TROISIEME PERIODE

3. TORONTO: Mahovlich (1er) (Litzenberger, Nevin) 16:42
4. TORONTO: Armstrong (3e) (Duff, Keon) 19:57
Punitions: Hillman, (mineure et mauvaise conduite) 11:29.

ARRETS

Hall	9	3	12	—24
Bower	5	6	7	—18

* * *

DIMANCHE

Chicago 1, Détroit 3

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
Punitions: Pronovost 3:14, Barkley 6:41, Evans 9:10, Pronovost 11:44, Goegan 14:21, Lunde 18:19.

DEUXIEME PERIODE

1 — Detroit, Delvecchio (2e) (Ullman, Stasiuk) 6:46
2 — Detroit, Ullman (3e) (Delvecchio, Smith) 8:09
3 — Chicago, Fleming (1er) (Archibald, Mikol) 10:59
Punitions: Young 1:07, Nesterenko (majeure) 1:46, Gadsby 1:46, Hillman 6:37.

TROISIEME PERIODE

4 — Detroit, Stasiuk (1er) (Smith) 5:42
Punitions: Mikol 3:15, Stasiuk (mauvaise conduite) 13:03, MacNeil (mauvaise conduite) 14:35, Turner et Barkley 14:37.

ARRETS:

HALL	16	13	11	—40
SAWCHUK	7	4	12	—23

TORONTO 6, BOSTON 4

Première période

1—Toronto, Armstrong (4e) (Horton, Keon) 12:17
2—Boston, Oliver (2e) (Connelly, Bucyk) 12:51
3—Toronto, Litzenberger (1er) (Mahovlich, Brewer) 17:16
Punitions: Pulford, Mohns 6:36, Green 10:59, Baun 13:35, Mohns 15:03.

Deuxième période

4—Boston, Connelly (2e) (Oliver, Bucyk) 7:07
5—Boston, Gendron (Punition: Connelly 1:07. 10:34

Troisième période

6—Toronto, Duff (3e) 0:35
7—Boston, Hicks (2e) (Pennington) 1:09
8—Toronto, Mahovlich (2e) (Mikel, Litzenberger) 1:36
9—Toronto, Pulford (1er) 11:14
10—Toronto, Mahovlich (3e) (Douglas, Stewart) 19:17
Punition: aucune

ARRETS: Brewer 14 7 9—30
Perreault 7 11 15—33

A OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 13

La décision prise, il leur sera loisible de la critiquer à satiété car ils auront amplement eu le temps d'en étudier les mérites et les désavantages.

Si, d'aventure, ils se trouvaient en accord avec la décision prise, il leur sera encore possible de la critiquer car la politique possède des ressources infinies et ignorées des gens pour qui deux et deux font toujours quatre.

Chose certaine, quelle que soit la décision du gouvernement, et il semble bien qu'il acceptera certaines armes nucléaires, les libéraux remporteront une victoire morale dans cette bataille.

De leur côté, opposés aux armes nucléaires depuis toujours, les néo-démocrates remporteront également une victoire, victoire plus grande même que celle des libéraux car leur ligne de conduite est fort simple: pas d'armes nucléaires.

Malgré l'indécision des libéraux et l'opposition des néo-démocrates, si le gouvernement décide d'accepter des armes nucléaires, il tentera de justifier sa position.

Nous n'étendons pas le Club nucléaire, dira le premier ministre, car les armes que nous nous procurons sont purement de caractère défensif. Nous n'accepterons jamais d'armes offensives.

Blanc comme neige à ses propres yeux, il pourra ajouter que si quelqu'un doit être blâmé, ce doit être le puissant voisin américain qui lui a forcé le main.

Quiconque regarde une femme pour la désirer a déjà commis l'adultère avec elle.
(Mt 5, 28)

Canada, Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 504219. Jean-Paul Nadeau, demeurant et domicilié dans les cités et district de Montréal, demandeur vs Pierre Albert, demeurant et domicilié au 3449 rue St-André ou 3526 rue Davidson, dans les cité et district de Montréal, défendeur. Par ordre de la Cour: Il est ordonné au défendeur Pierre Albert de comparaître d'ici un mois. Montréal, 29e jour d'octobre 1962. Massicotte, Panneton & Menard, Avocats. 10 est, rue St-Jacques, Montréal 1. Procureurs du demandeur. Normand Desroches Depute-Protonotaire

Les timbres

Musée à Genève

L'office européen des Nations Unies, à Genève, ouvrira le 24 du courant au Palais des Nations, un musée philatélique qui comprendra une collection complète de tous les timbres de service de la Société des Nations, du Bureau international du travail, ainsi que de l'ONU et des organismes qui



lui sont affiliés. A cette occasion seront émis le même jour quatre timbres de service, valables exclusivement pour l'affranchissement des envois postaux de l'ONU.

Ces quatre nouveaux timbres seront en vente, dès le 24, au service philatélique de Berne, au bureau de vente de Bâle, à la direction d'arrondissement postal de Genève, au bureau de poste spécial de l'ONU à Genève.

Deux de ces timbres, l'un de 10 centimes, vert et rouge, l'autre de 50 c., bleu et vermillon, montreront le globe terrestre avec rameaux de laurier et porteront la mention Musée philatélique. Les autres, l'un de 30 c., rouge orange et bleu, l'autre de 60 c. brun et vert, seront ornés d'une figure ailée (sculpture ornant le bâtiment des Nations Unies à Genève) et porteront la mention ONU Musée philatélique.

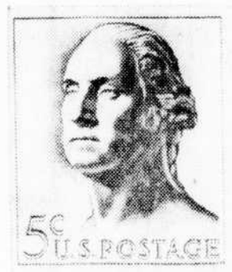
Le service philatélique à



Berne et le bureau de vente de Bâle vendront aussi les imprimés suivants, édités pour cette émission: feuille de collection no 201, sans timbre, —.10; avec les 4 timbres, 1.70; livret no 48, sans timbres, —.50; avec les 4 timbres, 2.10; enveloppe spéciale, sans timbres, —.30; avec les 4 timbres, 2.

Ces timbres de service seront valables dès le 24 octobre jusqu'à nouvel avis, mais exclusivement pour l'affranchissement des envois de service de l'office européen des Nations Unies, à Genève, à destination de la Suisse et de l'étranger.

NOUVEAUX TIMBRES DES ETATS-UNIS — Voici les dessins de deux nouveaux timbres américains qui seront en usage à partir du 7 janvier prochain, alors qu'entrera en vigueur l'augmentation des tarifs postaux décrétée par les Etats-Unis. Le timbre de 5 cents portant la tête sculptée de George Washington sera bleu; le timbre de 8 cents pour la poste aérienne montrant un avion passant près du dôme du Capitol sera rouge.





et leur histoire

Présence insolite

En examinant le timbre ci-contre, on se demandera sans doute comment il se fait qu'un bateau portant le nom de Wyatt Earp, un héros américain, apparaît sur un timbre d'une région aussi lointaine que les îles Falkland ou Malouines, possessions britanniques situées dans l'Antarctique, au sud de l'Argentine?

En fait, ce bateau fut d'abord un bateau de pêche norvegien en bois jaugeant 400 tonneaux appelé le "Fa-



nefjord". L'explorateur américain Lincoln Ellsworth l'acheta en 1932 afin de participer à une expédition dans l'Antarctique en compagnie de sir Hubert Wilkins, pionnier australien.

Auparavant, Ellsworth avait rebaptisé son bateau le "Wyatt Earp". Mais ce nouveau "Wyatt" n'étant pas construit pour se frayer un chemin dans les glaces, on en renforça la coque.

Les deux dates, 1934-36, qui apparaissent sur le timbre, évoquent la période au cours de laquelle ce bateau accomplit ses plus célèbres voyages dans l'Antarctique.

En 1938, Ellsworth fit un autre voyage à bord du "Wyatt Earp", mais, l'année suivante, lors de la déclaration de la guerre, la marine royale australienne en fit l'acquisition.

Peu après la guerre, on le retira du service antarctique et, en 1959, il s'échoua et se brisa près de Brisbane.

Cinq ans auparavant, cependant, on avait émis le timbre ci-contre. Il fait partie d'une série encore en usage montrant des bateaux ayant servi dans l'Antarctique à diverses époques au cours du demi-siècle précédent.

* * *

Tous les collectionneurs de timbres sont les bienvenus au local de l'Union Philatélique de Montréal, salle St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, jeudi. Les réunions ont lieu le deuxième mardi et le quatrième jeudi de chaque mois. La section des adultes se réunit à 8 h., celle des jeunes à 7 h. On n'a pas besoin d'être membre pour assister aux réunions; les visiteurs peuvent assister à trois réunions avant de devenir membres.

PRUDENCE A L'OUEST

SUITE DE LA PAGE 41

combats qui se déroulent depuis samedi entre Indiens et Chinois.

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a déclaré hier que le gouvernement des Etats-Unis a été désagréablement surpris par la violence de l'offensive communiste chinoise contre les forces indiennes. "Nos sympathies, a ajouté M. Lincoln White, sont du côté de l'Inde au moment où ce pays cherche à faire face au défi dénué de tout scrupule lancé par Pékin à sa souveraineté nationale."

A Ottawa, le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Howard Green, s'est dit "très inquiété" par les nouvelles provenant de l'Inde, mais il a indiqué que le Canada ne peut faire grand-chose à ce moment.

Le ministre a dit que le Canada ne peut apporter une aide directe à l'Inde. De même, un porte-parole de son ministère a expliqué que le seul engagement du Canada envers la défense de l'Inde passe par les Nations unies. Or M. Menon, ministre indien de la Défense, a déclaré que son pays ne songeait pas à demander l'intervention de l'ONU.

A Londres, la presse dénonce généralement l'agression chinoise, mais ne croit pas à une invasion en masse de l'Inde. Selon le "Sunday Times", les Chinois font des "sondages", cherchent des points faibles non seulement dans le système de défense indien mais également dans la structure politique et diplomatique de l'Inde.

Mgr Edouardo FACCHINI

ROME — Mgr Edouardo Facchini, évêque d'Alatri, Italie, a succombé à une crise cardiaque. Il était âgé de 76 ans.

Florence WICKHAM

NEW - YORK — Florence Wickham, jadis contralto du Metropolitan Opera et compositeur de ballets et d'opérettes, est décédée à l'âge de 82 ans.

M. Max COHEN

M. Max Cohen, président de la Canadian Steel Sales Limited et de la Cassal Holdings Corporation est décédé, à Montréal, à l'âge de 57 ans.



DOUBLE NOMINATION

Le Très Révérend Père Gomer Van den Broeck, o.praem., prieur de la Prieurée de St-Bernard de Lacolle, P.Q., vient d'être l'objet d'une double nomination. Il a été choisi expert juriste au concile et il a été nommé procureur général de l'Ordre des Prémontrés à Rome. Le P. Van den Broeck est d'origine belge. Il réside au Canada depuis 10 ans.

M. "K"

SUITE DE LA PAGE 41

les prescriptions de ce traité de paix qui prévoit, par exemple, la reconnaissance de deux Etats allemands, la constitution d'une ville libre de Berlin-Ouest, la dissolution de la base de l'OTAN de Berlin-Ouest et finalement le stationnement de contingents symboliques de troupes."

Pas de réunification

Au cours de cette interview, M. Khrouchtchev s'est déclaré opposé à toute négociation en vue d'une réunification de Berlin ce qui, selon lui, poserait la question de la réunification de l'Allemagne.

Or une telle réunion est impossible, a-t-il poursuivi, car la République fédérale ne permettrait pas qu'elle s'opère sur des bases capitalistes. "Le traité de paix avec l'Allemagne visera simplement à légaliser la situation réelle."

"Il paraît barbare, a-t-il conclu, de prévoir un conflit militaire pour la défense d'un traité de paix, mais nous n'avons pas le choix."

Nécrologie



M. JAMES M. JACKSON, directeur général adjoint depuis trois ans au siège social de la Banque de Montréal est mort subitement samedi, à Melbourne, Australie, à l'âge de 61 ans.

MICHELINE ROY

Mardi matin à 8 heures 30 aurait lieu à l'église St-Louis-de-Gonzague, les funérailles de Micheline Roy, âgée de 8 ans et 6 mois, morte à la suite d'un accident de la circulation survenu vendredi soir dernier.

Elle laisse son père et sa mère, M. et Mme Laurent Roy (Hélène Ménard); ses frères et ses soeurs, Jocelyne, Huguette, Francine, Sylvie, Roger, Robert et Réjean; ses grands-parents, M. et Mme Arthur Roy, ainsi que M. et Mme Alexandre St-Germain, du Manitoba; également plusieurs oncles et tantes.

La dépouille de la petite Micheline est exposée au 2590 rue Rouen.

Mme Albert BELLEFONTAINE

A l'âge de 74 ans est décédée samedi, Mme Albert Bellefontaine, née Bertha Beaudry, épouse de M. Albert Bellefontaine.



La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses belles-soeurs, Mme Claire Trudel et Mme Henri L. Bellefontaine, son beau-frère M. Henri L. Bellefontaine, sa tante Mme Rose LeBlanc, et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu à l'église St-Jacques, mercredi le 24 octobre à 10 h. et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

M. Ilya CHERNYSSHEV

RIO DE JANEIRO — L'ambassadeur de l'Union soviétique au Brésil M. Ilya Chernysshev, secrétaire adjoint des Nations Unies de 1953 à 1957 s'est noyé hier. Il était âgé de 50 ans.

avis de DÉCÈS

ARCHAMBAULT (Eugénie-Maria) — A Montréal, le 19 octobre 1962, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Raoul Archambault, née Eugénie-Maria Marcotte, demeurant au 3625 ave Ridgewood, Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème Ave. Rosemont
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBIN (François-Xavier) — A Montréal, le 21 octobre 1962, à l'âge de 69 ans, est décédé François-Xavier Aubin, époux de Nathalie Pinel, demeurant au 5289 rue Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733 rue Papineau,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDETTE (Sylvie) — Accidentellement à Jacques-Cartier, le 20 octobre 1962, à l'âge de 8 ans, est décédée Sylvie Audette, enfant de feu Jacques Audette, et de Georgette Allard, demeurant à 814, rue Front. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
1370, chemin Chambly
à Jacques-Cartier
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUMONT (Laetitia) — A Joliette, le 21 octobre 1962, à l'âge de 75 ans 9 mois, est décédée Mlle Laetitia Aumont, fille de feu Egide Aumont et de feu Odila Vinette. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Joly & Fils Ltée
256, 12ème Avenue, à St-Lin
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVELINE (Gilbert) — A l'Hôpital St-Mary's, vendredi 19 octobre 1962, est décédé Gilbert Aveline, 2339, av. Madison, époux d'Aulieda Thifault. Funérailles lundi à 2 p.m. à la chapelle J.W. Gilhooley and Sons, 5644 av. Bannantyne. Inhumation au cimetière Hawthorne.

BASTIEN (Henri) — A Outremont, le 20 octobre 1962 à l'âge de 67 ans est décédé Henri Bastien, époux de Brigitte Marcotte, demeurant à 791 Ave Outremont. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
5310, Ave du Parc,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEFONTAINE (Bertha) — A Montréal, le 21 octobre 1962, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Albert Bellefontaine, née Bertha Beaudry, demeurant au 357 rue Emery. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Jacques, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Raymond) — A Verchères, le 21 oct 1962, à l'âge de 66 ans, est décédé Raymond Bergeron, époux en 1ères noces de Clara Dame et en 2èmes noces de Gertrude Bertrand. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin,
4 rue St-André à Verchères
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Henri) — A Verdun, le 19 octobre 1962, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Henri Bissonnette, époux de Berthe Lapierre, demeurant au 5590 Bannantyne. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée,
5551 rue Wellington
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Julien M.) — A Montréal, le 20 octobre 1962, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Julien M. Blain, instituteur et agent d'assurance, époux de Lucienne Marionnette, 575 Liège Est, père de Yvon et Guy. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Cremazie Est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAOUET (Marie Adeliska) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 20 octobre 1962 à l'âge de 87 ans est décédée Marie Adeliska Trudel, épouse de feu Arthur Caouet. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira
De sa demeure
845, rue Begin,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Sts-Martyrs Canadiens où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (Direction Germain Lepine Ltée de Québec).

CARON (Rachel) — A Montréal le 19 octobre 1962 à l'âge de 47 ans est décédée Mme Georges Caron, née Rachel Dionne, demeurant à 7483 Fabre. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
Magnus Poirier Inc,
6520 rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Gabriel Lalemant où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Blanche) — A Montréal, le 20 octobre 962, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Aldis Chagnon, née Blanche Marceux, demeurant au 3450-A Coolbrook. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Decarie et ave
Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Jean, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAREST (Louis Aimé) — A Montréal, le 20 octobre 1962, à l'âge de 79 ans, est décédé Louis Aimé Charest, ex-surintendant du Département des Incendies de Montréal, époux de Lumina Portugais. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, Fleury est,
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Delorimier et Fleury à 8.45 heures.

CLOUTIER (Alma) — A Montréal, le 21 octobre 1962 à l'âge de 59 ans est décédée Mme veuve Thomas Cloutier, née Alma Allen, demeurant à 744A Aqueduc. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame Ouest
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONSTANTINEAU (Onilda) — A Montréal le 22 octobre 1962, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Noe Constantineau, née Onilda Labelle, demeurant 3055 Brebeuf. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
831 rue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Anna) — A Montréal, le 19 octobre 1962, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Ovide Côté, née Anna Michaud, demeurant au 3713, 6ème ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème ave., Rosemont,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était fille d'Isabelle, du Cercle Sancta Maria.

COTE (Bertha) — A Montréal, le 20 octobre 1962, à l'âge de 52 ans, est décédée Mlle Bertha Côté, employée d'Imperial Tobacco, fille de feu Josepha Côté et de Ledia Bilodeau, demeurant à 8249 rue Hochelaga. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Langlois
8623 rue Hochelaga
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Adrienne) — A Montréal, le 20 octobre 1962, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Adolphe Dagenais, née Adrienne Rousseau, mère de Laurent, Gaetan, Camille et Mme Raymond Brisson (Marguerite), 1365 Bélanger. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Tousignant Ltée
3198 rue Ontario Est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Roucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Antonio) — A Pointe St-Charles, le 21 octobre 1962, à l'âge de 54 ans, est décédé Antonio Demers, époux de Gilberte Denis, demeurant au 2781 rue Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.,
1270 rue Laprairie
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le défunt était membre des Chevaliers de Colomb de Pointe St-Charles.

DESBIENS (Rose-Alba) — A Côte St-Paul, le 21 octobre 1962, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Ludger Desbiens, née Rose Alba Dupuis, autrefois de St-Eugène, Ontario, demeurant au 1409 rue Galt. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.,
512 rue de l'Eglise, Verdun
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI GENNARO (Silvio) — A Montréal, le 19 octobre 1962 à l'âge de 39 ans est décédé Silvio Di Gennaro, époux d'Annie Minotti, demeurant à 5226 St-André. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
O. Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien Est
à 10 hrs pour se rendre à l'église Italian Pentecostal, 6724 Fabre, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Marie-Louise) — A St-Lin, le 20 octobre 1962, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Veuve Oscar Dubé, née Marie-Louise Poitras. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème Ave, Rosemont
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister

Les Chinois attaquent à la frontière du Cachemire (page 42)

C.P.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

TION 5¢ Montréal, lundi 22 octobre 1962 / sainte Marie Salomé

, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 7 • 56 PAGES

SOMMAIRE

Annonces classées / 42 à 50
Autour du concile / 7
Comiques / 50
Courrier de Pauline / 18
Décès, Naissances, etc. / 51
Editorial / 4
Finance / 36, 37
Horoscope / 11
Les patrons / 45
Les Tribunaux / 39
Loisirs et récréation / 38
Mots croisés / 26
Philatélie / 51
Radio et Télévision / 26
Spectacles et Concerts / 24
Sports / 29 à 33 et 51
Vie féminine / 16 à 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 10

LA MÉTÉO

NUAGES, AVERSES. PLUS FRAIS DEMAIN — MIN.: 40 MAX.: 45
VOIR DETAILS EN PAGE 2

Kennedy à la TV ce soir : blocus de CUBA ?

Etat de crise à Washington

Le président convoque le Conseil de la sécurité nationale, le cabinet, les chefs du Congrès, les diplomates de l'Amérique latine et de l'OTAN



"TOPOGRAPHIE DES RUMEURS" DANS LA CRISE CUBAINE — Ce graphique fait voir où les forces aéro-navales américaines sont concentrées dans la région de la Floride et des Antilles, où se déroulent depuis le 15 courant des manoeuvres navales près de l'île de Vieques, à l'est de Porto Rico. En plus de leur base aéro-navale sise à l'extrémité orientale de l'île de Cuba, les Américains ont posté récemment à Key West, en Floride, des chasseurs à réaction pouvant faire 1,400 milles à l'heure.

WASHINGTON. (PA, UPI, AFP) — Le président Kennedy, qui était hâtivement retourné à la Maison Blanche en fin de semaine, a convoqué d'urgence aujourd'hui les leaders des deux partis au Congrès et le Conseil de la sécurité nationale. M. Kennedy a également demandé aux réseaux de radio et de télévision de lui réserver une période d'une demi-heure à 7 h. ce soir, pour s'adresser à la nation sur "un sujet de la plus grande urgence".

Finalement, les ambassadeurs des pays d'Amérique latine et des pays de l'OTAN ont été convoqués au secrétariat d'Etat pour ce soir.

Les observateurs s'accordent à croire, malgré le mutisme des sources officielles, que le gouvernement américain s'apprête à prendre des mesures politiques de la plus haute importance. A Mexico, où sont réunis les ministres des finances et de l'économie de l'Amérique latine, on suppose généralement que le président Kennedy décrétera un blocus de Cuba.

De bonne heure, le président a conféré avec M. Llewellyn Thompson, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, ainsi qu'avec M. Martin Hillenbrand, chargé des affaires allemandes au secrétariat d'Etat.

M. Kennedy s'est également entretenu avec le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, et avec le ministre de la Défense, M. Robert MacNamara.

La Maison Blanche a fait envoyer d'urgence un certain nombre d'avions pour ramener dans la capitale les leaders du Congrès tant démocrates que républicains qui se trouvaient en tournée électorale.

Le vice-président Lyndon Johnson assistera à la réunion et parmi les parlementaires convoqués à la Maison Blanche se trouvent le speaker de la Chambre, M. John McCormack,

Voir KENNEDY en page 2

Les E.-U. massent des troupes face à CUBA

par M. P. DEAN
(exclusif à LA PRESSE)

WASHINGTON. — Un corps d'armée "stratégique" (forces d'assaut spéciales) a été secrètement alerté par le gouvernement américain et envoyé à des aéroports près de Cuba. Des avions de transport et des navires de débarquement arrivent en grand nombre dans les ports de Floride.

Tandis que les mouvements de ce corps d'armée n'étaient pas connus du public, les mouvements de plusieurs unités de fusiliers marins ont été notés par la population et viennent d'être publiés dans la presse. Les représentants de Castro ont alerté le corps diplomatique. "Cuba, disent-ils, a peur de quelque geste provocateur américain".

Des quantités de navires de guerre américains ont été concentrés près de Cuba. Le porte-avion nucléaire géant "Entreprise" a quitté sa base et est, lui aussi, en route vers Cuba.

Washington dit qu'il s'agit de manoeuvres, mais la liste des unités participant à ces manoeuvres est beaucoup plus courte que la liste des unités qui ont été envoyées vers Cuba et l'on n'emploie pas l' "Entreprise" pour sauver des naufragés, comme nous le ferait croire Washington. Quant au déplacement du corps d'armée stratégique, celui-ci est toujours un secret officiel et ne fait pas parti des manoeuvres.

Qui plus est, les permissionnaires de beaucoup d'escadrilles de chasse ont reçu des ordres de retourner à leurs bases ; le secrétaire à la Défense a dit à ses chefs d'état-major de ne pas quitter leurs postes pendant six semaines et il vient aussi d'imposer un silence extraordinaire en ce qui concerne les mouvements d'unités envoyées à Cuba.

Quelle est l'explication de cette activité extraordinaire ? La réponse n'est pas facile à

Voir LES E.-U. en page 2

Les deux chefs en tournée

Lesage somme le chef de l'UN de se retirer de la vie publique

par Roger NANTEL

BAIE COMEAU. — Le chef actuel de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, est celui qui, parmi les ministres de l'UN et après le conseiller législatif Gérald Martineau, a réalisé le plus important profit personnel lors de la vente du réseau de gaz de l'Hydro-Québec à la Corporation de gaz naturel, a affirmé hier après-midi le premier ministre Jean Lesage.

Ce profit, selon le chef libéral, se chiffre à $5,250 si l'on tient compte du fait que les 150 unités qu'il détenait valaient $140 chacune et ont rapporté un profit de $35 chacune le jour de leur livraison.

"En devenant actionnaires, donc co-propriétaires d'une compagnie privée d'utilité publique, les ministres, conseillers et députés de l'Union nationale sont devenus des concurrents directs d'une compagnie de la couronne, l'Hydro-Québec . . .

"En devenant actionnaire de cette compagnie, M. Johnson a acquis un bien, notre bien, qu'il s'est vendu à lui-même pour son bénéfice personnel.

Après avoir cité des extraits du rapport de la commission Salvas, M. Lesage a dit : "M. Johnson avoue qu'il a commis des fautes. . . comme Marie-Madeleine, ses fautes lui seront pardonnées, **mais à la condition qu'il sorte lui aussi de la vie publique. . .**

"Il serait mieux que le chef de l'Union nationale sorte lui aussi de la vie publique après les erreurs qu'il confesse directement et indirectement.

Surtout lorsqu'il a peur de répondre directement ou indirectement aux questions que le peuple lui pose par ma bouche. . .

"Car c'est lui, maintenant, qui souffre de la peur bleue. . ."

Un gouvernement de centre

Cette violente dénonciation du chef de l'Union nationale était insérée dans l'un des discours les plus catégoriques prononcés

Voir LESAGE en page 2

Johnson promet une Commission des sports et des loisirs

par Jacques MONNIER

VICTORIAVILLE. — Parlant à Victoriaville en faveur de la candidature de M. Yvon Jutras dans Arthabaska, M. Daniel Johnson a levé hier après-midi le voile cachant certains aspects du nouveau programme politique de l'Union nationale, programme que le député de Bagot rendra public mercredi lors d'une conférence de presse à Québec :

1. — Si les élections du 14 novembre lui sont favorables, M. Johnson compte créer une "Commission provinciale des sports et des loisirs" qui, en collaboration avec les municipalités et les commission scolaires, les organismes paroissiaux et les groupements intéressés, sera chargée de coordonner et de subventionner, au besoin, l'organisation des sports et les mesures prises pour une saine occupation des loisirs tant à la campagne qu'à la ville. On verra à ce que les plus petites localités aient le "centre des loisirs" dont la jeunesse a un urgent besoin. Il y aura des salles de réunion et de conférence, des gymnases, etc. Pour la réalisation des projet, on devra utiliser au maximum les installations existantes. Ce sera le meilleur des placements, car cela permettra de protéger l'adolescence inactive.

2 — Dans un but analogue, l'Union nationale compte favoriser l'éclosion d'un réseau d'"auberges de la jeunesse" dotées, chacune, d'un aumônier. Ce serait là encore en vue de la protection des jeunes, particulièrement contre les dangers de l'auto-stop.

3 — L'instauration d'un système de fonds de pensions universelles transférables fera entrer dans la caisse d'une "Chambre de compensation" des sommes "fabuleuses, fantastiques", des centaines de millions de dollars. Les 60 p. cent de ces capitaux seront placés dans des obligations de la province et de l'Hydro-Québec; cela veut dire, selon M. Johnson, que "nous allons sortir des griffes des financiers de Toronto, dans les quelles M. George Marler nous garde."

4 — De plus, l'Union nationa-

Voir JOHNSON en page 2

L'U. de M. demeurera "catholique"

-- Le vice-recteur

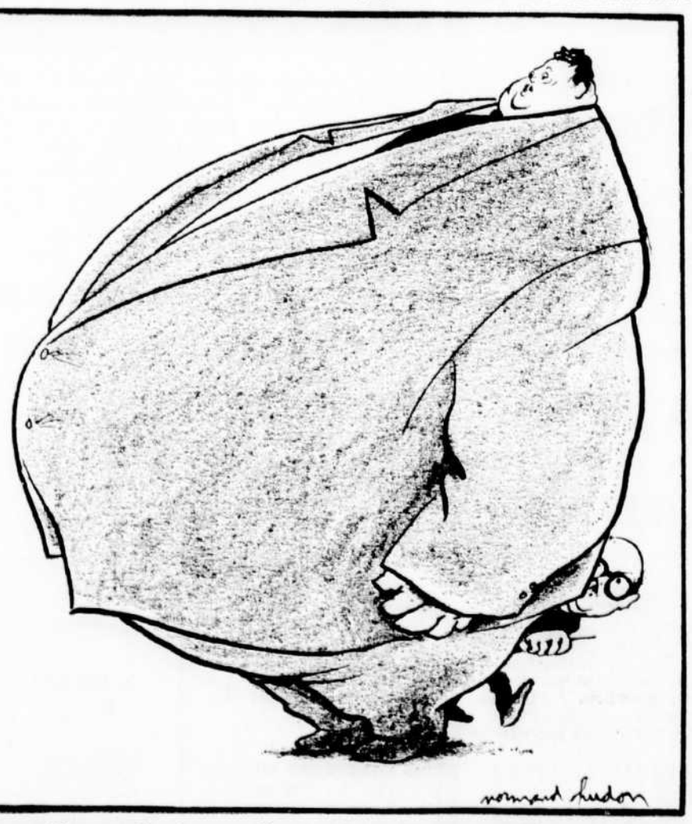
"Je ne me fais aucune inquiétude sur la pérennité de notre caractère catholique et français", a déclaré M. Lucien Piché, vice-recteur de l'Université de Montréal, lors de la collation des grades d'automne, samedi après-midi.

On sait que dimanche dernier, M. Daniel Johnson avait promis l'université Sainte-Marie "pour qu'on ait le choix entre une université neutre, CE QUE SERA L'UNIVERSITE DE MONTREAL D'ICI QUELQUES ANNEES, et une université catholique".

M. Piché a expliqué d'autre part "qu'en étendant par la télévision, son enseignement

Voir L'U DE M. en page 2

LIRE AUSSI
en pages 2, 13, 20, 21, 22, 34 :
la campagne électorale provinciale
en page 23 :
les districts électoraux de Montréal (2)



"Le vrai visage de J.-Z.-Léon Patenaude"
(tirage limité à 295 livres)

Décès de Mgr Garant

QUEBEC (DNC) — Mgr Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire à Québec et un des fondateurs de la faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval, est décédé hier soir après une longue maladie. Il était âgé de 63 ans. Né à Notre-Dame de Lévis en juillet 1899, il fut ordonné prêtre par le cardinal Bégin en 1923.

L'éminent prélat, professeur au séminaire de Québec pendant de nombreuses années où il a donné des cours sur l'Ecriture



Mgr Charles-Omer GARANT

Sainte, s'est distingué en participant à la fondation d'associations patronales telles l'Association patronale du commerce, l'Association des barbiers-coiffeurs de Québec, et l'Association patronale des services hospitaliers.

Mgr Garant, très sensible aux problèmes sociaux de son temps, fut l'un de ceux qui présidèrent à la fondation de la commission sacerdotale des études sociales destinée à faire des recommandations à l'Episcopat de la province.



FETE CHEZ LES JUMELLES DIONNE — Trois des cinq jumelles Dionne ont participé hier à une fête donnée à St-Bruno, à l'occasion du baptême du petit Eric, fils de M. et Mme Germain Allard, née Annette Dionne, qu'on voit à gauche, en compagnie de la marraine, Yvonne, et de Marie Dionne. Cécile, retenue à Québec par la maladie, n'était pas de la fête. La cinquième des quintuplées, Emilie, est décédée il y a quelques années.

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

De Caouette à Johnson

Le rôle des syndicats sur le plan électoral a toujours été relativement minime dans la province de Québec, bien qu'une situation tout à fait différente eût été possible après la deuxième guerre mondiale à la faveur de l'augmentation considérable du nombre des travailleurs industriels. Mais les ouvriers n'avaient pas jusqu'à récemment le sentiment de faire classe à part.

La seule division des classes prononcée sur le plan politique, division longtemps exploitée, d'ailleurs, par Alexandre Taschereau et Maurice Duplessis, était celle qui mettait en opposition l'agriculteur et le citadin.

Voir LA DEMOCRATIE en p. 2

MARCEL ADAM
NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL, NOUS PARLE DU CONCILE "VATICAN II"
DE ROME

Neuf évêques canadiens élus membres de commissions

ROME — Neuf évêques canadiens ont été élus dans les sept commissions conciliaires dont on a révélé la composition, samedi dernier. Il se pourrait que d'autres compatriotes fassent partie de trois autres commissions mais on ne les connaîtra pas avant que le dépouillement des voix soit terminé, demain.

Ainsi, Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, est dorénavant membre de la Commission liturgique. Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, et Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, sont tous deux membres de la Commission théologique.

Mgr Marie-Joseph Lemieux, archevêque d'Ottawa, est membre de la Commission pour les évêques et le gouvernement des diocèses et Mgr Philip Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto, fait partie de la Commission de la discipline du clergé et du peuple chrétien.

Mgr Valérien Bélanger, auxiliaire de Montréal, participera aux travaux de la Commission de discipline des sacrements.

Mgr George B. Flahiff, archevêque de Winnipeg est désigné à la Commission des ordres religieux. Mgr John C. Cody, évêque de London et Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi, ont été élus membres de la Commission des séminaires.

Aucun des quelque dix évêques qui avaient été choisis par l'épiscopat comme candidats aux commissions n'ont été élus à la Commission de l'église orientale, à la Commission pour les missions et à la Commission pour l'apostolat des laics, la presse et le spectacle.

Dans les milieux canadiens, à Rome, on se plaît à reconnaître que le choix de nos représentants est satisfaisant de même que la représentation canadienne qui dépasse légèrement la proportion de nos Pères au Concile.

Voir LE CONCILE en page 8

De "joyeux compères" manifestent sur le passage de M. Jean Lesage

par **Roger NANTEL**

MATANE. — Deux incidents mettant en vedette des partisans de l'Union nationale sont venus près de bouleverser quelque peu la tournée que le premier ministre Jean Lesage a effectuée samedi dans les comtés de Gaspé-Nord et de Matane. Se rappelant les démonstrations faites par des chômeurs dans cette même région lors du passage du chef libéral, l'été dernier, les organisateurs libéraux craignaient vraisemblablement que la même chose se produise encore cette fois.

Heureusement pour leur tranquillité intérieure et pour leur système digestif, les démonstrateurs de samedi se sont révélés être simplement de joyeux compères, tous grands admirateurs de Daniel Johnson. Et pas un, de leur propre aveu, ne se plaignait de manquer de travail.

Lorsque la caravane du premier ministre est entrée dans Ste-Anne-Des-Monts, samedi après-midi, elle était attendue par une dizaine d'hommes portant des pancartes évoquant divers thèmes unionistes.

Installés devant l'église locale ils se sont vus intimer l'ordre par la police locale de changer de lieu. Ils ont immédiatement traversé la route, trouvant là quelques partisans libéraux de l'endroit — plusieurs étaient même de bons compagnons de taverne — qui n'ont pas prisé leur geste. Une bousculade s'en est suivie un des "bleus" écopant d'un coup de poing bien placé.

Les journalistes se sont immédiatement précipités vers le groupe posant des questions à gauche et à droite. Et c'est là que les échanges ont atteint le folklore le plus savoureux.

Un libéral : "Ils sont tous payés par l'organisateur de l'Union nationale. Toi, le blond, dis-leur que tu as un camion et qu'on t'a donné de l'ouvrage..."

L'organisateur : "C'est pas vrai. J'ai payé personne..."

Le libéral : "Et toi, le "tramp" dis-le que tu as travaillé sur la Côte Nord et que tu viens de faire faillite avec ton magasin. T'es toujours soaul dis-le, que tu es un robineux..."

L'unioniste : "C'est de mon affaire. Moi j'aime pas Lesage. C'est un pays libre, icitte..."

Finalement, le groupe s'est lentement dispersé, les uns et les autres allant prendre un verre ensemble pour continuer la discussion.

Quant au premier ministre, il n'avait à peu près rien vu, adressant la parole à la foule qui était venue l'accueillir.

A Cap Chat

Le deuxième incident, plus drôle celui-là, s'est produit à Cap Chat, à peine 30 minutes plus tard. Lorsque M. Lesage est descendu d'auto, devant l'hôtel de ville il a été en quelque sorte accueilli par de larges banderolles proclamant les vertus de Daniel Johnson.

En effet, le comité central de l'Union nationale de l'endroit fait face à l'hôtel de ville, et les partisans unionistes du coin en avaient profité pour s'entasser en bon nombre sur les marches du balcon.

Pour serrer la main des libéraux qui l'attendaient dans la rue, le premier ministre a donc dû s'approcher près de ce comité, pour ensuite entrer dans l'hôtel de ville. Pendant qu'il y était encore, une demi-douzaine de gamins, l'air un peu craintifs, ont paradé deux ou trois fois sur le trottoir, brandissant la photo de M. Johnson.

Ils ont déguerpi en vitesse lorsque quelques personnes ont crié, en direction du comité : "Envoyez pas des enfants. Venez donc faire votre cabale vous-mêmes".

Plusieurs journalistes, amusés par la situation, sont montés sur le balcon pour demander aux unionistes (appelés "nationaux", là-bas) pourquoi ils s'opposaient au parti libéral.

—"C'est effrayant les nouvelles taxes..."

—"Ils veulent tout nationaliser. Johnson va les arranger..."

—"J'ai fait la campagne pour les créditistes, ici. Ça va être pareil cette année..."

La météo

Minimum cette nuit : 40
Maximum demain : 45

Bureau météorologique du Canada, DORVAL. (PC) — **Régions de Montréal :** Soleil, puis nuages croissants après-midi; averses cette nuit et demain matin, éclaircies l'après-midi. Plus frais demain. Brises légères tournant demain après-midi aux vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 40 et 45.

Région d'Ottawa, Laurentides et Cantons de l'Est; région du Saint-Maurice, de Québec et du lac Saint-Jean : Nuages et éclaircies aujourd'hui; ciel couvert, averses cette nuit et demain matin. Plus frais demain. Brises légères tournant demain après-midi aux vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Ottawa et Sherbrooke, 35 et 45; Sainte-Agathe, La Tuque et Chicoutimi, 32 et 40; Québec, 32 et 45.

Pontiac, Témiscamingue : Généralement nuageux aujourd'hui et demain; averses ce soir et cette nuit. Plus frais demain. Brises légères tournant demain aux vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 32 et 40.

Attaque aérienne yéménite contre une ville d'Aden

ADEN. (Reuters) — Trois appareils de l'aviation yéménite, deux chasseurs à réaction et un bombardier, auraient attaqué aujourd'hui, au moyen de bombes et de fusées, la petite ville d'Asseilan, dans le protectorat britannique de Beihan, près d'Aden. Un enfant aurait été tué et deux maisons détruites.

Le bombardier yéménite et les deux chasseurs à réaction qui auraient attaqué la petite ville seraient des appareils de fabrication soviétique.

L'aviation yéménite est pourvue de bombardiers "Ilyushin" et d'appareils de chasse "Mig" depuis un bon bout de temps. En effet, sous le règne de l'iman Ahmed, dont le fils Al Badr a été déposé par les républicains, le Yémen avait acheté de ces appareils à l'URSS. On croit savoir que les républicains se sont emparés de ces avions depuis leur accession au pouvoir.

La faction républicaine a accusé à plusieurs reprises la Grande-Bretagne d'aider les partisans royalistes à rétablir la monarchie au Yémen.

L'U. DE M.

SUITE DE LA PAGE 1

à l'ensemble du Canada français, en exigeant de ceux qui la fréquentent une formation solide et une application constante au travail, en fondant son enseignement sur la recherche, en dirigeant une large part de ses efforts vers la préparation de ses étudiants aux réalités économiques et scientifiques du monde moderne, l'université a conscience de toucher aux trois leviers essentiels du relèvement économique et culturel de notre collectivité canadienne-française :

1 — L'enseignement obligatoire jusqu'au niveau secondaire inclusivement ;

2 — L'économique comme élément constant du curriculum secondaire d'enseignement;

3 — La recherche comme élément fondamental de l'activité universitaire."

Fermeture d'un pub étudiant

VANCOUVER. — Quatre cents universitaires ont brûlé, sur les marches du Palais de justice, les symboles du contrôle de la vente de l'alcool, en chantant des chansons à boire. Ils protestaient ainsi contre la fermeture d'un pub situé au sous-sol de l'hôtel Georgia où les étudiants se réunissaient depuis 1927. Le permis a été retiré parce que des mineurs ont été trouvés dans ce pub.

Discussion vive sur la liturgie au concile

CITE VATICANE. (PA) — L'assemblée plénière du concile oecuménique s'est mis résolument à l'oeuvre aujourd'hui et a, dit-on, vivement discuté de liturgie — le premier item à l'ordre du jour.

Conformément au désir du pape, en effet, la liturgie a été choisie comme premier sujet à l'étude au concile à cause de sa signification religieuse. C'est le cardinal Gilroy, d'Australie, qui préside l'assemblée. Selon un porte-parole du Vatican, la séance a duré trois heures et 21 prélats ont pris la parole. Il y aurait dissension sur le projet préparé par la Commission préparatoire au concile d'après les suggestions faites par les évêques il y a plusieurs mois.

Les pères qui ont pris la parole avaient eu à soumettre leur nom trois jours à l'avance. Il en sera toujours ainsi durant tout le concile.

Le projet actuellement à l'étude s'intitule "Constitution de la Sacrée liturgie" et se divise en huit chapitres, lesquels portent sur l'Eucharistie, l'office divin, les sacramentaux (eau bénite, signe de croix), l'année liturgique, les rites, la musique sacrée, l'art sacré de même que le "besoin d'une éducation plus poussée dans le domaine des dévotions liturgiques."

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

le veut instituer un "Crédit municipal". Les 20 p. cent des fonds de la caisse de la "Chambre de compensation" seront suffisants pour les besoins de ce "Crédit municipal."

5 — M. Johnson a dit qu'à la suite des prêts aux étudiants, les sommes remboursables par ces derniers seront considérées comme dépenses devant être déduites des revenus imposables : la réduction sera valable pour une période allant de 5 à 10 ans.

Le député de Bagot a longuement parlé de ce qu'il entend faire pour l'agriculture.

Il a mis en garde les cultivateurs contre un vote en faveur du parti libéral. Faisant allusion au projet de révision des limites des circonscriptions électorales, il a déclaré qu'un vote contre l'Union nationale dans les vingt comtés ruraux de la province signifierait un vote pour la disparition de ces circonscriptions.

Il a promis aux agriculteurs du Québec : une meilleure représentation auprès du premier ministre; le "rapatriement du crédit agricole"; le rétablissement de certaines subventions; l'inauguration d'une nouvelle politique de drainage et de mise des produits agricoles sur le marché; une attention spéciale pour la voirie rurale en vue de faciliter l'accès des marchés, etc.... Tout cela afin de garder cultivateur et colons sur leurs terres.

M. Johnson a qualifié la politique libérale dans ce domaine de "politique inhumaine, faite par des gens qui ne connaissent pas les besoins de la province, par des planificateurs en l'air, par des prétentieux et des apprentis prétentieux".

Le chef de l'Union nationale a comparé les élections du 14 novembre à une tentative de "hold-up" du parti libéral, car il ne s'agirait pour ce dernier que de se faire donner un chèque en blanc malgré une administration déficiaire, et cela sous le prétexte de faire approuver l'étatisation du secteur privé de l'électricité.

—"Durant 27 mois, les libéraux ont refusé de répondre à nos questions sur une nationalisation possible, a fait observer le député de Bagot, et voilà que maintenant ils exigent que la population assimile le problème en deux mois. C'est anormal. La solution serait : élections d'abord pour permettre au gouvernement Lesage de rendre compte de son mandat; referendum sur l'électricité ensuite. L'étatisation est trop importante pour en faire une question électorale; et chacun de mes collègues est libre de se prononcer comme il l'entend sur le sujet. La nationalisation coûtera plus d'un milliard de dollars; il serait dangereux de la confier à des gens qui, sur le plan administratif, ont fait "pétaque".

M. Johnson désignant ainsi les libéraux.

—"Malgré leurs enquêtes, ils n'ont rien trouvé contre moi, a-t-il ajouté. Nous avons dirigé les affaires de la province pendant seize ans; et ils n'ont rien trouvé contre aucun des ministres de l'Union nationale. En seize ans, on n'a pas vu ce qu'on voit maintenant au palais de justice de Trois-Rivières contre un membre du gouvernement actuel..."

Le Manège militaire de Victoriaville, dans lequel le député de Bagot prononçait son discours, était bondé. M. Johnson et le candidat Yvon Jutras, dont l'adversaire est M. Albert Morissette, président de la commission scolaire, ont été l'objet de longues ovations. La réunion était sous la présidence de : M. Antonio Pépin, conseiller municipal qui remplaçait M. B.-A. Poirier, maire de la "Reine des Bois-Francs", retenu chez lui par la maladie; et M. Wilfrid Labbé, préfet du comté d'Arthabaska, maire de Ste-Victoire, ancien député et ex-ministre d'Etat.

L'assemblée avait été précédé d'un défilé imposant d'automobiles, d'une parade des "majorettes Ste-Thérèse" de Thetford-les-Mines et du Chant de victoire : "Quelle heure est-il ? L'heure de l'Union nationale".

M. Johnson a promis à la population de Victoriaville qu'elle aura son "Boulevard Jutras", une voie convenable pour accéder à la route no 9.

LA DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

Mais le progrès de l'après-guerre a transformé le visage de la province. De rurale qu'elle était, la province devint industrielle en grande partie. Et lorsque l'économie se resserrait après les bonnes années de productivité, Québec se retrouva incapable de faire face au coût sans cesse croissant de la vie, et aussi avec beaucoup de chômeurs. De plus, les fermiers, même s'ils étaient relativement moins nombreux, éprouvaient de la difficulté à écouler leurs produits.

Or, le premier homme à comprendre les changements qui venaient de se produire et qui a entrevu les répercussions inévitables sur le plan politique fut sans aucun doute Réal Caouette.

En effet, c'est lui, et la doctrine du Crédit social qui, en exploitant cette situation, ont rendu les ouvriers conscients de leur force politique dans une société pourtant très élastique, sans rigidité étanche d'un palier à l'autre.

Le Crédit social a dit en somme ceci : Tout ce qui vous manque, vous ouvriers, vous cultivateurs, c'est le pouvoir d'achat. Avec de l'argent vous serez sur le même pied que n'importe qui. Vous ne serez vraiment libres que lorsque votre pouvoir d'achat vous permettra de vivre convenablement.

Et par cette campagne, rendant l'ouvrier et le cultivateur conscients de leur puissance électorale, le Crédit social a reçu un appui considérable de ces secteurs.

Il n'y a aucun doute possible qu'un manque de vision, un manque de préparation, voire une certaine inconscience, de la part de la bourgeoisie, était responsable de cet état de chose. La bourgeoisie s'est réveillée et tente de remédier à la situation. Mais elle ne se règle pas du jour au lendemain. Surtout durant les périodes de grandes difficultés économiques.

C'est probablement pourquoi aujourd'hui l'Union nationale se présente devant le peuple travailleur — entité mixte qui autrefois était un bloc agricole — et lui promet formellement et solennellement d'augmenter son pouvoir d'achat. En effet, le parti propose l'amélioration complète et immédiate du sort du travailleur en réduisant ses impôts, en décrétant un salaire minimum de $1 l'heure, en formant un organisme gouvernemental pour acheter le bois de pâte à papier.

Voilà donc deux élections, l'une fédérale et l'autre provinciale au cours desquelles on fait directement appel à la classe des travailleurs en lui promettant d'augmenter son pouvoir d'achat.

Le Crédit social proposait d'atteindre ce but par la réforme monétaire et l'Union nationale, d'y arriver par des mesures législatives.

Il faut souligner que ce pouvoir d'achat que l'on désire placer entre les mains des travailleurs proviendrait de mesures de l'Etat, du gouvernement lui-même, au lieu de venir des efforts syndicaux, c'est-à-dire, de puissance accrue de négociations collectives.

Ceci nous amène à faire deux deux observations :

1 La classe des travailleurs semble destinée dans les circonstances à devenir de plus en plus consciente de sa puissance politique, à moins d'un épanouissement rapide de notre économie ce qui est peu probable.

2 Si la classe ouvrière devient une force politique, les mouvements ouvriers feront un très grand effort pour la contrôler. L'effort, d'ailleurs, est commencé.

(Tous droits réservés)

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

à date par le premier ministre au cours de sa tournée de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent.

M. Lesage avait d'abord affirmé que le climat de confiance et de sécurité instauré par son gouvernement rassure les grandes entreprises qui veulent s'installer dans la province. "Mon gouvernement n'a pas été un gouvernement de gauche ou un gouvernement de droite. Il a été un gouvernement de centre, un gouvernement qui va de l'avant" a-t-il déclaré.

Puis, il a réitéré les trois questions qu'il a déjà posées à M. Johnson, c'est-à-dire les demandes pour que le chef de l'UN précise sa pensée sur la question de la nationalisation de l'électricité. "Le peuple veut savoir, et il a le droit de savoir", a dit le premier ministre.

Rappelant l'attitude de M. Bertrand, attitude que ce dernier a précisée la semaine dernière, M. Lesage a affirmé que M. Johnson, non content de détruire à son bénéfice personnel notre patrimoine commun, contribue à donner une partie de nos richesses à des étrangers (la Corporation de gaz naturel).

"L'Union nationale est devenue l'opposition, non seulement l'opposition de Sa Majesté, mais l'opposition à l'avenir et au progrès du Québec.

Les chefs de l'Union nationale sont les derniers vestiges de ce que j'appelle la génération des morts... vous et le parti libéral êtes les premiers de la génération des vivants... L'Union nationale est devenue le valet des trusts de l'électricité, l'aile politique du monopole de l'électricité...", a déclaré en terminant M. Lesage, qui participait à l'ouverture de la campagne du candidat libéral dans le comté de Saguenay, M. Rodrigue Thibeault.

A Rivière-du-Loup

Après les succès non-mitigés des dernières journées de la tournée du premier ministre en Gaspésie et dans la région du Bas-du-Fleuve, la réception réservée à son groupe à Rivière-du-Loup, hier soir, n'a pas été pour diminuer l'optimisme des Libéraux.

En effet, M. Lesage et sa suite ont été accompagnés jusqu'au centre de la ville par une caravane composée de plus de cent autos, et l'assemblée tenue en soirée dans la vaste salle du Patro a groupé environ deux mille personnes. Ce qui, selon des observateurs impartiaux, constitue un chiffre considérablement plus élevé que celui de l'assemblée tenue au même endroit par M. Daniel Johnson, dernièrement.

Participaient à cette assemblée le député du comté de Rivière-du-Loup, également ministre de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, ainsi que les candidats libéraux dans Témiscouata et Kamouraska, MM. Fernand Thibeault et le Dr Gérard Dallaire. Un autre orateur à porter la parole fut le président de la Fédération libérale du Québec, le Dr Roger Brault.

Pour sa part, le premier ministre Jean Lesage a de nouveau expliqué pourquoi il demande au peuple de la province un mandat clair pour nationaliser l'électricité.

Un passage significatif, bien que très court de son allocution, est cependant celui où il a révélé que la semaine prochaine — il sera alors en Abitibi — il rendra public un "grand rapport sur la planification économique dans la province de Québec".

LES E.-U.

SUITE DE LA PAGE 1

donner, seul M. Kennedy la connait. Mais les milieux bien informés sont d'avis qu'une de trois éventualités est probable.

1) L'Amérique fabriquera un "incident" dans le seul but d'avoir une courte période d'hostilité — disons un jour ou deux à la veille des élections du 6 novembre.

L'incident le plus facile à monter serait une courte bataille aérienne. Un pilote de chasse américain annonce par radio qu'il est en train d'être attaqué, il riposte, abat un avion cubain ; d'autres pilotes américains se joignent à leur camarade et abattent un nombre d'avions cubains.

Ou bien, les sentinelles américaines sur le périmètre de leur base de Guantanamo "apprennent" qu'un de leurs camarades, s'est fait tirer dessus par les Cubains, les sentinelles américaines ripostent, les fusiliers marins américains de Guantanamo font une sortie, anéantissent une unité cubaine et retournent à leurs postes.

Pourquoi ? Pour des raisons électorales. Le "Gallup Poll" dit bien qu'une majorité des Américains ne veut pas de bagarre à Cuba, mais les élections sont décidées par les votes de minorités, de ceux qui se disent sans avis ferme, jusqu'à la dernière minute. Si 5 à 6 pour cent des électeurs sont influencés par la critique républicaine sur Cuba, Kennedy pourrait perdre la Chambre des représentants. Mais si, au bon moment, il y a de la casse à Cuba, si le président déclare que des Américains ont été attaqués, qu'il n'est pas encore certain de l'ampleur de l'attaque, mais qu'il a pris toutes les mesures nécessaires pour l'écraser, le peuple se ralliera à lui et les républicains perdront.

Trop machiavélique ? Trop roman d'aventure ? Trop sournois ? Mais fomenter la révolte comme en avril 1961 n'était pas exactement un innocent jeu d'enfants.

Pourquoi des forces massives ? Pour être sûr qu'il n'y aurait pas de danger de victoire cubaine, pour être sûr que Castro ne serait pas tenté de riposter trop vivement par peur de déclencher une invasion orchestrée.

2) La seconde hypothèse est qu'à la veille des élections, le gouvernement américain annoncera simplement et sans explications que ses forces, sous provocation ennemie, ont pris des positions d'où elles seraient capables d'envahir Cuba. Rien d'autre. Emotion nationale, victoire électorale et le lendemain des élections, Washington annonce que Cuba, effrayée par les forces américaines, a cessé ses actes provocateurs.

3) La troisième hypothèse est que Castro et Khrouchtchev ne demanderaient pas mieux que d'arranger un incident petit mais violent qui permettrait à Khrouchtchev de faire belle mine à l'ONU quand il y proposera un traité de paix avec l'Allemagne. Tout le monde serait convaincu que les Américains étaient les coupables, et les afro-asiatiques, par sentiment anti-occidental, voteraient pour Khrouchtchev.

Si cette hypothèse est la vraie, la présence d'une grande concentration de forces américaines près de Cuba devient nécessaire, car avec toute cette force dans le voisinage, Castro hésiterait à allumer la plus petites des mèches de peur de provoquer une attaque totale sur son île.

En tout cas, quelle que soit la vraie hypothèse, il y a danger qu'un jeune militaire exalté cubain ou américain s'énerve et commence la bagarre sans l'ordre de ses supérieurs.

D'après d'excellents renseignements, Castro a donné des ordres stricts à ses gens d'éviter la bagarre, quelle que soit la provocation.

Le RIN, parti politique en 1964

par **Jean SISTO**

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale, en congrès en fin de semaine à Montréal, a accepté le principe de devenir un parti politique. Cependant, considérant que son programme politique n'est pas encore tout à fait au point, il a été résolu d'attendre le printemps 1964 avant de se lancer carrément dans l'arène politique. En attendant le RIN a décidé d'appuyer officiellement la candidature de M. Marcel Chaput, candidat indépendantiste dans le comté de Bourget.

Le congrès a également choisi un nouveau président, en battant M. Marcel Chaput qui se représentait. C'est Me Guy Pouliot, consul de Belgique à Québec et professeur de droit commercial à la faculté de Commerce de l'université Laval qui a été choisi, de préférence à M. Chaput.

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

les sénateurs démocrates Mike Mansfield et Hubert Humphrey, Richard Russel, William Fulbright, président de la commission des Affaires étrangères, et les sénateurs républicains Alexander Willey, Leverett Saltonstall, Everett Dirksen, Bourke Hickenlooper et Thomas Kuchel.

On note, en rapport avec la tension qui existe à Washington, qu'un exercice de débarquement de 6,000 fusiliers marins américains dans l'île de Vieques, au large de Porto Rico, a été soudainement annulé par le ministère de la Défense.

Le Pentagone attribue le contre-temps à un ouragan qui aurait dispersé les navires dans la mer des Antilles.

Dans le domaine de la Bourse, l'état de crise à Washington, venant s'ajouter à la situation à Cuba et au conflit sino-indien, provoque une baisse des valeurs et accentue la vente, aussi bien à New York qu'à Londres.

D'ailleurs, le gouvernement britannique semble intrigué par ce qui se passe à Washington. Des sources autorisées précisent que Londres n'a pas été informé des nouvelles mesures que le gouvernement américain entendrait prendre.

Vague de rumeurs

Depuis plus de 24 heures, diverses rumeurs ont circulé dans la capitale américaine, prenant leur origine à la fois dans ces mouvements de troupes, dans le retour inopiné du président Kennedy à Washington, interrompant soudainement une importante tournée électorale, dans le retour également du vice-président Lyndon Johnson qui se trouvait à Hawaï, dans la présence à Washington du secrétaire d'Etat, du secrétaire à la Défense et des principaux chefs militaires américains. De nombreuses allées et venues, en apparence mystérieuses, qui ont eu lieu dans la soirée de samedi et la première partie de la nuit de samedi à dimanche de diverses personnalités importantes de l'administration avaient alimenté les bruits incontrôlables selon lesquels "quelque chose d'important se préparait", probablement au sujet de Cuba.

Mais toutes les indications fournies au Pentagone tournent autour des manoeuvres des Antilles. Il ne fait pas de doute cependant que l'envoi d'une escadrille d'avions de chasse "Phantom" à Key West, la semaine dernière, entend donner une indication très claire de la force américaine dans cette partie du monde.

Il est possible que le président Kennedy utilise cette concentration militaire pour faire taire les attaques des Républicains, qui lui reprochent son manque de fermeté envers Cuba et l'accusent même d'avoir gâché la question cubaine.

Un porte-parole du secrétariat d'Etat s'est par ailleurs empressé de nier les rumeurs selon lesquelles Kennedy chercherait à priver de l'usage du canal de Panama les navires transportant des armes à Cuba. Ce porte-parole a affirmé que les Etats-Unis maintiendraient toujours ouvert le canal de Panama.

Cependant, le secrétariat d'Etat s'est félicité samedi de la décision de Panama et du Liberia d'interdire aux navires battant pavillon de ces pays de transporter des marchandises à Cuba. On sait que les navires marchands de plusieurs pays sont immatriculés dans ces deux petits pays.

On s'attend par ailleurs que le président Kennedy émette d'ici quelques jours le décret fermant les ports américains aux navires qui transportent des marchandises à Cuba.

Cartes de Noël

Importations Italiennes et Polonaises

REPRODUCTIONS DE PEINTURES TRES HAUTE QUALITE

4 modèles à la boite

21 cartes seulement $2.00

chèque ou mandat acceptés

CARTES DE NOEL ST-GEORGES

C.P. 32 — ST-EUSTACHE, QUE.

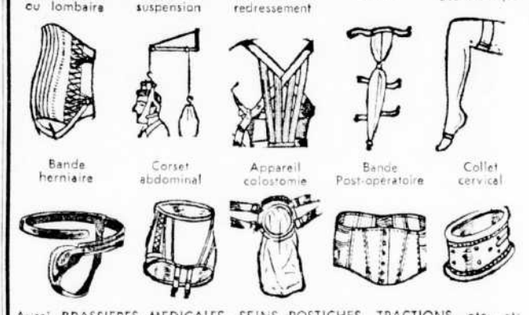
COMMANDEZ TOT POUR UNE LIVRAISON HATIVE

CORSETS MÉDICAUX

Bandes herniaires — Collets — Bretelles — Béquilles — Cannes

BAS pour VARICES

L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET — 5 AJUSTEURS



Aussi BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, TRACTIONS, etc., etc

Exécution des prescriptions de médecins pour articles d'orthopédie

"Les PHARMACIES professionnelles"

SARRAZIN & CHOQUETTE

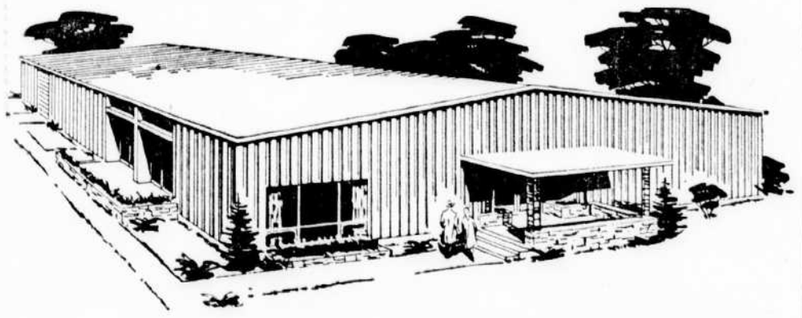
Prés. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris

PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

Succ. : 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622 — 6511 St-Hubert, CR. 2-827

Des fondations au finissage, en quelques semaines...





lorsque vous construisez rapidement et économiquement un édifice pré-usiné-BUTLER!

Vous épargnerez un temps précieux et de l'argent si vous construisez un édifice en acier Butler... le système structural le plus complet et le plus renommé en fait de bâtiments pré-usinés.

Les solides structures Butler s'assemblent à une rapidité inouie et assurent le support à toute la bâtisse. Quant à la couverture, vous avez le choix entre les toits en acier, dont la réputation n'est plus à faire, et les tout derniers systèmes de toits modernes Butler en aluminium. Ces derniers vous sont facultativement garantis pour 20 années. Vous éliminez ainsi les coûteux murs porteurs de poids et construisez avec les systèmes de murs métalliques ou les traditionnels panneaux muraux Butler.

Offrez-nous l'occasion de vous assister dans vos projets. Nous vous construirons une meilleure bâtisse qui vous coûtera moins. Etant les distributeurs exclusifs de Butler Manufacturing Co. (Canada) Ltd., pour la province de Québec, la construction des édifices Butler en acier pré-usiné est notre spécialité. S'il le faut, nous vous financerons aussi. Pour renseignements, téléphonez-nous ou écrivez-nous aussitôt.

N.B.—POUR NOS CLIENTS DE BAIE-COMEAU ET DISTRICTS

Profitez du fait qu'une équipe de spécialistes Butler se rendra incessamment à Baie-Comeau pour commencer la construction de plusieurs nouveaux bâtiments. Avec notre équipe sur place, nous pouvons réduire encore plus le prix des devis de construction d'autres clients éventuels.

LAVAL STRUCTURES Ltée

BUTLER

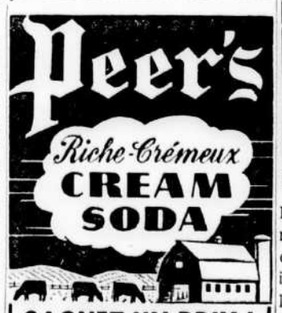
BUREAU-CHEF : 12, rue du Bon-Pasteur
Laval-des-Rapides, P.Q. — Tél. 669-5752

SUCCURSALE : 1190, Avenue Cartier
Québec, P.Q. — Tél. 529-8012

Peer's

Riche-Crémeux

CREAM SODA



GAGNEZ UN PRIX !

Regardez sous le liège des capsules des bouteilles de PEER'S

Les breuvages rafraichissants



Tout le monde a besoin de beaux cheveux!

Posez-vous en toute franchise cette question : "Devrais-je faire quelque chose pour conserver mes cheveux ou cela n'a aucune importantce, même si je deviens chauve ?" Ensuite, jetez un coup d'oeil à vos amis autour de vous. C'est là que vous aurez la réponse. Vous remarquerez immédiatement que celui qui a une belle chevelure **paraitra** indiscutablement plus jeune que l'ami chauve du même âge. Et parce qu'il parait plus jeune, il semble être "le préféré" aussi en affaires, surtout lorsque des promotions sont envisagées. Par ailleurs, vous n'entendrez jamais une femme s'exprimer ainsi à l'égard d'un homme chauve : "Oh ! qu'il est bien cet homme !". Là encore, une belle chevelure constitue un avantage. Conservez ses cheveux peut ne pas être une tâche aussi compliquée que vous pouvez l'imaginer.

SI VOTRE CHUTE DE CHEVEUX VOUS INQUIETE CONSULTEZ SANS TARDER L'EXPERT THOMAS

Commencez donc par consulter l'expert Thomas de Montréal. Lui seul est à même et sait reconnaitre et traiter les divers désordres capillaires à l'origine de toutes les têtes chauves. Il sait aussi comment éliminer les pellicules dangereuses, arrêter les démangeaisons et promouvoir la pousse normale des cheveux. Venez le rencontrer aujourd'hui même pour votre consultation et avis gratuits. Il n'y a aucune charge ou obligation pour cela.

Spécial "Anti-Calvitie" — Traitement d'essai à demi-prix

La campagne Thomas "Anti-Calvitie" présentement en cours a pour but de promouvoir à l'échelle nationale la lutte contre les désordres capillaires qui peuvent vous rendre chauve. Aussi, pour vous aider dans votre détermination de conserver vos cheveux, la clinique Thomas vous propose de venir aujourd'hui même consulter l'expert Thomas. Si votre cas est remédiable, vous recevrez à demi-prix une séance complète du traitement que vous êtes supposé suivre. Vous serez ainsi vous-même le juge des bienfaits du traitement Thomas. Pas besoin de rendez-vous pour l'examen. Venez immédiatement.

Les consultations et traitements Thomas sont strictement privés.

PLUS DE 40 ANNEES DE SUCCES !

Plus de 8,000,000 de traitements à date !

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS !

STATIONNEMENT GRATUIT

EN VILLE : Suite 637, édifice Carré Dominion 1010 ouest, Ste-Catherine, UN. 6-3041

PLAZA ST-HUBERT : Suite 309, édifice Lombank, 6339, rue St-Hubert — Tél. 274-3501

HORAIRES : 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Samedis : 10 h. a.m. à 3 h. p.m.

45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE

LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

Tireurs de joints ET Couvreurs



ESTIME GRATUIT

RE. 7-1427

PLAN BUDGETAIRE

40 ANS D'EXPERIENCE, ASSURE AU COMPLET

- REPARATION DE TOITS QUI COULENT
- JOINTS TIRES ET REPARATION DE BRIQUE ET PIERRE
- MURS DE BRIQUE ET PIERRE MIS A L'EPREUVE DE L'EAU FINI NATUREL OU EN COULEURS
- REPARATION DES FONDATIONS ET SOUS-SOL MIS A L'EPREUVE DE L'EAU
- CALFEUTRAGE DES FENETRES

MUNICIPAL MAINTENANCE

CONTRACTEURS GENERAUX
2895, AV. KENT, MONTREAL

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 22 OCTOBRE 1962 — 79e ANNEE — No 7



VIOLENT INCENDIE A NOTRE-DAME-DE-GRACE — Un incendie qui a necessité deux alertes, à minuit et 23 minutes la nuit dernière, a fait des dommages se chiffrant par plus de $100,000 dans un pâté d'immeubles compris entre les avenues Girouard et Addington, rue Sherbrooke ouest, dans Notre-Dame-de-Grâce. Les flammes auraient pris naissance dans un appartement du troisième étage, au-dessus du restaurant Frank de Rice, au 5472 ouest, rue Sherbrooke. Près de 100 pompiers de trois postes, utilisant une dizaine de jets d'eau, ont lutté pendant plus de deux heures avant d'enrayer la marche de l'élément destructeur. Au moins cinq pompiers ont été incommodés par la fumée dense qui s'élevait au-dessus du brasier, et au moins trois d'entre eux ont dû être hospitalisés. Tous les locataires des appartements compris entre les deux intersections, soit environ une centaine de personnes, ont été évacués par mesure de précaution. La plus grande partie des dommages serait attribuable à l'eau et à la fumée.

photo Michel Giroux, LA PRESSE

Fin de semaine tragique au Québec

34 morts, dont 30 sur la route

La pluie, le brouillard et la chaussée glissante ont largement contribué à augmenter, en fin de semaine, le nombre d'accidents mortels au Québec.

De 6 h. vendredi soir à minuit hier soir, au moins 34 personnes ont péri dans divers accidents. La route vient en tête de la macabre liste avec 30 morts. L'onde a fait une victime. Un adolescent est mort dans un accident de chasse à Ste-Marguerite-du-Lac-Masson. Un bambin est mort après avoir fait une chute dans un batteur à grain mécanique et un garçonnet a été trouvé sans vie le long de la voie ferrée, dans la banlieue de Québec.

La pire tragédie de la route a coûté la vie à une mère et à quatre de ses enfants, lorsque l'auto dans laquelle ils avaient pris place a été happée par un convoi du Pacifique Canadien, près de Lac-Mégantic. Le père et deux autres enfants de la famille ont été blessés dans cet accident.

Deux adolescents de 17 ans ont été tués lorsque leur auto a quitté la route pour aller s'écraser contre un arbre, près de St-Chrysostome. A Montréal, un homme a été tué par un chauffard à l'angle des rues Centre et Charlevoix.

A St-Jacques-des-Piles, un couple a été tué hier soir dans une collision impliquant deux autos. Trois personnes, dont deux enfants des victimes, ont été blessés dans cet accident.

Voici la liste des morts:

VICTIMES DE LA ROUTE

M. LOUIS GIGNAC de campbellton, N.B., a perdu la vie samedi soir près de Matapedia,

Voir ACCIDENTS en page 6

Collision auto-train: 5 morts et 3 blessés

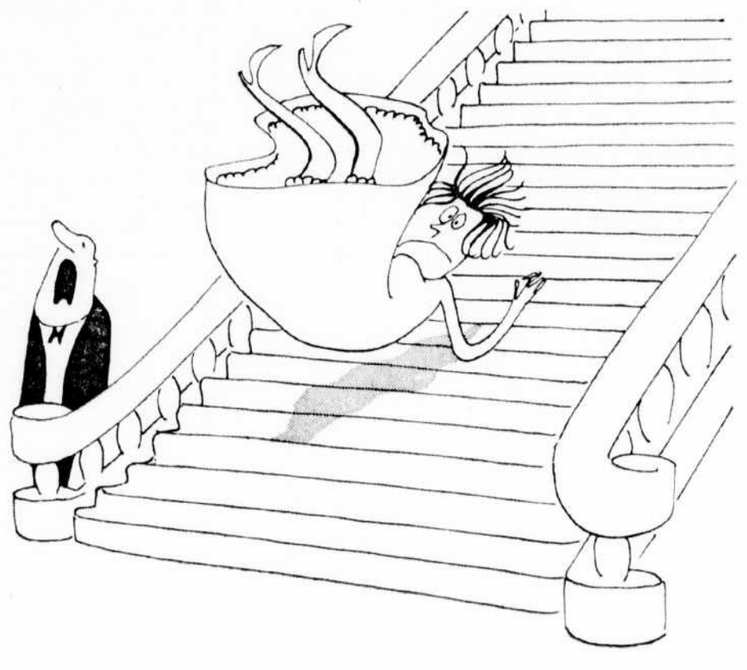
Une femme et quatre de ses enfants ont été tués, vers 9 h. hier matin, lorsque l'automobile dans laquelle ils avaient pris place a été happée par un convoi de marchandises du Pacifique Canadien. L'accident est survenu à un passage à niveau situé entre Dante et Milan, à environ sept milles de Lac-Mégantic, dans le comté de Frontenac. Le père et deux autres enfants ont été transportés à l'hôpital.

Les victimes de cette tragédie sont : **Mme Adrien Isabelle,** 51 ans; **Julien,** 22 ans, conducteur de l'auto; **Noëlla,** 18 ans; **Yolande,** 15 ans et **Jacques,** sept ans.

Quatre des victimes ont été tuées sur le coup, tandis que Noëlla succombait à ses blessures au début de l'après-midi d'hier. M. Adrien Isabelle, âgé de 55 ans, et Rollande, âgée de 21 ans, reposent dans un état grave, mais non critique, à l'hôpital. Un autre enfant de la famille, Ronald, âgé de neuf ans, est entre la vie et la mort dans un hôpital de Sherbrooke.

Le caporal André Labbé, qui dirige le détachement de Lac-Mégantic de la Sûreté provinciale, a déclaré que la famille de M. Adrien Isabelle, demeurant à Dante, près de Lac-Mégantic, se rendait à la messe de 9 h. 30 au moment de la tragédie. Il a ajouté qu'à cause d'un épais brouillard, hier matin, la visibilité était réduite à une distance maximum de 50 pieds.

Sous la violence du choc, les huit occupants du véhicule ont été projetés hors de l'auto. Une des portes de l'auto a été traînée sur une distance d'un mille par une des locomotives. Le caporal Labbé, qui dirige l'enquête, est assisté des agents Marcel Deschênes et Gaston Gagné, également de la Sûreté provinciale.



Les employés des Postes décident de faire leur travail "à la lettre"

par **Louis CLICHE**

Les employés des Postes de Montréal ont opté, hier après-midi, pour le déclenchement d'une campagne nationale de travail "suivant le règlement" afin de provoquer l'accumulation du courrier.

S'appuyant sur le précédent fructueux des employés des Postes de Grande-Bretagne, les fonctionnaires canadiens espèrent ainsi obtenir de l'Etat fédéral une augmentation de salaire ainsi que la reconnaissance du droit à la négociation collective.

La résolution à cet effet a été adoptée à l'unanimité par les quelque 400 employés des postes réunis en assemblée spéciale.

Il semble maintenant que tout sera mis en oeuvre pour faire coïncider cette campagne avec l'achalandage habituel de la saison des fêtes.

Dans la résolution adoptée hier après-midi, on demandait au bureau national de l'Association des employés des Postes du Canada — 10,500 membres — "d'organiser une campagne national de travail suivant le règlement et de produire aussi l'accumulation du courrier afin d'appuyer les demandes d'augmentation de salaires et le droit à la négociation collective".

Le principe du travail suivant la règle avait été adopté, en septembre dernier, lors du 8e congrès de cet organisme, à Windsor.

On avait alors prévu la mise en marche d'une campagne nationale "advenant le cas où les demandes de l'Association ne seraient pas accordées prochainement".

Le règlement

Interrogé sur les modalités de cette campagne pour le moins inusitée, le président de la section de Montréal de l'Association des employés des Postes, M. William-Lucien Houle, a donné quelques exemples pour illustrer à quel point la stricte observance des règlements édictés par le ministère des Postes pourrait conduire à une accumulation monstre du courrier.

Voir LE COURRIER en page 6

Un jeune homme meurt de ses blessures

On aurait tardé à lui porter secours

Un jeune homme de 20 ans, Léonard Manks, domicilié au 595 avenue Beaconsfield, à Notre-Dame-de-Grâce, a perdu la vie samedi soir, peu de temps après avoir été admis à l'Institut neurologique de Montréal, à la suite d'une embardée spectaculaire sur l'autoroute.

L'accident se serait produit vers 6 h. 15, samedi soir, alors que la victime aurait perdu la maîtrise de sa petite voiture de marque Volkswagen sur l'autoroute des Laurentides, entre le chemin de la Côte Vertu et le boulevard Persilliers.

Négligence ?

Le blessé, qui se trouvait dans un état critique, serait demeuré sur le pavé pendant 20 à 30 minutes avant qu'une ambulance de l'autoroute arrive sur les lieux pour le transporter à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, à St-Laurent, d'où il fut transféré d'urgence à l'Institut neurologique.

Un journaliste de Montréal, M. Jacques Francoeur, directeur et co-propriétaire de "Dimanche-Matin", un hebdomadaire de la métropole, qui est en outre membre de la Commission de sécurité publique de Montréal, a révélé avoir offert son aide à la police de l'autoroute, en mentionnant qu'il pouvait obtenir une ambulance de Montréal ou de St-Laurent en deux minutes. On a refusé son aide en disant qu'une ambulance de l'autoroute était déjà en route. La scène de la tragédie était située à environ 500 pieds des limites de Montréal et à 1,000 pieds de St-Laurent.

En voyant le jeune homme qui gisait dans une mare de

Voir JEUNE HOMME en page 6

Une réunion que ne prise guère M. Claude Jodoin

L'exécutif d'un syndicat américain du commerce doit se réunir aujourd'hui à Montréal en une assemblée que le président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin, estime "une instruction absolument injustifiée dans les affaires canadiennes".

La succursale du commerce maritime de la FAT-COI a annoncé vendredi que l'exécutif devait tenir une réunion de trois jours à Montréal pour exposer "tous les faits" concernant la violence sur les quais des Grands Lacs.

Cette réunion coïncidera avec la reprise des auditions de la Commission Norris enquêtant sur le sujet. L'enquête, présidée par le juge Thomas G. Norris, de Colombie-Britannique, doit avoir lieu dans un hôtel du bas de la ville. Le syndicat doit

Voir REUNION en page 6

Fin de la grève à la Dominion Glass

par **Gilles PRATTE**

Le travail a repris hier soir à la Dominion Glass de la Pointe-St-Charles, les 1,100 employés de cette compagnie ayant mis fin à une grève qui durait depuis le 22 août, en se prononçant par 453 voix contre 286 pour l'acceptation du dernier projet de convention collective qui leur accorde des augmentations de salaires de 19 cents l'heure en trois ans (9-5-5), ce qui veut dire 23 cents, si l'on y inclut les bénéfices marginaux.

La grève se poursuit cependant à l'usine de Hamilton, même s'il avait été entendu que les contrats ne se signeraient pas séparément ; mais les grévistes, d'un commun accord, en ont convenu autrement au cours de la fin de semaine.

Il a aussi été entendu que les travailleurs de Montréal toucheront une rétroactivité de $38, au prorata, et des rajustements pour un total de $17,000. Le système de classification a aussi été modifié pour permettre aux employés d'atteindre plus rapidement au salaire maximum.

Le syndicat a aussi obtenu trois semaines de vacances après 12 ans, alors que dans

Voir GREVE en page 6

Les policiers à la foire

Le Service de la police de Montréal tiendra un kiosque à la Foire internationale de Montréal qui s'ouvrira au Palais du commerce vendredi prochain, le 26 octobre.

Reprenant la grande campagne de recrutement au sein de ce corps policier, les préposés à ce kiosque distribueront des feuillets aux jeunes qui seraient intéressés à cette carrière.

De plus, selon les organisateurs de cette innovation chez notre corps de police qui s'affairaient ce matin aux préparatifs de cette foire qui durera dix jours, les visiteurs auront l'avantage de connaître dans les moindres détails les différentes sections du service policier de la métropole.

Ce centre d'informations sera analogue au futur bureau des relations extérieures qui doit être créé sous peu, en permanence, à la police de Montréal.

500 Montréalais dans le métro...

Quelque 500 personnes se sont rendues hier à l'invitation de visiter le métro qu'avait faite aux Montréalais le maire Jean Drapeau.

M. Drapeau, candidat aux élections municipales de dimanche prochain, a accueilli lui-même les premiers visiteurs vêtus d'imperméables et coiffés de casques protecteurs.

Les politiciens de Montréal qui ont basé leur campagne au fond du métro ont eu plus de succès que le maire Ernest Crépeault de Ville d'Anjou.

Ce dernier avait invité le public à faire des randonnées en hélicoptère pour observer à vol d'oiseau un vaste territoire sur lequel pourraient être construits les pavillons de l'Exposition mondiale de 1967. Mais les conditions atmosphériques défavorables ont occasionné l'annulation des randonnées.

Une addition de 250 pieds a été faite au tunnel du métro et un autre couloir d'une longueur égale a bifurqué vers l'emplacement d'une future station. Le creusage a débuté le 24 juin dernier.

Deux assemblées publiques ce soir

Il y aura deux grands ralliements publics ce soir dans les cadres de la campagne électorale municipale à la mairie.

M. Jean Drapeau, candidat du Parti civique de Montréal, dont il est le chef, tiendra une assemblée dans la salle de l'école secondaire St-Stanislas, 1,200 est, avenue Laurier, face au parc Laurier.

Et M. Sarto Fournier, candidat à la mairie du Parti des citoyens, groupement dont il est le président honoraire, en tiendra une dans la salle de l'école Marie-Anne (annexe, 6645, boul. St-Laurent, au sud de la rue St-Zotique.

Quant à la Ligue d'action civique, dont le candidat à la mairie est M. Paul Lambert, elle n'annonce aucun ralliement pour ce soir.

Mlle Louise Parent, candidat indépendant au même poste. Elle n'a pas donné signe de vie depuis mardi dernier, soit depuis la cérémonie de mise en candidature, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville.

FAITS divers

Gare aux chasseurs imprudents !

La PP prend des mesures sévères pour enrayer la multitude d'accidents de chasse qui surviennent presque chaque fin de semaine dans la province :

"Nous allons conduire une enquête minutieuse dans chaque cas, le traitant au besoin comme un acte criminel, jusqu'à ce que nous ayons la conviction qu'il n'y a pas eu intention ou négligence criminelle. Nous espérons ainsi inspirer une plus grande circonspection aux chasseurs et prévenir nos hécatombes hebdomadaires" a annoncé ce matin l'inspecteur-chef Gérard Houle.

Le policier formulait cet avertissement à la suite des deux nouvelles morts accidentelles de la fin de semaine, notamment celle du jeune Roméo Miron, 18 ans, de Ste-Marguerite, tué vers 5 h. samedi après-midi par une balle égarée dans les bois avoisinant son village.

Voir FAITS DIVERS en page 8

Jour Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL
Le plus grand Pharmacie de Détail au Monde

MONSIEUR MUFFLER
CR. 3-1561

aux 4 librairies Pilon
Classeur de qualité à nouveau bas prix!
LE CLASSEUR STANDARD
tel qu'illustré
Conçu pour améliorer l'apparence de votre bureau. Fabriqué en acier épais pour tous besoins de classement. Les 4 tiroirs spacieux coulissent librement et silencieusement sur des roulements à billes — faciles à manipuler. Muni de compresseurs à ressorts. Dimensions : haut. 52¼", larg. 14¾, prof. 18".
FINI EMAIL CUIT
Régulier $45.50
SPECIAL PILON $35.50
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8559 St-Laurent DU. 1-6261
800 E. Mt-Royal LA. 4-3081
851, Decarie, St-Laurent RI. 8-7961

Examen de la vue — Verres de contact
L.-A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
J.-L. Phoenix, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson
VI. 2-3241, local 676 — Au septième

29 ENVOY 1962
FLAMBANT NEUVES
À LIQUIDER!
A PRIX RIDICULEMENT BAS
Echanges acceptés
PAC Park Avenue Chevrolet Ltée
25 vendeurs compétents
3421, av. du Parc — VI. 9-5661

Pour un nettoyage à point...
COMPOSEZ LA. 1-2161
Vous pouvez faire pleine et entière confiance aux experts de chez
Jolicoeur
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

ACCIDENTS

SUITE DE LA PAGE 3

dans le Québec, lorsque l'auto qu'il cnoduisait a capoté sur le bord de la route. L'accident serait dû à une fausse manoeuvre du conducteur.

Mme Adrien Isabelle, âgée de 51 ans, et quatre de ses enfants, **Julien,** âgé de 22 ans, **Noëlla,** âgée de 18 ans, **Yolande,** âgée de 15 ans, et **Jacques,** âgé de sept ans, domiciliés à Dante, près de Lac-Mégantic, ont été tués hier matin lorsque l'auto dans laquelle ils avaient pris place a été happée par un convoi de marchandises du Pacifique Canadien. Au moment de la tragédie, les victimes se rendaient à la messe de 9 h. 30. M. Adrien et deux autres enfants ont été blessés dans cet accident.

M. et Mme Albert Rousseau, du Rapide-Blanc, comté de Laviolette, ont été tués, hier soir, dans une collision impliquant deux autos, à St-Jacques-des-Piles, sur la route No 19. Deux enfants des victimes, âgés respectivement de six et quatre ans, ainsi que le conducteur de l'autre véhicule ont été blessés dans cette tragédie.

Sylvie Audette, âgée de huit ans, dont les parents demeurent au 814, rue Front, à Jacques-Cartier, a été mortellement blessée par une auto, samedi, à l'angle des rues Front et Marmier, dans cette municipalité.

Micheline Roy, âgée de huit ans, dont les parents habitent au 3469, rue Gascon, est morte quelques heures après avoir été happée par une auto, en face du 3467, rue Frontenac.

Gordon Miller et **Bob Sephton,** de Ste-Agathe, ont perdu la vie, lorsque leur auto a quitté la route No 11, entre Val-David et Ste-Agathe, samedi soir.

Patricia Carol Hatton, une adolescente de 15 ans, de Ville LaSalle, a été tuée lorsque l'auto dans laquelle elle avait pris place a dérapé sur le boulevard Montréal-Toronto, à Dorval.

M. Josaphat Massé, âgé de 66 ans, de Granby, a été tué par une automobile, à l'angle des rues Charlevois et Centre. La police est présentement à la recherche du conducteur du véhicule.

Roger Hébert et **John Rennie,** tous deux âgés de 17 ans, et domiciliés à Hemmingford, comté de Huntingdon, sont morts lorsque leur auto a quitté la route pour aller s'écraser contre un arbre, près de St-Chrysostome.

M. Jean Dozois, âgé de 29 ans, un policier de Rivière-des-Prairies, et demeurant au 1981, rue Curateau, est mort lorsque son auto-patrouille est allée donner contre un arbre, à l'intersection du boulevard Gouin et de la 30e Avenue, à Rivière-des-Prairies. Un compagnon de la victime, l'agent Gilles Marquis, a été blessé dans cet accident.

Leonard Manks, âgé de 20 ans, demeurant au 595, avenue Beaconsfield, à Notre-Dame-de-Grâce, est mort à l'Institut neurologique de l'hôpital Royal Victoria, quelques instants après avoir été blessé lorsque son auto a capoté, à la sortie du Chemin de la Côte Vertu, de l'autoroute des Laurentides.

Mme David Gowing, âgée de 26 ans, de Toronto, a perdu la vie, samedi soir, lorsque l'auto conduite par son époux est entrée en collision avec un camion, sur la route qui conduit à St-Hubert.

M. Fernand Roch, âge inconnu, demeurant au 445, rue Richelieu, à Joliette, est mort hier après-midi après que l'auto dans laquelle il avait pris place eut capoté trois fois pour aller finalement s'arrêter sur un arbre, sur la route 43, au lac Noir, près de Joliette.

M. Gilles Brodeur, âgé de 26 ans, de East Angus, comté de Compton, a été tué lorsqu'une auto a capoté à Bishopton, dans les Cantons de l'est.

Mlle Rita Lachance, âgée de 22 ans, de St-Narcisse, a perdu la vie dans la collision de deux autos, près de Ste-Marie, à 25 milles au sud-est de Québec.

Grégoire Lessard, âgé de 16 ans, de St-Grégoire-de-Beauce, est mort quelques instants après avoir été happé par une auto.

Guylaine D., enfant de M. et Mme F.-X. Dubé, de Grande-Rivière-Ouest, dans la péninsule gaspésienne, a été mortellement blessée par une auto, près de chez elle.

M. Jérôme Gauthier, âgé de 45 ans, de St-Jérôme, est mort dans la collision de deux autos, à Ste-Thérèse.

Mme Joseph Godbout, âgée de 72 ans, de Laurierville, a perdu la vie lorsque quatre autos sont entrées en collision, à St-Nicolas, dans la banlieu de Québec.

Denise Langevin, âgée de 11 ans, de Rivière-à-Moulin, près d'Arvida, a été mortellement blessée par un camion, près de chez elle.

Mme Yvette Lachance, âgée de 49 ans, du 10B, rue St-Hubert, à Jacques-Cartier, est morte lorsqu'une auto a capoté sur la route no 9, près de Ste-Rosalie.

M. Réjean St-Cyr, âgé de 23 ans, de Grand'Mère, est mort dans un accident analogue, sur une route secondaire, près de St-Tite, dans la région de la Mauricie.

M. David Langelier, âgé de 31 ans, demeurant au 1685 est, boul. St-Joseph, est mort dans un hôpital des suites de blessures subies le 15 octobre, alors qu'il avait été happé par une auto à l'angle de la rue Papineau et du boul. St-Joseph.

ACCIDENT DE CHASSE

Roméo Morin, âgé de 18 ans, de Ste-Marguerite-du-Lac-Masson, a été tué d'une balle de carabine perdue, dans un bois de cette localité des Laurentides.

REUNION

SUITE DE LA PAGE 3

se réunir dans un édifice situé à moins d'un mille de cet hôtel.

L'enquête Norris étudie plus particulièrement la dispute de juridiction entre l'Union internationale des gens de mer (ind.) et l'Union maritime canadienne, récemment formée et affiliée au Congrès du travail du Canada.

M. Jodoin a dit avoir envoyé, vendredi, un télégramme à M. George Meany, président de la FAT-COI lui laissant savoir que le CTC considère sa décision comme "une interférence et un affront au système judiciaire canadien".

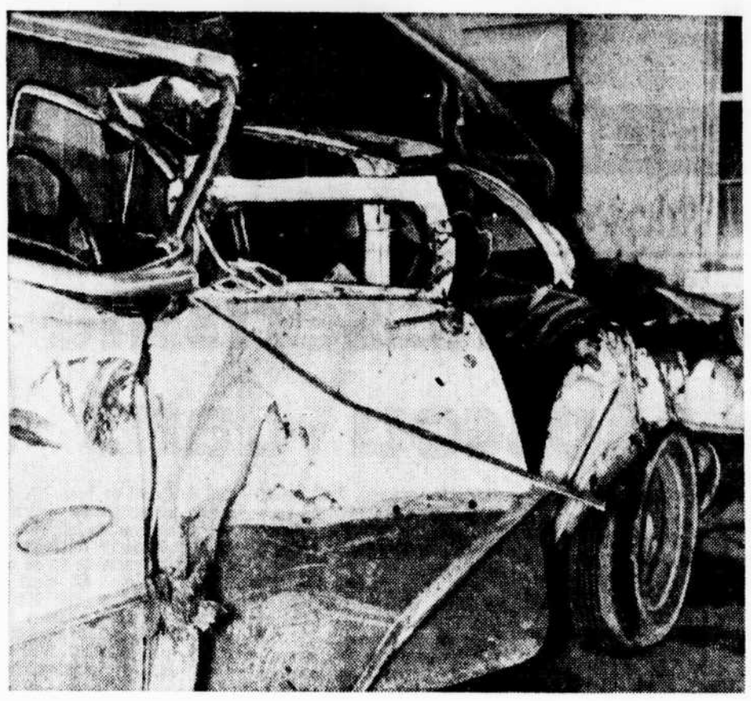
VICTIME DE L'ONDE

M. Henri Bastien, âgé d'environ 50 ans, du 791 ave Outremont, à Outremont, s'est noyé dans le canal de Lachine, au pied de la rue Charlevoix. La victime aurait manqué le pied et serait tombée à l'eau.

ACCIDENTS DIVERS

Yves Théreault, âgé de trois ans, de Chambly, est mort à l'hôpital Général de St-Lambert, quelques heures après avoir fait une chute dans un batteur à grain mécanique.

Jacques Boutet, âgé de 11 ans, a été trouvé sans vie sur les rails du Pacifique Canadien dans la banlieue de Québec. La jeune victime avait la tête fracassée.



CINQ MORTS — Cette ferraille est ce qui reste de l'auto dans laquelle cinq membres d'une même famille ont perdu la vie en se rendant à l'église, dimanche matin. Mme Adrien Isabelle et quatre enfants ont été tués quand un convoi de marchandises a happé leur voiture à un passage à niveau près de Nantes, à environ 7 milles de Mégantic. Le père et un autre enfant ont subi de graves blessures.

LE COURRIER

SUITE DE LA PAGE 3

Il a d'abord donné l'exemple des manieurs de lettres qui doivent — selon le règlement — trier un minimum de 25 lettres à la minute mais qui en effeuillent, au fait, une quarantaine dans ce même laps de temps.

M. Houle a ensuite explique le règlement qui exige que toute lettre dont l'adresse n'est pas tout à fait complète soit retournée à un département spécial, celui "des rebuts".

Il a également mentionné le règlement selon lequel l'employé des Postes dépose les colis sur la balance un à un et non pas en série, comme c'est habituellement la pratique.

En Angleterre

Le président Houle a aussi expliqué à l'assemblée les circonstances entourant l'apprentissage de cette tactique, en Angleterre, le 1er janvier 1962.

Après seulement sept jours de ce régime de ralentissement indirect, un seul bureau de poste de Londres, celui de Mount Pleasant, accusait un retard de 10,000,000 de lettres.

Et, à la fin de janvier, la campagne prit brusquement fin quand le ministère décida finalement d'engager le dialogue avec ses employés.

Les griefs

En deux mots, les employés des postes exigent un salaire au niveau de celui de l'industrie canadienne ainsi que le pouvoir de négocier avec le ministère. Ce réajustement représenterait une augmentation annuelle de $600 pour chaque employé.

"Depuis 20 ans, nous sommes en-dessous de la moyenne nationale et les balayeurs des grandes industries à $1.90 de l'heure sont mieux payés que nos manieurs de lettre qui gagnent $1.76," de préciser M. Houle.

Le président a par ailleurs insisté sur le caractère commercial du ministère des Postes quand il a dit que le salaire de ses employés ne provenait pas du produit des taxes versées par les citoyens mais de la vente d'un service.

Finalement, le président a laissé entendre que les deux autres groupements de salariés à l'emploi du ministère des Postes — soit l'Association des facteurs (8,000 membres) et l'Association des commis ambulants (6,000 membres) — se joindront à eux dans l'exécution de ce nouveau mode de pression syndical.

JEUNE HOMME

SUITE DE LA PAGE 3

sang, M. Francoeur aurait fait une nouvelle tentative en disant que c'était une honte de laisser si longtemps un blessé sans secours.

Devant cette nouvelle tentative, les policiers auraient repoussé le journaliste à coups de poing jusqu'à son auto en lui demandant de quitter les lieux s'il ne voulait pas se faire embarquer.

Ce n'est qu'une dizaine de minutes plus tard que l'ambulance mandée par les policiers arrivait sur les lieux.

A la suite de ces faits, M. Francoeur a fait parvenir hier un télégramme au coroner du district, insistant pour témoigner sur le retard des secours dans cette affaire au cours de l'enquête qui se tiendra sous peu.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 3

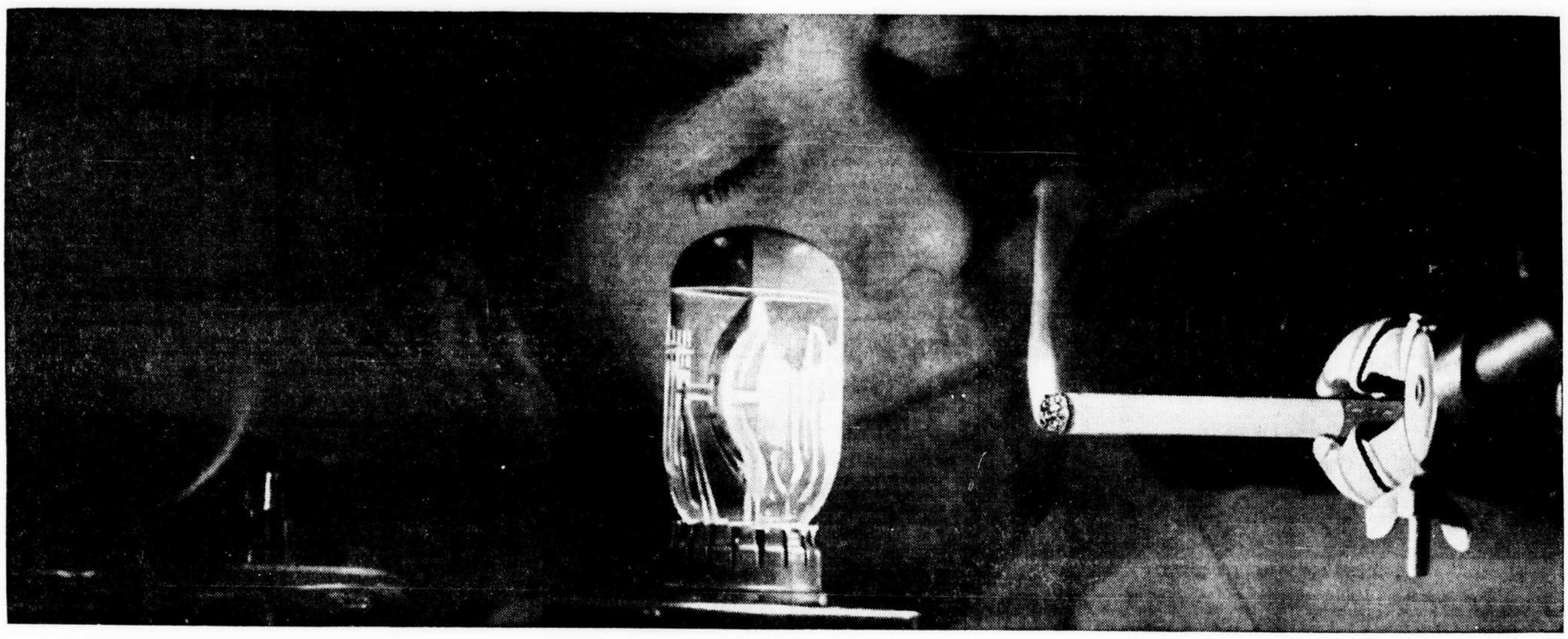
l'ancien contrat c'était après 15 ans.

Le nouveau contrat prévoit qu'après avoir travaillé 90 jours, un employé cessera d'être considéré comme temporaire et sera soumis au régime de l'ancienneté ; la période d'essai pour un travail particulier demeure de 60 jours.

Au cours de la deuxième année du contrat, les primes d'équipes de nuit seront portées de 6 et 8 cents à 7 et 9 cents.

La nouvelle entente prévoit aussi des améliorations au chapitre des assurances contre la maladie et les accidents. Pour la première année, la contribution mensuelle de la compagnie sera de $3.91 dans le cas des célibataires et de $8.33 pour les hommes mariés ; pour la deuxième année, de $4.30 et de $9.90. Au dernier contrat, la contribution patronale était d'un peu plus de deux dollars pour les célibataires et de $5.28 pour les hommes mariés, sur une prime mensuelle de $14.50.

Maintenant que la grève est terminée, la compagnie s'apprête à réparer la cuve no 3 qu'elle projetait de remettre en service avant la grève.



Au Centre de Recherches, l'analyse établit la faible teneur en goudron de la Belvedere.

La Belvedere assure *l'équilibre* entre une saveur pleine et subtile et une faible teneur en goudron

Belvedere a réussi à s'assurer une faible, *très faible* teneur en goudron—12.1 mg par cigarette*—tout en conservant une saveur pleine et raffinée.

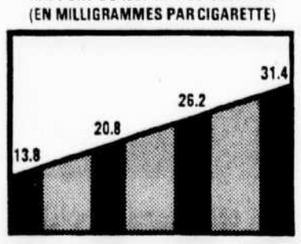
Cette annonce de Belvedere a pour but de vous livrer les faits sur la teneur en goudron, tels qu'ils apparaissent dans les rapports d'analyse d'un laboratoire qualifié et strictement indépendant. Les raisons de cette nouvelle diminution de la teneur en goudron de la Belvedere? De plus en plus de fumeurs recherchent une cigarette qui assure l'équilibre entre une faible teneur en goudron et une saveur pleine et raffinée.

Pour répondre à la demande de ces fumeurs, Belvedere publie le rapport d'analyse le plus récent: 12.1 milligrammes de goudron par cigarette Belvedere. Belvedere explique en même temps pourquoi c'est là un chiffre bas, très bas, et comment un laboratoire d'analyse peut déterminer la teneur précise en goudron de toute cigarette, **y compris la** Belvedere.

Tout d'abord, la teneur en goudron de 12.1 milligrammes dans les cigarettes Belvedere est exceptionnellement basse: beaucoup plus basse que celle de la moyenne des cigarettes à bout filtre.

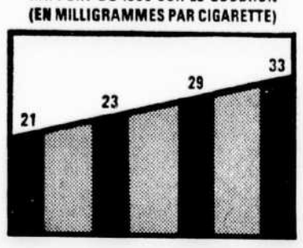
En effet, les différentes teneurs en goudron, telles que publiées dans les rapports précédents, allaient jusqu'à 31.4 mg par cigarette.

RAPPORT DE 1961 SUR LE GOUDRON (EN MILLIGRAMMES PAR CIGARETTE)



Avec 12.1 mg de teneur en goudron par cigarette, ce n'est pas la première fois que Belvedere détient un des chiffres les plus bas communiqués par des laboratoires d'analyse indépendants. Déjà en 1960, un rapport publié par une agence de l'extérieur indiquait la Belvedere (avec 21 mg à ce moment-là) comme la cigarette ayant le moins de goudron, au bas d'une échelle allant jusqu'à 33 mg. La teneur moyenne en goudron de toutes les cigarettes populaires à bout *filtre* était alors de 24.1 mg.

RAPPORT DE 1960 SUR LE GOUDRON (EN MILLIGRAMMES PAR CIGARETTE)



Aujourd'hui, avec ses 12.1 mg, la cigarette Belvedere contient environ deux fois moins de goudron que la moyenne de toutes les cigarettes populaires à bout *filtre*, il y a seulement deux ans.

Ce chiffre extrêmement bas a pu être atteint à la suite de longues recherches qui ont conduit à l'association du filtre Puritip amélioré et de tabacs spéciaux, mûris trois années entières. Le filtre Puritip amélioré pourvoit à l'adsorption et à l'absorption des éléments de la fumée que l'on veut arrêter. Les tabacs sont choisis par des acheteurs experts qui peuvent dire, presque instinctivement, si les feuilles de tabac contiennent toutes les substances propres à donner aux cigarettes Belvedere leur saveur caractéristique.

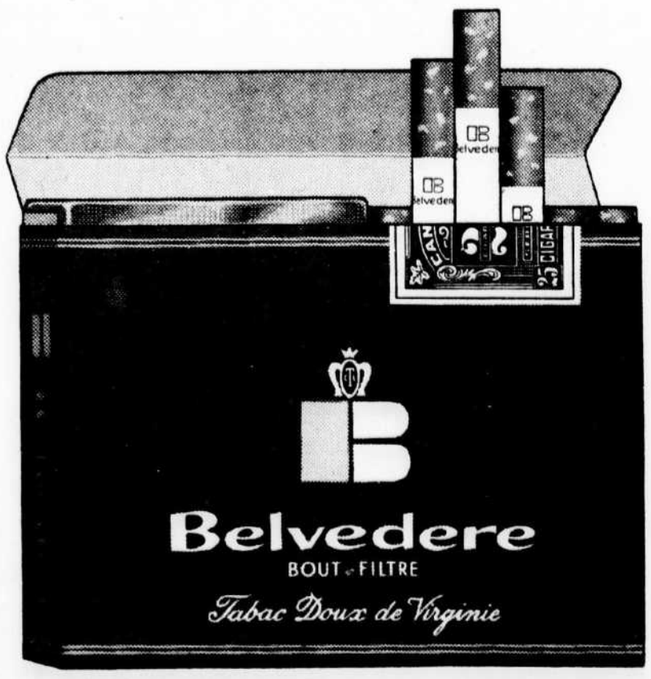
Maintenant, comment obtient-on chez Belvedere les chiffres précis de la teneur en goudron? La réponse est bien simple: en employant les mêmes techniques de dosage que les agences d'information extérieures. Pour cela, Belvedere prélève périodiquement des cigarettes de la production courante, et les soumet à un laboratoire d'analyse qualifié et strictement indépendant. Ce laboratoire procède à des analyses rigoureuses, dans des conditions de contrôle sévère. Ce sont *ces* résultats qui sont publiés par Belvedere.

Ce mode d'analyse est commun dans l'industrie de la cigarette. Bien sûr, Belvedere possède son propre laboratoire qui analyse constamment les cigarettes de la production courante, ce qui permet d'exercer un contrôle étroit sur la qualité établie. Si Belvedere soumet ses cigarettes à un laboratoire de l'extérieur, c'est pour en obtenir un rapport indiscutable et objectif, qu'elle confronte ensuite avec les résultats de ses propres analyses.

Ce qui est particulièrement nouveau aujourd'hui, c'est que Belvedere a décidé de vous présenter les faits à vous, fumeurs, au lieu de parler en pourcentages ou autres termes qui peuvent porter à confusion, ou même induire en erreur.

***Belvedere présente les faits. Le 22 août 1962, un rapport d'analyse du laboratoire indépendant établissait que les cigarettes Belvedere qui venaient d'être analysées ne contenaient, en moyenne, que 12.1 mg de goudron par cigarette.**

Mais voici qui est peut-être encore plus important: Belvedere a réussi à s'assurer cette *faible* teneur en goudron tout en conservant une saveur idéale à ses cigarettes. Un comité de fumeurs experts a procédé à des essais, à mesure qu'on créait de nouveaux mélanges de tabacs. Il ne fallait pas oublier que la faible teneur en goudron n'est pas la seule exigence du public. Le goût est tout aussi important, et les Belvedere ont été conçues pour conserver une pleine saveur malgré leur faible teneur en goudron. Les essais permirent d'établir qu'il y avait certaines limites au delà desquelles le goût tend à disparaître. Il en résulta une cigarette Belvedere bien équilibrée, assurant à la fois saveur *et* faible teneur en goudron. Belvedere: le plaisir accru de fumer une cigarette bien équilibrée.



Saveur sans aucun doute...Belvedere!

MAINTENANT ! Les autobus d'aéroport qui font la navette à tous les aéroports de New York s'arrêtent au

The Commodore

l'un des meilleurs hôtels de New York

PLAN DE FIN DE SEMAINE A NEW YORK
De 1 à 3 jours, vend. à dim.
CHAMBRE TRIPLE $5.75 PAR JOUR PAR PERS.
Chambre double $7 $7.50 Lits jumeaux PAR JOUR PAR PERSONNE comprenant s. de bain privée petit déjeuner complet*, toutes taxes !
Aucuns frais pour enfants de moins de 14 ans dans la chambre des parents.
*Ajouter 50c par enfant pour le petit déjeuner.

Entrée pour stationnement Service de garage

L'endroit le plus central de New York Sur réservation seulement

42e rue entre LEXINGTON et PARK NEW YORK 17 ● 212 — MU. 6-6000
Communiquez avec votre agence de voyage ou tél. à UN. 1-3308

Tunnel Wellington

Circulation interrompue

La voie qui va de Montréal vers Verdun dans le tunnel Wellington sera fermée à toute circulation de 10 h. ce soir jusqu'à 6 h. demain matin, ainsi que dans la nuit de mardi à mercredi, aux mêmes heures.

Et la voie allant en sens inverse, soit de Verdun vers Montréal, sera fermée dans la nuit de mercredi à jeudi, puis dans celle de jeudi à vendredi.

La raison : travaux de nettoyage.

M. Jean Lacoste, directeur du service de la circulation, invite les automobilistes à utiliser le pont de la rue des Seigneurs ou le pont Noir.



UNE EMBARDEE DE CETTE AUTO DE LA POLICE à Rivière-des-Prairies a causé la mort d'un jeune policier qui n'avait que 12 jours de service. Jean Dozois, âgé de 29 ans, a été tué instantanément lorsque la voiture que conduisait son confrère Gilles Marquis alla donner contre un arbre en bordure du boul. Gouin. L'agent Marquis n'a été que légèrement blessé.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Une démente à l'église St-Eugène

Une démente a causé tout un émoi durant la messe de 5 h., hier après-midi, à l'église St-Eugène, à Rosemont. Au beau milieu du service liturgique, cette jeune femme s'est mise à déblatérer contre la religion et les religieux devant une foule nombreuse qui assistait à cette messe.

On parvint à lui faire quitter les lieux sans trop de difficulté, mais son activité n'en resta pas là. En effet, quelques minutes plus tard, elle faisait une nouvelle apparition dans le temple pour reprendre ses vituperations. Cette fois, il fallut employer la force pour la convaincre de quitter définitivement les lieux.

Ça dansait à la porte de la salle

Ça dansait à la salle Golden hier soir, mais ça dansait également à la porte vers 8 h. Cependant, la danse populaire qu'on exécutait à cet endroit n'avait rien de la gracieuseté d'une valse, mais était plutôt une déformation d'une danse plus moderne qui, en plus des "trémoussements", s'accompagnait "d'arguments frappants".

Le bal s'est ouvert au moment où le portier de cette salle, sise à l'angle de la rue Masson et de la 4e Avenue, à Rosemont, a refusé de laisser entrer cinq ou six adolescents qui auraient apparemment déjà causé des ennuis à cet endroit.

Au moins sept autos-patrouille de la Sûreté ont dû être dépêchées sur les lieux afin de calmer quelque peu les esprits. Deux des belligérants ont subi des blessures au cours de cette bataille rangée et ont dû se rendre à l'hôpital pour y être pansés.

La police n'a effectué aucune arrestation, malgré tout ce chahut, parce que le propriétaire de la salle, voulant probablement éviter une mauvaise publicité, a omis de porter plainte.

Et l'on continuera encore à prétendre que la musique "adoucit les moeurs"...

LE CONCILE

SUITE DE LA PAGE 1

Pour ce qui est du cardinal Léger, certains auraient aimé le voir siéger à la Commission liturgique à cause de ses réalisations remarquables dans ce domaine. Mais il semble qu'il fut le choix d'un bon nombre d'évêques d'Europe pour la Commission théologique.

A l'exception de jeudi, qui est jour de congé, les Pères se réuniront en congrégation générale tous les jours de la semaine, à moins que le Secrétariat général n'en décide autrement, car il semble que les travaux en réunion générale pèsent lourdement sur plusieurs évêques.

Grande fatigue

Samedi dernier, par exemple, alors que les Pères tinrent pour la première fois une session complète de quatre heures, plusieurs évêques durent quitter les lieux, certains mêmes devant se faire assister jusqu'à la sortie.

Et, hier, dimanche, nous apprenions la mort d'un autre évêque. C'est le troisième décès depuis l'ouverture du Concile, il y a douze jours.

Le défunt est Mgr Eduardo Facchini, évêque d'Alatri, en Italie. Il était âgé de 76 ans. C'est en se rendant très démocratiquement par l'autobus au Vatican que l'évêque a été victime d'une crise cardiaque.

Samedi, le pape a fait connaître les noms des huit membres de son choix pour la Commission liturgique puisque le Concile commence aujourd'hui l'étude du schéma sur la liturgie.

Mgr Martin est le seul membre canadien de cette commission qui est composée aux trois-quarts d'évêques européens. Les observateurs canadiens paraissent unanimes à reconnaître la compétence de Mgr Martin en matière liturgique.

Agé de 49 ans, Mgr Martin a été nommé évêque en 1950, à l'âge de 37 ans. Secrétaire de la Commission épiscopale de la liturgie et de la pastorale, l'évêque de Nicolet a écrit, il y a quelque temps déjà, une lettre pastorale sur la liturgie qui a été l'objet de commentaires très favorables dans les milieux ecclésiastiques.

Règlement modifié

Si les élections des membres des commissions se sont faites après un seul tour de scrutin, c'est qu'à la demande du cardinal Ottaviani le pape a contourné l'article 39 du règlement du Concile. Considérant le grand nombre de suffages obtenus, même par ceux qui n'avaient pas atteint la majorité absolue, le pape, désirant de plus que les travaux avancent rapidement, a décidé que soient élus ceux qui avaient obtenu le plus grand nombre de voix.

Au cours de la réunion de samedi, le secrétaire général, Mgr Felici, a lu un message en latin à l'intention de l'humanité. Ce texte avait été préparé par le Conseil de présidence et, après l'approbation du pape, il fut soumis aux Pères conciliaires.

Après en avoir pris connaissance, ceux-ci exprimèrent leurs avis et proposèrent des amendements, après que le texte fut modifié, presque à l'unanimité, les Pères exprimèrent leur approbation en se levant.

Après le message du Saint-Père, prononcé à l'ouverture du Concile, les Pères ont voulu, eux aussi, faire connaître au monde le but de leur réunion extraordinaire et adresser à toutes les nations un message de salut, d'amour et de paix.

Message d'unité

Dans cette communication, les Pères du Concile affirment, eux, de toutes les parties de la terre, les détresses matérielles et spirituelles, les souffrances et les aspirations des peuples qui leur sont confiés.

Ils soulignent que leur sollicitude veut s'étendre aux plus humbles, aux plus pauvres, aux plus faibles et qu'ils se sentent solidaires de tous ceux qui n'ont pu parvenir à un développement vraiment humain.

Après avoir réaffirmé que l'Eglise ne cesse de proclamer son amour de la paix, sa volonté de la paix, sa collaboration loyale à tout effort sincère en faveur de la paix, l'Assemblée conciliaire s'est donnée elle-même comme témoignage vivant, comme signe visible d'une communauté d'amour fraternel à travers la diversité des races, des nations et des langues, par-dessus les frontières et les civilisations.

A Ste-Dorothée

Qui doit agir comme président d'élection ?

par **Jean DENECHAUD**

La Cour supérieure aura à décider de l'imbroglio qui vient de se produire à Ste-Dorothée, où deux présidents et deux secrétaires d'élection se trouvent en charge du scrutin du 5 novembre prochain.

L'un des deux présidents désignés a présenté ce matin, en division de pratique du tribunal précité, une demande d'injonction pour empêcher l'autre équipe d'agir comme officiers d'élection.

Par l'intermédiaire de Me André Ducharme l'un des préposés au scrutin, M. J.-Alphonse Couvrette, courtier en assurances, relate dans sa procédure les détails de l'affaire. Le secrétaire-trésorier de Ste-Dorothée, M. Gilles-R. Béland, était, en vertu de la loi des cités et villes, de par sa fonction directeur du scrutin qui doit avoir lieu.

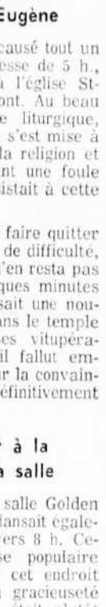
Or, le 15 octobre, M. Béland avisait le requérant qu'il était incapable d'agir comme directeur du scrutin et démissionnait comme tel.

Me Guy Guérard, avocat, a alors été désigné pour le remplacer et choisissait M. Roland Jolicoeur comme son secrétaire d'élection. Le 17 octobre, Me Guérard a donné avis public, suivant la loi, de sa nomination et de celle de son greffier.

Or, le 18, un avis public de présentation des candidats et de l'élection de Ste-Dorothée était donné par un autre président d'élection, M. Léo Taillefer, lequel aurait choisi comme secrétaire, Mme Lauzon-Garland.

Comme il ne peut y avoir deux directeurs et deux secrétaires pour une même élection, le tribunal aura donc, au point où en sont les choses, à décider qu'elle équipe devra agir le 5 novembre.

Bienheureuse celle qui a cru en l'accomplissement de ce qui lui a été dit de la part du Seigneur.
(Lc 1, 45)



"Enfin, te voilà! J'étais si inquiète"

Quand l'heure passe et que le mari n'est pas rentré, son épouse, inquiète, se demande s'il lui est arrivé un accident . . . ou s'il a été victime d'une crise cardiaque! Que deviendrait sa famille sans lui?

Des incidents de cette nature devraient aider un homme à mieux comprendre ses responsabilités . . . l'inciter à se demander s'il possède suffisamment d'assurance-vie pour garantir, advenant son décès, la sécurité financière de sa famille.

Si vous entretenez quelque doute sur l'assurance que vous détenez, consultez le représentant de la New York Life. Il vous aidera à établir le chiffre de vos besoins réels d'assurance, vous dira, si la chose est nécessaire, quelle police d'assurance-vie peut pourvoir à ces besoins et vous permettrait d'accumuler des fonds en prévision soit de l'éducation de vos enfants, soit de votre retraite. Adressez-vous à une succursale de la New York Life, ou écrivez à:

NEW YORK LIFE
INSURANCE COMPANY
1425 rue de la Montagne
Montréal — VI. 4-3373
4113 rue Jean-Talon
Montréal — RA. 9-2847

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN
2100, Drummond, Montréal 25

Vaincre votre timidité
ET REUSSIR!
CONFIANCE - ELOQUENCE - PERSONNALITE
ENTHOUSIASME - PROSPERITE
Grâce à la méthode DALE CARNEGIE maintenant en français

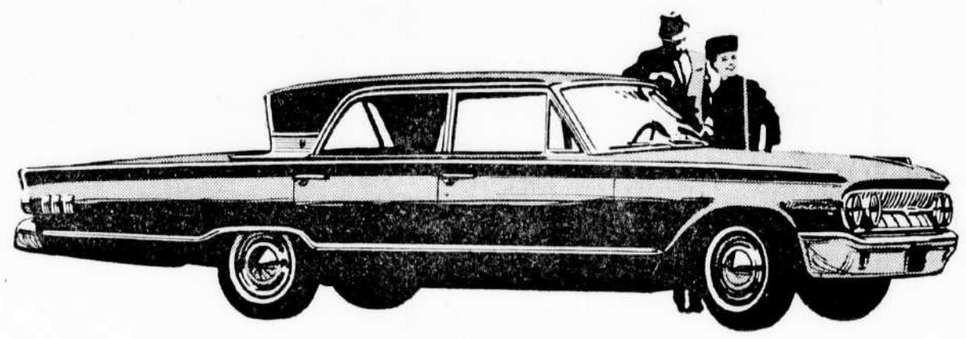


FAMEUX PRINCIPES DE DALE CARNEGIE
- Acquérez de l'aplomb et plus de confiance en vous-mêmes
- Apprenez à convaincre par la parole
- Apprenez à vous imposer et à faire accepter vos idées
- Soyez parfaitement à l'aise avec tout groupe
- Retenez les noms
- Devenez un causeur captivant
- Pensez et parlez avec assurance
- Dominez la peur et l'inquiétude
- Développez vos qualités latentes
- Augmentez vos revenus et méritez un meilleur emploi.

PLUS DE 1,000,000 DE GRADUES (hommes et femmes)

Assistez à une démonstration GRATUITE A L'HOTEL SHERATON MONT-ROYAL
EN FRANÇAIS : MERCREDI LE 24 OCT. à 7.30 hres p.m.
EN ANGLAIS : CE SOIR à 7 hres p.m.

RENSEIGNEMENTS
RENSEIGNEMENTS :
Ecrire à : THE METZLER INSTITUTE
C.P. 35, MTL 16
Pour Trois-Rivières — Tél à FR. 6-6115
Le cours authentique DALE CARNEGIE est unique. Méfiez-vous des imitations! Ne soyez pas déçus.





Certains des dispositifs illustrés ou mentionnés sont facultatifs moyennant supplément.

Le sedan 4 portes Monterey Custom: Le hardtop deux portes Monterey Custom—deux des excellentes voitures Ford-Canada . . . construites au Canada.

La Mercury MONTEREY 1963 défraie les manchettes

La nouvelle Monterey fait vraiment parler d'elle. Voyez, par exemple, son élégant pavillon et la glace arrière en angle rentrant, à l'abri de la poussière et de la neige. Vous pouvez abaisser la glace arrière et vous obtenez alors une agréable aération. Conduisez une Monterey. Chacun des trois puissants moteurs V-8 Marauder, ou le six-cylindres économique, procure une puissance de fer dans un roulement de velours. La tenue de route et le levier de vitesses ultra-souple de la Monterey rendent la conduite des plus douces. Il existe un choix de 14 modèles. Ce sont tous des Mercury . . . ils défraient tous la manchette! Les Monterey '63 sont les meilleures Mercury jamais construites. Voyez le vendeur Mercury et essayez la Mercury Monterey '63.

MERCURY EST SYNONYME DE HAUTE QUALITÉ

Tous les véhicules Mercury '63 portent une garantie de 24,000 milles ou 2 ans selon la première éventualité

Demandez à voir les modèles Mercury 400 . . . le luxe à prix d'aubaine . . . ils sont aussi bon marché que les voitures à prix modique.

MERCURY

LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE INC. 4411, rue Papineau—LA 6-4411
HART MOTORS LIMITED 6458, chemin de la Côte-de-Liesse, Dorval—ME 1-3561
CUMMING PERRAULT LIMITED 6435, chemin Upper Lachine—HU 9-3831
COUSINEAU-GABOURY LIMITÉE 10200, boul. Saint-Laurent—DU 9-3581
HAMELIN & FRÈRE LIMITÉE 3491 est, rue Notre-Dame—LA 4-6851
EUDES AUTOMOBILES LIMITÉE 8725 est, rue Notre-Dame—CL 5-4066
CHATEAU MOTORS LTD. 11885, boul. Lachapelle—331-4020
LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE 3897-99, avenue Bannantyne, Verdun—766-8521

7053MF

Fête des Roses

Un grand dîner, connu sous le nom de "Fête des Roses" et organisé depuis sept ans par l'Amicale des anciens du collège Laval, à Saint-Vincent-de-Paul, aura lieu, cette année, le mercredi 31 octobre, au Grand Salon de l'hôtel Reine Elizabeth. La manifestation commencera à 6 heures par un défilé de modes internationales : France, Italie, Suisse, Angleterre et Canada, présenté par la maison Morgan. La coordonnatrice sera Mme Eve Thrill. Un cocktail sera ensuite offert à 7 hres. Le dîner est prévu pour 8 heures. Il y aura musique en dînant. Un grand prix extraordinaire est offert cette année. Il s'agit d'un manteau de vison Canada Majestic Morgan. Les bénéfices de cette soirée seront versés à la colonie de vacances Mariste du Lac Morgan, à Rawdon.

Une première liste d'invitées se lit comme suit :

Mmes Paul Renaud, Lucien Vermette, Louise Ouimet, Jeannette Cuerrier, Dorothy Chenoy, Emilien Lévesque, Marc De Carufel, Edna Dufresne, Jacqueline Berthiaume, Claude Gagné, Fernande Roy, Sandra Laurin, Jeanne Lesieur, Simone Larocque, Pierre L'Heureux, Georges Grégoire, Jeannette Sansoucy, Yvette Brien-Lachapelle, René Boyer, Paulette Lortie, Rita Bréard, Jean-Paul Geoffrion, Roger Poitras, Noëlla Lavoie, Thérèse Pilette, René Marion, Jean-Paul Ravary, René Tremblay, René St-Amour, Hervé Labelle, Léonne Giguère, Georges Chalifoux, André Laurier, Lionel Leblond, Alice Tremblay, Jean-Paul Lacroix, Roger-C. Dagenais, Paul Dutilly, Lionel Laprade, Roméo Laniel, René Lafrance, A. Gosselin, Jean-Roch Salois, Maurice Côté, Fernand Lalonde, Gérard Bélanger, Lucille Juteau, Roger Bureau, Jean Bégin, Louise Crevier, Bernard St-Germain, Roland Alarie, Roméo Laporte, Gérard Gagnon, Alain Alarie, Raymond Ducharme, Jocelyne Lamoureux, Thérèse Risler, Juliette Desautels, Rodolphe Lavoie, Denise Lavoie, Denise Cayer, Gilles Denault, Rita Gosselin, Jean Choquette.

Paul Pelletier, Augustin Bédard, Omer Pesant, Louis Laflamme, Gérard Derome, Mme Maurice Daoust, Marcel Fifle, Jean-Paul Arseneault, Jean Langlois, Raymond Marois, Jean-Louis Maher, Albert Francoeur, Jacques Desautels, René Bergeron, Paul Laporte, Jean-Paul Jolicoeur, Jacques Paré, François Roy, Cécile Lamontagne, André Proulx, Maurice Dagenais, Roger Laverdure, Jean Lebeau, Roland Lambert, Louis de Maurivez, Jean-Paul Hamelin, B. Laverdure, Wilfrid Duranceau, Maurice Cousineeau, Anne-Marie Gagnon, Maria Chopin, Claude Beaudet, Françoise Goulet, Denise Beaulieu, Fernand Roméo, Hector Meunier, Maurice Langelier, Roger-C. Dagenais, Lucien Jobin, Laurette Marcotte, Bernard Brouillet, Jean-Louis Henrichon, Rouville Rocheleau, Rose Ste-Marie, Berthe Goupil, Alice Ste-Marie, Roland Meunier, Fernand Pesant, Conrad Chaurest, Roch Chaurest, Paul-V. Racicot, J.-O. Houle, Rolande Gravalle, Lucille Tardif, Laurette Borris, Ludger Dupéré, Hector Ricard, Cécile Marchand, Bertram Williams, Marcelle Gravel, Michelle Paul-Hus, Madeleine Trottier, J. Rodrigue Bourdages, René Lavoie, Roland Brosseau, Adrien Mercure, Paul Lafontaine.

Adoris Caty, François Favreau, Maurice Daoust, Elie Galarneau, Adrien Gaudreau, Edgar Chagnon, Benoit Bourque, Osias Rochon, Marguerite Emard, Laurette Racette, Jeanne Bernèche, Jean Charlebois, Léopold Chéné, J.-P. McManus, Lorraine Boivin, Anna Poirier, Mariette Clermont, Laurette Archambault, Denise Brouillet, Alfred Chouinard, Flora Racicot, Olive Archambault, Monique Paquette, Dianne Desjardins, Raymond Racicot, Charlemagne Charette, Rodolphe Ranger, Roland Blais, Jeanne Charette, Raymonde Séguin, Gérald Rochon, Mme G. Arseneault, Réal Meloche, Robert Beaudoin, Rolland Bosselet, Jean Monty, Maurice Roch, Mary Dumesnil, Roland Boyer, Jeannette Coupal, Marcel Gouin, Yvon Bastien, F. Desormeaux, Berthe Brassard, Yvette Duval, Pauline Patenaude, Claire De Bellefeuille, Adrien Manseau, Lionel Bénard, Rolland Claude, Pauline Rousse, Conrad Rousse, Luis Renaud, Madeleine Boissonneau, C.-E. Rousse, Noella Roméo, Françoise Groulx, Henri Coutu, Pierre Pigeon, René Van Moorhem, Henri Pigeon, Félix Lamarre, Pierre Cormier, Léon Turgeon, Georges Girard, A. Jodoin, Jean-Chs Crevier, Roger Bélanger, Jean-Paul Brousseau, Léopold Binette, Jean-Réal Benoit, Léon Pronovost.

André Piché, Nicole Bessette, Célestin Poulin, Agathe Desautels, Etienne Pesant, Louis-Paul Robert, Elzéar Gagnon, Roger Lortie, Normand Cloutier, Gaston Daignault.



SEMAINE DE LA PHARMACIE — Une réception offerte par la ville au chalet de la montagne clôturait, samedi soir, les activités de la Semaine de la pharmacie. A cette occasion, le Collège des pharmaciens de la province de Québec a voulu honorer ses quatre anciens présidents. Sur la photo on remarque, dans l'ordre habituel : M. J.-A. Godbout, Mme Georges Filteau (de Québec), M. Alfred Fervac-Larose, ex-doyen de la faculté, Mme Paul-Emile Sauvageau, Mme J.-C. Cusson ; debout : M. G. Filteau (Québec), président actuel du Collège des pharmaciens, Mlle Marielle Parose, M. J.-C. Cusson, M. P.-E. Sauvageau, pro-maire, Mme et M. Paul Soucy, (de Québec).

Mariage Auclair-Gaudet

A la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, décorée de corbeilles de fleurs de saison, l'abbé André Brien, c.v., cousin du marié, bénissait récemment le mariage de Mlle Suzanne Auclair, fille du notaire et de Mme J.-A. Auclair, de Sainte-Rose, avec le docteur Claude Gaudet, d.d.s., fils de Mme Engelbert Gaudet, de Grabtree Mills. Me Armand Auclair était le témoin de sa fille, et M. N. Gaudet, le témoin du marié. Me André Auclair et M. Gérald Gaudet plaçaient les invités.

Au bras de son père, la mariée était vêtue d'un robe de velours blanc, importation New-Yorkaise, aux lignes classiques. Son voile de tulle était retenu par un tambourin de pétales de velours et satin. Elle tenait un bouquet formé d'une orchidée et de stéphanotis.

Mlle Monique Auclair, soeur de la mariée, et dame d'honneur, portait une création en velours bleu azur, ornée de noeuds de satin de même ton. Ses cheveux étaient garnis d'une boucle fantaisiste de tulle et satin, d'inspiration française. Elle tenait comme bouquet une boule d'amour dans les tons de roses, et portait une parure de chinchilla.

Mme Armand Auclair, mère de la mariée, était vêtue d'une robe tissu français, bronze antique, avec chapeau en tulle drapé de même ton, et portait une parure de vison. Des pompons étaient piqués à son sac à main.

Mme Engelbert Gaudet, mère du marié, avait choisi une robe en crêpe français dans les tons de brun, un chapeau en mélusine, garni de ruban grosgarin, une parure de vison et des roses teintées bronze.

Après le cérémonie religieuse, il y eut réception au club Bonaventure où les salons étaient décorés de fleurs automnales. Le jeune couple partit ensuite pour un voyage à destination de la Gaspésie. Pour voyager, Mme Gaulet portait un ensemble de lainage d'Italie ,turquoise et taupe, un manteau de lainage blanc garni de vison, et un chapeau de mélusine orné d'une broche, ainsi que des accessoires d'alligator.

Gagnon -Leduc

A l'église de Laval-sur-le-Lac, décorée de glaïeuls et de pompons blancs, M. l'abbé Euclide Sicotte bénissait récemment le mariage de Mlle Paule Gagnon, fille de M. et Mme Pierre Gagnon, de Bagotville, avec M. Jean Leduc, prix d'Europe 1957, fils de M. et Mme Albert Leduc, de Laval-sur-le-Lac. MM. Pierre Gagnon et Albert Leduc étaient les témoins de leurs enfants.

Au bras de son père, la mariée portait une robe en poult-de-soie, avec panneau formant légère traine, et un long voile de dentelle Chantilly.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le champagne fut offert chez M. et Mme Albert Leduc, à Laval-sur-le-Lac, suivi d'un dîner au Thorncliffe de Rosemere. Le jeune couple est ensuite parti pour New York où il s'est embarqué sur le "France", pour un voyage d'études de deux années à Paris.



Mme JEAN-CLAUDE BOUTHILLER, (MONIQUE SUAREZ), dont le mariage a été célébré récemment, à l'église Saint-Gabriel-Lalemant. La mariée est la fille de M. Antonio Suarez, décédé, et de Mme Antonio Suarez, de Montréal, et le marié est le fils de M. et Mme Lionel Bouthiller, d'Ahuntsic.



M. ET MME BERNARD GIRARD (Lise Lafond) dont le mariage a été récemment béni par M. l'abbé Lauzon à l'église Saint-François-Solano. La mariée est la fille de M. et Mme Hormidas Lafond, et le marié le fils de M. et Mme Ménandre Girard.

Ryan-Quesnel

A l'église Sainte-Dorothée, décorée de glaïeuls, de chrysanthèmes et de pompons, M. l'abbé Adrien Dupuis, cousin de la mariée, bénissait récemment le mariage de Mlle Louise Ryan, fille de M. et de Mme Eddie Ryan, de Sainte-Dorothée, avec M. Roger Quesnel, fils de M. et de Mme Henri Quesnel, de Montréal. MM. Eddie Ryan et Henri Quesnel étaient les témoins de leurs enfants. Alors que MM. Eddie Ryan, frère de la mariée, et Jean-Pierre Hétu plaçaient les invités.

Un programme de chant de circonstance fut exécuté par M. et Mme Georges Corbeil, oncle et tante de la mariée.

Au bras de son père, la mariée portait une robe en velours blanc, de style renaissance, avec panneaux flottants, retenus par une énorme boucle et une cape garnie de renard blanc. Son voile de tulle illusion, était retenu par un tambourin de même fourrure. Son bouquet, de style empire, était composé de gardénias et de stéphanotis.

Mlle Lise Trudeau, dame d'honneur, et amie de la mariée, avait choisi une robe en velours vert émeraude, ainsi qu'un voile et des souliers de même teinte, et elle tenait un bouquet formé d'une demi-cascade d'oeillets tangerine.

Mlle Sylvie Corbeil, cousine de la mariée, et petite bouquetière, portait une robe en poult-de-soie abricot, et tenait un bouquet de style empire composé d'anémones blanches.

Mme Eddie Ryan, mère de la mariée, portait une robe en broché brun, rehaussée d'un drapé, un chapeau de velours et tulle brun et beige des accessoires harmonisés et une étole de vison pastel. Une orchidée cymbédium bronze était piquée sur sa bourse.

Mme Quesnel, mère du marié, avait choisi une robe de broché vert émeraude, un chapeau drapé de même tissu, des accessoires assortis, et une orchidée cymbédium jaune était fixée sur sa bourse.

A l'issue de la cérémonie nuptiale, une réception groupa les invités à l'hôtel Holiday Inn, d'où le jeune couple partit pour un voyage à destination des Bermudes et de Nassau. Pour voyager, Mme Quesnel portait un ensemble, manteau et robe de fin lainage rouge, un chapeau blanc neige, et des accessoires noirs.

Les lecteurs sont priés de faire parvenir leurs communiqués à Mme Cécile Brosseau, bureau 345, LA PRESSE. Ce service est gratuit et exige que notes et photos soient envoyées le plus tôt possible.

SPECIAL pour une semaine seulement

au Salon Paul LaRue...

PERMANENTE de qualité tout compris **5.**

Autre grand spécial PERMANENTE Raylette de haute qualité au complet **9.50**

Coupe par PAUL LARUE incluse sur demande

TEINTURE $5.00



Ouvert tous les jours du lundi au samedi inclus

SALON Paul LaRue

MAINTENANT SITUE A

346 EST, STE-CATHERINE

quelques pas à l'ouest de St-Denis

UN. 1-2089

Le confort de notre NOUVEAU LOCAL N'AFFECTE PAS NOS PRIX HABITUELS !

BIRKS



fait à Paris

5.95 chacun

Tout à fait dans la tradition française de chic et de confection soignée, les sacs à main de veau "plastic" de la collection d'automne Dofan nous arrivent de France... Ils sont plus plus élégants que jamais ! Faites votre choix parmi trois modèles de couleurs marine, loutre, rouge, noir ou brun. Avec compartiments à fermeture-éclair.



a

b

c

COMMANDES TELEPHONIQUES UN. 6-1411

BIRKS JOAILLIERS

CARRÉ PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND

Voici pourquoi le service SANITONE de NEW METHOD signifie PLUS que le simple nettoyage à sec...



"Je suis le plus mortel ennemi des taches !"

L'enlèvement sûr et scientifique des taches exige un examen soigneux de chacune d'elles. Les risques particuliers à chaque tissu doivent être reconnus et éprouvés pour prévenir tout endommagement de la fibre. Vous vous devez de voir notre équipement ! Dans certains cas, je vais jusqu'à employer des enzymes qui, littéralement, "digèrent" certaines taches rebelles.

Voilà pourquoi les vêtements nettoyés par la méthode Sanitone reviennent toujours impeccables — vraiment comme neufs.

NETTOYAGE A SEC SERVICE SANITONE APPROUVÉ

COMPOSEZ CR. 3-3391

50e anniversaire 1912 New Method 1962 BUANDERIE NETTOYAGE

6455, rue Christophe-Colomb

9153, boul. Pie-IX — 1112 est, rue Beaubien

Guide de Fourrure

Sous les auspices de la Fair Trade Furriers Association



VISON

MANTEAUX DE VISON PASTEL

PEAUX ALLONGEES

PRIX BUDGET

$1495

Prix populaire	Qualité de choix	Qualité surchoix	Qualité de luxe
$1695	$1895	$2295	$2795

Comme dans les bijoux, il y a des joyaux en fourrure. Pour le summun de qualité en vison le prix peut être plus élevé.

Le guide de fourrure est publié dans l'intérêt du public pour le familiariser avec les derniers prix du VISON, selon les fluctuations du marché.

Une autre importante fonction de ce guide de fourrure est de mettre en garde les lecteurs contre la pratique déloyale de certains marchands de créer l'illusion d'épargnes extraordinaires en utilisant sans scrupule des listes erronées de prix comparatifs. En cas de doute, renseignez-vous auprès d'une maison établie et jouissant d'une excellente réputation.

Chez Reid Fourrures, le choix des créations fourrure de trois grands noms de Paris

ANDRE SAUZAIE • MAGGY ROUFF • MOCQUOT

FAIR TRADE FURRIERS ASSOCIATION MEMBRE



Reid fourrures inc.

STATIONNEMENT GRATUIT à l'arrière de notre magasin

OUVERT les jeudis et VENDREDIS jusqu'à 9 P.M.

1473 rue Amherst - LA. 2-3181

Conditions budgétaires si désiré

Querelle sur l'autodétermination à la SSJB de Québec

par Pierre O'NEIL

QUEBEC. — "Je ne suis membre, ni du RIN ni de l'Alliance Laurentienne ni de quelque groupe indépendantiste que ce soit : ma démission n'a rien à voir par conséquent avec les élections à la présidence du RIN de Québec dont le congrès aura lieu bientôt".

Voilà ce que nous a déclaré hier soir Me Guy Pinsonneault en commentant sa retentissante démission comme organisateur général de la SSJB de Québec.

En fait, Me Pinsonneault a démissionné pour se porter candidat au conseil diocésain de la Société et y faire valoir ses idées sur l'orientation de la Société.

Dans la lettre de démission qu'il a transmise au président, le Dr L.J. Boulet, Me Pinsonneault allègue que :

—Le président ne lui laissait pas la liberté de jouer pleinement son rôle.

—Le président s'opposait systématiquement à le laisser mettre en application les résolutions du dernier congrès.

—La liberté d'expression n'existait pas dans le mouvement.

L'autodétermination du Québec

Me Pinsonneault a rappelé que lors de son dernier congrès, la SSJB avait adopté unanimement une résolution dans laquelle elle proclamait le droit du Québec à l'autodétermination et suggérait que l'exercice de ce droit pouvait prendre 4 formes :

1—Le choix du statu quo
2—L'élaboration d'un nouveau fédéralisme.
3—La Confédération (ou l'indépendance dans l'association)
4—Le séparatisme.

Cette résolution devait faire l'objet d'étude et d'un congrès spécial destiné à la discussion de l'avenir politique du Québec.

Me Pinsonneault a accusé le président de l'avoir empêché de mettre en application ses voeux du dernier congrès et il affirme que la SSJB ne sera jamais le mouvement national des Canadiens français si ses membres ne sont pas libres de discuter, au-delà des luttes partisanes, de l'avenir politique du Québec.

Toute cette querelle semble avoir constitué le point d'intérêt no 1 du congrès. Candidat à un poste du conseil diocésain, Me Pinsonneault a été défait en même temps que deux de ses partisans MM. J. Lamarche et M. Giroux.

Me Pinsonneault a d'ailleurs déclaré à ce sujet que les règles démocratiques du scrutin avaient été violées. On mentionne en effet qu'un grand nombre de cartes ont circulé parmi les congressistes pour encourager la réélection en bloc des 6 directeurs sortant de charge.

Me Pinsonneault n'est plus l'organisateur général des SSJB de Québec mais il nous a confié qu'il restait membre de la Société.

Tendances séparatistes

La réputation de séparatiste de Me Pinsonneault lui vient surtout d'un document qu'il avait mis au point l'hiver dernier pour servir à des cours de formation nationale pour les officiers du mouvement.

Le document avait fait la manchette des journaux au printemps. Me Pinsonneault s'y prononçait en faveur d'une véritable Confédération, c'est-à-dire en faveur d'un Québec indépendant mais associé avec le reste du pays.

Me Pinsonneault nous a d'ailleurs confié qu'il publierait bientôt sous forme de brochure ses idées concernant l'avenir politique du Québec.

Le Dr Boulet

En annonçant la démission de Me Pinsonneault, le Dr L.J. Boulet, président de la SSJB de Québec, a refusé de faire des commentaires.

Tard hier soir le Dr Boulet se refusait encore à commenter le cas Pinsonneault.

Pour la première fois un parti se dresse contre le mur d'argent

—Me G.-E. Lapalme

par Jacques PIGEON

CAP-DE-LA-MADELEINE. — "Québec, veux-tu la nationalisation ?"

"Pour la première fois dans ton histoire un parti politique se dresse devant le mur de l'argent, devant le trust de l'électricité."

"En 1936, Maurice Duplessis s'était vendu pour $150,000 à ce trust, selon une accusation de M. Edouard Lacroix, accusation qui n'a jamais été démentie."

"Québec refuseras-tu de prendre la clef du royaume, de prendre cette clef qui te rendra maître chez toi ?"

M. Georges Emile Lapalme, procureur général et ministre des Affaires culturelles, enchaîne : "Nous, du parti libéral, vous disons que nous nationaliserons tout de suite. Nous connaissons toutes les données, tous les faits. Nous sommes convaincus que la nationalisation s'impose et tout de suite. Cependant, nous ne vous en avons jamais parlé auparavant, et c'est pourquoi nous nous présentons devant vous. Nous risquons notre tête. M. Johnson n'a rien à perdre. Nous revenons devant vous parce que nous n'avons pas le choix si nous voulons nationaliser les 11 compagnies d'électricité."

"Que peut-on vous donnez de plus comme preuve d'honnêteté politique. Nous luttons pour que les Québecois soient maîtres chez eux. Jamais un gouvernement n'a fait cela."

M. Georges-Emile Lapalme a parlé longuement, hier soir, à plusieurs centaines de personnes réunies dans une école du Cap-de-la-Madeleine. Il s'était rendu à l'école L'Assomption pour appuyer la candidature de M. J.-Réal Desrosiers, candidat libéral dans le comté de Champlain. M. Desrosiers, maire du Cap, fera la lutte à M. Maurice Bellemare, qui, depuis 16 ans, représente ce comté à la législature.

Au cours de son allocution, le procureur général a beaucoup insisté sur le nettoyage administratif qu'a effectué en deux ans le parti libéral. "Nous n'avons pas fini, a-t-il dit, le comté de Maskinongé recevra bientôt une attention toute spéciale et toute particulière. Il y aura des mandats d'émis dans ce comté. Nous avons déjà enquêté sur plus de 200 personnes . . . et ce n'est pas fini."

"A l'enquête Salvas, des centaines de personnes sont venues témoigner. Des centaines de personnes de tous les coins de la province ont expliqué comment elles touchaient de l'argent de compagnies pour lesquelles elles n'avaient jamais travaillé. Elles avaient plutôt été voir M. Bégin ou un autre député."

"L'UN avait gangrené toute la province. Maintenant tout cela est changé."

M. Lapalme a ensuite ajouté: "MM. Barrette et Bertrand ne sont-ils pas en mesure de dire ce qu'est l'UN. Après la déclaration foudroyante qui a précédé sa démission, M. Barrette a déclaré qu'il avait accepté le poste de premier ministre pour ne pas le laisser passer à Daniel Johnson. De son côté M. Bertrand s'est aussi battu pour avoir des réformes, pour faire disparaître la "vieille gang" qui mène encore ce parti. Des témoignages de MM. Bertrand et Barrette, a dit M. Lapalme, démolissent le chef de l'UN".

"Je ne puis comprendre, a dit M. Lapalme qu'une personne, qui a reçu $958 en un an du gouvernement pour l'éducation de ses cinq enfants, se présente comme candidat de l'UN dans le comté de Drummond. Le gouvernement libéral, a-t-il ajouté, a fait revivre les arts dans la province. Il a mis le Québec sur la carte du monde. Maintenant nous dominons le Canada dans le domaine artistique."

"Les dirigeants de l'UN sont baillonnés par les puissances de l'argent. Seul Daniel Johnson sait où il va, mais il ne vous le dira jamais et ce sera mieux pour lui !

Incendie criminel ?

La tente de Gérin-Lajoie devient cendres et fumée

DORION. — Une tente de 40 pieds par 80, installée sur le bord de la route 2, à Dorion, pour des fins de propagande libérale dans Vaudreuil-Soulanges, a pris feu tôt samedi matin, quelques heures après qu'une équipe d'hommes eut mis la dernière touche à l'installation de la foire. Selon la police de Dorion, il s'agit d'un incendie criminel.

Outre la toile de la tente que le feu a consumée partiellement, seuls des portraits de M. Paul Gérin-Lajoie et de M. Jean Lesage ont été perdus dans les flammes.

Selon le chef de police de Dorion, M. Jean Lapointe, tout porte à croire qu'une main criminelle a allumé l'incendie. En effet, à leur arrivée sur les lieux, vers 6 h. 20, les policiers ont trouvé une cruche à l'extérieur de la tente contenant encore quelques onces d'essence. Le bouchon était à quelques pas de là.

De leur côté, les hommes qui ont travaillé toute la nuit à installer "l'Expo-rama" (libéral) de Vaudreuil-Soulanges affirment ne pas avoir remarqué de jarre à cet endroit avant de quitter la foire.

Le chef de police Jean Lapointe a déclaré hier soir à LA PRESSE qu'il demanderait la collaboration du Commissariat des incendies de la province pour mener son enquête. Le chef de police entend mener une enquête sérieuse sur l'incident pour qu'il ne se reproduise plus, surtout au cours de la campagne électorale.

La foire a été inaugurée malgré tout, en dépit du mauvais temps et des locaux de fortune, comme prévu, samedi après-midi.

Réclamant une enquête au plus tôt, comme M. Paul Gérin-Lajoie, le porte-parole du comité de l'Union nationale, M. Paul Bélanger a déclaré qu'il s'agissait évidemment d'un incendie criminel mais il a émis des doutes quant à son origine :

"La police municipale a découvert une bouteille d'essence à l'extérieur, a-t-il dit, mais une enquête pourrait bien prouver que le feu a été allumé de l'intérieur."

D'ailleurs, du côté de l'UN, on trouve certains faits étranges :

"La tente était située juste à côté des locaux de la PP, juste en face du comité libéral et à courte distance du Vaudreuil Inn : qui aurait pu s'y risquer, sinon. . ." a déclaré M. Bélanger.

M. Gérin-Lajoie a affirmé hier après-midi, ce qu'a aussi rapporté le chef de police, que le gardien du comité libéral n'avait rien remarqué d'anormal autour de la tente quelques minutes avant l'incendie au cours de sa ronde d'inspection.

LE DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE 14

maintenant attendre que l'occasion s'en présente, soit une vingtaine de jours alors que sera étudié le bill Bourbonnais.

De leur côté, les adversaires du drapeau devront également attendre la même occasion. D'ici là, ils méditeront sur les propos de M. Sisson, se disant avec lui que le premier ministre fait courir un bien grand risque au parti conservateur en voulant être plus Canadien que Britannique.

Il ne serait pas étonnant que déjà on lui ait mis sous les yeux cette phrase du jeune tory torontois : "L'appui que Diefenbaker peut se gagner au Québec peut être complètement annulé par des pertes dans la bleue Ontario".

Puisqu'il écrivait à l'intention des gens de Lanark, M. Sisson terminait son article par l'avertissement que voici : "M. Diefenbaker, notez bien que les Québécois ne sont peut-être pas aussi stupides que vous le croyez, mais les électeurs de Lanark ne le sont pas non plus".

En d'autres mots, le jeune Torontois met le premier ministre en garde contre des pertes sur les deux tableaux. Sa phrase aurait pu se traduire ainsi : "Ne croyez pas que les Québécois prendront vos paroles pour argent comptant mais sachez que les Ontariens peuvent y croire. Résultat : vous n'obtiendrez ni les votes des uns, ni ceux des autres aux élections qui auront vraisemblablement lieu avant que vous n'ayez eu le temps de consulter les provinces au sujet du choix d'un drapeau".

On le voit à leur forme: ce sont des cigares de choix, faits de tabac de toute première qualité, mûri à point. Ils sont un hommage à votre bon goût. **LES "STATESMEN" SIMON**



22¢ chacun

Les cigares Simon—les meilleurs au Canada—offerts dans le célèbre "Fold-A-Pak" de cinq cigares

ASTHME SOULAGÉ avec ASMYNAL

Les CIGARETTES ASMYNAL soulagent dès les premières bouffées, rétablissent la fonction normale respiratoire, diminuent les crises.

ASMYNAL se vend aussi en comprimés.

Chez votre pharmacien.





ÉPARGNEZ SUR VOS PHOTOS

SERVICE COMPLET DE FINITION EN 8 HEURES

50% SUR ROULEAU BLANC & NOIR

ROUL. DE	8	POSES 3½ x 5	35¢
ROUL. DE	12	POSES 3½ x 3½	60¢
ROUL. DE	20	POSES 3¼ x 4¼	1.00

IMPRESSION INDIVIDUELLE 05¢

ROUL. DE	8	POSES 3½ x 5	3.00
ROUL. DE	12	POSES 3½ x 3½	4.00

30% SUR ROULEAU KODACOLOR

IMPRESSION INDIVIDUELLE 30¢

EKTACHROME 120-620-127 ou 135 (20 POSES) AVEC MONTURES 1.15

Avec chaque commande de finition, vous pouvez acheter vos films Kodak au prix du gros. Un nouveau service.

OFFRE SPÉCIALE 33⅓% SUR FILMS KODAK

FILMS	NUMÉROS	1 ROUL.	3 ROUL.
NOIR & BLANC	620-127	45¢	1.20
	135 PLUS X (20 POSES)	75¢	2.10
KODACOLOR	620-127	1.05	3.00
EKTA-CHROME	620-127	1.20	3.45
	OU 135 (20 POSES)	2.10	6.00

N.B. A ces prix, ajoutez 5¢ pour la poste et 4 ou 6% pour la taxe de vente. Pour tout autre renseignement, écrivez-nous. Enveloppes de retour gratuites. Satisfaction garantie ou argent remis.

ENVOYEZ VOS PHOTOS À :
PHOTO POSTE INC.
CASE POSTALE 1153, QUÉBEC, P.Q.

UNE SOURCE D'ARGENT SUR LAQUELLE VOUS POUVEZ TOUJOURS COMPTER



Chaque année, plus de 225 succursales Niagara Finance pourvoient aux besoins d'argent de milliers de Canadiens. S'il vous faut de l'argent *rapidement*, pour toutes raisons valables, vous pouvez *toujours* compter sur Niagara — la plus importante compagnie de prêts entièrement canadienne. Vous êtes toujours bien accueilli à Niagara!

JUSQU'À $3,000.00 ET DAVANTAGE

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

13 SUCCURSALES DANS LE GRAND MONTREAL

400 ouest, rue St-Jacques, salle 101 AV. 8-8136
5291, ch. Reine-Marie ..... HU. 9-8484
1625 ouest, rue Ste-Catherine .... WE. 7-6361
4120 ouest, rue Ste-Catherine .... WE. 7-7721
1015 est, rue Ste-Catherine ..... VI. 2-4111
3737 est, rue Ontario ..... LA. 6-4434
LONGUEUIL : 125 o., rue St-Charles OR. 4-4995
BEAUHARNOIS : 68, rue Ellice .... CO. 8-3523
ST-EUSTACHE : 19, rue St-Eustache .. GR. 3-4611
6928, rue St-Hubert 273-2447
3982, rue Wellington ..... PO. 9-4538
4321, av. Papineau ..... LA. 2-2166
5786, rue Christophe-Colomb 273-2545
5250, av. Verdun ..... PO. 6-8505
140 est, boul. Henri-Bourassa 387-6235
ST-HYACINTHE : 1555, rue Girouard PR. 3-2521
STE-THERESE : 104, rue Turgeon .. TA. 3-2427
LACHUTE : 542, rue Principale .... LO. 2-2438
ST-JEAN : 207, rue Richelieu ..... FI. 7-7523

ÉLECTIONS PROVINCIALES

AVIS

REVISION DES LISTES ELECTORALES (SECTIONS URBAINES)

ÉLECTEURS DU GRAND MONTRÉAL

(EN DEHORS DE L'ILE DE MONTREAL)

VOUS DEVREZ DEPOSER VOS DEMANDES *en inscription, en radiation ou en correction à l'un des endroits suivants : (le plus près de votre domicile)*

BUREAUX OUVERTS LES 19, 20 ET 22 OCTOBRE 1962
de 8 heures A.M. à 10 heures P.M.

DISTRICT ELECTORAL DE CHAMBLY
AU BUREAU DU PRESIDENT D'ELECTION, 206, RUE LABONTE, LONGUEUIL, ou :

Saint-Lambert 1) 592, rue Notre-Dame
Lemoyne 1) 241, rue Saint-Louis
Laflèche 1) 3303, rue Mance
Greenfield Park 1) 228, rue Verchères
Cité de Jacques-Cartier 1) 135, rue Guy — 2) 2230, rue Bédard 3) 1670, rue St-Georges — 4) 2132, rue St-Georges 5) 199, rue Louise — 6) 214, rue Diane
Longueuil 1) 164, rue Montenach — 2) 193 est, rue St-Charles 3) 135, rue St-Thomas — 4) 1166 ouest, rue St-Laurent — 5) 443, rue Hindland
Saint-Hubert 1) 5389, Chemin de Chambly
Saint-Bruno 1) 35 est, rue de Rabastalière
Chambly 1) 146, rue Saint-Pierre
Boucherville 1) 517, rue Saint-Charles-Borromée

DISTRICT ELECTORAL DE L'ASSOMPTION
AU BUREAU DU PRESIDENT D'ELECTION, 111, BOUL. L'ANGE-GARDIEN, L'ASSOMPTION, ou :

Repentigny 1) 21, Plateau Vincent

DISTRICT ELECTORAL DE DEUX-MONTAGNES
AU BUREAU DU PRESIDENT D'ELECTION, 183, RUE SAINT-EUSTACHE, SAINT-EUSTACHE, ou :

Saint-Eustache 1) 239, 14e avenue, Saint-Eustache-sur-le-Lac

DISTRICT ELECTORAL DE TERREBONNE
AU BUREAU DU PRESIDENT D'ELECTION, PALAIS DE JUSTICE, ST-JEROME, ou:

Saint-Jérôme 1) 593, rue Saint-Georges — 2) 117, rue Larivière 3) 42, rue Perrier — 4) 267, rue Laviolette 5) 288, rue O'Shea
Terrebonne 1) 29, rue Saint-André
Rosemère 1) 425, Grande-Côte
Sainte-Thérèse 1) 20, rue Forget
Ste-Agathe-des-Monts 1) rue Sainte-Anne

DISTRICT ELECTORAL DE VAUDREUIL-SOULANGES
AU BUREAU DU PRESIDENT D'ELECTION, 63, RUE ST-CHARLES, DORION.

DISTRICT ELECTORAL DE NAPIERVILLE-LAPRAIRIE
AU BUREAU DU PRESIDENT D'ELECTION, 990, RUE CLOUTIER, LAPRAIRIE, ou :

Ville Brossard 1) 2330, boulevard des Prairies

DISTRICT ELECTORAL DE BEAUHARNOIS
AU BUREAU DU PRESIDENT D'ELECTION, 127 RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, VALLEYFIELD, ou :

Valleyfield 1) 147, rue Saint-Laurent—2) 93, avenue Grande-Ile
Beauharnois 1) 17, rue Ellice

DISTRICT ELECTORAL DE VERCHERES
AU BUREAU DU PRESIDENT D'ELECTION, BOULEVARD MARIE-VICTORIN, VERCHERES, ou :

Beloeil 1) 195, rue Saint-Jean-Baptiste

DISTRICT ELECTORAL DE CHATEAUGUAY
AU BUREAU DU PRESIDENT D'ELECTION, 23, RUE SAINT-LEON, CHATEAUGUAY, ou :

Châteauguay 1) 200, boulevard Salaberry

N.-B. — Tout électeur peut demander l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans le même district électoral. "Identité de cet électeur doit être attestée sous serment par au moins un témoin ayant la qualité d'électeur dans le même district électoral".

Publiée par le président général des élections

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	175	41¼	41	41
Abitibi pr	—	24⅝	24⅝	—
Acadia Atl.	—	14¼	14	—
Aco. Atl "A"	—	21¾	21¾	—
Algoma	2200	41⅞	41	41
Aluminium	4925	20⅝	20	20⅛
Alum. 4 p.	—	21½	21½	—
Alum. 4½ p.	—	47	47	—
Anglo T.	—	41½	41½	—
Anglo Tel	—	50	50	—
Argus	—	8¼	8¼	—
Argus 2.50	—	48¼	48¼	—
Argus 2.60	—	50¼	50¼	—
Asbestos	525	29⅜	29⅜	29⅜
Atlas Stl	1300	34½	34¼	34½
Argus	—	6¾	6¾	—
Bnq C.N.	350	65½	65	65
Bnq Mont.	225	56½	56¼	56¼
Bnq N.E.	25	66	66	66
Bnq P.C.	—	44	44	—
BTC drt 184210		78	73	73
Bath Pow	650	16	16	16
Bath Pw "A"	25	49	49	49
Bell Phn	6275	48⅝	48	48
Bwtr C	—	49	49	—
Brazil	500	265	265	265
B A Oil	700	29¾	29¾	29¾
B C Forest	—	11¼	11	—
B C Power	1350	18⅝	18½	18½
B C Phone	200	46	46	46
Brown	—	10	10	—
Bruck "A"	—	17	17	—
Bruck "B"	—	3½	3½	—
Build Prod	—	24	24	—
Bulolo	—	670	665	—
Cal Pow	200	20¼	20¼	20¼
Can Cem	—	25¼	25¼	—
C Cem pr	—	27¼	27¼	—
C Do Sug	100	26¾	26¾	26¾
Can Iron	—	19	19	—
C S L	—	47	47	—
C Aviatio	528	20½	20½	20½
C Brew	875	9¼	9⅛	9¼
C Br Alu	100	10¼	10¼	10¼
C Bronze	300	20½	20½	20½
C Cel	150	31½	31½	31½
C C 1.75 p	—	35¾	35¾	—
C Chemicl	140	7¼	7¼	7¼
C Frbks A	—	6½	6½	—
C Frbks B	—	4	4	—
C Husky	1450	7	6½	6½
C Hydrocar	—	17	17	—
C Brew. pr	—	49½	49½	—
C I Bk C.	210	56¼	56¼	56¼
C I L.	125	12	11⅞	12
C. I. P. pr	—	76¼	76	—
C. I. Pow.	100	11¼	11¼	11¼
C. I. Pow. p	—	40	39½	—
C. Marconi	—	4	4	—
C. Oil	2530	56	55½	55¾
C. P. R.	1245	21¼	21¼	21¼
C. Pet pr	100	10¼	10¼	10¼
C. Vickers	—	20	20	—
CKP Dev. L.	—	18¾	18¾	—
Coghlin	—	5	5	—
Col. Cel.	100	400	400	400
C. M. & S.	400	18¾	18¾	18¾
Con. Textile	—	4¼	4¼	—
Cons. Glass	—	33⅜	33⅜	—
Co Credit	400	6½	6½	6¼
Crown Cor	—	70	69¾	—
CrownZ A	100	20⅛	20⅛	20⅛
CD Rio	8000	835	800	815
Dist Seag	900	41¾	41¾	41¾
Dome Pete	—	13⅜	13⅛	—
D Bridge	500	16	15⅜	15⅜
D Coal p	—	5¼	5	—
D Fndry	25	53¾	53¾	53¾
D Glass	—	72	72	—
D Glass p	—	16⅜	16⅜	—
D Lime L	—	5¼	5¼	—
D Steel	—	8¾	8¾	—
D Stores	350	12	11⅜	11⅜
D. Tar	600	16¾	16¼	16¾
D. Tar p	—	21	21	—
D Text.	400	16	16	16
D Text p	—	22	22	—
Donohue	300	21⅜	21½	21½
Dow Brew	—	50	50	—
Du Pont	—	32⅜	32⅜	—
DupuisF A	—	8¼	8½	—
D ... dr	—	81	81	—
Fam. Play	—	16¼	16¼	—
Fitwd Corp	—	19¼	19¼	—
Foundation	—	10	10	—
Fraser	—	25	25	—
Fr Pete Pr	500	290	290	290
Frosst A	125	17½	17	17½
Falconbr.	1350	45	44⅝	44⅝
AJ Freiman	—	8	8	—
Gatineau	405	27½	27¼	27½
Gen Bakeries	—	27½	27½	—
Gen Motors	—	57	57	—
GS War. Pr	—	85¼	85¼	—
GL Paper	125	15¾	15¾	15¾
Gr-Bri C	—	9	9	—
Hawker-S.	200	455	455	455
Har. Farms	—	380	380	—
Hollinger	100	19¾	19¾	19¾
H. Oil A	125	10¾	10¾	10¾
H. Oil B	250	10¾	10¾	10¾
H & Pitfld	—	190	190	—
H Bay	150	14¼	14	14¼
H Bay C.	—	10⅛	10⅛	—
Imp Oil	800	42½	42¼	42¼
Imp Tob.	300	13⅝	13⅝	13⅝
In. Top Pr	—	6	—	—
Id. Acce.	800	23⅛	22⅞	22¾
Id Ac 2.25	—	47¾	47⅜	—
Inland C Pr	—	17	17	—
Int Nickel	2870	38¼	37	37¼
Int Paper	—	27	26½	—
Int Util	135	43	42¾	42¾
Interprov P	190	7⅝	7¼	7¼
Jamaica	100	10¼	10¼	10¼
Labatt	—	13	12⅞	—

Valeurs en demande

	Ventes	Cote	Variat.
Atlas Tele	18900	3 05	inch
Bell Tel	5392	46⅛	— ⅜
Shawinigan	4560	24	— ¼
Aluminium	2675	20⅜	— ⅛
Int Nickel	2250	37⅜	— 1¼
Algoma	2200	41	— ½
Steel of Can	1965	16	— ⅜
Cdn Oil	1871	55⅞	— ⅜
CPR	1450	21⅛	+ 2
MacMillan	1340	18	— ⅛
Monpre	93000	.23	+ 2
Dom Leasehold	24500	.47	— 2
Triche Lake	12000	.10	inch
Tib Expl	11000	.10	— ½
Silver Regent	8600	.55	inch

Total de la matinée : industrielles, 199,900 ; mines et pétroles, 247,700

Laur Fin A	550	13½	13⅜ 13½
Laur Fin	4705	26	19 19
Loeb M	—	13½	13½ —
Maclaren A	—	19½	19 —
Maclaren B	—	20½	20½ —
Macmill P	1635	18¾	18 18
Maritime T	135	18⅜	18⅜ 18⅜
Mass Fer	1250	10⅜	10⅜ 10⅜
Mass Fe 5½	20	104½	104½ 104½
Metro Stor	300	6¾	6¾ 6¾
Miron Pr	—	10	9¾ —
Mi. R. "A"	—	10	9¾ —
Molson "A"	275	24¾	24¾ 24¾
Molson "B"	100	26¼	26¼ 26¼
Mtl Loco.	200	11½	11½ 11½
Mtl Trust	100	80	80 80
Moore C	125	46½	46 46
Nat. Cont.	—	4 70	4 70 —
Nat. Drug	—	15	15 —
Noranda	475	26⅞	26¾ 26¾
N. S. Li	275	20⅜	20¼ 20¼
Ogilvie	300	49¼	49¼ 49¼
Ogilvie Pr	—	139¼	138 —
Ont. Steel	—	10½	10½ —
Pac. Pete	2500	14	13⅞ 14
Page-H.	520	17¾	17⅜ 17⅜
Penmans	50	36	36 36
Placer	—	23⅜	23⅜ —
Power Co.	560	70⅜	69½ 69½
Price Br.	275	36½	36¼ 36¼
Q. Nat. G.	930	4 50	4 40 4 40
Que. N. Gas	—	55½	54 —
Que. Pow	410	29	29 29
Que. Phone	—	40¼	39½ —
Reed Albert	—	6½	6½ —
Reitman's	300	11¼	11¼ 11¼
Reitman's A	—	10	10 —
Rolland A	225	9	9 9
Rothmans Ltd	—	7	7 —
Royal Bk	530	69½	69 69¾
Royalite	250	14¾	14¾ 14¾
Royalite Pr	—	23½	23½ —
St. L. Cem	200	15	15 15
Salada Fds	135	9	9 9
Shawin	4225	24¼	24 24
Shaw. A	—	23	23 —
Shaw. A pr	—	40½	40 —
Shaw. 4½ pr	—	42½	42½ —
Sher. Wil.	—	23	23 —
Sh. Wil. pr	—	126	126 —
Sicard	—	7	7 —
Sicard Pr	—	20¼	20¼ —
Simpsons	50	25⅜	25⅜ 25⅜
Southam	—	29½	29½ 29½
Std Str Stl	—	9	8½ —
Steel Can	2040	16	15⅞ 16
Steinbg A	400	18	18 18
Steinbg pr	—	102	102 102
Suptest pr	—	98½	98½ —
Scott LaSal	100	8¾	8¾ 8¾
S. L. Col	100	37	35 37
S. L. Div	—	90	85 —
Sangamo	—	$ 9	8⅝ —
Saucon	—	26	24 —
Stop & Save	—	$ 5¼	5¼ —
Siscalta	—	42	42 —
Sobey's St	—	$ 13⅜	13¾ —
S Dufault	7000	7½	7 7½
S C Pr 6 p	52	$100	100 100
Spart Air	4300	75	70 75
Spar Air d	—	16	15 —
Sullivan	—	160	160 —
Supt. Ord	100	$ 19	19 19
Tache	12000	10	10 10
Talism	200	75	72 73
Tazin	—	7½	7⅛ —
Tib Expl	13500	10	9½ 10
Titan	—	7½	7 —
Tr-C C	2000	$ 8¼	8¼ 8¼
Tr C Pr	—	$275	275 —
U Asbestos	—	460	435 —
U. Corp B	—	21	21 —
U. Princ.	3500	35	35 35
U. T. Elect.	—	10	10 —
UA.Obais	300	25	25 25
Val-Mar	—	3⅛	3⅛ —
Van. Hout	200	275	275 275
Vanguard	3000	6	6 6
Viola	—	154	154 —
W Helium	4000	51	50 50
Weedon	1000	35½	35½ 35½
Westburn	2000	87	85 85
Westville	1000	4	4 4
York Spe	1300	385	375 375

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Ajax	500	23	23	23
Alscope	1000	24	24	24
Am. Beau B	—	8	8	—
Anacon	1000	35	35	35
Amer Mo	1600	230	225	225
Anthonia	3000	7½	7½	7½
Arno	—	4	4	—
Atlas	—	4½	4½	—
Atlas Te	32000	305	290	290
Augustus	2500	33	33	33
Auto Fab B	—	300	300	—
Alpha	100	$ 8	8	8
Alpha A	200	$ 8¼	8¼	8¼
Bailey S A	600	820	810	810
Baker Talc	—	10	9	—
Barvalee	—	4½	4½	—
Bateman	3000	5	5	5
Bellechasse	300	12	12	12
B. Bonnets	—	$ 12¾	12¾	—
B Bonnets w	—	400	400	—
Bornite	3500	17	16	16
Black Rivr	—	8	8	—

rendement des valeurs

	Prix Taux	Rend. Apprx.	%
Abitibi	$2.00	$41	4.87
Algoma	(xd) 1.40	41	3.41
Aluminium Corp.	.60	22	2.72
Aluminium Corp.	.60	21	2.85
Asbestos	1.20	30	4.00
Atlas Steel	(x) 1.25	34	3.67
Bell Tel.	2.20	49	4.48
B. A. Oil	1.00	39	3.33
B. C. Forest	.50	11	4.54
Cdn. Bronze	1.20	21	7.14
Bldg Prod.	.90	24	3.75
C. & D. Sugar	1.00	27	3.70
Can. Cement	1.00	25	4.00
Can. Iron	1.00	19	5.26
Can. Malting	2.00	71	2.81
Can Steam (xd)	1.60	48	3.33
Cdn Brew	.36	9	4.00
Cdn. Bronze	1.50	21	7.14
Cdn. Celanese	1.20	31	3.87
C.I.L.	.50	12	4.16
Cdn. Oil	(x) .80	56	1.42
C.P.R.	1.50	21	7.14
Cdn. Vickers	1.00	20	5.00
Cons. Glass	.80	33	2.42
Crown Zell. A'	(x) 1.00	21	4.76
Dist. Seag.	1.20	42	2.85
Dom. Bridge	.30	17	4.70
Dom. Corset	1.00	18	5.55
D. Fndry S.	1.00	54	1.85
Dom. Glass	2.20	72	3.55
Dom. Oilcloth	1.20	22	5.45
D. Steel & C.	.40	8	5.00
Dom. Tar	.80	17	4.70
Dom. Text.	.80	16	5.00
Donohue	.90	22	4.09
Dow Brewery	1.50	50	3.00
Dom. Stores	.32	12	2.66
Du Pont	.60	33	1.81
Falconbridge	1.00	43	2.32
Fam. Players	1.00	16	6.25
G. S. Wares	.40	10	4.00
Foundation	.50	10	5.00
Fraser	1.20	25	4.80
Gat. Power	1.60	32	5.00
Gr. Lakes P.	.60	16	3.75
Imp. Oil	1.20	42	2.83
Imp. Tobacco	1.00	13	7.69
Int. Accept.	1.00	23	4.34
Int. Nickel	1.00	59	1.69
Int. Paper	1.05	27	3.51
Int. Util	1.40	44	3.18
Labatt	.70	13	5.38
Laura Secord	.70	15	4.66
MacMillan Pwl	.60	19	3.15
Massez-Ferg.	.40	11	3.63
Molson "A"	.90	25	3.60
Molson "B"	.90	26	3.46
Montreal Loco.	1.00	11	9.09
Page-Hersey	.90	18	5.00
Penmans	1.80	36	5.00
Pow. Corp.	2.00	71	2.77
Price Bros.	2.00	37	5.40
Que Power	1.60	29	5.51
Que. Tel.	1.10	40	2.75
St. Lawrence Crp	1.00	22	4.54
Shawinigan	.80	24	3.33
Simpsons	.80	26	3.07
Texaco	1.60	46	3.47
Union Gas	.50	17	2.94
Viau Ltée	.80	12	6.66
Walker G. & W.	1.60	50	3.20
Weston "B"	.30	18	1.67
Zeller's	1.40	32	4.37

BANQUES

Com. Imp.	1.80	56	3.21
Can. Nat.	1.80	65	2.76
Montréal	1.80	56	3.21
Nouvelle-Ecosse	2.20	65	3.38
Provinciale	1.20	43	2.78
Royale	2.20	70	3.14
Toronto-Dom.	1.90	57	3.33

MINES

Dome	.70	30	2.33
Hollinger	.60	20	3.00
Hudson Bay	3.00	51	5.88
Kerr-Addison	.80	9	8.88
Noranda	1.20	30	4.00

(x) Taux variable.

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
2¾	1 avril	1963	99⅜ 100⅛
4	15 déc.	1963	99¾ 100⅛
3¾	1 sept.	1965	96 98½
4½	15 déc.	1966	98¾ 99¼
2¾	15 juin	1968	90¼ 90¾
5¾	1 avril	1969	101¾ 102¼
4¼	1 sept.	1972	93 93½
5¾	1 oct.	1973	102 102½
5¾	1 juin	1976	81 82
4½	1 sept.	1983	91 92
2½	Perpetuels		64½ 65½
CNR 5½	15 déc.	1964	103 103½
CNR 4½	1 avril	1967	97¼ 98¼
CNR 4	1r fev.	1981	84½ 85½
CNR 5¾	1 jan.	1985	103½ 104½
CNR 5	1 oct.	1987	95½ 96½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta. M. Fin.	5½	1983	99 100
B.C. Electric	5¾	1988	91 93
B.C. Electric	3¾	1969	89½ 91½
B.C. Electric	5¾	1977	96½ 98½
B.C. P. S.	5	15 sep 1982	90 92
Man.	5¾	15 jan 1981	100½ 101½
N.B.	3½	15 sept. 1965	93 96
N.B.	5¾	15 déc. 1986	94 95
Newf.	6	15 fev 1981	100½ 101¾
N.S.	5¼	1 sept 1982	94¼ 95¼
N.S.	3¾	15 juin 1965	95 96
Ont.	3	15 avril 1965	94 95
Ont H	5¾	15 nov 1983	97 98
Ont H	4	1er mars 1966	96 97
Ont.	5¼	1er oct. 1983	96¾ 97¾
Que.	4¾	15 jan 1977	92½ 93½
Que.	5¼	1 août 1985	95½ 96½
Que.	5½	1 juin 1980	98½ 99½
Que.	5¾	1 fev 1986	100½ 101½
Que. H	3¼	1 ma 1975	83 84
Que. Hy	5½	1 no 1985	98 99
Sask.	5¼	10 mar 1982	95 96

MUNICIPALITES

City of Mtl	3	1973	77 78
City of Mtl	5½	1981	94½ 95½
City Ott	5¼	2 1980	95½ 96½
M Tor	5½	15 f. 1982	97½ 98½
City Vanc	6	1960	98 100

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P & P	4½	1966	99½ 101½
Brazilian T	4½	1971	65 69
Can Delhi	5½	1973	91½ 93½
Cdn Utilit.	5¾	1977	112 —
Can. Pet	4	1972	84 87
Greyh Lines	5½	1978	144 —
Home Oil	5¾	1971	93½ —
Home Oil	6	1975	103½ 105
Inland Cem.	4½	1976	89 —
In N Gas	5½	1977	93½ 95½
Loblaw	4¾	1978	124 —
Pac. Pete	5	1977	103 109
Shaw W & P	5½	1972	100 101½
Simpson's	5	1978	106 —
Simpson's	5½	1979	99 102
TCP Inc Note	5½	1987	137 142
Triad Oil	4¾	1971	88½ 90½
Utd To El	6¼	1981	99 103
Westcoast	5½	1968	102 104

INDUSTRIES

Alb. Gas Tr	5¼	1981	95 97
AbitibiP&P	6¼	1977	104 —
Algoma Stl	5¼	1978	93 —
Alum of C	4½	1973	92 —
B.A. Oil	5¼	1977	94½ —
C.B. Alum	5¾	1980	99 101
Can. Brew	5	1983	93½ —
Can Chem	5¼	1971	96 —
Can. Cement	5¼	1976	95½ —
C-I-L	5¾	1977	99½ —
Cdn Oil 4. 1 juin		1976	88½ 90
C.P.R.	3¾	1972	86 87
C.P.R.	5	1983	92½ 93½
Crédit Fon	5½	1974	96 98
Dom. Stores	5½	1976	96½ —
G.M Acc	4¾	1969	93 95
Dom. Textile	4	1966	94 95½
Imperial Oil.	3	1969	88 90
Indust. Acce.	5½	1978	97 —
Loblaw Groc.	6	1977	101 103
Massey Ferg	4½	1976	90¾ —
Reynolds Alu	5¾	1978	99 —
Shell Oil	5¾	1977	98 100
St. Law. Corp	5	1978	94 96
Simpson's	4¾	1973	96 —
(a) Stanrock	5¾	1963	13 15
Steinberg's	5¼	1973	97 —

SERVICES PUBLICS

Ang. Tel.	6	1983	100 101
Ava Tele	3½	1966	92½ —
Bell Tel.	3¾	1979	83 84
Bell Tel.	5¾	1902	101 102
Bell Tel.	6¼	1978	105 106
B. Power	3¾	1980	84 86
Bra. Trac.	4¾	1970	77 81
B.C. Tel	5¼	1983	94½ 96
Calgary P	3½	1972	79½ —
Can Elect	4	1968	89½ —
Can W N	5¾	1983	97 98
Cons Gas	5¾	1977	99½ 101
Cons Gas	5	1978	93½ 94½
Est. Lt P.	4	1969	88 —
Gt Lt Pw	5¾	w 1977	98¼ 100
Intl Nat G	6	1982	98 100
Maritime Elec.	4	1975	84 —
Nfld L&P	4½	1974	86¼ —
Nfld L&P	5½	1978	94½ —
N. Ont. Gas	5¾	1982	96 97
N. Tel.	6	1981	99 101
Pow Corp.	5½	1977	96 —
Q Nt Gas	5¾	1963	82 84
Q. Nt. Tel	6	1977	100½ 101½
Sha W&P	3½	1970	88½ 90½
Sha W&P	4¾	1976	91 92
Union Gas	5	1977	94½ 95½

IMMEUBLES

Brant C R	6	1978	92 —
Eaton Real	3½	1968	91 —
Eaton Real	5	1978	91½ 94
Lob. Ls. p	5½	1983	96 98
Steinbg pr	6	1982	99 101

(a) — après remboursement du capital à 100% de la valeur au pair.

Vague de liquidations sur la Bourse de New York

Durant toute la matinée, aux deux Bourses de **MONTREAL,** les cours se sont maintenus à la baisse, alors que les échanges étaient modérés.

Coté à $9.55 lundi dernier, Central Del Rio est tombé à $8 aujourd'hui, soit une baisse de 50 cents comparativement à la fermeture de vendredi.

Power Corporation, qui avait atteint 75¼ lundi dernier, était coté à 70¼ aujourd'hui, en baisse de ¾ depuis vendredi. Une des rares valeurs à prendre de l'avance, Ogilvie, a monté de ¼, à 49¼. Hudson Bay Company n'a fait l'objet d'aucune transaction.

Les pétroles se sont également affaiblis. Ainsi, B.A. a délaissé ⅛, à 30, Canadian Oil ¼, à 56, et Imperial Oil ¼, à 42½. Les banques, qui en général furent fermes la semaine dernière, ont vu leurs cotes baisser durant la matinée. La Banque de Montréal est tombée de ¾, à 56¼, et la Banque Royale a régressé de ¼, à 69¾.

* * *

Les cours n'ont cessé de faire montre d'une grande faiblesse durant toute la matinée à la Bourse de **TORONTO,** et, vers le début de l'après-midi, il n'y avait aucun signe qui puisse faire croire que la situation s'améliorerait.

Une vague de pertes a frappé le secteur des industrielles, et l'indice a baissé de plus de quatre points. Les métaux usuels ont baissé de plus d'un point, atteignant ainsi leur plus bas niveau depuis 20 mois.

Dans la liste principale, Interprovincial Pipe Line et Power Corporation ont délaissé tous deux 1½, Moore Corporation et Aluminium ont glissé de ⅜, et Canadian Oil s'est affaibli après une baisse de ¾, de même qu'Imperial Oil, après une baisse de ⅜.

L'orientation était identique pour le secteur des banques. La Banque de Montréal a perdu ¾, la Banque Royale ⅝, la Banque Toronto-Dominion ⅜, et la Banque de Nouvelle-Ecosse de même que la Banque Canadienne Impériale de Commerce chacune ⅛.

* * *

Un assez fort mouvement de baisse s'est produit durant toute la matinée sur la bourse de **NEW YORK,** accentué surtout par une vague de liquidations suffisamment considérable pour que le téléscripteur enregistre du retard.

La conférence d'urgence que vient de convoquer le président Kennedy, de même que l'atmosphère de tension qui existe entre Cuba et les Etats-Unis ont été les principales causes de cet énervement des opérateurs.



Cette incertitude s'est donc traduite par des ventes nombreuses.

Vers midi, l'indice Dow Jones des industrielles avait baissé de 6.15, à 567.14, et la moyenne de la Presse Associée pour 60 titres s'établissait à 211.7, une baisse de 1.90.

IBM, qui avait perdu 8 points précédemment, a réussi à remonter la pente quelque peu et à réduire sa perte à 5 points. Polaroid, pour sa part, a réussi à abaisser sa perte d'un point, pour un bilan de 4 points.

Xeros et Corning Glass perdaient encore 3 points et DuPont plus de deux.

* * *

La Bourse de **LONDRES** a été affectée par les événements à la frontière sino-indienne aujourd'hui, ainsi que par la glissade de vendredi dernier à Wall Street.

Les pertes ont été passablement nombreuses, et il s'est agi de dégringolades en certains cas. On croit cependant que les ventes ont accentué la proportion des reculs.

Les valeurs de tout repos sont au nombre de celles qui n'ont pas fait meilleure contenance.

Aux marchés des dollars, la glissade de Wall Street a eu ses répercussions et les titres canadiens n'ont pas échappé à cette situation. International Nickel, entre autres, a été particulièrement faible, Power Corp., Aluminium et Shawinigan n'ont pas relui.

Toutefois, Abitibi, Algoma et Imperial Oil ont affiché une allure différente; quant aux banques, elle ont cédé quelque peu.

* * *

La liquidation de demain à la bourse de **PARIS** sera plus mauvaise encore pour les acheteurs qu'on ne l'escomptait, après la séance d'aujourd'hui. Le recul des cours s'est accentué, en effet, sur toute la ligne, sur des ventes sans grande envergure mais ne trouvant que malaisément leur contrepartie.

Les boursiers trouveraient difficilement dans la conjoncture des éléments d'encouragement: New York a encore sensiblement rétrogradé immédiatement avant le week end; les incertitudes du référendum de dimanche prochain sont plus grandes que jamais après la décision du Conseil d'Etat; le règlement mensuel va se traduire par de lourdes pertes qui vont, pour certains acheteurs, nécessiter des ventes de titres.

Les pertes sont parfois sensibles dans le groupe des pétroles ainsi qu'aux nord-africaines : raffinage, Limmes-Bonnières et Ouenza sont particulièrement affectés. Le repli est relativement modéré parmi les produits chimiques, mais les textiles Dollfus, entre autres, cèdent un large terrain.

Les étrangères ne sont pas mieux partagées que les françaises. Les allemandes notamment réactionnent assez vivement, et les néerlandaises donnent lieu à des liquidations mal absorbées.

Les congolaises reviennent aussi en arrière, mais les italiennes maintiennent assez bien leurs positions. Lourdeur parfois assez prononcée des américaines. Un peu de tassement du côté des trusts miniers sud-africains.

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Acomic	5	8
Acomic wt	2	4
Alsab	—	10
Amal Mng	10	20
Amer Chib.	5	8
Arnora	½	1½
Atlas Chib	1	2
Ass Devp	6	9
Bald Mountain	8	10
Beauport Holding	16	20
Black Hawk	17	20
Bracemac	5	7
Burnt Hill	15	18
Cuvier Mines	46	51
Dauphin	5	10
East Ventures	34	38
Galloway	—	35
Garney	—	5
Grt Nort Dev	32	42
Gibson	2	4
Giencona	⅛	⅜
Hucamp	30	40
Hull Iron	15	25
Imperial Minerals	3	6
Independant Asg	6	8
Kenmac	—	2
Kukatush	$2.75	$3.25
Lake Chib	—	10
Lun Echo	17	19
Main Oka	15	25
Martin Bird	3	5
Mattagami Ex	17	22
Milaibi	—	34
National Mal	10	13
New Associates Dev.	64	69
New Lorie	6	8
New Miller Copper	11	14
Norquin Copper	7	9
Opiron	6	8
Northern Expl	35	45
Oklend	5	7
Olympia	—	10
Pascalis	18	21
Pine Point	8½	9
Quedon	—	5
Quejo	4	6
Rand Mal	14	16
St. Jude	—	5
St. Helen	3	6
Scott Chib.	2	4
Seaway	6	9
Spring Pole	4	7
Starlight	½	1½
Sulico	$2½	2¾
Tarpoint	—	1
Valmont	3	8
William Leys	1	3
Young Dave	13	15

Section industrielle et financière

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

	Ouverture	Haut	Bas	2.15
Abot Labor	62	62½	62½	62
Admiral Corp	11¾	11¾	11¾	11¾
Air Reduct	43⅜	43⅝	43⅜	43⅝
Allis-Chalmr	13	13¼	12¾	13
Am-Can	42⅜	42⅝	42⅜	42⅝
Amerada Pte	98⅜	98⅜	98⅜	98⅜

CAHIER No 4 / PAGES 41-56 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / COMIQUES / DECES

MONTREAL, LUNDI 22 OCTOBRE 1962 — 79e ANNEE — No 7

AUTOUR DU MONDE

Condamnation d'un espion britannique

LONDRES. (PA) — William Vassall, commis de 38 ans au service de l'Amirauté britannique, s'est reconnu, aujourd'hui, coupable d'espionnage pour le compte de l'Union soviétique et a été condamné à 18 ans d'emprisonnement.

Le premier ministre, M. Macmillan, a annoncé qu'une enquête officielle serait ouverte en vue de déterminer les circonstances dans lesquelles des renseignements secrets ont été transmis à l'URSS.

Vassall a reconnu sa culpabilité au début du procès. Il avait d'abord révélé que les Russes l'avaient fait chanter en utilisant des photos prises au cours d'une orgie d'homosexuels, à Moscou, où il était au service de l'attaché naval de l'Ambassade britannique; mais le procureur général a cependant prouvé que l'appétit du gain était la principale raison de la trahison.

Grève aux bases américaines du Japon

TOKYO — (AFP) — Environ 25,000 Japonais employés aux bases américaines du Japon ont déclaré une grève de 24 heures afin de protester contre la revision du tarif des salaires et de réclamer une hausse. Cette grève est liée à l'offensive que lance aujourd'hui la Confédération du Travail (Sohyo), forte de 4,040,000 membres, pour obtenir l'amélioration des assurances sociales; d'autre part elle fait suite à des manifestations qui ont groupé hier des centaines de milliers de jeunes gens et de mères de famille. Organisées par le Comité japonais de la Paix, elles visaient à protester contre les bases américaines; sept villes en étaient les foyers. A Tokyo, 60,000 manifestants ont marché sur la base aérienne de Yokota au cri de "Yankee go home", en lançant des milliers de ballons, de pétards et de fusées. 3,000 policiers gardaient la base; il n'y a pas eu de violences.

E.-U.: pas de sous-marin-A à la France!

WASHINGTON. (UPI) — La majorité des membres de la Commission conjointe (Chambre des représentants et Sénat) de l'énergie atomique du Congrès des Etats-Unis ont indiqué qu'ils sont opposés au projet de l'administration de vendre un sous-marin nucléaire à la France. La plupart des 18 membres de cette commission ont exprimé soit leur opposition irréductible, soit leur scepticisme à ce sujet. Le président de la commission, le représentant Chet Holifield, démocrate de Californie, craint que les secrets nucléaires des Etats-Unis ne soient mis à la disposition des Soviétiques par le truchement de leurs agents en France. M. Holifield a des sérieux doutes sur la capacité du gouvernement français de garder secrètes les informations relatives aux sous-marins atomiques. Plusieurs autres membres de la commission partagent les appréhensions de M. Holifield.

L'Expo de Seattle ferme ses portes

SEATTLE, Etat de Washington. (AFP, UPI) — L'exposition internationale "XXIe siècle", qui a été inaugurée le 21 avril dernier à Seattle, a fermé ses portes hier. Une quarantaine de nations ont pris part à cette exposition, dont de nombreux pays de l'Extrême-Orient. Un des buts des organisateurs a d'ailleurs été de réaliser une opération de prestige auprès de ces pays. Les Etats-Unis, en dehors de leur pavillon consacré à la science, avaient également un pavillon de la NASA évoquant les réalisations spatiales américaines. Près de 10 millions de personnes ont visité l'exposition depuis l'ouverture.

Respect des préceptes de l'Islam

LE CAIRE. (AFP) — Dans un discours qu'il a prononcé à Taez devant des milliers de citoyens, le vice-premier ministre du Yemen, le Dr El Baydani, a déclaré que la révolution yéménite a éclaté pour que le peuple puisse se gouverner lui-même et pour que les préceptes de l'Islam soient respectés, contrairement à ce qui se passait sous l'ancien régime quand les dirigeants commettaient des péchés au nom de l'Islam. Parlant du problème de l'unité, le Dr El Baydani a ajouté: "Le Caire pense que l'unité doit être obligatoirement précédée de mesures bien définies. De toute façon, ce que nous obtenons et ce que nous obtiendrons demain et après-demain de la RAU ne sera en aucun cas inférieur à ce que nous aurions obtenu sous le régime de l'unité."

Pretoria interdit les manifestations

JOHANNESBOURG, Afrique du Sud. (Reuters) — Le ministre de la Justice du gouvernement sud-africain, M. Balthazar Worster, s'en est pris samedi aux "agitateurs communistes" tandis que le cabinet se préparait à réprimer toute manifestation populaire en faveur de Nelson Mandela. Le cabinet Verwoerd interdirait pour une durée de six mois toute réunion de protestation sur le territoire de l'Afrique du Sud. Par ailleurs, le ministre de la Justice a donné des instructions en vue de la mise en résidence surveillée de deux leaders africains. Ces mesures font suite à l'explosion d'une bombe, vendredi, qui a démoli le bureau, à Pretoria, du ministre de l'Economie agricole, M. Dirk Uys.

Nouveaux essais-H russes et américains

D'après PA, UPI, AFP — L'institut de géodésie de Stockholm a rapporté, ce matin, qu'une nouvelle explosion nucléaire soviétique avait eu lieu dans la région de la Nouvelle Zemble. Sa puissance serait de 24 mégatonnes. Cette nouvelle expérience est la seizième à être enregistrée en Suède depuis la reprise des essais nucléaires en Nouvelle Zemble, le 5 août dernier. Par ailleurs, les Etats-Unis avaient fait exploser, samedi, au-dessus de l'île Johnston, une bombe nucléaire d'une puissance à peu près égale à celle qui a détruit Hiroshima en 1945. Une 55e explosion souterraine a de plus eu lieu dans le Nevada. Environ 500 personnes ont manifesté contre les essais nucléaires, samedi, à la base de Honington (Suffolk), en Grande-Bretagne, et le bateau "Everyman III", transportant des représentants du mouvement mondial contre les essais nucléaires, est arrivé dans le port de Léningrad, en URSS.

Appel de l'Inde à Khrouchtchev

Les tanks chinois attaquent à la frontière du Cachemire

NOUVELLE-DELHI. (PA, Reuter, UPI) — Un porte-parole indien rapporte que les troupes chinoises utilisent des chars d'assaut à la frontière nord-ouest de l'Inde (Cachemire), tandis qu'elles ouvrent une nouvelle brèche sur le front nord-est, près de la Birmanie.

Devant la menace chinoise, le gouvernement indien aurait, selon les milieux diplomatiques, lancé un appel au premier ministre soviétique, M. Khrouchtchev, lui demandant d'intervenir dans le conflit. Moscou n'a jusqu'ici manifesté aucune intention d'arbitrer le conflit entre l'Inde et la Chine et aucun commentaire sur les accrochages n'a été diffusé par la presse ou la radio russes.

Les combats ont débuté samedi, dans une région qui s'étend sur un millier de milles dans les hautes altitudes et les neiges éternelles de l'Himalaya.

On croit savoir que le principal objectif des Chinois, pour l'instant, est la base aérienne de Tchuschul qui sert à approvisionner les troupes indiennes. Les Chinois, en effet, ont fait état de combat dans les environs du lac Pangong, non loin du terrain d'aviation en question.

Du côté indien on affirme que des combats se poursuivent également dans la région de la Tchiptchap sur le front du Ladakh.

Les Chinois ont fait savoir qu'ils avaient conquis certains points et "repris" des positions appartenant à leur pays. Ce matin ils disent avoir saisi sept points névralgiques jusqu'ici aux mains des Indiens.

De son côté, le gouvernement indien a admis que ses troupes avaient été forcées de retraiter en divers points de la région où les combats font rage. Dans la capitale, on parle de quatre à sept points névralgiques qui seraient tombés aux mains des Chinois.

Sur le plan politique, l'aile socialiste à la Nouvelle-Delhi insiste pour que le premier ministre dénonce les relations diplomatiques avec Pékin.

Dans cette capitale, des policiers en civil ont été postés aux abords des immeubles occupés par des Indiens.

Discours de Nehru

Dans un discours radiodiffusé, le premier ministre Nehru a déclaré aujourd'hui que l'indépendance de l'Inde est menacée par l'agression chinoise. M. Nehru a ajouté qu'il est temps que le peuple indien se rende compte que cette agression menace ses libertés et l'indépendance du pays. Il a demandé au peuple de se tenir prêt à contrer les attaques chinoises. "La liberté, a dit M. Nehru, n'a pas de prix."

Le premier ministre de l'Inde a également déclaré: "Nous ne saurions nous laisser attaquer ou dominer. Il faut nous armer de courage pour la tâche qui nous attend. Peut-être avons-nous manqué de fermeté ou péché par excès de confiance, mais il ne faut jamais croire la liberté assurée".

Blâme réciproque

Chaque pays a rejeté sur l'autre la responsabilité de la situation.

M. Menon a accusé la Chine d'agression et a ajouté que l'Inde a été prise par surprise. Il a juré que l'Inde combattrait jusqu'à la fin de l'agression, quoi qu'il arrive.

Par contre, le gouvernement chinois a remis au chargé d'affaires de l'Inde à Pékin une note protestant contre "les attaques massives lancées par les forces agressives indiennes contre les gardes-frontières chinois dans les régions est et ouest de la frontière sino-indienne". Pékin, affirmant que ses troupes ne se battent que pour se défendre, élève "la plus pressante, la plus énergique et la plus sérieuse des protestations" contre ces "attaques massives ... préparées par l'Inde depuis longtemps".

La note rappelle que le gouvernement de la Chine populaire a toujours été pour un règlement pacifique du problème de la frontière sino-indienne, mais que la Nouvelle-Delhi a rejeté trois fois les offres de négociations proposées par Pékin et "attaque le territoire chinois". La Chine ne "pouvait que repousser ces attaques", conclut la note.



RAVITAILLEMENT DIFFICILE — Dans leur lutte contre les forces chinoises, les troupes indiennes sont dans une position désavantageuse à plusieurs points de vue, particulièrement du côté ravitaillement. Alors que les Chinois peuvent tirer avantage des routes qu'ils ont construites de leur côté de la frontière, sur de hauts plateaux, les Indiens se trouvent dans une région montagneuse et presque totalement démunie de routes. Les ravitaillements doivent y être transportés soit par des bêtes de somme, soit par des hommes dans des sentiers difficiles, comme le démontre la photo ci-dessus, ou être parachutés par avion.

(Téléphoto U.P.I.)

A quoi rime ce conflit?

D'après AFP

En lançant, au petit matin, une puissante attaque contre les positions indiennes à la fois dans les secteurs oriental et occidental de la frontière, les Chinois chercheraient avant tout à obliger les Indiens à entamer des négociations sans conditions préalables en vue de la conclusion d'un traité général de délimitation des frontières sino-indiennes.

L'initiative chinoise survient peu après une série d'escarmouches qui s'étaient déroulées dans les mêmes régions au cours des cinq dernières semaines et quelques jours après MM. Nehru et Menon eurent déclaré avoir donné l'ordre aux troupes indiennes de "libérer" les zones occupées par les Chinois. Elle survient aussi quelques jours après une note de l'Inde à la Chine refusant d'entamer toute négociation tant que les forces chinoises occupaient une partie du Ladakh, occupation qui remonte à 1957, début du différend frontalier entre les deux pays.

Les Indiens estiment que la ligne de démarcation sino-indienne tracée autrefois par les Britanniques, soit la "Ligne Mac Mahon", reste légale et que seules des modofications secondaires pourraient y être apportées.

Les Chinois rétorquent que cette ligne avait été tracée sans le consentement de la Chine (dans certains secteurs) et que le gouvernement actuel, né après la disparition d'un Etat chinois semi-colonisé, ne saurait y souscrire. En fait, déclare Pékin, le tracé de toute la frontière doit être refait dans les mêmes conditions qui ont présidé au nouveau tracé de frontière entre la Chine et la Birmanie et le Népal, il y a un an.

Il est peu probable que les Indiens soient à même de recouvrer le terrain qu'ils viennent de perdre à la Chine. Aussi bien dans le secteur ouest (Ladakh) que dans celui de l'est (la province de la Frontière du Nord-Est), au sud de la ligne Mac-Mahon, le tracé passe sur un plateau dont l'altitude moyenne est de 10,000 pieds. Ce plateau est plus accessible du côté chinois que du côté indien, car il constitue une sorte de prolongement du grand plateau qui s'étend au nord jusqu'à Lhasa, capitale de la "région autonome du Tibet", où les Chinois ont des forces militaires importantes et bien entraînées à une guerre dans les montagnes. La situation est sensiblement la même dans le Ladakh.

L'Inde cherche à obtenir des armes

NOUVELLE-DELHI. (Reuters-AFP) — Le gouvernement indien aurait fait des démarches officielles auprès des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne en vue d'obtenir promptement des armes automatiques et des munitions pour combattre les communistes chinois à la frontière. Par ailleurs, une mission de l'aviation indienne, dirigée par le vice-maréchal de l'Air Harjinder Singh, est déjà en Grande-Bretagne et doit se rendre au Canada et aux Etats-Unis pour obtenir la livraison rapide d'avions de transport "Caribou" de la compagnie canadienne De Havilland. On croit savoir que la mission espère avoir huit "Caribou" immédiatement et 20 plus tard.

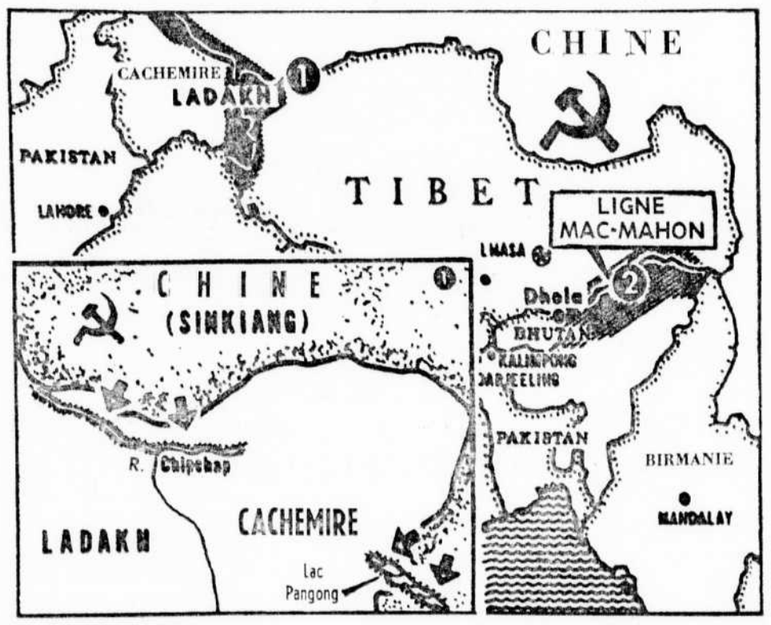
On croit savoir que les troupes indiennes qui font face aux Chinois sont armées en grande partie de vieilles carabines britanniques "Enfield 303" et de fusils automatiques "Bren" et "Sten", tandis que les Chinois disposent d'armes automatiques très modernes. L'artillerie chinoise serait également supérieure à celle de l'Inde.

Prudence à l'Ouest et silence à Moscou

D'après AFP

Le conflit armé qui a éclaté en fin de semaine à la frontière sino-indienne n'a suscité jusqu'à maintenant que peu de commentaires officiels dans les capitales occidentales, qui adoptent un ton prudent. Par ailleurs, à Moscou, on observe le silence le plus complet et la presse dominicale de la capitale soviétique ne contenait aucune mention des violents

Voir PRUDENCE A L'OUEST en page 51



LE CONFLIT SINO-INDIEN — Les troupes communistes chinoises continuent d'avancer sur deux fronts, aux extrémités de la longue frontière sino-indienne. De violents combats se déroulent dans la région du Ladakh (1), dans le nord du Cachemire, les Chinois s'étant emparés de quelques postes dans la vallée de Chip Chap (voir cadre) et plus à l'ouest, près du lac Pangong. Les troupes chinoises ont également occupé plusieurs postes le long de la ligne MacMahon (2), frontière disputée qui sépare la province indienne du Nord-Est et le Tibet.

Collaboration germano-américaine sûre au sujet de Berlin – Adenauer

BONN (AFP) — Le chancelier Adenauer a fait ressortir, hier, dans une interview diffusée par la radio allemande, que son prochain voyage à Washington n'avait aucunement pour but d'obtenir du président Kennedy de nouvelles assurances, de quelque genre que ce soit, au sujet de Berlin.

"La collaboration germano-américaine, a-t-il dit, est entourée d'une confiance réciproque et a des bases bien trop solides pour avoir besoin d'expressions constantes de confiance réciproques."

Par ailleurs, le chancelier a affirmé que "les relations germano-soviétiques ne peuvent être normalisées que si la situation en Allemagne, dont l'Union soviétique est responsable en premier lieu, redevient normale.

"Le partage de l'Allemagne est une injustice, de même que le mur à Berlin et la situation en zone orientale. L'URSS doit employer son influence sur le régime de la zone soviétique pour réaliser une plus grande liberté et une amélioration réelle des conditions d'existence des habitants de la zone.

"Cela pourrait constituer un premier pas vers le rétablissement de conditions normales."

L'opinion de Schroeder

De son côté, M. Gerhard Schroeder, ministre des Affaires étrangères de Bonn, qui vient de rentrer d'un voyage d'information aux Etats-Unis, a affirmé, en fin de semaine, que l'"Occident n'aurait pas raison de se laisser hypnotiser par l'échéance de novembre dont fait état M. Khrouchtchev à propos de Berlin.

"Si M. Khrouchtchev décidait de se rendre aux Etats-Unis, a-t-il ajouté, il viendrait, sachant qu'il voudrait éviter une crise, ce qui voudrait dire qu'il aurait quelque intention de ne pas résister à tout prix à un modus vivendi."

Quant à la participation de troupes allemandes en cas d'une attaque militaire soviétique, M. Schroeder a répondu: "S'il devait éclater un conflit sérieux, nous participerions à ce conflit dès le début."

"K" et Berlin

C'est aux Américains à changer d'attitude

COLOGNE. (AFP) — L'URSS poursuivra les négociations sur Berlin avec les Etats-Unis après les élections américaines, indique M. Nikita Khrouchtchev dans une interview accordée le 18 septembre à M. Raymond Scheyven, ancien ministre belge de l'Economie qui a fait, le mois dernier, un voyage en Union soviétique.

Le texte de l'entretien est publié aujourd'hui par le journal indépendant "Deutsche Zeitung" de Cologne.

"Toutefois, si les Américains gardent leurs conceptions irréalistes actuelles, il est possible que nous nous adressions aux Nations unies, poursuit le chef du gouvernement soviétique. Nous ferons part à l'organisation mondiale de notre intention de signer un traité de paix avec la RDA et nous exposerons

Voir M. "K" en page 51

Deux naufrages font une quarantaine de victimes

D'après PA., UPI. — Des accidents survenus hier à deux navires norvégiens, l'un dans la mer de Norvège et l'autre dans le Mississippi, ont fait une quarantaine de victimes.

Des navires et des avions de secours sont parvenus à retirer 20 cadavres des débris du paquebot côtier "Sanct Svithun" qui a fait naufrage dans les eaux glacées de la mer de Norvège. Des embarcations transportant 47 survivants ont été retrouvées; mais 20 personnes sont encore portées disparues. Plus d'une douzaine de navires et d'avions militaires participent aux recherches. Le paquebot a été pris dans une tempête et s'est brisé à environ quatre milles au sud de l'île-phare Nordoeya.

L'autre navire accidenté, le navire-citerne "Bohème", a été victime d'une collision, d'un incendie et de plusieurs explosions. Il se trouvait échoué dans le Mississippi au moment de l'accident. Trente personnes ont eu la vie sauve, dont le capitaine.

Douze cadavres ont été retirés du navire et on est encore à la recherche de sept autres; mais il est fort possible que les corps soient entièrement calcinés.

La garde côtière américaine a annoncé que l'incendie est sous contrôle et que les matières explosives ont été déchargées. Les cadavres retirés sont tellement défigurés par le feu que l'identification est presque impossible.

LISBONNE. (PA) — Le gouvernement portugais a décrété que la prostitution sera prohibée à partir du 1er janvier 1963 et que les jeunes prostituées seront envoyées dans des centres d'éducation, tandis que l'on trouvera un autre "emploi" aux prostituées d'un âge plus avancé.

JE VOULAIS
REUSSIR en AFFAIRES



Je voulais réussir en affaires, mais je ne savais pas où aller, ni où commencer.

J'avais peur d'échouer. Je manquais de confiance et d'enthousiasme. J'espérais me faire des amis et des clients rapidement.

J'ai alors décidé de suivre le fameux cours de Perfectionnement de L'Institut de Personnalité. J'ai découvert que c'était beaucoup plus qu'un simple cours de personnalité. C'est un véritable cours de psychologie pratique appliquée à la conduite de la vie et aux affaires.

J'y ai appris à préciser mes buts dans la vie, à tracer mes plans, à travailler avec méthode et ténacité. J'y ai rencontré des gens importants qui m'ont donné de bons conseils. J'ai maintenant confiance en mes idées et je peux convaincre les autres de m'aider à les réaliser.

Ce que m'a coûté ce cours fut l'un des meilleurs placements de ma vie.

Cet exemple est typique! Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux jeunes, aux instruits, aux riches ou aux timides, vous vous trompez.

Il aide toute personne (homme ou femme) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

Chacun y acquiert une richesse d'expériences nouvelles. Tous y découvrent cette grande idée: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès!"

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 4000 gradués distingués.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, mardi le 23 octobre à 8 h. p.m. au Palais du Commerce, suite 222. Entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur. Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit "L'Art d'être Chef", signalez VI. 2-8186.

SERVICE PROFESSIONNEL
DE PLANIFICATION OFFERT
PLACE
CREMAZIE
LE COEUR DE LA HAUTE VILLE
Information:
Tél.: 389-1372



UN COMPLEXE ÉRIGÉ PAR THREE STAR CONSTRUCTION



CE SOIR 8 H. 30
ASSEMBLÉE
EN FAVEUR DE
JEAN DRAPEAU
ET DE TOUS LES CANDIDATS DU
PARTI CIVIQUE DE MONTREAL
ÉCOLE ST-STANISLAS
1200 EST, RUE LAURIER
Discours transmis par CKAC de 9h.15 à 10h.30

Pour éviter la grève au CP

Le médiateur fédéral a effectué des sondages

Le médiateur fédéral William H. Dickie a effectué des "sondages" hier soir auprès des représentants du Canadien Pacifique et de la Fraternité des agents de train (CTC) dans l'espoir de trouver une formule de compromis pour éviter la grève que les agents de train menacent de déclencher dans huit jours.

Les entretiens, les premiers à être tenus depuis la rupture des pourparlers entre les parties en cause jeudi dernier, ont commencé à deux heures hier après-midi.

A l'issue d'une brève rencontre générale, le médiateur s'est entretenu privément avec chacune des parties.

M. Dickie, que le ministre du Travail Michael Starr a désigné vendredi dernier comme médiateur dans cette affaire, a déclaré que les entretiens avaient pour but de clarifier les points en litige dans ce conflit, qui menace d'immobiliser complètement l'activité du CP.

Des informateurs ont donné à entendre que M. Dickie amorcerait aujourd'hui ses efforts en vue d'amener les parties à consentir des concessions mutuelles.

La tâche qu'il va entreprendre est d'autant plus difficile que les sujets litigieux qu'il reste à régler sont considérés par les deux parties comme des questions de principe sur lesquelles il leur répugne de se montrer conciliantes.

La direction du CP a fait savoir que si les 6,000 agents de train cessaient le travail le 29 octobre, un autre groupe de 60,000 employés seraient mis à pied en raison de la grève.

Le différend porte sur une série compliquée de conditions de travail. Les deux groupes se sont entendus sur une augmentation de salaire de 8 pour cent.

Les employés préposés au triage des wagons gagnent actuellement une moyenne de $4,600 par année, les conducteurs, $7,000.

Hull bat Sudbury

SUDBURY (PC) — Le Canadien de Hull a vaincu les Wolves de Sudbury, 2-1 dans la seule au calendrier de la Ligue de l'Est hier.

Le Canadien domine le classement avec huit points, un de plus que le Frontenac de Kingston qui a annulé, 4-4 avec les Braves de Syracuse samedi.

Doug Senior et Jim Roberts ont enregistré les buts du Hull. Paul Andrea a évité le blanchissage aux Wolves.



SAMEDI

Chicago 1, Toronto 3

PREMIERE PERIODE

Aucun but.

Punitions : Douglas 6:50, Nesterenko 9:08, Evant 14:39, Balfour 15:14, MacNeil, Brewer 17:17, Mahovlich, Nesterenko, 18:13, Bower (purgée par Mikol) 19:06.

DEUXIEME PERIODE

1. CHICAGO: Hull (1er) (Hay, Balfour) 3:04
2. TORONTO: Duff (2e) (Armstrong, Keon) 10:22

Punitions: Stewart 4:57, Fleming 8:39, Horton 16:40.

TROISIEME PERIODE

3. TORONTO : Mahovlich (1er) (Litzenberger, Nevin) 16:42
4. TORONTO : Armstrong (3e) (Duff, Keon) 19:57

Punitions : Hillman, (mineure et mauvaise conduite) 11:29.

ARRETS

Hall	9	3	12—24
Bower	5	6	7—18

* * *

DIMANCHE

Chicago 1, Détroit 3

PREMIERE PERIODE

Aucun but.

Punitions : Pronovost 3:14, Barkley 6:41, Evans 9:10, Pronovost 11:44, Goegan 14:21, Lunde 18:19.

DEUXIEME PERIODE

1 — Détroit: Delvecchio (2e) (Ullman, Stasiuk) 6:46
2 — Détroit, Ullman (3e) (Delvecchio, Smith) 8:09
3 — Chicago, Fleming (1er) (McDonald, Maki) 10:59

Punitions : Young 1:07, Nesterenko (majeure) 1:46, Gadsby 1:46, Hillman 6:37.

TROISIEME PERIODE

4 — Détroit, Stasiuk (1er) (Smith) 5:42

Punitions : Maki 5:15, Stasiuk (mauvaise conduite) 13:03, MacNeil (mauvaise conduite) 14:33, Turner et Barkley 14:37.

ARRETS :

HALL	16	13	11	—40
SAWCHUK	7	4	12	—23

TORONTO 6, BOSTON 4

Première période

1—Toronto, Armstrong (4e) (Horton, Keon) 12:17
2—Boston, Oliver (2e) (Connelly, Bucyk) 12:51
3—Toronto, Litzenberger (1er) (Mahovlich, Brewer) 17:16

Punitions : Pulford, Mohns 0:30, Green 10:39, Baun 13:55, Mohns 15:03.

Deuxième période

4—Boston, Connelly (2e) (Oliver, Bucyk) 7:07
5—Boston, Gendron 10:54

Punition : Connelly 1:07.

Troisième période

6—Toronto, Duff (3e) 0:33
7—Boston, Hicks (2e) (Pennington) 1:09
8—Toronto, Mahovlich (2e) (Mikel, Litzenberger) 1:40
9—Toronto, Pulford (1er) 11:14
10—Toronto, Mahovlich (3e) (Douglas, Stewart) 19:17

Punition : aucune

ARRETS : Brewer 14 7 9—30
Perreault 7 11 15—33

Inscrits à B. Bonnets

CE SOIR

FUTURITE UHHA, 2 ANS, AMBLE 7 H. 30 P.M. (PAS DE PARIS) $4,855

1 Adios Whitney, M. Gingras
2 Northwood Beaver, H. Gallagher
3 Oro Lee Harbert, J. Herbert
4 Irene Hon, —
5 Northwood Butch, M. Waples
6 Janie Dale, Henri Filion
7 Thor, R. Roloson
8 Alexandra, —

1ère COURSE, TROT C-3, $700

3 Everfrost, J. Larente	3-1
5 The Mighty Man, R. Ponton	4-1
8 Marty's Last B, P. Caldwell	9-2
4 Mc's Bomb, Dr W. Croteau	6-1
7 Clement Hanover, A. Walker	6-1
2 Fedor Dick, F. Church	8-1
6 Sunset Lee, T. Horton	8-1
1 Take a Look, O. Zirnis	10-1

Eligibles : Easter Bonnet, W. Habkirk ; Mi G Lee, G. Diotte.

2e COURSE, AMBLE C-3, $700

1 Dick Johnston, G. Johnston	3-1
4 Hubba Hal C. R. Feagan	4-1
4 Lady Fair, H. Beauchamp	9-2
3 Sy Abbe, A. Hanna	6-1
3 Keystoner's Comet, J. Hayes	6-1
5 Cunny's Lou Yock, B. Madill	8-1
8 Chessie, M. Turcotte	8-1
7 Maid of the Mist, —	10-1

Eligibles : Danny's Ben, G. Gordon ; Golden Keystoner, M. Dostie.

3e COURSE, AMBLE C-2, $900

4 V. E. Volo, B. Madill	5-2
5 Just Barry, M. Turcotte	3-1
3 Miss Brooke N, J. Gordon	9-2
1 Darn Hardy, C. Savignac	5-1
7 Melissa Volo, P. Robillard	8-1
2 Mr. Grace, L. Beauvais	8-1
6 Win McPherson, —	8-1
8 Governor's Pride, E. Stanbury	10-1

Eligibles : Dill Will, J. Brosseau ; Delbee, N. Bardier.

4e COURSE, TROT C-2, $900

3 Todd Riddell, Gilles Lachance	5-2
3 Scotv Oaks, R. Berard	3-1
5 I. J. Collins, G. Boyce	4-1
4 Ima Fedor, G. Garnsey	6-1
8 Half Song, P. Robillard	6-1
1 Owen Lee, C. Moreau	8-1
6 Captain Riddell, R. Silliphant	8-1
7 Johnnie R, E. Smith	10-1

Eligible : Calumet Rosecroft, L. Bourgoin.

5e COURSE, AMBLE C-2, $900

4 Colleen Floet, H. Fleet	3-1
7 Burton Hi Lee, P. Caldwell	7-2
3 Brenda Dillard, G. Gordon	4-1
2 Success Kay, M. Waples	6-1
1 Governor Baldwin, R. Feagan	6-1
1 Dale Freehall, J. Fearnaley	8-1
5 Peachcrop, Cecil Lovey	9-1
8 Dudley Counsel, J. Landry	10-1

Eligibles : Sarga's Pick, Gil Fibon ; Check Up, L. Piedalue.

6e COURSE, AMBLE C-1, $1,100

6 Gary Johnston, G. Johnston	5-2
3 Chet Volo, A. Hanna	3-1
4 Ensign Volo, M. Dostie	4-1
5 Roy McGregor, W. Habkirk	6-1
7 Jerry Peters, N. Bardier	6-1
1 Sharp Gain, H. Stewart jr	8-1
2 Lusty Hal C. A. Côté	8-1
8 E. Chief, —	10-1

Eligibles : Simcass, J. Larente ; Jerry Canuck, P. Miller.

7e COURSE, TROT C-1, $1,100

4 Tag Daras, R. Caldwell	3-1
2 Chapple's Roy, J. Gordon	4-1
7 Dessy Joe (D), P. Dussault	9-2
3 Glory Hanover, C. Miville	6-1
8 Newport Key, V. Larose	6-1
1 Wee Danica, Dr J. Findley	8-1
5 Gay Connie, M. Dostie	8-1
6 Thelsiers, A. Walker	10-1

Eligibles : Janet Y, Cafeller ; Proper Way, P. Koszegi.

8e COURSE, AMBLE B-3, $1,300

1 Mr. Richard, B. Côté	3-1
2 Fay's Best, —	4-1
4 Smitty Rainbow, M. Gingras	9-2
6 Colonel C. Volo, R. Feagan	5-1
5 Bullets, C. Moreau	6-1
3 Bar Gold, Reynald Filion	8-1
8 Gino Herbert, J. Herbert	9-1
7 Kentucky Colonel, R. Caldwell	10-1

Eligibles : Stewart's Dillon, H. Stewart Jr ; Goss Hanover, N. Bardier.

9e COURSE, TROT A et B-1, $2,000

3 Amulet Hanover, R. White	3-1
7 Dalvce Blue, Dr J. Findley	7-2
8 Success Bomb, M. Gingras	4-1
4 Hi Jet C, St-Jacques	6-1
6 Carpet Bagger, —	6-1
1 Replica Herbert, J. Herbert	8-1
5 Old Scrooge, P. Robillard	8-1
2 Pro Mac, A. Hanna	10-1

10e COURSE, AMBLE C-3, $700

3 Bold Boy, M. Turcotte	3-1
6 Mighty Counsel C, D. Larochelle	4-1
5 Marlean Chief, C. Lovey	9-2
2 Dalney, V. Larose	6-1
4 Success Bart, H. Legault	6-1
1 Little Linda Sue, F. Church	8-1
4 Success Nob, L. Pelletier	8-1
7 Gypsy Brewer, W. Habkirk	10-1

Eligibles : Royal Match, Gill Lachance ; Duke of Frisco, V. Bourgon.

CONTRE L'INDIGESTION À LA MAISON...

TUMS

Gardez des TUMS sous la main! (Douce saveur de menthe). Si quelqu'un souffre d'indigestion, donnez-lui un ou deux TUMS à mastiquer. Le soulagement est rapide, pas d'arrière-goût désagréable.

Flacon familial de 100 TUMS—seulement 79¢
Rouleau de 12, 10¢
Paquet économique de 3 rouleaux, 29¢



POUR L'ESTOMAC

A OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 13

La décision prise, il leur sera loisible de la critiquer à satiété car ils auront amplement eu le temps d'en étudier les mérites et les désavantages.

Si, d'aventure, ils se trouvaient en accord avec la décision prise, il leur sera encore possible de la critiquer car la politique possède des ressources infinies et ignorées des gens pour qui deux et deux font toujours quatre.

Chose certaine, quelle que soit la décision du gouvernement, et il semble bien qu'il acceptera certaines armes nucléaires, les libéraux remporteront une victoire morale dans cette bataille.

De leur côté, opposés aux armes nucléaires depuis toujours, les néo-démocrates remporteront également une victoire, victoire plus grande même que celle des libéraux car leur ligne de conduite est fort simple : pas d'armes nucléaires.

Malgré l'indécision des libéraux et l'opposition des néo-démocrates, si le gouvernement décide d'accepter des armes nucléaires, il tentera de justifier sa position.

Nous n'étendons pas le Club nucléaire, dira le premier ministre, car les armes que nous nous procurons sont purement de caractère défensif. Nous n'accepterons jamais d'armes offensives.

Blanc comme neige à ses propres yeux, il pourra ajouter que si quelqu'un doit être blâmé, ce doit être le puissant voisin américain qui lui a forcé le main.

Quiconque regarde une femme pour la désirer a déjà commis l'adultère avec elle.
(Mt 5, 28)

Canada, Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 564219. Jean-Paul Nadeau, demeurant et domicilié dans les cités et district de Montréal, demandeur vs Pierre Alberti, demeurant et domicilié au 3449 rue St-André ou 3529 rue Davidson, dans les cité et district de Montréal, défendeur. Par ordre de la Cour : Il est ordonné au défendeur Pierre Albert de comparaître d'ici un mois. Montréal, 20e jour d'octobre 1962. Massicotte, Panneton & Ménard, Avocats.
10 est, rue St-Jacques,
Montréal 1
Procureurs du demandeur.
Normand Desroches
Député-Protonotaire

Les timbres

Musée à Genève

L'office européen des Nations Unies, à Genève, ouvrira le 24 du courant au Palais des Nations, un musée philatélique qui comprendra une collection complète de tous les timbres de service de la Société des Nations, du Bureau international du travail, ainsi que de l'ONU et des organismes qui lui sont affiliés. A cette occasion seront émis le même jour quatre timbres de service, valables exclusivement pour l'affranchissement des envois postaux de l'ONU.



Ces quatre nouveaux timbres seront en vente, dès le 24, au service philatélique de Berne, au bureau de vente de Bâle, à la direction d'arrondissement postal de Genève, au bureau de poste spécial de l'ONU à Genève.

Deux de ces timbres, l'un de 10 centimes, vert et rouge, l'autre de 50 c., bleu et vermillon, montreront le globe terrestre avec rameaux de laurier et porteront la mention Musée philatélique. Les autres, l'un de 30 c., rouge orange et bleu, l'autre de 60 c. brun et vert, seront ornés d'une figure ailée (sculpture ornant le bâtiment des Nations Unies à Genève) et porteront la mention ONU Musée philatélique.

Le service philatélique à Berne et le bureau de vente de Bâle vendront aussi les imprimés suivants, édités pour cette émission : feuille de collection no 201, sans timbre, —.10; avec les 4 timbres, 1.70; livret no 48, sans timbres, —.50; avec les 4 timbres, 2.10; enveloppe spéciale, sans timbres, —.30; avec les 4 timbres, 2.



Ces timbres de service seront valables dès le 24 octobre jusqu'à nouvel avis, mais exclusivement pour l'affranchissement des envois de service de l'office européen des Nations Unies, à Genève, à destination de la Suisse et de l'étranger.

NOUVEAUX TIMBRES DES ETATS-UNIS — Voici les dessins de deux nouveaux timbres américains qui seront en usage à partir du 7 janvier prochain, alors qu'entrera en vigueur l'augmentation des tarifs postaux décrétée par les Etats-Unis. Le timbre de 5 cents portant la tête sculptée de George Washington sera bleu ; le timbre de 8 cents pour la poste aérienne montrant un avion passant près du dôme du Capitol sera rouge.





et leur histoire

Présence insolite

En examinant le timbre ci-contre, on se demandera sans doute comment il se fait qu'un bateau portant le nom de Wyatt Earp, un héros américain, apparaît sur un timbre d'une région aussi lointaine que les îles Falkland ou Malouines, possessions britanniques situées dans l'Antarctique, au sud de l'Argentine ?

En fait, ce bateau fut d'abord un bateau de pêche norvégien en bois jaugeant 400 tonneaux appelé le "Fanefjord". L'explorateur américain Lincoln Ellsworth l'acheta en 1932 afin de participer à une expédition dans l'Antarctique en compagnie de sir Hubert Wilkins, pionnier australien.



Auparavant, Ellsworth avait rebaptisé son bateau le "Wyatt Earp". Mais ce nouveau "Wyatt" n'étant pas construit pour se frayer un chemin dans les glaces, on en renforça la coque.

Les deux dates, 1934-36, qui apparaissent sur le timbre, évoquent la période au cours de laquelle ce bateau accomplit ses plus célèbres voyages dans l'Antarctique.

En 1938, Ellsworth fit un autre voyage à bord du "Wyatt Earp", mais, l'année suivante, lors de la déclaration de la guerre, la marine royale australienne en fit l'acquisition.

Peu après la guerre, on le retira du service antarctique et, en 1959, il s'échoua et se brisa près de Brisbane.

Cinq ans auparavant, cependant, on avait émis le timbre ci-contre. Il fait partie d'une série (encore en usage) montrant des bateaux ayant servi dans l'Antarctique à diverses époques au cours du demi-siècle précédent.

* * *

Tous les collectionneurs de timbres sont les bienvenus au local de l'Union Philatélique de Montréal, salle St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, jeudi. Les réunions ont lieu le deuxième mardi et le quatrième jeudi de chaque mois. La section des adultes se réunit à 8 h., celle des jeunes à 7 h. On n'a pas besoin d'être membre pour assister aux réunions ; les visiteurs peuvent assister à trois réunions avant de devenir membres.

PRUDENCE A L'OUEST

SUITE DE LA PAGE 41

combats qui se déroulent depuis samedi entre Indiens et Chinois.

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a déclaré hier que le gouvernement des Etats-Unis a été désagréablement surpris par la violence de l'offensive communiste chinoise contre les forces indiennes. "Nos sympathies, a ajouté M. Lincoln White, sont du côté de l'Inde au moment où ce pays cherche à faire face au défi dénué de tout scrupule lancé par Pékin à sa souveraineté nationale."

A Ottawa, le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Howard Green, s'est dit "très inquiété" par les nouvelles provenant de l'Inde, mais il a indiqué que le Canada ne peut faire grand-chose à ce moment.

Le ministre a dit que le Canada ne peut apporter une aide directe à l'Inde. De même, un porte-parole de son ministère a expliqué que le seul engagement du Canada envers la défense de l'Inde passe par les Nations unies. Or M. Menon, ministre indien de la Défense, a déclaré que son pays ne songeait pas à demander l'intervention de l'ONU.

A Londres, la presse dénonce généralement l'agression chinoise, mais ne croit pas à une invasion en masse de l'Inde. Selon le "Sunday Times", les Chinois font des "sondages", cherchent des points faibles non seulement dans le système de défense indien mais également dans la structure politique et diplomatique de l'Inde.



DOUBLE NOMINATION

Le Très Révérend Père Gomer Van den Broeck, o.praem., prieur de la Prieurée de St-Bernard de Lacolle, P.Q., vient d'être l'objet d'une double nomination. Il a été choisi expert juriste au concile et il a été nommé procureur général de l'Ordre des Prémontrés à Rome. Le P. Van den Broeck est d'origine belge. Il réside au Canada depuis 10 ans.

M. "K"

SUITE DE LA PAGE 41

les prescriptions de ce traité de paix qui prévoit, par exemple, la reconnaissance de deux Etats allemands, la constitution d'une ville libre de Berlin-Ouest, la dissolution de la base de l'OTAN de Berlin-Ouest et finalement le stationnement de contingents symboliques de troupes."

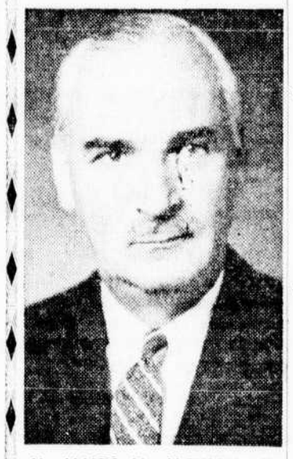
Pas de réunification

Au cours de cette interview, M. Khrouchtchev s'est déclaré opposé à toute négociation en vue d'une réunification de Berlin ce qui, selon lui, poserait la question de la réunification de l'Allemagne.

Or une telle réunion est impossible, a-t-il poursuivi, car la République fédérale ne permettrait pas qu'elle s'opère sur des bases capitalistes. "Le traité de paix avec l'Allemagne visera simplement à légaliser la situation réelle."

"Il paraît barbare, a-t-il conclu, de prévoir un conflit militaire pour la défense d'un traité de paix, mais nous n'avons pas le choix."

Nécrologie



M. JAMES M. JACKSON, directeur général adjoint depuis trois ans au siège social de la Banque de Montréal est mort subitement samedi, à Melbourne, Australie, à l'âge de 61 ans.

MICHELINE ROY

Mardi matin à 8 heures 30 auront lieu à l'église St-Louis-de-Gonzague, les funérailles de Micheline Roy, âgée de 8 ans et 6 mois, morte à la suite d'un accident de la circulation survenu vendredi soir dernier.

Elle laisse son père et sa mère, M. et Mme Laurent Roy (Hélena Ménard) ; ses frères et ses soeurs, Jocelyne, Huguette, Francine, Sylvie, Roger, Robert et Réjean ; ses grands-parents, M. et Mme Arthur Roy, ainsi que M. et Mme Alexandre St-Germain, du Manitoba ; également plusieurs oncles et tantes.

La dépouille de la petite Micheline est exposée au 2590 rue Rouen.

Mme Albert BELLEFONTAINE

A l'âge de 74 ans est décédée samedi, Mme Albert Bellefontaine, née Bertha Beaudry, épouse de M. Albert Bellefontaine.



La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses belles-soeurs, Mme Claire Trudel et Mme Henri L. Bellefontaine, son beau-frère M. Henri L. Bellefontaine, sa tante Mme Rose LeBlanc, et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu à l'église St-Jacques, mercredi le 24 octobre à 10 h. et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

M. Ilya CHERNYSSHEV

RIO DE JANEIRO — L'ambassadeur de l'Union soviétique au Brésil M. Ilya Chernysshev, secrétaire adjoint des Nations Unies de 1953 à 1957 s'est noyé hier. Il était âgé de 50 ans.

Mgr Edouardo FACCHINI

ROME — Mgr Edouardo Facchini, évêque d'Alatri, Italie, a succombé à une crise cardiaque. Il était âge de 76 ans.

Florence WICKHAM

NEW - YORK — Florence Wickham, jadis contralto du Metropolitan Opera et compositeur de ballets et d'opérettes, est décédée à l'âge de 82 ans.

M. Max COHEN

M. Max Cohen, président de la Canadian Steel Sales Limited et de la Cassal Holdings Corporation est décédé, à Montréal, à l'âge de 57 ans.

avis de DÉCÈS

ARCHAMBAULT (Eugénie-Maria) — A Montréal, le 19 octobre 1962, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Raoul Archambault, née Eugénie-Maria Marcotte, demeurant au 3625 ave Ridgewood, Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème Ave, Rosemont
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBIN (François-Xavier) — A Montréal, le 21 octobre 1962, à l'âge de 69 ans, est décédé François-Xavier Aubin, époux de Nathalie Pinel, demeurant au 5289 rue Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils,
4733 rue Papineau,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDETTE (Sylvie) — Accidentellement à Jacques-Cartier, le 20 octobre 1962, à l'âge de 8 ans, est décédée Sylvie Audette, enfant de feu Jacques Audette, et de Georgette Allard, demeurant à 814, rue Front. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
1370, chemin Chambly
à Jacques-Cartier
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUMONT (Laetitia) — A Joliette, le 21 octobre 1962, à l'âge de 75 ans 9 mois, est décédée Mlle Laetitia Aumont, fille de feu Ezide Aumont et de feu Odila Vinette. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly & Fils Ltée
256, 12ème Avenue, à St-Lin
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVELINE (Gilbert) — A l'Hôpital St-Mary's, vendredi 19 octobre 1962, est décédé Gilbert Aveline, 2339, av. Madison, époux d'Auleda Thifault. Funérailles lundi à 2 p.m. à la chapelle J.W. Gillivray and Sons, 5644 av. Bannantyne. Inhumation au cimetière Hawthorne.

BASTIEN (Henri) — A Outremont, le 20 octobre 1962 à l'âge de 67 ans est décédé Henri Bastien, époux de Brigitte Marcotte, demeurant à 791 Ave Outremont. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
5310, Ave du Parc,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEFONTAINE (Bertha) — A Montréal, le 21 octobre 1962, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Albert Bellefontaine, née Bertha Beaudry, demeurant au 357 rue Emery. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h. et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Raymond) — A Verchères, le 21 oct 1962, à l'âge de 66 ans, est décédé Raymond Bergeron, époux en 1ères noces de Clara Dame et en 2èmes noces de Gertrude Bertrand. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin,
4 rue St-André à Verchères
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Henri) — A Verdun, le 19 octobre 1962, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Henri Bissonnette, époux de Berthe Lapierre, demeurant au 5590 Bannantyne. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée,
5551 rue Wellington
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 hrs, et de la au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Julien M.) — A Montréal, le 20 octobre 1962, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Julien M. Blain, instituteur et agent d'assurance, époux de Lucienne Joannette, 578 Liège Est, père de Yvon et Guy. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie Est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAOUET (Marie Adeliska) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 20 octobre 1962 à l'âge de 87 ans est décédée Marie Adeliska Trudel, épouse de feu Arthur Caouet. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira
De sa demeure
845, rue Bégin,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Sts-Martyrs Canadiens où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (Direction Germain Lepine Ltée de Québec).

CARON (Rachel) — A Montréal le 19 octobre 1962 à l'âge de 47 ans est décédée Mme Georges Caron, née Rachel Dionne, demeurant à 7483 Fabre. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Gabriel Lalemant où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Blanche) — A Montréal, le 20 octobre 962, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Aldis Chagnon, née Blanche Marcoux, demeurant au 5430-A Coolbrook. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et ave
Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Jean, Québec, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAREST (Louis Aimé) — A Montréal, le 20 octobre 1962, à l'âge de 79 ans, est décédé Louis Aimé Charest, ex-surintendant du Département des Incendies de Montréal, époux de Lucinda Portugais. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, Fleury est,
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Delorimier et Fleury à 8.45 heures.

CLOUTIER (Alma) — A Montréal, le 21 octobre 1962 à l'âge de 59 ans est décédée Mme veuve Thomas Cloutier, née Alma Allen, demeurant à 744A Aqueduc. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame Ouest
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONSTANTINEAU (Onilda) — A Montréal le 22 octobre 1962, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Noé Constantineau, née Onilda Labelle, demeurant 5055 Brébeuf. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
831 rue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hrs, et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Anna) — A Montréal, le 19 octobre 1962, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Ovide Côté, née Anna Michaud, demeurant au 5713, 6ème ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème ave, Rosemont,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était fille d'Isabelle, du Cercle Sancta Maria.

COTE (Bertha) — A Montréal, le 20 octobre 1962, à l'âge de 52 ans, est décédée Mlle Bertha Côté, employée d'Imperial Tobacco, fille de feu Josepha Côté et de Ledia Bilodeau, demeurant à 8349 rue Hochelaga. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois
8628 rue Hochelaga
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Adrienne) — A Montréal, le 20 octobre 1962, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Adolphe Dagenais, née Adrienne Rousseau, mère de Laurent, Gaétan, Camille et Mme Raymond Brisson (Marguerite), 1365 Bélanger. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario Est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Italian Pentecostal, 6724 Fabre, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Antonio) — A Pointe St-Charles, le 21 octobre 1962, à l'âge de 54 ans, est décédé Antonio Demers, époux de Gilberte Denis, demeurant au 2781 rue Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.,
1270 rue Laprairie
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le défunt était membre des Chevaliers de Colomb de Pointe St-Charles.

DESBIENS (Rose-Alba) — A Côte St-Paul, le 21 octobre 1962, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Ludger Desbiens, née Rose-Alba Dupuis, autrefois de St-Eugène, Ontario, demeurant au 1439 rue Galt. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.,
512 rue de l'Eglise, Verdun
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 10 hrs